

Αὔξ. Ἀφ.

ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ

ΚΡΑΤΙΚΟΥ ΝΟΣΟΚΟΜ. ΒΕΡΟΙΑΣ

ΕΚ ΔΩΡΕΑΣ

ΙΑΤΡΟΥ ΑΝΤΩΝΙΟΥ ΤΣΟΥΠΕΛΗ

Ἐν Βεροῖα τῇ

ΔΗΜΟΣΙΑ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ

ΒΕΡΟΙΑΣ

+800

2px

1987

Αριθ. εισ.

487/1959

ΔΩΡΕΑ

Κ. Τσούτσος



Δημόσια Κεντρική Βιβλιοθήκη Βεροίας

CHEF-D'OEUVRE
ORATOIRE.

CHURCH OF L.A.

LIBRARY

CHEF-D'ŒUVRE

O R A T O I R E,

O U

CHOIX DE SERMONS,

PANÉGYRIQUES,

ET ORAISONS FUNÈBRES

D E B O S S U E T.

Vol. 8/48502 que se dr.

T O M E VI.

A P A R I S,

CHEZ la Veuve N Y O N, Libraire, rue du
Jardinet, quartier Saint-André-des-Arcs,
N.º 2.

A N X I. — 1803.



1287
[Handwritten signature]



HISTOIRE

DE MADAME

HENRIETTE-MARIE

DE FRANCE,

REINE D'ANGLETERRE.

LA Princesse Henriette-Marie étoit la sixième des enfans, et la troisième des filles que Henri IV, Roi de France, eut de Marie de Médicis, fille de François, Grand Duc de Toscane, qu'il épousa après la dissolution de son mariage avec la Reine Marguerite. Henriette naquit à Paris le 25 novembre 1609: elle fut tenue sur les fonts de Baptême par le Cardinal Maffeo Barberini, pour lors Nonce en France, et depuis Pape sous le nom d'Urbain VIII. Charles Stuart, Princes de Galles, fils de Jacques VI, Roi d'Ecosse, la fit demander en mariage, au nom de son pere, à Louis XIII, frère aîné de la Princesse. Louis ne consentit à ce mariage, qu'à condition que le Pape accorderoit une dispense à cause de la différence de Religion. le Pere de Berulle, depuis Cardinal, et le Comte de Bethune, pour

A

lors Ambassadeur de France à Rome, furent chargés de solliciter cette dispense auprès du saint Père. Sa Sainteté comprenant de quelle utilité une pareille alliance pouvoit être à l'Eglise, accorda la dispense à des conditions très-avantageuses pour la Religion catholique. Les articles du mariage furent dressés en conséquence, et signés à Paris, le 20 Novembre, 1624, à la joie universelle des deux Royaumes. Jacques VI étant mort au commencement de 1625, le Prince de Galles lui succéda sous le nom de Charles I.^{er}; et après que le temps du deuil fut passé, le Duc de Chevreuse épousa en son nom la Princesse Henriette, le 11 mai 1625. La cérémonie se fit par le ministère du Cardinal de la Rochefoucault, en présence du Roi et de toute la Cour, sur un théâtre élevé devant le grand portail de l'Eglise de Notre-Dame de Paris.

La Princesse n'avoit pas encore seize ans accomplis lorsqu'elle fut mariée. Outre les graces extérieures dont elle étoit douée, elle avoit, comme Henri IV, son père, le cœur noble, ferme; tendre et compatissant, l'esprit doux et agréable. On l'avoit élevée avec un très-grand soin, et elle fut sur-tout nourrie dans un grand amour pour la religion. Les exemples et les leçons de la Mere Madeleine de Saint-Joseph, Religieuse Carmélite, morte depuis en odeur de sainteté, avoient beaucoup contribué à lui inspirer du goût pour la piété. Sa tendre incli-

nation pour cette digne Religieuse ne lui permit pas de partir, sans avoir été auparavant passer quelques jours avec elle, afin de recevoir ses dernières instructions. Cette sainte Religieuse lui donna des avis très-sages, tant sur sa conduite particulière, que sur l'obligation où elle étoit de travailler avec zèle et prudence à affermir et à étendre la foi dans ses Royaumes.

La Princesse remplie de ces beaux sentimens qu'elle ne perdit jamais de vue, se mit en route au commencement de juin, et fut jointe en chemin par la Reine Marie de Médicis sa mere, et la Reine Anne d'Autriche, sa belle-sœur, qui l'accompagnèrent avec leurs Cours jusqu'à Amiens. Ce fut-là que les trois Reines se dirent le dernier adieu, avec autant de douleur que de tendresse. Mais avant cette séparation, la Reine-Mere ayant entretenu la Princesse sa fille, quelque temps en particulier, lui mit en mains une longue lettre, qu'elle la pria de lire souvent, et de conserver comme un gage de son affection. Cette lettre écrite de la main de la Reine, et signée *Marie*, renfermoit avec les assurances les plus touchantes de son amitié, les avis les plus solides et les plus capables de faire des impressions profondes sur un cœur si bien préparé. On la conservoit encore en original, en 1693, dans le Couvent de la Visitation de Chaillot; et elle se trouve rapportée en entier dans l'histoire de cette Reine, publiée à Paris cette même année.

Charles vint au-devant de la Princesse jusqu'à Douvres, et la conduisit à Londres, où le traité de mariage fut publié le lendemain en présence de leurs Majestés assises sur deux trônes dans la grand'salle du Palais. Cette cérémonie fut accompagnée et suivie de toute sorte de réjouissances publiques.

Bientôt la nouvelle Reine d'Angleterre eut un avant-goût des amertumes extraordinaires dont la Providence divine vouloit l'abreuver dans la suite. Elle avoit amené avec elle le Père de Berulle qui devoit être son Confesseur, et douze Prêtres de la Congrégation de l'Oratoire qu'il venoit d'établir. Quoique son contrat de mariage l'autorisât à en agir ainsi, les favoris du Roi, autant ennemis de la Religion de leur Reine, que jaloux du crédit qu'une Princesse si aimable et tendrement aimée du Roi son époux pouvoit acquérir sur son esprit, firent tous leurs efforts pour lui persuader d'éloigner le Père de Berulle, dont le mérite extraordinaire leur faisoit ombrage, et de renvoyer les Prêtres qui l'avoient accompagné, ainsi que tous les Officiers catholiques de la Reine. La peste qui affligea Londres dans ces circonstances, et qui obligea leurs Majestés de se réfugier dans d'autres Maisons Royales, suspendit, pour quelques momens, l'effet de l'animosité des Courtisans, et donna occasion à la Reine de s'humilier devant Dieu par des pénitences secrètes, et d'exercer de grandes charités, non-seulement à l'égard des Catholiques,

mais même à l'égard des Protestans. Elle faisoit se déguiser les Prêtres et les Religieux qu'elle avoit auprès d'elle, pour les envoyer à Londres y secourir et consoler les malades. Mais à peine la peste fut-elle cessée, que les ennemis de la Reine renouvelèrent leurs violences contre les Prêtres, les officiers catholiques, et même contre les Dames les plus qualifiées qui formoient sa Cour. Loin d'ouvrir les prisons à ceux qui y étoient détenus pour le fait de la Religion, comme il étoit porté dans son contrat, on ne craignit pas d'arrêter sous ses yeux, et d'emprisonner, malgré ses ordres, nombre de Catholiques. Les instances réitérées que Louis XIII fit faire au Roi d'Angleterre par son Ambassadeur, de tenir à la Reine son épouse les conditions de son mariage, réprimèrent pour quelque temps les violences de ses persécuteurs. Mais le calme dura peu; et les remontrances d'un Ambassadeur extraordinaire que le Roi de France envoya en Angleterre, n'ayant pu rien gagner sur le Conseil du Roi de la Grande-Bretagne, les Officiers de la Reine furent obligés de repasser en France. Elle éprouva une affliction non moins sensible, lorsqu'elle vit l'Angleterre armée contre sa patrie et sa Religion, à la sollicitation des hérétiques rebelles de la France. En vain, pour détourner le Roi de cette entreprise, employa-t-elle toutes les ressources que lui fournissoit l'affection qu'il lui portoit, elle ne put y réussir. Mais ses prières furent plus

efficaces auprès de Dieu, qui punit, par une honteuse défaite, les horribles excès des Anglais dans leur descente en France. La générosité de Louis XIII rendit la Reine maîtresse de leur sort; car ce Prince lui renvoya les prisonniers qu'on avoit faits, avec l'artillerie que son armée avoit prise. Ainsi l'Angleterre lui fut redevable de la paix conclue à Suze avec la France par l'entremise des Vénitiens.

Enfin, après dix-huit mois de souffrances et de patience, la Reine trouva moyen de désabuser le Roi des préventions qu'on lui avoit inspirées contre elle, et de le rendre sensible aux mauvais traitemens faits à ses propres Officiers, et à l'outrage qui en rejaillissoit sur la personne même du Monarque. Dès-lors elle commença à respirer, et goûta pendant plusieurs années le calme le plus délicieux, honorée de ses sujets et de la confiance du Roi, qui trouvoit en elle, malgré sa tendre jeunesse, des lumières très-justes et très-étendues. La Reine de son côté profita de cette heureuse disposition pour protéger et accroître la foi catholique. Au lieu de Prêtres de l'Oratoire qui avoient été renvoyés en France, elle fit venir le même nombre de Capucins, pour lesquels on bâtit un hospice auprès de son Palais de Sommerset, et qui en desservoient l'Eglise avec autant de solennité qu'ils auroient pu faire dans un Etat catholique. Les Chapelles de ses autres Palais étoient également des sources d'instruction et de salut. Toute

sortes de personnes venoient y puiser la connoissance de la vérité, et abjurer l'hérésie. Les Ministres Protestans qui ne voyoient qu'avec peine ces conversions, fruits du zèle de la Reine, tentèrent en vain d'engager le Roi à interposer son autorité pour en arrêter le cours. La piété de la Reine qui animoit celle des Fideles, leur servoit de bouclier, et la faisoit admirer du Roi même, quoique toujours attaché à sa fausse croyance. Le Pape informé de ces merveilleux changemens, félicitoit souvent cette Princesse des services qu'elle rendoit à l'Eglise. Il lui envoya en différens temps trois Nonces Apostoliques, et lui accordoit à chaque promotion de Cardinaux un chapeau pour celui qu'elle lui présentoit. En un mot, les effets de son zèle et de sa charité étoient si publics, qu'ils rappellèrent et vérifièrent l'espèce de prédiction que le bienheureux François de Sales avoit faite à son sujet, lorsqu'elle n'étoit encore âgée que de huit ans : car il dit à sa Gouvernante : « Qu'il croyoit voir » dans le visage de cette jeune Princesse, que » Dieu la destinoit à soutenir la gloire de son » Eglise ».

Une prospérité si douce et si glorieuse fut interrompue par une suite d'infortunes, qui obligèrent Henriette de se donner elle-même la qualité de Reine malheureuse. Les troubles de l'Ecosse, la révolte de ses sujets, les guerres civiles, la plongèrent dans un abîme de maux, qui ne firent plus de sa vie qu'un enchaînement

de catastrophes plus tragiques les unes que les autres. Le Roi Charles, à qui, dit M. Bossuet, on ne pouvoit reprocher qu'un excès de clémence, irrita les Ministres d'Ecosse, pour avoir voulu les engager à embrasser la Liturgie Anglicane : ils aigriront l'esprit des peuples, en leur persuadant que le Roi, par cette nouveauté, travailloit à rétablir la Religion catholique dans tous ses Royaumes, et cherchoit à se réunir à l'Eglise Romaine. Les Magistrats osèrent publier des défenses d'obéir au Roi ; les peuples se révoltèrent, prirent les armes, et forcèrent ce Prince de leur livrer des combats pour les soumettre. On rejetta sur la Reine la cause de tous ces désordres : ses envieux l'accusoient d'avoir abusé de l'estime et de la confiance du Roi, pour le faire changer de croyance, et détruire celle de l'Angleterre : on se déchaîna contre les Ecclésiastiques et les Religieux qui étoient tolérés auprès d'elle. Mais elle ne se défendoit que par un surcroît de douceur et de bienfaisance : et dans des occasions où il lui étoit facile de se venger de quelques-uns de ses ennemis les plus emportés, en leur refusant au moins sa protection ; au lieu de profiter de ces circonstances pour faire sur eux un exemple, comme on vouloit le lui persuader : « Il faut, disoit-elle, que j'en serve moi-même. Peut-on mieux faire sentir, ajoutoit-elle, son autorité qu'en faisant du bien à ceux qui nous persécutent ? Elle ne vouloit pas même qu'on lui dît les noms de

certaines personnes qui la rendoient odieuse aux principaux de la Cour : « Je vous le défends, » disoit-elle ; s'ils me haïssent , leur haine ne durera peut-être pas toujours ; et s'il leur reste quelque sentiment d'honneur , ils auront honte de tourmenter une femme qui prend si peu de précaution pour se défendre ».

Cependant les rebelles ayant eu du désavantage dans la guerre qu'ils firent à leur Souverain , craignirent une défaite entière et des châtimens proportionnés à leur désobéissance ; ou plutôt gagnés par les conseils artificieux de gens mal intentionnés , et qui méditoient de plus grands désordres , ils présentèrent des articles au Roi qui , trop modéré peut-être , les leur accorda facilement. Ainsi le calme parut rétabli en 1639 ; mais ce ne fut pas pour long-temps. Bientôt on renouvella et l'on aigrit les soupçons sur les dispositions du Roi et les desseins de la Reine : les Ecossais reprirent les armes , et communiquèrent aux Anglais l'esprit de révolte dont ils étoient animés , avec leurs défiances. En 1640 , une populace séditieuse , et les soldats mêmes de l'armée du Roi , pillèrent et brûlèrent plusieurs maisons autour de Londres. Tandis que le Roi faisoit punir les plus coupables , pour contenir les autres dans l'obéissance , la Reine employa ses armes ordinaires : elle fit distribuer de grandes sommes aux malheureux qui avoient souffert de l'incendie et du pillage ; et elle ne négligeoit rien pour adoucir les es-

prits, retenir les Officiers dans le service, et gagner par ses libéralités ceux qui étoient plus sensibles à l'intérêt qu'à leur devoir.

Malgré tant de témoignages de bonté, les rebelles devinrent de plus en plus audacieux; et les Écossais s'avancèrent vers l'Angleterre pour s'en emparer. Le Roi fit des prodiges de valeur qui lui attirèrent l'admiration de ses ennemis mêmes. Le Parlement d'Angleterre touché de tant de maux, s'assembla pour chercher les moyens d'établir la paix: mais comme il renfermoit dans son sein plusieurs ennemis secrets de l'Etat, qui ne pensoient qu'à assouvir leur haine et leur ambition, et qu'il étoit gouverné par le fameux Cromwel (dont le portrait et le caractère fait un des plus excellens morceaux de l'Oraison funèbre de la Reine), il condamna d'abord un Seigneur des plus fidèles au Roi, et des mieux intentionnés pour le bien du Royaume. Après un jugement si inique, ce Parlement ne négligea rien pour faire consentir le Roi et la Reine à la perte d'un sujet si important; il leur arracha enfin ce consentement, et n'en devint que plus entreprenant et plus impérieux. Ses Assemblées ne furent désormais qu'une chaîne d'intrigues, de violences et d'attentats contre la Majesté royale. On voulut même ôter à la Reine ses enfans, sous prétexte qu'elle ne les faisoit pas instruire avec soin, et qu'elle s'appliquoit à les rendre Papistes comme elle. On osa publier contre le Roi un manifeste plein

de calomnies atroces , qui fit beaucoup d'impres-
sion sur l'esprit du peuple : enfin l'on ne garda
plus de mesures.

Le Parlement qui vouloit faire retomber sur
la Reine tous les désordres et les troubles du
Royaume , résolut de la faire arrêter : on sei-
gnit , pour l'obliger à sortir du Royaume ,
d'en avoir le dessein ; et l'on donna en consé-
quence des ordres pour l'exécuter. La sagesse
et la fermeté que la Reine fit paroître en cette
occasion , réprimèrent pour quelque temps les
entreprises de ses ennemis ; et chaque Membre
du Parlement nia avoir eu part au projet qui
avoit avorté. La Reine de son côté travailla et
réussit à gagner des créatures au Roi son mari,
et à ramener à son service quelques-uns de ceux
qui s'en étoient éloignés. Le Roi qui étoit allé
tenir les Etats en Ecosse , et qui croyoit y ré-
tablir le calme par sa présence , en revint sans
beaucoup de fruit. La Reine alla au-devant de
lui , pour lui apprendre la disposition des es-
prits qu'elle lui avoit réconciliés. Il fut reçu
dans sa ville capitale avec des cris de joie , un
concours et des acclamations qui lui donnèrent
les espérances les plus favorables. La Reine le
suivit dans cette espèce de triomphe avec ses
enfans ; et toute la Famille royale eut part à
ces bénédictions publiques , qui avoient toutes
les marques d'un parfait dévouement.

Le Roi , pour profiter de ces belles appa-
rences , forma le dessein de se rendre maître de

trois ou quatre personnes qui étoient à la tête des factions qu'on fomentoit contre lui, en les faisant arrêter dans le Parlement. Ce projet qui demandoit un profond secret, manqua par l'imdiscretion de la Reine même. Comme elle se félicitoit déjà de son exécution, elle ne put contenir la joie qu'elle en ressentoit, et dit à une de ses favorites, qui entra dans son cabinet : « Réjouissez-vous ; car à l'heure qu'il est, le » Roi, je l'espère, est le maître dans ses Etats » et tels et tels sont sans doute arrêtés. » Il étoit encore temps d'avertir ceux que le coup regardoit : la Favorite profita sur le champ de la confiance de sa Maîtresse pour les prévenir, et le projet fut éventé. Le Parlement s'irrita plus que jamais ; et la Reine eut bien le loisir de se repentir de sa précipitation.

Bientôt, ce même peuple qui venoit de former mille vœux pour la prospérité de son Roi, gagné par ses ennemis, se tourna contre lui, et se mutina au point que le Monarque, et toute la Famille Royale furent obligés de quitter Londres. Dans ces circonstances, la Reine obligée d'aller en Hollande, la Princesse sa fille, mariée depuis peu à Guillaume de Nassau, se servit de cette occasion pour chercher du secours contre les Rebelles. Elle demeura plusieurs mois dans les Provinces-Unies, occupée à ramasser des provisions d'armes et d'argent, et elle engagea toutes ses pierreries et celles de la Couronne, pour faire un armement considé-

table. Les Hollandois firent mine de vouloir retenir ses vaisseaux : mais la fermeté qu'elle leur montra les arrêta , et elle partit pour l'Angleterre avec sa flotte. Une furieuse tempête la mit dans un péril extrême , qu'elle supporta avec une étonnante intrépidité , se tenant , autant qu'elle put , sur le tillac de son vaisseau , encourageant de-là tout le monde , et disant agréablement que les Reines ne se noyoient pas. Battue pendant plusieurs jours de cette furieuse tempête , elle perdit deux vaisseaux et une partie de ses équipages ; et fut rejetée par les vents sur les côtes de la Hollande , où s'étant reposée environ quinze jours , elle s'embarqua , et aborda enfin en Angleterre. Cinq vaisseaux ennemis , avertis de sa descente , vinrent canonner l'endroit où elle étoit retirée ; et le firent avec tant de violence , que la Reine , quoiqu'épuisée de fatigues , fut obligée de quitter son lit et de descendre dans une fosse , où elle se trouva couverte de la terre que les boulets soulevoient. Après avoir passé la nuit dans un si grand péril , pleinement résignée aux ordres de la Providence , elle se disposa à rejoindre le Roi , résolue de remplir tous les devoirs d'une Reine et d'une épouse fidèle. Elle donna encore en cette occasion un nouveau témoignage de sa clémence en pardonnant à un des Capitaines des cinq vaisseaux rebelles , qu'on lui amena pour le faire mourir. Loind'y consentir , elle le renvoya avec bonté , en le priant d'être de ses

amis ; générosité qui attira à son parti plusieurs Officiers que les sollicitations de ce Capitaine détachèrent de celui des rebelles. La Reine, la tête des troupes qu'elle avoit amenées de Hollande, força les passages que ses ennemis tenoient fermés, et arriva heureusement à Oxford, où elle joignit le Roi. Dieu permit qu'il ne suivit pas l'avis de la Reine, qui le pressoit d'aller droit à Londres avec toutes leurs forces réunies, et lui représentoit que c'étoit l'unique moyen de finir la guerre, et de soumettre les rebelles. Le Roi, trop inconsidérément, partagea ses troupes pour faire des sièges qui ne furent pas heureux : il s'affoiblit, et perdit une occasion qu'il ne retrouva plus dans la suite.

La Reine qui étoit devenue grosse depuis son retour de Hollande, se vit obligée, à cause de ses couches, de quitter le Roi qu'elle accompagnoit partout : ils se dirent un tendre adieu qu'ils ne croyoient pas devoir être le dernier. Elle se retira à Exeter, dans un petit coin de son Royaume. Cette princesse, après avoir été la plus heureuse des femmes et la plus opulente de toutes les Reines de l'Europe, se trouva réduite alors à une telle extrémité, que pour faire ses couches, elle eut besoin que la Reine de France, Anne d'Autriche, lui envoyât sa sage femme, et jusqu'aux moindres des choses qu'elle lui étoient nécessaires : elle en reçut aussi vingt mille pistoles, qu'elle fit passer au Roi son époux. C'est dans cet état qu'elle mit au monde

le 16 juin 1644, la Princesse Henriette, qui fait le sujet de la seconde Oraison funèbre de ce recueil. Les rebelles qui avoit espéré que la Reine succomberoit à toutes les fatigues qu'elle avoit souffertes, trompés dans leur attente, formèrent le dessein de l'arrêter, avant qu'elle pût se sauver ; mais instruite de leur complot, elle les prévint par la suite. Elle prit au plus dix-sept (1) jours pour se rétablir ; et malgré son extrême foiblesse, elle se mit en chemin pendant la nuit, avec son Confesseur, un Gentilhomme et une seule de ses femmes pour gagner le port et se jeter dans quelque vaisseau qui la transportât en France. Comme elle n'en trouva pas, elle fut contrainte de se cacher à une lieue du port, dans une chaumière abandonnée, où elle passa deux jours manquant de tout, et dans une frayeur continuelle. Elle entendoit de cette triste habitation les troupes ennemies défilér, et les imprécations des soldats qui se disoient l'un à l'autre, que quiconque porteroit à Londres la tête d'Henriette - Marie, recevrait du Parlement cinquante mille écus de récompense. Délivrée d'un si grand péril, elle sortit de ce réduit avec les trois personnes qui l'accompagnoient ; et reprenant le même chemin, que le passage des troupes avoit rendu plus mauvais, elle arriva

(1) C'est ce que rapporte madame de Motteville ; M. Bossuet et le P. Davrigny disent, douze jours.

avec des peines infinies au port de Plimouth où elle s'embarqua.

La mer ne la mit pas à l'abri de la fureur de ses ennemis ; car elle fut poursuivie à coups de canons jusqu'à l'île de Jersey , à laquelle elle aborda heureusement : le lendemain , quelques vaisseaux de Dieppe et de Cherbourg s'étant rendus à la rade avec quantité d'Officiers et de Matelots , ils se disposèrent à la faire passer en France. Mais elle fut surprise par une violente tempête , où elle perdit un vaisseau ; et à peine l'orage eut-il cessé , qu'elle vit les Anglais , pleins de rage de ce qu'elle leur avoit échappé , venir à elle pour l'attaquer et l'obliger à se rendre. Ce fut alors que cette malheureuse Princesse , qui avoit montré jusque-là tant de constance , outrée de douleur de se voir prête à tomber entre les mains de ses sujets perfides , fit appeler le Capitaine , qu'elle pria , à qui elle commanda même , et fit promettre de lui ôter la vie , lorsqu'il ne pourroit plus la défendre ; et sans faire réflexion sur un excès si criminel , elle se prépara à mourir avec un courage extraordinaire. Mais dans la suite elle ne parloit qu'avec une vive douleur d'une semblable résolution , et elle s'en humilioit comme de l'emportement d'une païenne qui n'a ni foi , ni espérance. Enfin Dieu la tira de ce double péril ; elle fut jetée par le vent sur les côtes de la Basse-Bretagne , où elle mit pied à terre avec

ses officiers. Les habitans qui prirent d'abord pour des Corsaires ceux qu'ils voyoient , coururent aux armes ; mais quand ils reconnurent cette Reine affligée , dont les malheurs retentissoient partout , ils lui offrirent toute sorte de secours , et la conduisirent à Brest.

Il paroît par les Mémoires de madame de Motieville , que la Reine d'Angleterre ne vint à la Cour de France , qu'après avoir été prendre les eaux de Bourbon , où elle passa trois ou quatre mois pour rétablir sa santé qui étoit en fort mauvais état. Dès qu'on sut son arrivée en France, Anne d'Autriche , Reine et Régente du Royaume , donna les ordres les plus généreux au nom du Roi son fils , pour la faire recevoir avec les honneurs dus à une grande Reine , fille du sang de France , et elle lui envoya les secours et l'argent qui lui étoient nécessaires. Lorsqu'elle approcha de Paris , la Reine Régente alla au-devant d'elle avec le Roi , le Duc d'Anjou et toute la Cour , et la conduisit dans la Capitale. La Reine d'Angleterre entra au Louvre au milieu d'une foule de peuple , qui s'empressoit de témoigner à une Reine si aimable et si malheureuse les sentimens de respect et d'affection , qu'il conservoit pour la mémoire du Roi Henri son père.

L'espèce de calme où se trouvoit cette princesse après tant de traverses , ne lui fit pas oublier le triste état de son époux , de ses enfans , et du Royaume d'Angleterre : tous ses soins

furent employés à les secourir. Dans la vue de secourir ses efforts, le Roi et la Reine Régente envoyèrent, en 1645, une ambassade à Londres et en Ecosse, pour demander le rétablissement du Roi. Henriette intéressa tous les Princes de l'Europe à la défense de ce Monarque, et obtint d'eux des sommes considérables : elle fit lever des troupes, équipa des vaisseaux, et implora le secours de Dieu par d'incessantes prières ; mais son zèle et les généreuses tentatives qu'elle lui inspira n'eurent aucun succès.

Si nous écrivions une histoire complète, seroit ici le lieu de faire le détail des excès horribles dont la Nation Anglaise s'est rendu coupable en cette occasion, où elle s'est couverte d'un opprobre éternel ; mais la nécessité de ne pas restreindre nous oblige d'en supprimer une partie. Nous dirons seulement que la vie de Charles I. depuis le départ de la Reine, ne fut plus qu'une suite de malheurs de toute espèce. Obligé de chercher un asyle parmi les Ecossais qui avoient les premiers levé l'étendard de la révolte, il vit enfin, après bien des débats, livré par ses traîtres au Parlement d'Angleterre, moyennant deux millions, mais sous la promesse qu'il conserveroit toujours le respect dû à la Majesté Royale. Cet infortuné Prince, outré d'un si indigne procédé, dit alors, « qu'il aimeroit encore mieux être au pouvoir de ceux qui l'avoient acheté chèrement, que de ceux qui l'avoient lâchement vendu. »

Charles, prisonnier de son Parlement, composa, pour se consoler, ou revit et adopta le Livre si connu sous ce titre : *Portrait du Roi d'Angleterre*, où il témoigne les plus grands sentimens d'équité et de modération envers ses ennemis, et surtout beaucoup d'estime pour la Reine son épouse, et de regret de ce que la haine de ses sujets contre lui la rendoit si malheureuse. Au mois de juin 1647, Cromwel, qui étoit l'ame de cette cruelle tragédie, fit transporter le Roi dans un autre château, où il fut un peu mieux traité. Cet usurpateur affecta même de montrer des dispositions plus favorables au rétablissement du Roi. Mais ces trompeuses apparences ne servoient qu'à flatter la Reine et ses enfans de vaines espérances. Le Roi fut encore transféré dans un troisième château, d'où il se sauva et passa dans une île. Malgré les ordres sévères du Parlement, il auroit pu tenter le projet hasardeux de se réfugier en France : mais il se flattoit alors de quelques nouvelles propositions de paix; et le délai le mit bientôt dans l'impossibilité de risquer le passage. Tout ce qu'il put faire, fut d'écrire à la Reine une lettre pleine de tendresse et de marques d'attachement. Le Roi étant tombé une seconde fois entre les mains de ses ennemis, on lui envoya de nouveaux articles à signer : et quoiqu'ils fussent aussi injustes qu'injurieux à la Majesté Royale, ce Prince, hors d'état de résister, souscrivit à tout ; et la paix

alloit se conclure , lorsque Cromwel , qui étoit en Ecosse , fit rompre toutes les mesures. Il se rendit promptement à la tête de l'armée ; et se porta accusateur de son Roi par les députés qu'il envoya au Parlement , il demanda qu'on lui fît son procès. En même temps il souleva le peuple pour demander la mort de son Souverain, comme d'un tyran dont il falloit incessamment se débarrasser. Quelqu'horreur que les Etats et le Parlement même eussent d'un pareil excès , la politique ambitieuse et cruelle de Cromwel l'emporta ; il continua ses poursuites ; et après avoir fait conduire le Roi dans un château très-désagréable, il dressa lui-même l'Ordonnance pour le juger , et se mit au nombre des juges , avec cinquante autres personnes de sa faction.

A cette nouvelle, la Reine d'Angleterre redoubla ses sollicitations auprès des Princes de l'Europe , qui s'efforcèrent en vain de secourir et de délivrer le Roi son époux. La Reine consternée ne pouvoit toutefois se persuader qu'on en vint jamais à l'exécution d'un forfait moult plus rare dans les siècles les plus barbares ; et l'horreur qu'inspiroit un si grand crime devenoit pour elle une espèce de ressource dans le danger où se trouvoit cet époux chéri : mais son amour et son équité naturelle lui faisoient illusion.

Le 30 janvier 1649 s'ouvrit la Cour de justice ; le Roi qu'on avoit fait transférer à Londres , fut accusé et interrogé devant cet infâme Tribunal. Il refusa de reconnoître ces Juges forcenés, et

demanda d'être entendu devant les Seigneurs du Royaume. Cromwel craignant toujours quelque changement contraire à ses desseins, empêcha qu'on accordât au Roi une si juste demande, et fit précipiter la sentence de mort qu'il méditoit contre lui.

Pendant que le Roi d'Angleterre étoit réduit à défendre sa vie contre ses propres sujets, comme auroit pu faire le plus foible des hommes, la Reine de France accablée de la guerre civile qu'elle avoit sur les bras, ne pouvoit agir aussi puissamment qu'elle l'auroit désiré. La Reine d'Angleterre de son côté, qui s'étoit entièrement épuisée pour le Roi son époux, se voyoit livrée à la plus extrême nécessité, au milieu de Paris, où les Frondeurs révoltés contre l'autorité royale étoient assiégés par l'armée du Roi. Le mauvais état des affaires du Royaume la privoit des secours qu'elle avoit coutume d'en recevoir ; et son attachement au parti royal la rendoit même odieuse aux Frondeurs, qui l'insultoient jusque dans le Louvre qu'elle habitoit. Sa triste situation, dont les particularités sont incroyables, l'obligea de demander, comme elle disoit elle-même, une aumône au Parlement pour pouvoir subsister.

Depuis le siège de Paris, elle avoit été dans de grandes inquiétudes de ne pas recevoir des nouvelles du Roi son époux ; mais, pour se consoler, elle en attribuoit la cause aux troubles excités dans le cœur de la France, qui empê-

choient la communication des lettres , ou retardoient les courriers. Cependant le Roi d'Angleterre ayant comparu cinq ou six jours de suite devant l'infâme Tribunal qui le jugeoit avec autant de barbarie que d'injustice, et ayant été reconduit chaque fois dans sa prison , au milieu des emportemens et des insultes d'une troupe de soldats qu'on avoit soulevés contre lui , et des larmes d'une partie du peuple qui crioit encore , *Vive le Roi* , il fut jugé et condamné comme le dernier des criminels : on lui prononça sa sentence de mort , dans laquelle on le qualifioit de traître , de tyrans , de meurtrier et d'ennemi du Royaume. Enfin , après avoir éprouvé toute sorte d'indignités de la part de ses gardes , qui le tinrent longtemps dans un lieu d'où il entendoit les préparatifs de l'exécution , le 9 février 1649 , il fut mené à l'échafaud , d'où il harangua le peuple pour lui faire connoître son innocence , et fut ensuite décapité , la quarante-neuvième année de son âge , et la vingt-cinquième de son règne. Ainsimourut un Roi doué des plus belles qualités , en qui les catholiques n'ont eu rien à desiser qu'une meilleure religion.

La Reine d'Angleterre , peu de jours après un si horrible attentat , reçut la fausse nouvelle que le Roi son époux , sur le point d'être exécuté , avoit été délivré par le peuple. Elle se rassuroit donc dans l'espérance que le peuple , qui paroissoit s'émouvoir sauveroit son Roi.

Mais on ne put lui dissimuler plus longtemps son malheur ; et le 19 du mois elle apprit , dans le couvent des Carmélites, la fin tragique de ce cher époux , par un Milord qui lui présenta en même temps la dernière lettre du Roi , remplie des sentimens de la plus tendre affection pour elle et pour ses enfans. La foi seule peut soutenir la Princesse dans une pareille circonstance. Elle tomba évanouie entre les bras de quelques Religieuses ; et revenue à elle , elle se prosterna devant un crucifix pour adorer le Maître souverain des Rois et des Empires : elle donna ensuite un libre cours à ses larmes , excitées principalement par la vue du sort éternellement lamentable d'un époux si chéri , mort dans le sein de l'hérésie. Elle a souvent dit depuis , qu'elle étoit étonnée d'avoir pu survivre à un coup si terrible : aussi son deuil a été perpétuel et sur sa personne et dans son cœur.

Le lendemain , madame de Motteville alla faire ses complimens à cette Reine désolée , et prendre congé d'elle pour rejoindre la Reine Régente. La Reine d'Angleterre chargea cette Dame de lui dire « que le Roi son Seigneur , dont la mort alloit la rendre la plus malheureuse femme du monde , ne s'étoit perdu que pour n'avoir jamais su la vérité ; qu'elle lui conseilloit de ne pas irriter ses peuples , à moins que d'avoir la puissance de les dompter tout-à-fait ; que le peuple étoit une bête féroce qui ne s'appriivoisoit jamais ; que le Roi son Seigneur

» l'avoit éprouvé , et qu'elle prioit Dieu qu'elle
 » eût plus de bonheur en France qu'ils n'en avoient
 » eu en Angleterre : mais que surtout elle lui
 » conseilloit d'écouter ceux qui lui disoient la vé-
 » rité , de travailler à la découvrir ; et de croire
 » que le plus grand des maux qui pouvoient arri-
 » ver aux Rois , et celui qui seul dévorait leurs
 » Empires , étoit de l'ignorer : que si j'étois fidelle
 » à la Reine , je devois lui dire ces choses , et lui
 » parler clairement sur l'état de ses affaires , puis-
 » que c'étoit le plus grand service que je pouvois
 » lui rendre ». Elle joignit à cela un compliment
 pour la Reine , et des recommandations en fa-
 veur des deux Princes ses fils aînés , demandant
 qu'on reconnût en France le Prince de Galles ,
 Roi d'Angleterre , et qu'on traitât le Duc
 d'Yorck comme le premier l'avoit été. « Les lar-
 » mes et les paroles de cette Princesse ; ajoute
 » madame de Motteville , me touchèrent vive-
 » ment. Mon esprit fut surtout étonné de ce
 » qu'elle me commanda de dire à la Reine ,
 » et des malheurs qu'elle me faisoit appré-
 » hender pour elle. L'état où je la voyois , et
 » celui où étoit la France , me firent une forte
 » impression ; et je n'oublierai jamais les sages
 » discours de cette Reine qui , détrompée et ins-
 » truite par sa propre expérience , sembloit nous
 » présager de grands maux , dont le Ciel a bien
 » voulu nous préserver ».

La Reine d'Angleterre devenue veuve , songea à se procurer une retraite plus libre que celle

celle des Carmélites, où elle pût, sans troubler les Religieuses, recevoir les visites nécessaires, et vaquer aux affaires que sa situation lui rendoit indispensables. L'Auteur de sa vie nous apprend que les Religieuses de Port-royal de Paris lui offrirent leur maison, et les secours dont elle pourroit avoir besoin. Mais elle se détermina pour l'Ordre de la Visitation; et, désirant un plus grand éloignement du monde, elle forma le dessein d'établir hors de Paris un Monastère de cet Institut. Pour cet effet, elle jeta les yeux sur une maison bâtie à Chaillot par Catherine de Médicis, et qui appartenoit pour lors aux héritiers du Maréchal de Bassompierre. Cet établissement éprouva beaucoup de difficultés : mais la protection du Roi leva tous les obstacles; et la Reine-Mère, après avoir obtenu de l'Evêque de Paris les permissions nécessaires, fit expédier des Lettres-Patentes de fondation royale au nom de la Reine d'Angleterre.

Après que les Filles de Sainte-Marie furent introduites dans cette nouvelle demeure, la Reine choisit son appartement dans le corps de logis qui donnoit sur le dehors : mais, afin de prévenir tout ce qui pouvoit troubler le calme et la régularité, elle défendit aux femmes de sa Cour d'entrer dans le dortoir des Religieuses sans la permission de la Supérieure. Elle ne recevoit pour l'ordinaire ses visites qu'au parloir, et s'y faisoit même transporter pour consulter son Mé-

decin, quand elle en avoit besoin; ce qu'elle observa toute sa vie, tant que sa santé le lui permit. Dès-lors elle se forma un plan de vie plus réglé que celui qu'elle avoit suivi jusqu'à ce moment. Elle devint pour les Sœurs un exemple bien pathétique de pénitence et de détachement, pratiquant les observances de l'Ordre et les exercices de la Communauté avec le plus d'exactitude qu'il lui étoit possible.

Un de ses principaux soins, dans cette retraite, fut de faire instruire dans la foi catholique le Roi son fils, qui étoit auprès d'elle, et ses autres enfans. Elle assembla dans cette vue les plus habiles gens qu'elle put connoître, qui faisoient trois fois la semaine des conférences en sa présence, dans lesquelles ils proposoient au Prince les raisons les plus capables de lui prouver la vérité des dogmes catholiques, et répondoient aux difficultés qui pouvoient l'arrêter. Mais ce Prince, qui avoit envie de monter sur le trône de son père, n'osa, quoique convaincu des erreurs de la secte dans laquelle il avoit été élevé, manifester tout haut ses sentimens; de peur d'indisposer contre lui l'esprit des Anglais, et d'aliéner les cœurs de ceux qui pouvoient favoriser ses desseins. Il remit donc après son rétablissement, à se déclarer ouvertement en faveur de la foi catholique; cependant il ne laissoit pas de l'étudier en son particulier, et d'écrire même les raisons qu'il trouvoit propres à le confirmer dans son chau-

gement. On trouva ces écrits parmi ses papiers après sa mort ; et avant que de mourir , il reçut tous les Sacrements de l'Eglise.

La Reine ne prit pas moins de soins du Duc de Gloucester : mais ce Prince ne répondit pas à ses pieuses intentions ; car après avoir paru disposé à rentrer dans l'Eglise , il quitta sa mère , sans rien effectuer , pour aller rejoindre le Roi son frère. La Reine ne l'entretint plus qu'en Angleterre , où elle eut la douleur de le voir mourir dans l'hérésie. La Princesse d'Orange étoit venue en France rendre visite à la Reine sa mère , qui l'avoit retenue auprès d'elle autant qu'elle avoit pu , afin de lui parler plus à loisir de la Religion catholique ; mais elle ne profita pas mieux d'un zèle si tendre : elle repartit avec le même attachement pour sa religion , et y persévéra constamment. Le Duc d'York seul lui donna quelque consolation : les instructions qu'il reçut germèrent en leur temps ; et il aima mieux dans la suite s'exposer à la perte de la Couronne et des dignités qu'il possédoit , que d'abandonner la foi catholique. La Princesse Henriette , dont il sera bientôt parlé plus amplement , ayant été élevée dans le sein de l'Eglise , n'avoit pas les mêmes préventions à combattre.

La tranquillité dont la Reine jouissoit dans sa retraite , ne fut pas sans troubles. Les guerres civiles de la Fronde , qui lui rappeloient avec amertume les agitations du Royaume d'Angleterre , dont le Roi son époux et toute la Famille

Royale avoient été les victimes, l'affligèrent d'une manière sensible. Non seulement elle fut obligée, avec toutes ses Religieuses, de quitter pour quelque temps le Monastère, afin de se mettre en sûreté contre les émotions populaires; mais la fidélité qu'elle conserva toujours pour les intérêts du Roi et de la Reine Régente, l'exposa et son Fils Charles II, aux insultes des séditeux. L'épuisement où la France se trouvoit alors, et la disette que la guerre civile entraînoit avec elle, jointe à l'absence du Roi et de la Reine Régente qui s'étoient retirés à Saint Germain-en-Laye, firent éprouver à la Reine d'Angleterre les plus pénibles extrémités. Mais sa patience et sa soumission égaloient l'excès de son indigence. Elle se consolait et se fortifioit par la considération des abaïssemens de Jésus-Christ, qui a voulu se rendre pauvre pour nous enrichir, en nous détachant des biens présens. Sa foi inspiroit du courage à ses domestiques, qui « ne se croyoient » plus malheureux, disoient-ils, puisque leur « bonne Reine étoit satisfaite. » C'est dans cet état qu'elle vivoit au Louvre et à Paris dont elle ne voulut point sortir, tant qu'elle put être utile au Roi et à la Reine Régente, par les avis qu'elle leur donnoit. Ce ne fut qu'à leurs sollicitations qu'elle se retira à Saint-Germain auprès de leurs Majestés; non sans courir de grands risques de la part du peuple mutiné, et de ses créanciers qui menaçoient d'arrêter son carrosse. Enfin, la guerre étant finie, la Reine d'Angleterre revint

à Paris, et ne tarda pas à se réunir à ses chères filles, qui avoient beaucoup souffert de son absence,

Les affaires de la Reine étant un peu rétablies par le calme où se trouva alors le Royaume de France, elle donna aussi un plus libre cours à sa charité envers les pauvres. Ses aumônes étoient universelles, et s'étendoient à tous les besoins : elle assistoit les Religieux et les pauvres Prêtres; elle faisoit étudier les Ecossois qui avoient quitté leur patrie pour conserver la Religion catholique, et les encourageoit à s'avancer dans la science et dans la vertu; afin de se mettre en état d'aller instruire les pays où ils avoient pris naissance. Elle faisoit aussi élever les enfans en qui on appercevoit des talens et d'heureuses dispositions; mais sa principale application se portoit sur les jeunes filles, que la nécessité pouvoit jeter dans le désordre. Une jeune personne lui ayant avoué avec larmes, que la pauvreté étoit une dangereuse tentation, qui rendoit quelquefois plus sensible aux biens temporels qu'à la vertu; la Reine profita de ses paroles pour s'intéresser davantage à une bonne œuvre qu'elle comprit être bien agréable à Dieu. Ses aumônes étoient aussi réglées que généreuses. Elle commençoit par ses domestiques dont elle avoit grand soin, et qu'elle récompensoit de leurs services, souvent au-delà de leur attente. Elle ne préféroit pas la bienfaisance à la justice: et quelque zèle qu'elle eût pour l'accroissement

de la Religion , elle n'auroit pas voulu y contribuer aux dépens d'autrui ; parce qu'elle savoit que Dieu ne manque pas de moyens pour étendre la foi , et qu'il rejette les aumônes que l'on fait , plus par ostentation , que par piété , au préjudice de ses créanciers.

Dieu exerça aussi la patience de cette Princesse par des infirmités habituelles , qui étoient la suite des peines dont sa vie avoit été remplie. Pendant vingt-cinq ans , elle souffrit de continues douleurs de tête , qu'elle supportoit avec une grande soumission ; et quand elle avoit quelque relâche , elle se procuroit elle-même des mortifications secrètes , qui ne laissoient apercevoir dans ses manières rien de contraint ou d'affecté. Les calomnies qu'on sema contr'elle en Angleterre , dont on lui attribuoit tous les malheurs , et les libelles qu'on fit courir dans les Etats voisins , pour la rendre odieuse , s'il eût été possible , à tout l'Univers , lui causèrent une affliction très-douloureuse : mais sa foi lui fit toujours surmonter ou supporter patiemment les plus terribles épreuves.

Dieu permit qu'elle essayât encore en 1657 une humiliation bien pénible de la part de Cromwel. Ce cruel usurpateur s'étant fait déclarer protecteur d'Angleterre , et la France ayant été obligée de faire un traité avec lui ; la Reine d'Angleterre , pour tirer avantage de ses propres malheurs , et décharger , autant qu'elle pouvoit , la France des pensions que le Roi lui

faisoit, pria le Cardinal Mazarin d'écrire de la part du Roi à Cromwel, qu'on appeloit Milord Protecteur, pour lui demander qu'il la fît jouir de son bien et du douaire attribué à la Reine veuve. Mais au bout de quelques jours, le Cardinal vint lui apprendre que le Protecteur lui avoit mandé, sans ménagement, qu'il ne lui accorderoit pas ce qu'elle demandoit; parce qu'elle n'avoit jamais été reconnue pour Reine d'Angleterre. Cette monstrueuse hardiesse fut d'abord fort sensible à la Reine qui, quoique fille de France, se voit traitée de concubine; mais elle se remit bientôt, en disant que cet outrage étoit encore plus injurieux au Roi qu'à elle-même.

Enfin, Dieu délivra l'Angleterre de la tyrannie de Cromwel, et punit sa cruelle ambition par une mort tranquille en apparence, quoique douloureuse, qui arriva le 13 octobre 1658. Après deux années d'une négociation pleine de courage et de sagesse, Charles II fut proclamé Roi solennellement à Londres. Avant de partir pour l'Angleterre, il vint de Flandre saluer la Reine sa mère, et recevoir ses avis. La Reine n'avoit pas plutôt appris le rétablissement de son fils, qu'elle s'étoit transportée du palais royal, où elle demouroit alors, à Chaillot, pour faire part à ses chères filles d'une nouvelle si agréable. Elle bénit avec elles la bonté divine de cet heureux événement, et demanda à la Communauté de faire tous les

jours des prières particulières, pour attirer les bénédictions du ciel sur la personne du Roi et sur toute la Maison Royale d'Angleterre. Son fils vint visiter le Monastère, où il fut reçu et servi à dîner par les Religieuses, à qui il témoigna la plus vive reconnoissance de l'attachement qu'elles avoient pour sa mère et pour toute la Famille Royale.

Quand le Roi fut entièrement affermi sur son trône, la Reine sa mère se disposa à faire un voyage en Angleterre, tant pour l'avantage de la Religion, que pour se procurer la consolation de voir le Roi son fils, et prendre les arrangements nécessaires sur les affaires communes. Avant son départ elle accorda la princesse Henriette, sa fille, à Monsieur; frère unique du Roi Louis XIV. Elle se mit en route vers la fête de Tous les Saints 1660 avec la jeune Princesse (1).

On est justement étonné de lire dans les Mémoires chronologiques du Père d'Ayrigny, si attentif à relever les méprises des Historiens, les paroles suivantes. « La consolation qu'elle (la Reine d'Angleterre) eut de voir enfin la Maison Royale rétablie, ne lui fit point prendre le parti de retourner en Angleterre. Elle aimoit mieux vivre et mourir simple particulière dans sa patrie, que de revoir la salle de Westminster, où le Roi son mari avoit comparu comme un criminel, et la place de Withéal, où il avoit été exécuté. » Quelque positive que soit cette assertion, nous ne croyons pas qu'elle doive l'emporter sur des autorités

La Reine fut reçue avec toute sorte d'acclamations et de démonstrations de joie dans les premières villes du Royaume, et elle laissa sur son passage des marques de son affection et de sa générosité. Mais elle ne voulut pas se rendre à Londres, que la Chapelle du Château de Somerset ne fût entièrement rétablie, pour servir de lieu d'assemblée à tous les Catholiques d'Angleterre, comme elle l'avoit été jusqu'à sa

plus décisives, qui nous attestent expressément deux voyages de la Reine, en Angleterre, et qui en donnent les dates précises. Sans parler de l'histoire de cette Princesse imprimée en 1693, qui rapporte les circonstances de ces deux voyages; il ne paroît pas possible de contredire madame de Motteville, extrêmement liée avec cette Reine, et qui, ayant écrit les principaux événemens de sa vie, jusqu'à la mort d'Anne d'Autriche, fait mention de ces deux voyages. On doit dire la même chose de madame de la Fayette, qui, dans son Histoire de la Princesse Henriette d'Angleterre, première femme de Monsieur, frère de Louis XIV, parle aussi d'un premier voyage, au retour duquel la Princesse accordée à Monsieur, pensa mourir de la rougeole, dans le vaisseau où elle étoit embarquée avec la Reine sa mère. Ces deux Dames sont reconnues pour être très-exactes, dignes de toute croyance; sur-tout, par rapport à des faits qu'elles ont pour ainsi dire, vus et touchés. Enfin, monsieur Bossuet nous assure, dans l'Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre, qu'elle fit un séjour de trois ans, à la Cour du Roi son fils; et ce fut dans son second voyage.

retraite en France. Alors elle entra dans Londres, accompagnée de toute la famille Royale, qui, après dix-neuf ans d'infortunes et de dispersion dans les Royaumes étrangers, se trouva réunie. Elle se conduisit avec tant d'attention et de bonté à l'égard de toutes les personnes qu'elle avoit auparavant connues dans le Royaume, qu'elle fut comblée de bénédictions, et se concilia l'amour de tout le monde. Ses abondantes aumônes qu'elle multiplioit, en faisant tous les retranchemens possibles dans sa dépense, et qu'elle répandoit non-seulement sur les Catholiques, mais même sur les Protestans, lui attirèrent l'estime et la reconnoissance des peuples.

Les honneurs qu'elle recevoit à Londres, ne lui faisoient pas oublier la mort tragique du Roi son époux. Chacun des appartemens de son Palais lui rappeloit les douceurs qu'elle avoit goûtées autrefois dans la compagnie de cet époux chéri, et les amertumes qui y avoient succédé. On la trouvoit quelquefois baignée de larmes dans des endroits retirés, où elle avoit plus de liberté de se livrer à sa douleur. Ces lugubres souvenirs furent encore aigris par une nouvelle affliction. Elle perdit tout-à-coup la Princesse d'Orange, sa fille aînée, jeune veuve qui n'avoit que vingt-six ans, et le Duc de Gloucester, son troisième fils, Prince de grande espérance : l'un et l'autre lui furent enlevés par la petite vérole;

et ce qui étoit incomparablement plus affligeant pour une mère chrétienne, ils moururent dans l'hérésie, dont elle s'étoit efforcée inutilement de les retirer. Accablée de chagrins si pénibles, elle se hâta de revenir en France reprendre la vie qu'elle menoit dans son Couvent. Elle s'embarqua à la fin de janvier, 1661, et se vit sur le point de perdre encore dans la traversée la Princesse Henriette sa fille. Elle acheva cependant son voyage heureusement, et arriva à Paris, le 20 février. Peu de temps après, elle eut la joie de conclure le mariage de la Princesse Henriette, avec Monsieur, frère unique de Louis XIV.

Ce fut alors, qu'entièrement rendue à elle-même, elle se renferma plus étroitement dans sa retraite de Chaillot, où elle manifesta de plus en plus les sentimens profonds de piété, dont elle étoit animée, et dont M. Bossuet fait la peinture dans son Oraison funèbre. Sa reconnaissance envers Dieu avoit principalement pour objet des graces signalées; l'une, de l'avoir fait chrétienne; l'autre, de l'avoir rendue Reine malheureuse. Elle n'avoit pas de plaisir plus sensible, que de recevoir de bonnes nouvelles d'Angleterre, et d'apprendre que le Roi son fils y maintenoit la paix parmi les peuples. Conservant toujours une affection très-tendre pour ces Royaumes, où elle avoit été si maltraitée, elle y envoya des aumônes abondantes,

par des Religieux travestis, qui repassoient en Angleterre.

Elle y retourna elle-même au mois d'Août 1662, moins pour se réjouir du mariage de Charles II son fils, avec l'Infante de Portugal, célébré au mois de Mai précédent, que pour affermir l'Infante Reine dans ses bonnes dispositions, et procurer ainsi des secours et de la protection aux Catholiques, qui souffroient toujours beaucoup de la part des Anglicans. D'abord elle avoit eu dessein de finir ses jours en Angleterre; et dans cette pensée elle avoit fait, en partant, les plus tendres adieux à ses filles de Chaillot. Mais sa santé s'affoiblissant tous les jours, parce que l'air de Londres lui étoit fort préjudiciable, elle voulut encore faire usage des eaux de Bourbon, qui lui avoient toujours été salutaires. Elle prit donc la résolution de repasser en France, malgré les regrets de la Famille Royale, et des Catholiques qui la regardoient comme leur plus ferme appui, et qui pouvoient tout espérer de son zèle pour la Religion. Mais elle en confia les intérêts à la vertu de la Reine sa belle-fille, qui seconda parfaitement les bonnes et pieuses intentions de la Reine sa belle-mère.

De retour en France, où elle arriva le 25 Juillet 1665, et après avoir passé quelques jours à la Cour, elle se retira dans son Couvent de Chaillot, où elle reprit son premier genre de vie.

Depuis plusieurs années, elle sollicitoit la canonisation de Saint François de Sales, qu'elle obtint enfin; et elle eut la consolation en 1669, de voir les fêtes qui l'accompagnèrent. Elle la fit célébrer avec grande solennité, et donna les ornemens qui servirent pendant cette cérémonie.

La Reine d'Angleterre avoit une maison à Colombe, près Paris, où elle passoit les beaux jours de l'Automne dans ses exercices ordinaires de piété. Elle partit au mois de Septembre de la même année, dans le dessein d'y demeurer jusqu'à la Fête de tous les Saints. Elle avoit fait, avant son départ, quelques dispositions testamentaires, comme si elle eût eu un pressentiment de sa mort prochaine. Et en effet, à peine fût-elle arrivée à sa campagne, qu'elle tomba dans un grand abattement causé par une insomnie, qui étoit accompagnée d'un dégoût général. Le Roi qui avoit une tendresse particulière pour cette Princesse, lui envoya ses Médecins qui, après plusieurs consultations, ne trouvèrent point d'autre moyen de soulager sa complexion délicate, qu'un remède qui pût la faire dormir. La Reine, qui avoit une extrême répugnance pour l'opium, parce que son premier Médecin lui avoit autrefois déclaré qu'il lui étoit pernicieux, résista d'abord, et ne consentit à user du remède proposé, que sur l'assurance qu'on lui donna qu'il n'y entroit point d'opium. Elle le prit donc, et s'étant mise au lit à neuf heures du soir, les

médecins qui étoient demeurés dans son appartement pour observer l'effet du remède, furent extrêmement surpris, en s'approchant de son lit sur le minuit, de la trouver à l'agonie. Ils employèrent tous les moyens que l'art pût leur suggérer pour la rappeler à la vie ; mais rien ne fut capable de la tirer de cet état mortel, et elle s'endormit dans le Seigneur le 10 septembre 1669, âgée de 60 ans.

Une mort si prompte n'étoit pas imprévue pour cette Princesse. La pureté de son cœur, à laquelle le Père Lambert de l'Oratoire, son confesseur, rendit un témoignage public, lui permettoit de communier fréquemment ; et elle avoit eu le bonheur de recevoir Jésus-Christ deux jours auparavant. Dieu voulut peut-être, en l'enlevant subitement, lui épargner les horreurs de la mort, qu'elle appréhendoit beaucoup, ce qui lui faisoit dire, quand on lui en parloit, qu'elle ne pensoit pas beaucoup à mourir, mais à bien vivre, espérant qu'au dernier moment Dieu auroit pitié de son ame.

Le Roi voulut que le corps de cette Reine fût inhumé à Saint Denis, dans le tombeau de ses augustes aïeux. Son cœur fut porté à la Visitation de Chaillot, où elle avoit choisi sa sépulture, et présenté par l'Abbé de Montaigu, son grand Aumônier, accompagné de tous les Officiers de la Reine, de l'Ambassadeur d'Angleterre, et d'un grand nombre de Seigneurs.

Anglais qui se trouvoient alors à Paris. Quarante jours après, Monsieur et Madame firent faire dans le même Monastère un service solennel, où l'Abbé de Moutaign officia ; et M. Bossuet, pour lors Evêque de Condom, prononça l'Oraison funèbre qu'on va lire, et qui est regardée avec raison comme une des plus belles pièces que le Prélat ait faites en ce genre.



ORAIISON FUNÈBRE
DE
HENRIETTE-MARIE
DE FRANCE,
REINE
DE LA GRANDE-BRETAGNE,
Prononcée le 16 Nov. 1669.

*La Reine d'Angleterre, un de ces exemples
redoutables, qui étalent aux yeux du monde
sa vanité toute entière. Grandes qualités de
cette Princesse. Avec quelle bonté elle usoit de
son pouvoir, et avec quel zèle elle protégeoit
les Catholiques. Etonnantes entreprises de
Henriette, pour le salut de l'Angleterre.
Son courage dans ses disgraces: combien elle
louoit Dieu d'être devenue Reine malheu-
reuse. Sa foi, sa charité, sa pénitence.*

Et nunc, Reges, intelligite: erudimini, qui judicatis
terram. *Psal. II, v. 10.*

*Maintenant, ô Rois, apprenez: instruisez-vous, Juges
de la terre.*

MONSEIGNEUR,

CELUI qui règne dans les cieux, et de
qui relèvent tous les Empires, à qui seul

appartient la gloire , la majesté et l'indépendance , est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux Rois , et de leur donner , quand il lui plaît , de grandes et de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes , soit qu'il les abaisse , soit qu'il communique sa puissance aux Princes , soit qu'il la retire à lui-même , et ne leur laisse que leur propre foiblesse ; il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui. Car en leur donnant sa puissance , il leur commande d'en user , comme il fait lui-même , pour le bien du monde ; et il leur fait voir en la retirant , que toute leur majesté est empruntée ; et que pour être assis sur le trône , ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. C'est ainsi qu'il instruit les Princes , non seulement par des discours et par des paroles , mais encore par des effets et par des exemples. *Et nunc , Reges , intelligite : erudimini , qui judicatis terram.*

Chrétiens, que la mémoire d'une grande Reine , fille , femme , mère de Rois si puissans , et Souveraine de trois Royau-

mes, appelle de tous côtés à cette triste cérémonie ; ce discours vous fera paroître un de ces exemples redoutables , qui étalent aux yeux du monde sa vanité toute entière. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines ; la félicité sans bornes , aussi bien que les misères ; une longue et paisible jouissance d'une des plus nobles couronnes de l'Univers ; tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur , accumulées sur une tête qui ensuite est exposée à tous les outrages de la fortune ; la bonne cause d'abord suivie de bons succès ; et depuis , des retours soudains , des changemens inouis ; la rébellion , long-temps retenue , à la fin , tout-à-fait maîtresse ; nul frein à la licence ; les Loix abolies , la Majesté violée par des attentats jusqu'alors inconnus ; l'usurpation et la tyrannie sous le nom de liberté ; une Reine fugitive , qui ne trouve aucune retraite dans trois Royaumes , et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil ; neuf voyages sur mer entrepris par une Princesse , malgré les tem-

pêtes; l'Océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers, et pour des causes si différentes; un trône indignement renversé et miraculeusement rétabli. Voilà les enseignemens que Dieu donne aux Rois. Ainsi, fait-il voir au monde, le néant de ses pompes et de ses grandeurs. Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé, les choses parleront assez d'elles-mêmes. Le cœur d'une grande Reine, autrefois élevé par une si longue suite de prospérités, et puis plongé tout-à-coup dans un abîme d'amertumes, parlera assez haut : et s'il n'est pas permis aux particuliers de faire des leçons aux Princes sur des événemens si étranges, un Roi me prête ses paroles pour leur dire : *Et nunc, Reges, intelligite : erudimini, qui judicatis terram* : « Entendez, ô Grands de la terre ; » instruisez-vous, arbitres du monde. »

Mais la sage et religieuse Princesse, qui fait le sujet de ce discours, n'a pas été seulement un spectacle proposé aux hommes, pour y étudier les conseils de

la divine Providence et les fatales révolutions des Monarchies; elle s'est instruite elle-même, pendant que Dieu instruisoit les Princes par son exemple. J'ai déjà dit que ce grand Dieu les enseigne, et en leur donnant et en leur ôtant leur puissance. La Reine dont nous parlons, a également entendu deux leçons si opposées; c'est-à-dire, qu'elle a usé chrétiennement de la bonne et de la mauvaise fortune. Dans l'une, elle a été bienfaisante; dans l'autre, elle s'est montrée toujours invincible. Tant qu'elle a été heureuse, elle a fait sentir son pouvoir au monde par des bontés infinies; quand la fortune l'eut abandonnée, elle s'enrichit plus que jamais elle-même de vertus. Tellement qu'elle a perdu, pour son propre bien, cette puissance royale, qu'elle avoit pour le bien des autres; et si ses sujets, si ses Alliés, si l'Eglise Universelle ont profité de ses grandeurs, elle-même a su profiter de ses malheurs et de ses disgraces plus qu'elle n'avoit fait de toute sa gloire. C'est ce que nous remarquerons dans la vie ternellement mémorable de très-

haute, très - excellente, et très - puissante Princesse HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Quoique personne n'ignore les grandes qualités d'une Reine, dont l'histoire a rempli tout l'Univers, je me sens obligé d'abord à les rappeler en votre mémoire ; afin que cette idée nous serve pour toute la suite du discours. Il seroit superflu de parler au long de la glorieuse naissance de cette Princesse : on ne voit rien sous le soleil qui en égale la grandeur. Le Pape Saint Grégoire a donné, dès les premiers siècles, cet éloge singulier à la Couronne de France (1) : « Qu'elle est autant au dessus des autres Couronnes du monde, que la dignité royale surpasse les fortunes particulières. » Que s'il a parlé en ces termes du temps du Roi Chil-

(1) *Quantò cæteros homines regia dignitas antecedit, tantò cæterarum gentium regna regni vestri profectò culmen excellit. Ep. lib. VI, Ep. VI, tom. II, p. 695.*

debert, et s'il a élevé si haut la race de Merovée, jugez ce qu'il auroit dit du sang de Saint Louis et de Charlemagne. Issue de cette race, fille de Henri - le Grand, et de tant de Rois, son grand cœur a surpassé sa naissance. Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle. A la vérité, elle eut de quoi satisfaire à sa noble fierté, quand elle vit qu'elle alloit unir la maison de France à la Royale Famille des Stuarts, qui étoient venus à la succession de la Couronne d'Angleterre par une fille de Henri VII; mais qui tenoient de leur chef, depuis plusieurs siècles, le sceptre d'Ecosse; et qui descendoient de ces Rois antiques, dont l'origine se cache si avant dans l'obscurité des premiers temps. Mais si elle eut de la joie à régner sur une grande Nation, c'est parce qu'elle pouvoit contenter le desir immense, qui sans cesse la sollicitoit à faire du bien. Elle eut une magnificence royale; et l'on eût dit qu'elle perdoit ce qu'elle ne donnoit pas. Ses autres vertus n'ont pas été moins admirables. Fidelle dépositaire des plaintes et des

secrets, elle disoit que les Princes devoient garder les même silence que les Confesseurs, et avoir la même discrétion. Dans la plus grande fureur des guerres civiles, jamais on n'a douté de sa parole, ni désespéré de sa clémence. Quelle autre a mieux pratiqué cet art obligeant, qui fait qu'on se rabaisse sans se dégrader, et qui accorde si heureusement la liberté avec le respect ? Douce, familière, agréable autant que ferme et vigoureuse; elle savoit persuader et convaincre, aussi bien que commander, et faire valoir la raison non moins que l'autorité. Vous verrez avec quelle prudence elle traitoit les affaires; -et une main si habile eût sauvé l'Etat, si l'Etat eût pu être sauvé. On ne peut assez louer la magnanimité de cette Princesse. La fortune ne pouvoit rien sur elle : ni les maux qu'elle a prévus, ni ceux qui l'ont surprise, n'ont abattu son courage. Que dirai-je de son attachement immuable à la Religion de ses ancêtres ? Elle a bien su reconnoître que cet attachement faisoit la gloire de sa maison, aussi bien que celle de toute la France,

seule Nation de l'Univers qui , depuis douze siècles presque accomplis que ses Rois ont embrassé le Christianisme , n'a jamais vu sur le trône que des Princes enfans de l'Eglise. Aussi a-t-elle toujours déclaré que rien ne seroit capable de la détacher de la Foi de Saint Louis. Le Roi son Mari lui a donné jusqu'à la mort ce bel éloge , qu'il n'y avoit que le seul point de la Religion où leurs cœurs fussent désunis ; et confirmant par son témoignage la piété de la Reine , ce Prince très-éclairé a fait connoître en même temps à toute la terre la tendresse , l'amour conjugal , la sainte et l'invincible fidélité de son épouse incomparable.

Dieu qui rapporte tous ses conseils à la conservation de la sainte Eglise ; et qui , fécond en moyens , emploie toutes choses à ses fins cachées , s'est servi autrefois des chastes attraits de deux saintes Héroïnes , pour délivrer ses Fidèles des mains de leurs ennemis. Quand il voulut sauver la ville de Béthulie , il tendit , dans la beauté de Judith , un piège imprévu et inévitable à l'aveugle brutalité d'Holopherne.

phère. Les graces pudiques de la Reine
esther eurent un effet aussi salutaire, mais
moins violent. Elle gagna le cœur du Roi
son mari, et fit d'un Prince infidèle, un
glorieux protecteur du peuple de Dieu.
Par un conseil à-peu-près semblable, ce
grand Dieu avoit préparé un charme in-
nocent au Roi d'Angleterre, dans les
grémens infinis de la Reine son épouse.
Comme elle possédoit son affection (car
les nuages qui avoient paru au commen-
cement furent bientôt dissipés), et que
son heureuse fécondité redoubloit tous les
jours les sacrés liens de leur amour mu-
uel, sans commettre l'autorité du Roi
son Seigneur, elle employoit son crédit
à procurer un peu de repos aux Catho-
liques accablés. Dès l'âge de quinze ans,
elle fut capable de ces soins : et seize an-
nées d'une prospérité accomplie, qui cou-
rèrent sans interruption avec l'admiration
de toute la terre, furent seize années de
douceur pour cette Eglise affligée. Le cré-
dit de la Reine obtint aux Catholiques
ce bonheur singulier et presque incroyable,
d'être gouvernés successivement par trois

Nonces Apostoliques, qui leur apportent les consolations que reçoivent les enfans de Dieu de la communication avec le Saint Siège.

Le Pape Saint Grégoire, écrivant au pieux Empereur Maurice, lui représente en ces termes, les devoirs des Rois Chrétiens (1) : « Sachez, ô grand Empereur, » que la Souveraine puissance vous est accordée d'en haut, afin que la vertu soit aidée, que les voies du ciel soient élargies, et que l'empire de la terre serve à l'Empire du ciel. » C'est la vérité elle-même qui lui a dicté ces belles paroles : car qu'y a-t-il de plus convenable à la puissance, que de secourir la vertu ? A quoi la force doit-elle servir, qu'à défendre la raison ? Et pourquoi commandent les hommes, si ce n'est pour faire que

(1) Ad hoc enim potestas super omnes homines Dominorum meorum pietati coelitus data est, ut qui bona appetunt, adjuventur; ut coelorum via largius pateat; ut terrestre regnum coelesti regno famuletur. *S. Greg. Epist. lib. III, Ep. LXV, tom. II, pag. 675.*

Dieu soit obéi ? Mais sur tout, il faut remarquer l'obligation si glorieuse, que ce grand Pape impose aux Princes, d'élargir les voies du ciel. Jésus - Christ a dit dans son Evangile : « Combien est étroit » le chemin qui mène à la vie » ! Et voici ce qui le rend si étroit : c'est ce que le juste, sévère à lui-même, et persécuteur irréconciliable de ses propres passions, se trouve encore persécuté par les injustes passions des autres, et ne peut pas même obtenir que le monde le laisse en repos dans ce sentier solitaire et rude, où il grimpe plutôt qu'il ne marche. Accourez, dit Saint Grégoire, Puissances du siècle ; voyez dans quel sentier la vertu chemine ; doublement à l'étroit, et par elle-même, et par l'effort de ceux qui la persécutent : secourez-la, tendez-lui la main : puisque vous la voyez déjà fatiguée du combat qu'elle soutient au-dedans contre tant de tentations qui accablent la nature humaine, mettez-la du moins à couvert des insultes du dehors. Ainsi vous élargirez un peu les voies du ciel, et rétablirez ce chemin que sa hau-

teur et son âpreté rendront toujours assez difficile.

Mais si jamais l'on peut dire que la voie du Chrétien est étroite, c'est, Messieurs, durant les persécutions. Car que peut-on imaginer de plus malheureux que de ne pouvoir conserver la Foi, sans s'exposer au supplice, ni sacrifier sans trouble, ni chercher Dieu qu'en tremblant ? Tel étoit l'état déplorable des Catholiques Anglais. L'erreur et la nouveauté se faisoient entendre dans toutes les chaires ; et la doctrine ancienne, qui selon l'Oracle de l'Evangile (1), « Doit-être prêchée » jusque sur les toits, » pouvoit à peine parler à l'oreille. Les enfans de Dieu étoient étonnés de ne voir plus ni l'Autel ni le Sanctuaire, ni ces Tribunaux de miséricorde, qui justifient ceux qui s'accusent. O douleur ! Il falloit cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait les crimes ; et Jésus-Christ même se voyoit contraint, au grand malheur des hommes

(1) Quod in aure auditis, prædicate super tecta, *Matt. X, 27.*

ingrats, de chercher d'autres voiles et d'autres ténèbres, que ces voiles et ces ténèbres mystiques, dont il se couvre volontairement dans l'Eucharistie. A l'arrivée de la Reine, la rigueur se rallentit, et les Catholiques respirèrent. Cette Chapelle Royale qu'elle fit bâtir avec tant de magnificence dans son palais de Somerset, rendoit à l'Eglise sa première forme. Henriette, digne fille de Saint Louis, y animoit tout le monde par son exemple; et y soutenoit avec gloire, par ses retraites, par ses prières et par ses dévotions, l'ancienne réputation de la très-chrétienne maison de France. Les Prêtres de l'Oratoire, que le grand Pierre de Bérulle avoit conduits avec elle, et après eux les Pères Capucins, y donnèrent, par leur piété, aux Autels, leur véritable décoration, et au service divin, sa majesté naturelle. Les Prêtres et les Religieux, zélés et infatigables Pasteurs de ce troupeau affligé, qui vivoient en Angleterre pauvres, errans, travestis (1), « Des-

(1) Quibus dignus non erat mundus. *Heb. XI, 38.*

«quels aussi le monde n'étoit pas digne, » venoient reprendre avec joie les marques glorieuses de leur profession dans la Chapelle de la Reine; et l'Eglise désolée, qui autrefois pouvoit à peine gémir librement, et pleurer sa gloire passée, faisoit retentir hautement les Cantiques de Sion dans une terre étrangère. Ainsi la pieuse Reine consolait la captivité des Fidèles, et relevoit leur espérance.

Quand Dieu laisse sortir du puits de l'abîme la fumée qui obscurcit le soleil, selon l'expression de l'Apocalypse, c'est-à-dire, l'erreur et l'hérésie; quand pour punir les scandales, ou pour réveiller les peuples et les pasteurs, il permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautesaines, et de répandre partout un chagrin superbe, une indocile curiosité et un esprit de révolte; il détermine dans sa sagesse profonde les limites qu'il veut donner aux malheureux progrès de l'erreur, et aux souffrances de l'Eglise. Je n'entreprends pas, Chrétiens, de vous dire la destinée des hérésies de ces derniers siècles, ni de marquer le terme fa-

tal dans lequel Dieu a résolu de borner leur cours. Mais si mon jugement ne me trompe pas, si rappelant la mémoire des siècles passés, j'en fais un juste rapport à l'état présent ; j'ose croire, et je vois les sages concourir à ce sentiment, que les jours d'aveuglement sont écoulés, et qu'il est temps désormais que la lumière revienne. Lorsque le Roi Henri VIII, Prince en tout le reste accompli, s'égara dans les passions qui ont perdu Salomon et tant d'autres Rois, et commença d'ébranler l'autorité de l'Eglise ; les sages lui dénoncèrent qu'en remuant ce seul point, il mettoit tout en péril, et qu'il donnoit, contre son dessein, une licence effrénée aux âges suivans. Les sages le prévirent ; mais les sages sont-ils crus en ces temps d'empchement, et ne se rit-on pas de leurs prophéties ? Ce qu'une judicieuse prévoyance n'a pu mettre dans l'esprit des hommes, une maîtresse plus impérieuse, je veux dire l'expérience, les a forcé de le croire. Tout ce que la Religion a de plus saint a été en proie. L'Angleterre a tant changé, qu'elle ne

sait plus elle-même à quoi s'en tenir ; et plus agitée en sa terre et dans les ports même de l'Océan qui l'environne , elle se voit inondée par l'effroyable débordement de mille sectes bizarres. Qui sait si, étant revenue de ses erreurs prodigieuses touchant la royauté, elle ne poussera pas plus loin ses réflexions ; et si ennuyée de ses changemens, elle ne regardera pas avec complaisance l'état qui a précédé ? Cependant admirons ici la piété de la Reine , qui a su si bien conserver les précieux restes de tant de persécutions. Que de pauvres, que de malheureux, que de familles ruinées pour la cause de la Foi, ont subsisté pendant tout le cours de sa vie par l'immense profusion de ses aumônes ! Elles se répandoient , de toutes parts, jusqu'aux dernières extrémités de ses trois Royaumes ; et s'étendant, par leur abondance, même sur les ennemis de la Foi, elles adoucissoient leur aigreur, et les ramenoient à l'Eglise. Ainsi non seulement elle conservoit, mais elle augmentoit le peuple de Dieu. Les conversions étoient innombrables ; et ceu

qui en ont été témoins oculaires, nous ont appris que pendant trois ans de séjour qu'elle a fait dans la Cour du Roi son fils, la seule Chapelle Royale a vu plus de trois cents convertis, sans parler des autres, abjurer saintement leurs erreurs entre les mains de ses Aumôniers. Heureuse d'avoir conservé si soigneusement l'étincelle de ce feu divin que Jésus est venu allumer au monde ! Si jamais l'Angleterre revient à soi ; si ce levain précieux vient un jour à sanctifier toute cette masse, où il a été mêlé par ces royales mains, la postérité, la plus éloignée, n'aura pas assez de louanges pour célébrer les vertus de la religieuse Henriette, et croira devoir, à sa piété, l'ouvrage si mémorable du rétablissement de l'Eglise.

Que si l'histoire de l'Eglise garde chèrement la mémoire de cette Reine, notre histoire ne taiera pas les avantages qu'elle a procurés à sa maison et à sa patrie. Femme et mère très-chérie, et très-honorée, elle a reconcilié, avec la France, le Roi, son mari ; et le Roi, son fils. Qui ne sait qu'après la mémorable action de l'Isle

de Ré; et durant ce fameux siège de la Rochelle, cette Princesse, prompte à se servir des conjonctures importantes, fit conclure la paix qui empêcha l'Angleterre de continuer son secours aux Calvinistes révoltés? Et, dans ces dernières années, après que notre grand Roi, plus jaloux de sa parole et du salut de ses Alliés, que de ses propres intérêts, eût déclaré la guerre aux Anglais, ne fut-elle pas encore une sage et heureuse médiatrice? ne réunit-elle pas les deux Royaumes? Et depuis encore, ne s'est-elle pas appliquée, en toutes rencontres, à conserver cette même intelligence? Ces soins regardent maintenant vos Altesses Royales: et l'exemple d'une grande Reine, aussi-bien que le sang de France et d'Angleterre que vous avez uni par votre heureux mariage, vous doit inspirer le desir de travailler, sans cesse, à l'union de deux Rois qui vous sont si proches, et de qui la puissance et la vertu peuvent faire le destin de toute l'Europe.

Monseigneur, ce n'est plus seulement par cette vaillante main, et par ce grand

cœur que vous acquerrez de la gloire. Dans le calme d'une profonde paix, vous aurez des moyens de vous signaler; et vous pouvez servir l'Etat sans l'alarmer, comme vous avez fait tant de fois, en exposant, au milieu des plus grands hasards de la guerre, une vie aussi précieuse et aussi nécessaire que la vôtre. Ce service, Monseigneur, n'est pas le seul qu'on attend de vous; et l'on peut tout espérer d'un Prince que la sagesse conseille, que la valeur anime, et que la justice accompagne dans toutes ses actions. Mais où m'emporte mon zèle, si loin de mon triste sujet? Je m'arrête à considérer les vertus de Philippe, et ne songe pas que je vous dois l'histoire des malheurs d'Henriette.

J'avoue, en la commençant, que je sens, plus que jamais, la difficulté de mon entreprise. Quand j'envisage de près les infortunes inouïes d'une si grande Reine, je ne trouve plus de paroles; et mon esprit rebuté de tant d'indignes traitemens qu'on a faits à la majesté et à la vertu, ne se résoudroit jamais à se jeter parmi tant d'horreurs, si la constance

admirable avec laquelle cette Princesse a soutenu ces calamités, ne surpassoit de bien loin les crimes qui les ont causées. Mais en même temps, Chrétiens, un autre soin me travaille : ce n'est pas un ouvrage humain que je médite. Je ne suis pas ici un Historien qui doive vous développer le secret des cabinets, ni l'ordre des batailles, ni les intérêts des Partis : il faut que je m'élève au dessus de l'homme, pour faire trembler toute créature sous les jugemens de Dieu. *Introibo in potentias Domini.* « J'entrerai, avec David, dans les puissances du Seigneur, » et j'ai à vous faire voir les merveilles de sa main et de ses conseils; conseils de justice et de vengeance sur l'Angleterre; conseils de miséricorde pour le salut de la Reine; mais conseils marqués par le Doigt de Dieu, dont l'empreinte est si vive, et si manifeste dans les événemens que j'ai à traiter, qu'on ne peut résister à cette lumière.

Quelque haut qu'on puisse remonter pour rechercher, dans les Histoires, les exemples des grandes mutations, on trouve

que jusqu'ici elles sont causées, ou par la mollesse, ou par la violence des Princes. En effet, quand les Princes, négligeant de connoître leurs affaires, et leurs armées, ne travaillent qu'à la chasse, comme disoit (1) cet Historien, n'ont de gloire que pour le luxe, ni d'esprit que pour inventer des plaisirs, ou quand, emportés par leur humeur violente, ils ne gardent plus ni loix ni mesures, et qu'ils ôtent les égards et la crainte aux hommes; en faisant que les maux qu'ils souffrent, leur paroissent plus insupportables que ceux qu'ils prévoient : alors ou la licence excessive, ou la patience poussée à l'extrémité, menacent terriblement les Maisons régnantes.

Charles I, Roi d'Angleterre, étoit juste, modéré, magnanime, très-instruit de ses affaires, et des moyens de régner. Jamais Prince ne fut plus capable de rendre la Royauté, non - seulement vénérable et sainte, mais encore aimable et chère à

(1) Venatus, maximus labor est. *Quint. Curt. lib. VIII, 9.*

ses peuples. Que lui peut-on reprocher ,
sinon la clémence ? Je veux bien avouer
de lui, ce qu'un Auteur célèbre a dit de
César : « Qu'il a été clément jusqu'à être
» obligé de s'en repentir : » *Cæsari pro-*
prium et peculiare sit clementiæ insi-
gne , quâ usque ad pœnitentiam omnes
superavit. Que ce soit donc là , si l'on
veut, l'illustre défaut de Charles, aussi-
bien que de César : que ceux qui veulent
croire que tout est foible dans les malheu-
reux, et dans les vaincus ; ne pensent pas ,
pour cela , nous persuader que la force ait
manqué à son courage , ni la vigueur à
ses conseils. Poursuivi, à toute outrance ,
par l'implacable malignité de la fortune ,
trahi de tous les siens , il ne s'est pas man-
qué à lui-même. Malgré les mauvais
succès de ses armes infortunées ; si on a
pu le vaincre, on n'a pas pu le forcer : et
comme il n'a jamais refusé ce qui étoit
raisonnable, étant vainqueur ; il a tou-
jours rejeté ce qui étoit foible et injuste ,
étant captif. J'ai peine à contempler son
grand cœur dans ces dernières épreuves.
Mais, certes, il a montré qu'il n'est pas

permi aux rebelles de faire perdre la Majesté à un Roi qui sait se connoître; et ceux qui ont vu de quel front il a paru dans la salle de Westminster, et dans la place de Withall, peuvent juger aisément combien il étoit intrépide à la tête de ses armées, combien auguste et majestueux au milieu de son Palais et de sa Cour.

Grande Reine, je satisfais à vos plus tendres desirs, quand je célèbre ce Monarque; et ce cœur qui n'a jamais vécu que pour lui, se réveille, tout poudre qu'il est, et devient sensible, même sous ce drap mortuaire, au nom d'un époux si cher, à qui ses ennemis mêmes accorderont le titre de sage et celui de juste, et que la postérité mettra au rang des grands Princes, si son histoire trouve des lecteurs dont le jugement ne se laisse pas maîtriser aux événemens, ni à la fortune.

Ceux qui sont instruits des affaires, étant obligés d'avouer que le Roi n'avoit point donné d'ouverture ni de prétexte aux excès sacrilèges dont nous abhorrons la mémoire, en accusent la fierté indomptable de la Nation: et je confesse que la

haine des parricides pourroit jeter les esprits dans ce sentiment. Mais quand on considère de plus près l'histoire de ce grand Royaume, et particulièrement les derniers règnes, où l'on voit non seulement les Rois majeurs, mais encore les pupilles et les Reines mêmes si absolus et si redoutés; quand on regarde la facilité incroyable avec laquelle la Religion a été ou renversée ou rétablie par Henri, par Edouard, par Marie, par Elisabeth; on ne trouve, ni la Nation si rebelle, ni ses Parlemens si fiers et si factieux: au contraire, on est obligé de reprocher à ces peuples d'avoir été trop soumis; puisqu'ils ont mis, sous le joug, leur foi même et leur conscience.

N'accusons donc pas aveuglément le naturel des habitans de l'Ile la plus célèbre du monde, qui, selon les plus fidèles histoires, tirent leur origine des Gaules; et ne croyons pas que les Merciens, les Danois et les Saxons aient tellement corrompu en eux ce que nos pères leur avoient donné de bon sang, qu'ils soient capables de s'emporter à des procédés si

barbares, s'il ne s'y étoit mêlé d'autres causes. Qu'est-ce donc qui les a poussés ? quelle force, quel transport, quelle intempérie a causé ces agitations et ces violences ? N'en doutons pas, Chrétiens ; les fausses religions, le libertinage d'esprit, la fureur de disputer des choses divines sans fin, sans règle, sans soumission, a emporté les courages. Voilà les ennemis que la Reine a eu à combattre, et que ni sa prudence, ni sa douceur, ni sa fermeté n'ont pu vaincre.

J'ai déjà dit quelque chose de la licence où se jettent les esprits quand on ébranle les fondemens de la Religion, et qu'on remue les bornes une fois posées. Mais comme la matière que je traite me fournit un exemple manifeste, et unique dans tous les siècles, de ces extrémités furieuses ; il est, Messieurs, de la nécessité de mon sujet, de remonter jusqu'au principe, et de vous conduire, pas à pas, par tous les excès, où le mépris de la Religion ancienne, et celui de l'autorité de l'Eglise ancienne ont été capables de pousser les hommes :

Donc la source de tout le mal est que ceux qui n'ont pas craint de tenter, au siècle passé, la réformation par le schisme, ne trouvant point de plus fort rempart contre toutes les nouveautés que la sainte autorité de l'Eglise, ils ont été obligés de la renverser. Ainsi, les décrets des Conciles, la doctrine des Pères et leur sainte unanimité, l'ancienne tradition du Saint Siège et de l'Eglise Catholique, n'ont plus été, comme autrefois, des loix sacrées et inviolables. Chacun s'est fait à soi-même un tribunal où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance; et encore qu'il semble que les Novateurs aient voulu retenir les esprits, en les renfermant dans les limites de l'Ecriture-Sainte; comme ce n'a été qu'à condition que chaque Fidèle en deviendrait l'interprète, et croiroit que le Saint-Esprit lui en dicte l'explication, il n'y a point de particulier qui ne se voie autorisé, par cette doctrine, à adorer ses inventions, à consacrer ses erreurs, à appeler Dieu tout ce qu'il pense. Dès-lors on a bien prévu que la licence n'ayant plus de frein, les sectes se multiplieroient

jusqu'à l'infini, que l'opiniâtreté seroit invincible; et que tandis que les uns ne cesseroient de disputer, ou donneroient leurs rêveries pour inspirations, les autres fatigués de tant de folles visions, et ne pouvant plus reconnoître la majesté de la Religion, déchirée par tant de sectes, iroient enfin chercher un repos funeste, et une entière indépendance, dans l'indifférence des Religions, ou dans l'athéisme.

Tels, et plus pernicieux encore, comme vous verrez dans la suite, sont les effets naturels de cette nouvelle doctrine. Mais de même qu'une eau débordée ne fait pas par-tout les mêmes ravages; parce que sa rapidité ne trouve pas par-tout les mêmes penchans et les mêmes ouvertures : ainsi quoique cet esprit d'indocilité et d'indépendance soit également répandu dans toutes les hérésies de ces derniers siècles, il n'a pas produit universellement les mêmes effets : il a reçu diverses limites, suivant que la crainte, ou les intérêts, ou l'humeur des particuliers et des nations, ou enfin la Puissance divine, qui donne,

quand il lui plaît, des bornes secrètes aux passions des hommes les plus emportées, l'ont différemment retenu. Que s'il s'est montré tout entier à l'Angleterre, et si sa malignité s'y est déclarée sans réserve, les Rois en ont souffert; mais aussi les Rois en ont été cause. Ils ont trop fait sentir aux peuples que l'ancienne Religion se pouvoit changer. Les sujets ont cessé d'en révéler les maximes, quand ils les ont vu céder aux passions et aux intérêts de leurs Princes. Ces terres trop remuées, et devenues incapables de consistance, sont tombées de toutes parts, et n'ont fait voir que d'effroyables précipices. J'appelle ainsi tant d'erreurs téméraires et extravagantes qu'on voyoit paroître tous les jours. Ne croyez pas que ce soit seulement la querelle de l'Episcopat, ou quelques chicanes sur la Liturgie Anglicane qui aient ému les Communes : ces disputes n'étoient encore que de foibles commencemens, par où ces esprits turbulens faisoient comme un essai de leur liberté. Mais quelque chose de plus violent se remuoit dans le fond des cœurs : c'étoit un

dégoût-secret de tout ce qui a de l'autorité, et une démangeaison d'innover sans fin, après qu'on en a vu le premier exemple.

Ainsi, les Calvinistes, plus hardis que les Luthériens, ont servi à établir les Sociniens qui ont été plus loin qu'eux, et dont ils grossissent tous les jours le parti. Les sectes infinies des Anabaptistes sont sorties de cette même source; et leurs opinions, mêlées au Calvinisme, ont fait naître les Indépendans qui n'ont point eu de bornes; parmi lesquels on voit les Trembleurs, gens fanatiques qui croient que toutes leurs rêveries leur sont inspirées; et ceux qu'on nomme Chercheurs, à cause que, dix sept cents ans après Jésus-Christ, ils cherchent la Religion, et n'en ont point d'arrêtée.

C'est, Messieurs, en cette sorte que les esprits, une fois émus, tombant de ruines en ruines, se sont divisés en tant de sectes. En vain les Rois d'Angleterre ont cru les pouvoirs retenir sur cette pente dangereuse, en conservant l'Episcopat. Car que peuvent des Evêques qui ont anéanti

eux mêmes l'autorité de leur chaire, et la révérence qu'on doit à la succession, en condamnant ouvertement leurs prédécesseurs jusqu'à la source même de leur sacre; c'est-à-dire, jusqu'au Pape Saint Grégoire, et au saint Moine Augustin, son Disciple, et le premier Apôtre de la Nation Anglaise? Qu'est-ce que l'Episcopat quand il se sépare de l'Eglise, qui est son tout, aussi-bien que du Saint Siège, qui est son centre, pour s'attacher contre sa nature à la Royauté comme à son chef? Ces deux Puissances, d'un ordre si différent, ne s'unissent pas, mais s'embarrassent mutuellement, quand on les confond ensemble : et la Majesté des Rois d'Angleterre seroit demeurée plus inviolable, si, contente de ses droits sacrés, elle n'avoit point voulu attirer à soi les droits et l'autorité de l'Eglise. Ainsi, rien n'a retenu la violence des esprits féconds en erreurs : et Dieu, pour punir l'irréligieuse instabilité de ces peuples, les a livrés à l'intempérance de leur folle curiosité; en sorte que l'ardeur de leurs dis-

putes insensées , et leur Religion arbitraire , est devenue la plus dangereuse de leurs maladies.

Il ne faut point s'étonner s'ils perdirent le respect de la Majesté et des Loix, ni s'ils devinrent factieux , rebelles et opiniâtres. On énerve la Religion quand on la change , et on lui ôte un certain poids , qui seul est capable de tenir les peuples. Ils ont , dans le fond du cœur , je ne sais quoi d'inquiet qui s'échappe , si on leur ôte ce frein nécessaire ; on ne leur laisse plus rien à ménager , quand on leur permet de se rendre maîtres de leur Religion. C'est de-là que nous est né ce prétendu règne de Christ , inconnu jusqu'alors au Christianisme , qui devoit anéantir toute la Royauté , et égaler tous les hommes ; songe séditieux des Indépendans , et leur chimère impie et sacrilège. Tant il est vrai que tout se tourne en révoltes et en pensées séditieuses , quand l'autorité de la Religion est anéantie. Mais pourquoi chercher des preuves d'une vérité que le Saint-Esprit a prononcée par une Sentence manifeste ? Dieu même menace

les peuples qui altèrent la Religion qu'il a établie, de se retirer du milieu d'eux; et par-là de les livrer aux guerres civiles. Ecoutez comme il parle, par la bouche du Prophète Zacharie (1): « leur ame, dit » le Seigneur, a varié envers moi, » quand ils ont si souvent changé la Religion, » et » je leur ai dit : je ne serai plus votre pas- » leur; » c'est-à-dire, je vous abandonnerai à vous-mêmes et à votre cruelle destinée. Et voyez la suite : « que ce qui doit mou- » rir, aille à la mort; que ce qui doit être » retranché, soit retranché. » Entendez-vous ces paroles ? « Et que ceux qui de- » meurèrent, se dévorent les uns les au- » tres. » O prophétie trop réelle, et trop véritablement accomplie ! La Reine avoit bien raison de juger qu'il n'y avoit point de moyen d'ôter les causes des guerres civiles, qu'en retournant à l'unité catho-

(1) *Anima eorum variavit in me; et dixi: Non pascam vos. Quod moritur moriatur; et quod succiditur, succidatur; et reliqui devorent unusquisque carnem proximi sui. Zach. XI, 8 et seq.*

lique, qui a fait fleurir, durant tant de siècles, l'Eglise et la Monarchie d'Angleterre, autant que les plus saintes Eglises, et les plus illustres Monarchies du monde. Ainsi, quand cette pieuse Princesse servoit l'Eglise, elle croyoit servir l'Etat; elle croyoit assurer au Roi des serviteurs, en conservant à Dieu des Fidèles. L'expérience a justifié ses sentimens; et il est vrai que le Roi, son fils, n'a rien trouvé de plus ferme dans son service, que ces Catholiques si haïs, si persécutés, que lui avoit sauvés la Reine sa mère. En effet, il est visible que puisque la séparation, et la révolte contre l'autorité de l'Eglise, a été la source d'où sont dérivés tous les maux, on n'en trouvera jamais les remèdes que par le retour à l'unité, et par la soumission ancienne. C'est le mépris de cette unité qui a divisé l'Angleterre. Que si vous me demandez comment tant de factions opposées, et tant de sectes incompatibles, qui se devoient apparemment détruire les unes les autres, ont pu si opiniâtement conspirer ensemble contre le trône Royal, vous l'allez apprendre.

D

Un homme (1) s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre, et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissoit rien à la fortune de ce qu'il pouvoit lui ôter par conseil et par prévoyance; mais au reste, si vigilant, et prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées : enfin, un de ces esprits remuans et audacieux, qui semblent être nés pour changer le monde. Que le sort de tels esprits est hasardeux, et qu'il en paroît dans l'histoire à qui leur audace a été funeste ! Mais aussi que ne font-ils pas, quand il plaît à Dieu de s'en servir ? Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples, et de prévaloir contre les Rois : car comme il eut apperçu que dans ce mélange infini de sectes, qui n'avoient plus de règles cer-

(1) C'est ici le portrait du fameux Cromwel, ce sujet rebelle, meurtrier de son Roi, usurpateur de son autorité, et oppresseur de sa patrie.

taines, le plaisir de dogmatiser, sans être repris, ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière, étoit le charme qui possédoit les esprits; il sut si bien les concilier par-là, qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. Ceux-ci, occupés du premier objet qui les avoit transportés, alloient toujours, sans regarder qu'ils alloient à la servitude; et leur subtil conducteur, qui, en combattant, en dogmatisant, en mêlant mille personnages divers, en faisant le docteur et le prophète, aussi-bien que le soldat et le capitaine, vit qu'il avoit tellement enchanté le monde, qu'il étoit regardé, de toute l'armée, comme un chef envoyé de Dieu pour la protection de l'indépendance, commença à s'apercevoir qu'il pouvoit encore les pousser plus loin. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises, ni ses fameuses victoires, dont la vertu étoit indignée, ni

cette longue tranquillité qui a étonné l'Univers. C'étoit le conseil de Dieu d'instruire les Rois à ne point quitter son Eglise. Il vouloit découvrir, par un grand exemple, tout ce que peut l'hérésie, combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien fatale à la Royauté et à toute autorité légitime. Au reste, quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins; rien n'en arrête le cours : ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance (1). « Je suis le Seigneur, dit-il, par la bouche de Jérémie; » c'est moi qui ai fait la terre, avec les hommes et les animaux, et je la mets entre les mains de qui il me plaît (2). » Et maintenant j'ai voulu soumettre ces

(1) Ego feci terram, et homines, et jumenta quæ sunt super faciem terræ, in fortitudine mea magna et in brachio meo extento, et dedi eam ei qui placuit in oculis meis *Jerem. XXVII, 5.*

(2) Et nunc itaque ego dedi omnes terras istas in manu Nabuchodonosor Regis Babylonis, servi mei. *Ibid. 6.*

» terres à Nabuchodonosor, Roi de Baby-
 » lone, mon serviteur. » Il l'appelle son ser-
 » viteur, quoiqu'infidèle; à cause qu'il l'a
 nommé pour exécuter ses décrets (1). « Et
 » j'ordonne, poursuit-il, que tout lui soit
 » soumis, jusqu'aux animaux. » Tant il est
 vrai que tout ploie, et que tout est souple
 quand Dieu le commande. Mais écoutez
 la suite de la prophétie (2): « Je veux que
 » ces peuples lui obéissent, et qu'ils obéis-
 » sent encore à son fils, jusqu'à ce que le
 » temps des uns et des autres vienne. »
 Voyez, Chrétiens, comme les temps sont
 marqués, comme les générations sont
 comptées: Dieu détermine jusqu'à quand
 doit durer l'assoupissement, et quand
 aussi se doit réveiller le monde.

Tel a été le sort de l'Angleterre. Mais
 que dans cette effroyable confusion de
 toutes choses, il est beau de considérer ce

(1) *Insuper et bestias agri dedi ei, ut serviant illi. Ibid.*

(2) *Et servient ei omnes gentes, et filio ejus, donec veniat tempus terre ejus, et ipsius. Ibid. 7.*

que la grande Henriette a entrepris pour le salut de ce Royaume ! ses voyages, ses négociations, ses traités, tout ce que sa prudence et son courage opposoient à la fortune de l'Etat ; et enfin sa constance, par laquelle, n'ayant pu vaincre la violence de la destinée, elle en a si noblement soutenu l'effort. Tous les jours elle ramenoit quelqu'un des rebelles ; et de peur qu'ils ne fussent malheureusement engagés à faillir toujours, parce qu'ils avoient failli une fois, elle vouloit qu'ils trouvassent leur refuge dans sa bonté, et leur sûreté dans sa parole. Ce fut entre ses mains que le Gouverneur de Scharborougk remit ce port et ce château inaccessible. Les deux Hothams, père et fils, qui avoient donné le premier exemple de perfidie, en refusant au Roi même les portes de la forteresse et du port de Hull, choisirent la Reine pour médiatrice, et devoient rendre au Roi cette place avec celle de Beverlei : mais ils furent prévenus et décapités ; et Dieu, qui voulut punir leur honteuse désobéissance par les propres mains des rebelles, ne

permet pas que le Roi profitât de leur repentir. Elle avoit encore gagné un Maire de Londres, dont le crédit étoit grand, et plusieurs autres chefs de la faction. Presque tous ceux qui lui parloient se rendoient à elle; et si Dieu n'eût point été inflexible; si l'aveuglement des peuples n'eût pas été incurable, elle auroit guéri les esprits, et le parti le plus juste auroit été le plus fort.

On sait, Messieurs, que la Reine a souvent exposé sa personne dans ces conférences secrètes; mais j'ai à vous faire voir de plus grands hasards. Les rebelles s'étoient saisis des arsenaux et des magasins; et malgré la défection de tant de Sujets, malgré l'infâme désertion de la Milice même, il étoit encore plus aisé au Roi de lever des soldats, que de les armer. Elle abandonne, pour avoir des armes et des munitions, non seulement ses bijoux, mais encore le soin de sa vie. Elle se met en mer au mois de février, malgré l'hiver et les tempêtes; et sous prétexte de conduire en Hollande la Princesse Royale sa fille ainée, qui avoit été ma-

riée à Guillaume , Prince d'Orange , elle va , pour engager les Etats dans les intérêts du Roi , lui gagner des Officiers , lui amener des munitions. L'hiver ne l'avoit pas effrayée quand elle partit d'Angleterre ; l'hiver ne l'arrête pas , onze mois après , quand il faut retourner auprès du Roi ; mais le succès n'en fut pas semblable. Je tremble au seul récit de la tempête furieuse dont sa flotte fut battue durant dix jours. Les matelots furent alarmés jusqu'à en perdre l'esprit , et quelques-uns d'entre eux se précipitèrent dans les ondes. Elle , toujours intrépide , autant que les vagues étoient émues , rassuroit tout le monde par sa fermeté : elle excitoit ceux qui l'accompagnoient à espérer en Dieu , qui faisoit toute sa confiance ; et pour éloigner , de leur esprit , les funestes idées de la mort qui se présenteoit de tous côtés , elle disoit , avec un air de sérénité , qui sembloit déjà ramener le calme , que les Reines ne se noyoient pas. Hélas ! elle est réservée à quelque chose de bien plus extraordinaire ; et pour s'être sauvée du naufrage , ses malheurs n'en seront pas

moins déplorables. Elle vit périr ses vaisseaux, et presque toute l'espérance d'un si grand secours. L'Amiral, où elle étoit, conduit par la main de celui qui domine sur la profondeur de la mer, et qui dompte ses flots soulevés, fut repoussé aux ports de Hollande; et tous les peuples furent étonnés d'une délivrance si miraculeuse.

« Ceux qui sont échappés du naufrage, » disent un éternel adieu à la mer et aux » vaisseaux (1); » et, comme disoit un ancien Auteur, ils n'en peuvent même supporter la vue. Cependant onze jours après, ô résolution étonnante ! la Reine, à peine sortie d'une tourmente si épouvantable, pressée du desir de revoir le Roi, et de le secourir, ose encore se commettre à la furie de l'océan, et à la rigueur de l'hiver. Elle ramasse quelques vaisseaux qu'elle charge d'Officiers et de munitions, et repasse enfin en Angleterre. Mais qui ne seroit étonné de la cruelle destinée de

(1) Naufragio liberati, exinde repudium et navi et mari dicunt. *Tertull. de Pœnit. n. 7, Edit. Rig.*

cette Princesse ? Après s'être sauvée des flots, une autre tempête lui fut presque fatale : cent pièces de canon tonnèrent sur elle à son arrivée, et la maison où elle entra fut percée de leurs coups. Qu'elle eut d'assurance dans cet effroyable péril ! mais qu'elle eut de clémence pour l'auteur d'un si noir attentat ? On l'emmena prisonnier peu de temps après ; elle lui pardonna son crime, le livrant, pour tout supplice, à sa conscience, et à la honte d'avoir entrepris sur la vie d'une Princesse si bonne et si généreuse : tant elle étoit au dessus de la vengeance, aussi bien que de la crainte. Mais ne la verrons-nous jamais auprès du Roi, qui souhaite si ardemment son retour ? Elle brûle du même desir ; et déjà je la vois paroître dans un nouvel appareil : elle marche, comme un Général, à la tête d'une armée royale, pour traverser des Provinces que les rebelles tenoient presque toutes. Elle assiège, et prend d'assaut, en passant, une Place considérable qui s'opposoit à sa marche ; elle triomphe, elle pardonne ; et enfin le Roi la vient recevoir dans une campagne, où il avoit

remporté, l'année précédente, une victoire signalée sur le Général Essex. Une heure après, on apporta la nouvelle d'une grande bataille gagnée. Tout sembloit prospérer par sa présence : les rebelles étoient consternés ; et si la Reine en eût été crue ; si au lieu de diviser les armées royales, et de les amuser, contre son avis, aux sièges infortunés de Hull et de Gloucester, on eût marché droit à Londres, l'affaire étoit décidée, et cette campagne eût fini la guerre. Mais le moment fut manqué : le terme fatal approchoit ; et le ciel, qui sembloit suspendre, en faveur de la piété de la Reine, la vengeance qu'il méditoit, commença à se déclarer (1).
 « Tu sais vaincre, disoit un brave Africain au plus rusé Capitaine qui fût jamais ; mais tu ne sais pas user de ta victoire (2) : Rome, que tu connois, t'é-

(1) Tum Maharbal : Vincere scis, Annibal; victoriâ uti nescis. *Tit. Liv. Dec. III, lib. II.*

(2) Potiundæ urbis Romæ, modò mentem non dari, modò fortunam. *Ibid. lib. VI.* Dans l'historien, c'est Annibal qui parle ainsi de lui-même.

»chappe; et le destin ennemi l'a ôlé lan-
 »tôt le moyen, tantôt la pensée de la
 »prendre.»

Depuis ce malheureux moment, tout alla en décadence, et les affaires furent sans retour. La Reine, qui se trouva grosse, et qui ne put, par tout son crédit, faire abandonner ces deux sièges, qu'on vit enfin si mal réussir, tomba en langueur; et tout l'Etat languit avec elle. Elle fut contrainte de se séparer d'avec le Roi, qui étoit presque assiégé dans Oxford; et ils se disent un adieu bien triste, quoiqu'ils ne sussent pas que c'étoit le dernier. Elle se retire à Exeter, ville forte, où elle fut elle-même bientôt assiégée. Elle y accoucha d'une Princesse: et se vit, douze jours après, contrainte de prendre la fuite pour se réfugier en France.

Princesse, dont la destinée est si grande et si glorieuse, faut-il que vous naissiez en la puissance des ennemis de votre Maison? O Eternel, veillez sur elle; Anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles, et faites la garde autour du berceau d'une Princesse si grande et si

délaissée. Elle est destinée au sage et va-
 leureux Philippe; et doit des Princes à la
 France, dignes de lui, dignes d'elle et de
 leurs aïeux. Dieu l'a protégée, Messieurs:
 sa gouvernante, deux ans après, tire ce
 précieux enfant des mains des rebelles;
 et quoique ignorant sa captivité, et sen-
 tant trop sa grandeur, elle se découvre
 elle-même; quoique refusant tous les au-
 tres noms, elle s'obstine à dire qu'elle est
 la Princesse, elle est enfin amenée auprès
 de la Reine, sa mère, pour faire sa con-
 solation durant ses malheurs, en atten-
 dant qu'elle fasse la félicité d'un grand
 Prince, et la joie de toute la France. Mais
 j'interromps l'ordre de mon histoire.

J'ai dit que la Reine fut obligée à se
 retirer de son Royaume. En effet, elle
 partit des ports d'Angleterre à la vue des
 vaisseaux des rebelles, qui la poursui-
 voient de si près, qu'elle entendoit pres-
 que leurs cris et leurs menaces insolentes.
 O voyage bien différent de celui qu'elle
 avoit fait sur la même mer, lorsque, ve-
 nant prendre possession du Sceptre de la
 Grande-Bretagne, elle voyoit, pour ainsi

dire, les ondes se courber sous elle, et soumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers ! Maintenant chassée, poursuivie par ses ennemis implacables ; qui avoient eu l'audace de lui faire son procès ; tantôt sauvée , tantôt presque prise , changeant de fortune à chaque quart-d'heure, n'ayant pour elle que Dieu et son courage inébranlable, elle n'avoit ni assez de vents, ni assez de voiles pour favoriser sa fuite précipitée. Mais enfin elle arrive à Brest, où après tant de maux il lui fut permis de respirer un peu.

Quand je considère, en moi-même, les périls extrêmes et continuels qu'a courus cette Princesse sur la mer et sur la terre, durant l'espace de près de dix ans ; et que d'ailleurs je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne, pendant que tout réussit d'une manière surprenante contre l'Etat ; que puis-je penser autre chose, sinon que la Providence, autant attachée à lui conserver la vie qu'à renverser sa puissance, a voulu qu'elle survéquit à ses grandeurs ; afin qu'elle pût survivre aux attachemens de la terre,

et aux sentimens d'orgueil, qui corrompent d'autant plus les ames, qu'elles sont plus grandes et plus élevées ? Ce fut un conseil à-peu-près semblable, qui abaissa autrefois David, sous la main du rebelle Absalom. (1) « Le voyez-vous ce grand » Roi, dit le saint et éloquent Prêtre de » Marseille; le voyez-vous seul, abandon- » né, tellement déchu dans l'esprit des » siens, qu'il devient un objet de mépris » aux uns, ce qui est plus insupportable à un grand courage, un objet de » pitié aux autres; ne sachant, poursuit » Salvien, de laquelle de ces deux choses » il avoit le plus à se plaindre, ou de ce » que Siba le nourrissoit, ou de ce que » Séméi avoit l'insolence de le maudire. » ?

Voilà, Messieurs, une image, mais imparfaite, de la Reine d'Angleterre, quand, après de si étranges humiliations, elle fut encore contrainte de paroître au

(1) Dejectus usque in servorum suorum, quod grave est, contumeliam; vel, quod gravius, misericordiam; ut vel Siba eum pasceret, vel maledicere Semei publicè non timeret *Salv. lib. II. de gubern. Dei. cap V.*

monde, et d'étaler, pour ainsi dire, à la France même et au Louvre, où elle étoit née avec tant de gloire, toute l'étendue de sa misère. Alors elle put bien dire avec le Prophète Isaïe : (1) « le Seigneur des » armées a fait ces choses, pour anéantir » tout le faste des grandeurs humaines, » et tourner en ignominie ce que l'Univers » a de plus auguste ». Ce n'est pas que la France ait manqué à la fille de Henri-le-Grand. Anne la magnanime, la pieuse, que nous ne nommerons jamais sans regret, la reçut d'une manière convenable à la Majesté des deux Reines. Mais les affaires du Roi ne permettant pas que cette sage Régente pût proportionner le remède au mal, jugez de l'état de ces deux Princesses. Henriette, d'un si grand cœur, est contrainte de demander du secours : Anne, d'un si grand cœur, ne peut en donner assez. Si l'on eût pu

(1) Dominus exercituum cogitavit hoc, ut detraheret superbiam omnis gloriæ, et ad ignominiam deduceret universos inclytos terre. *Isa. XXIII, 9.*

avancer ces belles années, dont nous admirons maintenant le cours glorieux : Louis, qui entend de si loin les gémissemens des Chrétiens affligés ; qui, assuré de sa gloire, dont la sagesse de ses conseils et la droiture de ses intentions lui répondent toujours, malgré l'incertitude des événemens, entreprend lui seul la cause commune, et porte ses armes redoutées à travers des espaces immenses de mer et de terre ; auroit-il refusé son bras à ses voisins, à ses alliés, à son propre sang, aux droits sacrés de la Royauté, qu'il sait si bien maintenir ? Avec quelle puissance l'Angleterre l'auroit-elle vu invincible défenseur, ou vengeur présent de la Majesté violée ? Mais Dieu n'avoit laissé aucune ressource au Roi d'Angleterre : tout lui manque, tout lui est contraire. Les Ecossois, à qui il se donne, le livrent aux Parlementaires Anglais, et les gardes fidelles de nos Rois, trahissent le leur. Pendant que le Parlement d'Angleterre songe à congédier l'armée : cette armée toute indépendante réforme elle-

même à sa mode le Parlement, qui eût gardé quelques mesures, et se rend maîtresse de tout.

Ainsi le Roi est mené de captivité en captivité; et la Reine remue en vain la France, la Hollande, la Pologne même, et les Puissances du Nord les plus éloignées. Elle ranime les Ecossais, qui arment trente mille hommes: elle fait avec le Duc de Lorraine une entreprise pour la délivrance du Roi son Seigneur, dont le succès paroît infailible, tant le concert en est juste. Elle retire ses chers enfans, l'unique espérance de sa Maison; et confesse à cette fois, que parmi les plus mortelles douleurs on est encore capable de joie. Elle console le Roi, qui lui écrit de sa prison même qu'elle seule soutient son esprit, et qu'il ne faut craindre de lui aucune bassesse; parce que sans cesse il se souvient qu'il est à elle. O mère, ô femme, ô Reine admirable, et digne d'une meilleure fortune, si les fortunes de la terre étoient quelque chose! Enfin, il faut céder à votre sort: vous avez soutenu l'Etat,

qui est attaqué par une force invincible et divine : il ne reste plus désormais, sinon que vous teniez ferme parmi ses ruines.

Comme une colonne, dont la masse solide paroît le plus ferme appui d'un temple ruineux, lorsque ce grand édifice qu'elle soutenoit fond sur elle sans l'abattre : ainsi la Reine se montre le ferme soutien de l'Etat, lorsqu'après en avoir long-temps porté le faix, elle n'est pas même courbée sous la chute.

Qui cependant pourroit exprimer ses justes douleurs ? qui pourroit raconter ses plaintes ? Non, Messieurs, Jérémie, lui-même qui seul semble être capable d'égaliser les lamentations aux calamités, ne suffiroit pas à de tels regrets. Elle s'écrie avec ce Prophète : (1) « Voyez, Seigneur,

(1) Facti sunt filii mei perdit, quoniam invaluit inimicus. *Lam. I*, 16. Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia, ejus. *Ibid. I*, 10. Polluit Regnum et Principes ejus. *Ibid. II*, 2. Recedite à me, amarè flebo; nolite incumbere, ut consolemini me. *Is. XXII*, 4. Foris interficit gladius, et domi mors similis est *Lam. I*, 20.

» mon affliction : mon ennemi s'est fortifié, et mes enfans sont perdus. Le
 » cruel a mis sa main sacrilège sur ce qui
 » m'étoit le plus cher. La Royauté a été
 » profanée, et les Princes sont foulés aux
 » pieds. Laissez-moi, je pleurerai amèrement ; n'entreprenez pas de me consoler :
 » l'épée a frappé au dehors ; mais je sens
 » en moi-même une mort semblable ».

Mais après que nous avons écouté ses plaintes, saintes Filles, ses chères amies ; car elle vouloit bien vous nommer ainsi, vous qui l'avez vue si souvent gémir devant les Autels de son unique protecteur, et dans le sein desquelles elle a versé les secrètes consolations qu'elle en recevoit ; mettez fin à ce discours, en nous racontant les sentimens chrétiens dont vous avez été les témoins fidèles. Combien de fois a-t-elle en ce lieu remercié Dieu humblement de deux grandes graces ; l'une, de l'avoir fait Chrétienne ; l'autre, Messieurs, qu'attendez-vous ? peut-être d'avoir rétabli les affaires du Roi, son fils ? Non ; c'est de l'avoir fait Reine malheureuse.

Ah ! je commence à regretter les bor-

nes étroites du lieu où je parle. Il faut éclater, percer cette enceinte, et faire retentir bien loin une parole qui ne peut être assez entendue. Que ses douleurs l'ont rendue savante dans la science de l'Evangile, et qu'elle a bien connu la Religion et la vertu de la Croix, quand elle a uni le Christianisme avec les malheurs ! Les grandes prospérités nous aveuglent, nous transportent, nous égarent, nous font oublier Dieu, nous-mêmes, et les sentimens de la Foi. Delà naissent des monstres de crimes, des raffinemens de plaisir, des délicatesses d'orgueil, qui ne donnent que trop de fondement à ces terribles malédictions que Jésus-Christ a prononcées dans son Evangile (1) : « Malheur à vous, » qui riez. Malheur à vous, qui êtes pleins » et contens du monde. »

Au contraire, comme le Christianisme a pris naissance de la Croix, ce sont aussi les malheurs qui le fortifient. Là, on expie ses péchés; là, on épure ses inten-

(1) *Vae qui saturati estis.... Vae vobis, qui ridetis, Luc. VI, 25.*

tions ; là , on transporte ses desirs de la terre au ciel ; là , on perd tout le goût du monde , et on cesse de s'appuyer sur soi-même et sur sa prudence. Il ne faut pas se flatter ; les plus expérimentés dans les affaires , font des fautes capitales. Mais que nous nous pardonnons aisément nos fautes , quand la fortune nous les pardonne ! et que nous nous croyons bientôt les plus éclairés et les plus habiles , quand nous sommes les plus élevés et les plus heureux ! Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement , et nous arracher cet aveu d'avoir failli , qui coûte tant à notre orgueil. Alors , quand les malheurs nous ouvrent les yeux , nous repassons avec amertume sur tous nos faux pas : nous nous trouvons également accablés de ce que nous avons fait , et de ce que nous avons manqué de faire ; et nous ne savons plus par où excuser cette prudence présomptueuse , qui se croyoit infallible. Nous voyons que Dieu seul est sage ; et en déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires , une meilleure réflexion nous apprend à déplo-

rer celles qui ont perdu notre éternité, avec cette singulière consolation qu'on les répare quand on les pleure.

Dieu a tenu douze ans sans relâche, sans aucune consolation de la part des hommes, notre malheureuse Reine, (donnons-lui hautement ce titre, dont elle a fait un sujet d'actions de grâces), lui faisant étudier, sous sa main, ces dures, mais solides leçons. Enfin, fléchi par ses vœux et par son humble patience, il a rétabli la Maison Royale. Charles II est reconnu, et l'injure des Rois a été vengée. Ceux que les armes n'avoient pu vaincre, ni les conseils ramener, sont revenus tout-à-coup d'eux-mêmes : déçus par leur liberté, ils en ont à la fin détesté l'excès, honteux d'avoir eu tant de pouvoir, et leurs propres succès leur faisant horreur. Nous savons que ce Prince magnanime eût pu hâter ses affaires, en se servant de la main de ceux qui s'offroient à détruire la tyrannie par un seul coup. Sa grande ame a dédaigné ces moyens trop bas. Il a cru qu'en quelque état que

fussent les Rois, il étoit de leur Majesté de n'agir que par les lois ou par les armes. Ces lois qu'il a protégées, l'ont rétabli presque toutes seules. Il règne paisible et glorieux sur le trône de ses ancêtres, et fait régner, avec lui, la justice, la sagesse et la clémence.

Il est inutile de vous dire combien la Reine fut consolée par ce merveilleux événement : mais elle avoit appris, par ses malheurs, à ne pas changer dans un si grand changement de son état. Le monde une fois banni, n'eut plus de retour dans son cœur. Elle vit, avec étonnement, que Dieu, qui avoit rendu inutiles tant d'entreprises et tant d'efforts, parce qu'il attendoit l'heure qu'il avoit marquée, quand elle fut arrivée, alla prendre, comme par la main, le Roi, son fils, pour le conduire à son trône. Elle se soumit, plus que jamais, à cette main souveraine, qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les Empires; et dédaignant les trônes qui peuvent être usurpés, elle attacha son affection au

Royaume

Royaume (1), où l'on ne craint point d'avoir des égaux, et où l'on voit sans jalousie ses concurrens. Touchée de ces sentimens, elle aima cette humble Maison plus que ses Palais. Elle ne se servit plus de son pouvoir que pour protéger la foi catholique, pour multiplier ses aumônes, et pour soulager plus abondamment les familles réfugiées de ses trois Royaumes, et tous ceux qui avoient été ruinés pour la cause de la Religion, ou pour le service du Roi.

Rappelez en votre mémoire, avec quelle circonspection elle ménageoit le prochain, et combien elle avoit d'aversion pour les discours empoisonnés de la médisance. Elle savoit de quel poids est non seulement la moindre parole, mais le silence même des Princes; et combien la médisance se donne d'empire, quand elle a osé seulement paroître en leur auguste présence. Ceux qui la voyoient attentive

(1) Plus amant illud regnum, in quo non timent habere consortes. S. Aug. lib. V, de Civit. Cap. XXIV.

à peser toutes ses paroles, jugeoient bien qu'elle étoit sans cesse sous la vue de Dieu; et que fidèle imitatrice de l'institut de Sainte Marie, jamais elle ne perdoit la sainte présence de la Majesté divine. Aussi rappeloit-elle souvent ce précieux souvenir par l'oraison et par la lecture du Livre de l'Imitation de Jésus, où elle apprenoit à se conformer au véritable modèle des Chrétiens. Elle veilloit, sans relâche, sur sa conscience. Après tant de maux et tant de traverses, elle ne connut plus d'autres ennemis que ses péchés. Aucun ne lui sembla léger : elle en faisoit un rigoureux examen; et soigneuse de les expier par la pénitence et par les aumônes, elle étoit si bien préparée, que la mort n'a pu la surprendre, encore qu'elle soit venue sous l'apparence du sommeil.

Elle est morte, cette grande Reine; et par sa mort, elle a laissé un regret éternel; non seulement à Monsieur et à Madame, qui, fidèles à tous leurs devoirs, ont eu pour elle des respects si soumis, si sincères, si persévérans; mais encore à tous ceux qui ont eu l'honneur de la servir

ou de la connoître. Ne plaignons plus ses disgrâces, qui font maintenant sa félicité. Si elle avoit été plus fortunée, son histoire seroit plus pompeuse; mais ses œuvres seroient moins pleines; et avec des titres superbes, elle auroit peut-être paru vide devant Dieu. Maintenant qu'elle a préféré la croix au trône; et qu'elle a mis ses malheurs au nombre des plus grandes grâces, elle recevra les consolations qui sont promises à ceux qui pleurent. Puisse donc ce Dieu de miséricorde, accepter ses afflictions en sacrifice agréable! Puisse-t-il la placer au sein d'Abraham; et content de ses maux, épargner désormais, à sa famille et au monde, de si terribles leçons!



HISTOIRE ABRÉGÉE

DE MADAME

HENRIETTE-ANNE

D'ANGLETERRE.

DUCHESSE D'ORLÉANS.

CETTE Princesse étoit la dernière des enfans de Charles I, Roi d'Angleterre, et de Henriette son épouse. Elle naquit dans le temps que le Roi son père et la Reine sa mère, poursuivis par leurs sujets ingrats et rebelles, étoient obligés de fuir, pour se mettre à l'abri de leurs fureurs impies. La Reine avoit été contrainte de se séparer du Roi, et de se retirer à Exeter pour y faire ses couches. Quelque temps après, le 16 juin 1644, elle mit au monde la Princesse dont nous allons parler; et pressée de plus en plus par ses ennemis, sans avoir eu le temps de se rétablir, elle se retira en France, et laissa le soin de sa fille à la Comtesse de Morton sa gouvernante. Ainsi la jeune Princesse, quinze jours après sa naissance, demeura prisonnière à Exeter, sous les ordres du Comte d'Essex, qui avoit tenté d'arrêter la Reine. Au bout d'environ deux ans, elle fut

heureusement délivrée de cette captivité, par l'adresse de celle à qui sa Mère l'avoit confiée. Mais les nobles sentimens que témoignoit déjà la jeune Henriette, pensèrent la trahir. Comme on s'avisa, pour la tirer des mains des ennemis de la Famille Royale, de la déguiser en fils de paysan, sous le nom de Henri; elle ne put souffrir cette espèce de dégradation, et rendit son évasion plus difficile et plus dangereuse, en répétant toujours qu'« Elle n'étoit pas paysan, mais qu'elle étoit la Princesse ». Enfin, elle fut remise entre les mains de la Reine, qui la fit élever sous ses yeux, avec un très-grand soin; et la présence de cet enfant de douleur devint, pour cette mère affligée, un objet de consolation au milieu des terribles coups qu'elle eut à supporter.

Après la mort, tragique du Roi son époux, la Reine ayant fixé sa retraite ordinaire à Chaillot, dans le Monastère de la Visitation qu'elle y avoit fondé; elle s'appliqua toute entière à former la Princesse sa fille. Le malheureux état de ses affaires la réduisoit à vivre plutôt en personne privée qu'en Souveraine : aussi la jeune Henriette, en conservant des sentimens dignes de sa naissance, prit-elle dans cette école la politesse, l'affabilité et l'humanité des conditions ordinaires. Elle ne pouvoit recevoir de leçons plus efficaces que les exemples de sa mère si modeste et si charitable; et qui, pour l'accoutumer à l'humilité chrétienne, se plaisoit à la

voir les jours de grandes fêtes servir les Religieuses à table.

Les aimables qualités de la jeune Princesse ne tardèrent pas à se développer. La Reine-Mère témoigna beaucoup d'inclination pour elle, et comme il n'y avoit pas alors d'apparence que le Roi pût épouser l'Infante d'Espagne, elle parut souhaiter qu'il choisit la Princesse d'Angleterre. Mais le Roi, qui la trouvoit trop jeune, ne pût s'y déterminer. Enfin, le mariage du Roi avec Marie-Thérèse d'Autriche ayant été conclu, la Reine-Mère voulut donner à Monsieur, son second fils, celle qui lui paroissoit la plus estimable des Princesses de l'Europe. Après avoir donc fait consentir le Roi à ce mariage, elle alla demander elle-même la jeune Henriette à la Reine d'Angleterre sa mère, et l'obtint facilement. Vers le même temps, Charles II, frère de la Princesse Henriette, par une heureuse révolution fut rétabli sur le trône d'Angleterre. La Reine sa mère voulut aller jouir du plaisir de le voir paisible possesseur de son Royaume; et remettant à terminer le mariage de la Princesse sa fille après son retour, elle la mena avec elle dans la grande Bretagne. Elles partirent vers la Toussaints 1660, et furent reçues à Londres et sur la route avec toutes les démonstrations imaginables de respect et de joie.

La Reine d'Angleterre sollicitée par les lettres

de Monsieur, de revenir en France pour conclure son mariage, fut obligée de partir, malgré les rigueurs de la saison. Elle s'embarqua sur la fin de janvier 1661 par un vent assez favorable ; mais qui dès le lendemain devint contraire, et jetta le vaisseau de la Reine sur les sables, où il fut sur le point de périr. Quoiqu'elle fût délivrée de ce péril, il fallut cependant rentrer dans le port. Pour surcroît d'inquiétudes, la Princesse d'Angleterre fut atteinte d'une fièvre très-violente : elle eut néanmoins le courage de se rembarquer, dès que le vent put le permettre. Mais à peine fut-elle dans le vaisseau, que la rougeole se déclara : en sorte qu'on ne put ni quitter la terre, ni débarquer, de peur de hazarder la vie de la Princesse par cette agitation. La Reine, pour être plus à portée de secourir sa fille, ne voulut point quitter son vaisseau, où elle eut la plus vive appréhension de se voir enlever sa chère enfant par cette dangereuse maladie. Enfin, quand la Princesse fut en état de supporter la mer, on se pressa d'aborder au Havre ; et après y avoir séjourné quelques jours, pour lui laisser prendre des forces, la Reine et sa fille se rendirent à Paris le 20 février. Monsieur alla au-devant d'elles ; et environ un mois après, c'est-à-dire, le 31 mars 1661, le mariage de la Princesse avec son Altesse Royale Monsieur, Philippe de France, Duc d'Orléans, frère unique

de Louis XIV, fut célébré sans éclat, dans la chapelle du Palais Royal; parce que l'on étoit en Carême.

Henriette qui, jusqu'à son mariage avec Monsieur, avoit presque toujours été auprès de la Reine sa mère, et parloit peu, étonna tout-d'un-coup par les agrémens de son esprit et de ses manières. Elle devint bientôt l'un des principaux ornemens de la Cour; et, pendant l'espace trop abrégé de sa vie, elle en fit les délices par son aimable caractère. Sa grande jeunesse, et l'excès de son enjouement, qui ne lui permettoit pas d'observer dans sa conduite toute la gravité et la retenue convenable à une Princesse de son rang, lui rendirent quelquefois nécessaires les avis et les représentations de la Reine sa belle-mère, de la Reine sa mère, et des personnes sages à qui les deux Reines donnoient commission de lui inspirer plus de modération. Madame recevoit tout avec une douceur charmante. Comme elle avoit beaucoup d'esprit et de pénétration, et qu'elle parloit raisonnablement sur toutes choses, ceux qui l'approchoient crurent appercevoir qu'il y avoit déjà eu des momens favorables, où sa propre expérience et la solidité de son jugement, lui avoient fait comprendre que tous les charmes de la vie qu'elle recherchoit avec tant d'empressement, ne sont pas capables de satisfaire le cœur humain. Mais elle n'étoit pas encore en état de sentir fortement cette vérité.

Madame, perdit au mois de septembre 1669, la Reine d'Angleterre sa mère. Cette mort la toucha beaucoup; et l'Oraison funèbre que M. Bossuet prononça en sa présence, fit sur elle de vives impressions, qui commencèrent à l'ébranler. Ce Prélat, dans le discours qu'il prêcha au Service solennel de cette Princesse, lui rend ce témoignage, qu'elle travailla dès-lors à se réformer, et s'appliqua davantage à la piété. Elle voulut même avoir avec lui des entretiens sur la Religion, dans lesquels elle fit paroître à M. Bossuet tant de zèle pour le rétablissement de la foi dans le royaume d'Angleterre, qu'elle eût été prête d'exposer sa vie pour un si louable dessein; zèle que le Prélat relève avec éloge, comme en étant assuré par lui-même.

L'année suivante fut bien glorieuse pour la Princesse. La supériorité de son génie, et sa fidélité au Roi, lui avoient attiré sa confiance, au point qu'il lui communiquoit les affaires les plus importantes de la France, et qu'il la chargea d'une négociation fort délicate auprès du Roi d'Angleterre Charles II son frère. Louis XIV, résolu de déclarer la guerre aux Hollandais, vouloit le détacher de la triple alliance. Madame, que le Roi d'Angleterre aimoit tendrement, fut jugée plus propre que personne, à réussir dans un projet d'une si grande conséquence, et pour lequel il falloit un secret impénétrable. La Princesse accepta avec plaisir une commission qui devoit lui être fort honorable. Louis XIV,

pour couvrir la négociation, forma le dessein d'aller visiter les frontières de son Royaume, accompagné de toute sa Cour. Madame, sous prétexte d'être invitée par le Roi son frère à profiter d'une si belle occasion pour se voir, passa en Angleterre, afin de saluer Charles, et de renouveler les sentimens de leur affection mutuelle. Le projet s'exécuta comme il avoit été conçu; et le voyage de Madame réussit à la plus grande satisfaction du Roi et de ses Ministres. Elle rentra en France comblée de gloire, ayant entre les mains un traité d'où dépendoit le sort d'une partie de l'Europe. Jamais elle n'avoit joui d'une plus grande considération que celle où elle se trouvoit; et après un service si signalé, elle pouvoit se promettre la plus brillante carrière; mais Dieu l'arrêta tout-à-coup.

A son retour d'Angleterre, elle se sentit légèrement incommodée; et peu de temps après elle se retira à Saint-Cloud pour se reposer, et faire des remèdes. Au bout de quelques jours, elle se plaignit d'un mal de côté, et d'une douleur d'estomac à laquelle elle étoit sujette. Cette indisposition ne l'empêcha pas néanmoins de vivre à son ordinaire, et de donner à sa Cour les agrémens qu'on avoit coutume de goûter auprès d'elle. Le 29 de juin 1670, elle avoit encore diné à son ordinaire sans paroître malade; et au milieu d'une conversation qu'elle avoit avec ses Dames, elle s'endormit tranquillement.

sur des carreaux. On s'apperçut néanmoins, pendant son sommeil, de quelqu'altération sur son visage.

A son réveil elle parut si changée, que Monsieur en fut surpris. Elle ne laissa pas de se promener quelque temps dans les appartemens, se plaignant toujours de son mal de côté : mais après avoir pris un verre d'eau de chicorée qu'elle avoit désiré, la Princesse commença à se trouver beaucoup plus sensiblement mal. Elle rougit et pâlit ; et ne pouvant plus se soutenir, ni supporter les douleurs aiguës qu'elle éprouvoit, elle voulut qu'on la transportât dans son lit, où elle annonça elle-même sa mort prochaine, disant qu'elle souffroit des douleurs inconcevables. Cependant elle montra plus de courage que personne ; demanda avec tranquillité les secours dont elle avoit besoin dans un état si pressant, et se soumit à tout avec une patience, une résignation et une égalité admirables. Après quelques remèdes qui ne la soulagèrent pas, elle persista à dire que son mal étoit incurable. On n'eut pas besoin de la porter à penser à sa conscience ; elle fit appeler d'elle-même un Confesseur. Comme le Curé de Saint-Cloud étoit déjà arrivé, on l'introduisit auprès de la Princesse, qui se confessa sans vouloir même qu'une de ses femmes qui la soutenoit se retirât.

On proposa ensuite de la saigner du bras, et l'on craignoit qu'elle n'eût peine à s'y résoudre.

dre : mais elle répondit qu'elle vouloit tout ce qu'on souhaitoit ; que tout lui étoit indifférent, et qu'elle sentoit bien qu'elle n'en pouvoit revenir. Toutefois les personnes qui étoient autour d'elle ne regardoient ces discours que comme l'effet d'une douleur violente. Les médecins mêmes, qu'on avoit fait venir de Versailles et de Paris, après avoir conféré ensemble assez longtemps, assurèrent Monsieur qu'il n'y avoit pas de danger. « Dieu, dit une des Dames qui étoient présentes, dans le récit très-circonstancié qu'elle fait de ce triste événement, aveugloit les médecins, et ne vouloit pas même qu'ils tentassent des remèdes capables de retarder une mort qu'il vouloit rendre terrible. » Quoique la Princesse répétat toujours que ses douleurs étoient excessives, on ne laissa pas d'attendre, pendant plusieurs heures l'effet des remèdes, mais inutilement. Dans l'intervalle on lui donna un bouillon ; et aussitôt qu'elle l'eut avalé ses maux redoublèrent. La mort se peignit sur son visage, et, malgré sa grande tranquillité, l'on vit bien qu'elle souffroit de cruels tourmens.

Le Roi, qui avoit envoyé plusieurs fois savoir des nouvelles de Madame, et à qui elle avoit toujours fait dire qu'elle se mourroit, voulut la voir, et arriva à Saint-Cloud sur les onze heures, avec la Reine et avec quelques autres Dames. Sa Majesté s'étant approchée de la Princesse, elle l'assura « qu'il perdoit la plus véritable servante qu'il auroit jamais. » Le Roi, après avoir vou-

lu la rassurer, lui témoigna qu'il étoit étonné de sa fermeté : à quoi Madame lui répondit cette parole plus flatteuse que chrétienne, « qu'elle n'avoit » jamais craint la mort ; mais qu'elle avoit craint » de perdre ses bonnes grâces. » Enfin le Roi, après avoir parlé à Madame avec beaucoup de religion, et avoir essayé de remettre, comme il le disoit, la tête aux médecins qui paroisoient l'avoir perdue, il se retira dans une grande consternation.

Ce fut à-peu-près dans ce moment, que les médecins, comme éclairés par la présence du Roi, commencèrent à sortir de l'espèce d'étourdissement où ils avoient été jusqu'alors, et à dire qu'il n'y avoit plus d'espérance, et qu'il falloit faire recevoir les sacremens à la Princesse. Monsieur effrayé d'une nouvelle si terrible tout-à-la-fois et si tardive, s'approcha de madame de la Fayette qui n'étoit pas moins consternée ; et pensant l'un et l'autre à ce qui étoit le plus essentiel en de pareilles circonstances, Monsieur proposa d'envoyer chercher M. Bossuet, nommé l'année précédente à l'Evêché de Condom ; et dépêcha courrier sur courrier pour le faire venir. La Dame, de son côté, jugea qu'en attendant il falloit avertir M. Feuillet, chanoine de Saint-Cloud, dont le mérite étoit si connu.

Sur les six ou sept heures, Monsieur avoit envoyé avertir le chapitre de Saint-Cloud, de faire des prières pour Madame, son épouse.

M. l'Abbé Feuillet, après avoir fait exécuter les ordres de Monsieur, étoit venu au château, et s'étoit approché du lit de Madame. Comme elle ne lui parla pas, il se retira. Mais dès qu'il fut averti, sur les onze heures du soir, qu'on le desiroit, pour aider la Princesse à employer utilement des momens si précieux; son zèle se ranima, et le porta à accepter une commission si délicate, et dont il sentoît toute l'importance. Il accourut sans délai, et aborda la Princesse avec son austérité ordinaire, et la vérité sur les lèvres. Elle le prévient elle-même, et lui dit : « Vous voyez, M. Feuillet, en quel état je suis » réduite. » Le Chanoine répondit ; « en un très- » bon état, Madame, vous confesserez à pré- » sent qu'il y a un Dieu, que vous avez très- » peu connu pendant votre vie. La Princesse, sans s'émouvoir, mais avec un grand sentiment de douleur, s'écria : « Il est vrai, mon Dieu, » que je ne vous ai pas connu. » Le Chanoine, encouragé par ce témoignage, représenta sans détour à la Princesse, « qu'elle alloit être jugée » sur les engagemens de son baptême ; que les » Anges, à sa mort, alloient lui représenter le » contrat qu'elle avoit fait avec Dieu, et qui » avoit été scellé du sang de Jésus-Christ ; » qu'elle s'étoit sans doute confessée d'avoir violé » tant de fois les vœux de son baptême par l'amour » de la grandeur, par une vie passée dans les délices » et les plaisirs, les jeux et les divertissemens, » le luxe, les pompes et les vanités du siècle, et

» par l'amour du monde qu'elle avoit toujours
 » eu dans le cœur. » La Princesse, frappée de
 si grandes vérités auxquelles elle n'étoit pas ac-
 coutumée, avoua qu'elle n'avoit jamais fait ces
 réflexions, et s'écria de nouveau : « O mon Dieu,
 » que serai-je donc ? je le vois bien, mes confes-
 » sions et mes communions n'ont rien valu. » Le
 Chanoine insista sur le même ton, et représenta
 à la Princesse, « que sa vie n'ayant été que pé-
 » ché, il falloit employer le peu de temps qui
 » lui restoit à faire pénitence. » Ces paroles, loin
 de décourager la jeune Princesse, la péné-
 trèrent si vivement, qu'elle pria le pieux Cha-
 noine de lui enseigner ce qu'elle avoit à faire,
 et de lui accorder la grace de la confesser.

M. Feuillet, dont nous ne faisons presque que
 copier (1) le récit, qu'il a laissé, de ce qui s'est
 passé à la mort chrétienne de son Altesse Royale,
 rend lui-même témoignage que pendant qu'il la
 confessoit, et qu'il l'aideroit, autant que le temps
 pouvoit le permettre, à faire une confession
 entière, Dieu donna à cette Princesse des sen-
 timens qui l'étonnèrent, et lui fit parler un
 langage qu'on n'entend pas dans le monde. Elle
 fit des actes très-édifiâns de foi, d'espérance et

(1) Il est imprimé à la tête de l'Oraison funèbre,
 prononcée par M. Feuillet, au service célébré à Saint-
 Cloud, par M. l'Archevêque de Paris, pour le repos de
 l'ame de Madame. Cette pièce a paru en 1686, à Paris,
 chez Aubouin, Emery et Clouzier, Libraires.

de charité ; témoigna un grand desir de recevoir notre Seigneur , et demanda cette grace avec autant d'humilité que d'empressement. «Après sa confession , dit madame de la Fayette, je m'approchai de son lit; M. Feuillet étoit auprès d'elle, et un Capucin son confesseur ordinaire. Ce bon Père vouloit lui parler, et se jetoit dans des discours qui la fatiguoient. Elle me regarda, ajoute-t-elle, avec des yeux qui faisoient entendre ce qu'elle pensoit ; et les retournant vers le Capucin : laissez parler M. Feuillet, mon Père, lui dit-elle avec une douceur admirable, comme si elle eut craint de le fâcher; vous parlerez à votre tour.»

Pendant qu'on étoit allé appeller M. le Curé, M. Feuillet, animé par les sentimens dont cette humble Pénitente étoit pénétrée, ne craignit pas de lui faire les plus vives représentations. Il s'adressa tout haut à la Princesse, et lui dit : «Humiliez-vous, Madame; voilà toute cette pompeuse grandeur anéantie sous la pesante main de Dieu. Vous n'êtes qu'une misérable pécheresse, qu'un vaisseau de terre qui va tomber, et qui se cassera en pièces ; et de toute cette grandeur, il n'en restera aucune trace.» La Princesse acquiescant à tout par d'humbles retours vers Dieu, le Chanoine reprit ainsi son discours : «Madame, c'est ici qu'il faut avoir de la confiance ;» et après avoir dit que tous ses péchés ne pouvoient lui nuire de-

vaht Dieu, pourvu qu'elle eût une grande douleur de les avoir commis et une ferme résolution de ne plus jamais les commettre, il ajouta : « La miséricorde de Dieu ne s'arrête ni à l'heure » ni au temps : le Larron est monté de la croix au » ciel. »

La Princesse, sensiblement consolée par ces paroles, eut le cœur rempli d'une joie qui parut sur son visage. Elle demanda un crucifix ; et le Chanoine le lui présenta, en lui adressant ces paroles de l'Apôtre : « Regardez, Madame, » sur cette croix l'auteur et le consommateur de » votre foi,... afin que vous ne perdiez pas cou- » rage. » Il l'assura, que le sang précieux sorti des veines du Sauveur, et mêlé avec les larmes d'un cœur pénitent, étoit capable d'effacer tous ses péchés et tous les péchés du monde. La Princesse saisit le crucifix avec beaucoup de foi, le baisa très-humblement, le prit d'elle-même jusqu'à sa mort, et le porta à sa bouche, tant que ses forces le lui permirent.

Le Saint Sacrement étant arrivé, la Princesse l'adora profondément en s'écriant : « O » mon Dieu, je suis indigne que vous veniez » visiter une misérable pécheresse comme moi. » Oui, Madame, reprit M. Feuillet, vous en » êtes indigne : mais Dieu vous a fait la grace » de préparer lui-même votre cœur, avant d'y » entrer, par la contrition qu'il vous a donnée. » Renouvellez votre serveur, en la présence de » ce Dieu terrible et miséricordieux. » Après les

prières ordinaires, elle reçut le Saint Viatique avec beaucoup de respect et de joie; et pria qu'on lui donnât l'Extrême-Onction, pendant que Dieu lui conservoit la liberté d'esprit. On acquiesça à une demande si juste et si édifiante.

Cependant comme elle se sentoit étouffer, et qu'elle souffroit toujours excessivement, elle desira qu'on lui fit la charité de la saigner. M. Feuillet, toujours prêt à rappeler la Princesse aux sentimens de la religion, dit alors : « Laissez, Madame, faire les médecins; ne pensez plus à votre corps; sauvons seulement votre » ame; » et comme on se disposoit à faire la saignée, il ajouta : « Voilà, Madame, les pré- » mices de ce sacrifice qu'il faut offrir à Dieu. » Offrez-lui ce sang que vous allez répandre, » comme Jésus-Christ lui a offert celui qu'il a » répandu sur la croix pour vos péchés. » De tout mon cœur, répondoit la Princesse, avec une douceur, une bonté et une égalité d'ame qui saisissoient tout le monde d'admiration, et qui l'accompagnèrent jusqu'au dernier moment.

La saignée étant faite, on alla chercher les saintes huiles. Le pieux Chanoine disposa la Princesse à recevoir ce dernier Sacrement, selon l'esprit de l'Eglise. Elle suivit toutes les prières qu'on récitoit pour elle; et pendant qu'on faisoit les saintes onctions sur les différentes parties de son corps, M. Feuillet lui expliquoit les paroles qui les accompagnoient, et

lui rappeloit chacune des différentes espèces de péchés , dont l'Eglise demandoit pour elle et avec elle le pardon ; il conclut en ces termes : « On oignoit, Madame, les athlètes, quand ils » entroient dans le lieu du Combat. Vous voilà » sur le champ de bataille : vous avez en tête de » puissans eunemis ; il faut combattre, aidée de » la grace de Jésus-Christ , et il faut vaincre. » La Princesse prit encore d'elle-même la croix , et renouvella en sa présence les actes de foi , d'espérance et d'amour, dont son ame étoit toute occupée. Mais les douleurs qu'elle souffroit, et que rien ne pouvoit calmer, étant extrêmes, elle s'écria : « Mon Dieu, ces gran- » des douleurs ne finiront-elles pas bientôt ? » Mais à ces mots , M. Feuillet lui répliqua , avec son inflexible fermeté : « Quoi, Madame, » vous vous oubliez ! il y a tant d'années que » vous offensez Dieu, il n'y a encore que six » heures que vous faites pénitence. Dites plu- » tôt avec Saint Augustin : coupez, Seigneur, » tranchez, taillez. Que je ressente dans tous » mes membres de très-sensibles douleurs ; que le » pus et l'ordure coulent dans la moëlle de mes » os ; que les vers grouillent dans mon sein : pourvu mon Dieu que je vous aime, c'est » assez. J'espère, Madame, ajouta ce zélé Mi- » nistre des miséricordes du Seigneur sur cette » Princesse, que vous vous ressouviendrez des » promesses et des protestations que vous faites

«présentement à votre Dieu ». « Oui, répondit
 »sur le champ la mourante, je l'espère Mon-
 »sieur; et je vous conjure si Dieu me redonnoit
 »la santé, ce que je ne crois pas, de me sou-
 »mer de les exécuter, si j'étois assez malheu-
 »reuse de ne le pas faire. » Enfin le digne Cha-
 »noine lui ayant dit : « Madame, quoique vous
 »deviez être dans la disposition de souffrir davan-
 »tage, je puis vous assurer que vos peines fini-
 »ront bientôt ». « A quelle heure, demanda,
 »la Princesse, Jésus-Christ est-il mort? » On
 lui répondit : « A trois heures. Peut-être, dit-
 »elle, Dieu me fera-t-il la grace de mourir à
 »pareille heure ». « Ne vous mettez pas en peine
 »de cela, Madame, lui répondit M. Feuillet,
 »il faut supporter la vie, et attendre la mort en
 »patience. »

Sur ces entrefaites, M. l'Evêque de Condom
 arriva. Il parla de Dieu à la Princesse confor-
 mément à l'état où elle se trouvoit, et avec cette
 éloquence et cet esprit de religion qui paroît
 dans tous ses discours. Sa présence donna autant
 de joie à Madame, qu'il fut lui-même affligé et
 saisi de la trouver aux abois. Le Prélat se pros-
 terna contre terre, et fit une prière pleine de
 sentimens de piété, entre-mêlée d'actes de foi,
 de confiance et d'amour, et dont M. Feuillet
 témoigne qu'il fut charmé. La Princesse entra
 dans tout ce que lui disoit M. Bossuet, et elle
 l'écoutoit avec une ardeur et une attention admi-

rables. Tout-à-coup, elle changea de côté, et le Prélat cessa de lui parler : mais elle le pria de continuer, et lui dit qu'elle l'entendoit, M. de Condom ayant repris la parole; au bout de quelques momens la Princesse, abattue et épuisée, fit entendre qu'elle vouloit reposer. Alors M. Bossuet se leva pour aller saluer Monsieur. Mais un instant après, elle se retourna, pria qu'on appellât M. de Condom; et s'adressant à M. Feuillet qui étoit présent, elle lui dit : « M. Feuillet, c'en est fait à ce coup-ci » Eh bien, Madame, répondit le saint » Prêtre, n'êtes-vous pas bienheureuse d'avoir » accompli en si peu de temps votre course ? » Après un si petit combat, vous allez recevoir » de grandes récompenses ». M. de Condom s'approcha, lui donna le crucifix, qu'elle prit et embrassa avec un saint transport. Le Prélat lui parloit toujours, et elle lui répondoit avec le même jugement que si elle n'eut pas été malade, ne cessant de tenir attaché sur sa bouche le crucifix, que la mort seule lui fit abandonner. Madame ayant perdu la parole, M. Bossuet commença les prières des agonisans, pendant lesquelles M. Feuillet continuoit d'entretenir la mourante dans les sentimens de résignation et de pénitence, que Dieu lui avoit inspirés. Enfin, il lui prit quelques petits mouvemens convulsifs, et elle expira, sans beaucoup d'effort, sur les trois heures après minuit, le 30 juin 1670, et

neuf heures après avoir commencé à se trouver mal. Ainsi mourut, à l'âge de vingt-six ans, la plus aimable Princesse, qui laissa toute la Cour, et même toute l'Europe dans un deuil universel; mais sur-tout les personnes qui l'approchoient de plus près, et qui connoissoient encore mieux la bonté de son cœur.

Elle conserva, pendant le cours de douleurs si vives, une présence d'esprit merveilleuse. La surprise d'un événement aussi imprévu qu'un éclat de tonnerre, comme s'exprime M. Bossuet, ne servit, pour ainsi dire, qu'à manifester son courage et sa force, et les miséricordes du Seigneur sur elle. La consternation du Roi, et de toute la Cour, l'agitation et les incertitudes des médecins ne la troublèrent point. Les larmes de ses plus tendres amies, désolées de la voir si cruellement souffrir, sans pouvoir la soulager, et accablées par la vue de sa mort prochaine, ne parurent pas lui faire regretter la vie qu'elle alloit perdre. Animée des plus grands sentimens de pénitence et de religion, elle s'abandonna entièrement aux dispositions de la Providence, prenant sans inquiétude tous les remèdes qu'on lui présentait. Attentive à remplir toute justice, elle n'oublia aucune des personnes à qui elle devoit laisser des marques de sa bienveillance. Voulant témoigner en particulier à M. Bossuet l'estime qu'elle faisoit de sa personne, et sa reconnaissance des services spirituels qu'il lui

voit rendus, elle ordonna en sa présence, mais en anglais, afin qu'il ne l'entendît pas, qu'on lui fit présent après sa mort, d'une émeraude qu'elle lui avoit destinée, et que le Prélat a toujours portée depuis. C'est à ce présent qu'il fait allusion dans son Oraison funèbre, lorsqu'il dit : « Cet art de donner agréablement, qu'elle avoit si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivie, je le sais, jusqu'entre les bras de la mort (1) ». Elle donna aussi tous les ordres dont elle fut capable, pour assurer la récompense de ses domestiques. En un mot, la présence de la mort ne lui fit rien perdre de ce caractère de bonté, de douceur, de générosité et de bienfaisance, qui joint à toutes les graces extérieures dont elle étoit ornée, l'avoit rendue si chère au monde. Les douleurs subites et violentes que la Princesse éprouva pendant cette courte maladie, la portèrent à croire et à dire qu'elle étoit empoisonnée. La malignité répandit bientôt cette fausse conjecture, qui tomba d'elle-même. Il est certain que Madame, qui étoit naturellement assez mal saine, mourut d'une colique bilieuse, dont les remèdes n'eurent pas la force de la délivrer.

L'Oraison funèbre que M. Bossuet prononça

(1) M. de Burigny, sur la foi de manuscrits, moins assurés sans doute que les mémoires de Madame de la Fayette, qui étoit présente, rapporte cette anecdote un peu différemment.

à Saint-Denis, au service solennel que le Roi y fit faire avec une magnificence royale, pour le repos de l'ame de cette Princesse, attendrit toute l'assemblée; et l'on ne peut la lire encore aujourd'hui, sans prendre un vif intérêt au sort de celle qui en est l'objet; et ce qui est bien plus important, sans être attendri des sentimens de componction, de pénitence, de mépris du monde, dont la mourante fut heureusement pénétrée.



Oraison

ORAIISON FUNÈBRE

DE MADAME

HENRIETTE-ANNE

D'ANGLETERRE,

DUCHESSE D'ORLÉANS.

Prononcée le 21 d'Août 1670.

Combien cette Princesse étoit distinguée par sa naissance et son rare mérite. Sa modestie, sa docilité, son application à connoître ses défauts : sa prudence et sa dextérité dans les affaires les plus délicates. Exemple qu'elle fournit aux ambitieux pour se convaincre qu'ils n'ont aucun moyen de se distinguer. Merveilles que Dieu a opérées pour le salut d'Henriette d'Angleterre. Grands sentimens dont elle a été pénétrée à la fin de sa vie. Fruit que les hommes doivent tirer d'un spectacle si frappant.

Vanitas, vanitatum, dixit Ecclesiastes : Vanitas vanitatum, et omnia vanitas. *Ecccl. I, 2.*

Vanité des vanités, a dit l'Ecclésiaste : Vanité des vanités, et tout est vanité.

MONSEIGNEUR, (1)

J'étois donc encore destiné à rendre ce

(1) Monsieur le Prince.

devoir funèbre à Très-haute et Très-Puissante Princesse HENRIETTE - ANNE D'ANGLETERRE, DUCHESSE D'ORLÉANS. Elle que j'avois vue si attentive pendant que je rendois le même devoir à la Reine sa mère, devoit être sitôt après le sujet d'un discours semblable; et ma triste voix étoit réservée à ce déplorable ministère. O vanité! ô néant! ô mortels ignorans de leurs destinées! L'eût-elle cru, il y a dix mois? Et vous, Messieurs, eussiez-vous pensé, pendant qu'elle versoit tant de larmes en ce lieu, qu'elle dût sitôt vous y rassembler pour la pleurer elle-même? Princesse, le digne objet de l'admiration de deux grands Royaumes, n'étoit-ce pas assez que l'Angleterre pleurât votre absence, sans être encore réduite à pleurer votre mort? Et la France, qui vous revit, avec tant de joie, environnée d'un nouvel éclat, n'avoit-elle plus d'autres pompes et d'autres triomphes pour vous au retour de ce voyage fameux, d'où vous aviez remporté tant de gloire et de si belles espérances? « Vanité des » vanités, et tout est vanité ». C'est la

seule parole qui me reste; c'est la seule réflexion que me permet, dans un accident si étrange, une si juste et si sensible douleur. Aussi n'ai-je point parcouru les Livres sacrés, pour y trouver quelque texte que je pusse appliquer à cette Princesse. J'ai pris, sans étude et sans choix, les premières paroles que me présente l'Ecclésiaste, où, quoique la vanité ait été si souvent nommée, elle ne l'est pas encore assez à mon gré pour le dessein que je me propose. Je veux dans un seul malheur déplorer toutes les calamités du genre humain, et dans une seule mort, faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines. Ce texte, qui convient à tous les états et à tous les événemens de notre vie, par une raison particulière, devient propre à mon lamentable sujet; puisque jamais les vanités de la terre n'ont été si clairement découvertes, ni si hautement confondues. Non, après ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les graces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux

amusement : tout est vain en nous, excepté le sincère aveu que nous faisons devant Dieu de nos vanités, et le jugement arrêté qui nous fait mépriser tout ce que nous sommes.

Mais, dis-je la vérité? L'homme que Dieu a fait à son image n'est-il qu'une ombre? Ce que Jésus-Christ est venu chercher du ciel en la terre; ce qu'il a cru pouvoir, sans se ravilir, acheter de tout son sang, n'est-ce qu'un rien? Reconnaissons notre erreur. Sans doute ce triste spectacle des vanités humaines nous en imposoit; et l'espérance publique, frustrée tout-à-coup par la mort de cette Princesse, nous pousoit trop loin. Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier; de peur que, croyant avec les impies que notre vie n'est qu'un jeu où règne le hasard, il ne marche sans règle et sans conduite au gré de ses aveugles desirs. C'est pour cela que l'Ecclesiaste, après avoir commencé son divin ouvrage par les paroles que j'ai récitées, après en avoir rempli toutes les pages du mépris des choses humaines, veut enfin montrer

à l'homme quelque chose de plus solide, et conclut tout son discours en lui disant : (1) « Crains Dieu, et garde
 » ses commandemens ; car c'est-là tout
 » l'homme : et sache que le Seigneur exa-
 » minera dans son Jugement tout ce que
 » nous aurons fait de bien ou de mal ». Ainsi tout est vain en l'homme, si nous regardons ce qu'il donne au monde ; mais au contraire tout est important, si nous considérons ce qu'il doit à Dieu. Encore une fois tout est vain en l'homme, si nous regardons le cours de sa vie mortelle ; mais tout est précieux, tout est important, si nous contemplons le terme où elle aboutit, et le compte qu'il en faut rendre. Méditons donc aujourd'hui, à la vue de cet autel et de ce tombeau, la première et la dernière parole de l'Ecclesiaste ; l'une qui montre le néant de l'homme ; l'autre qui établit sa grandeur.

(1) Deum time, et mandata ejus observa ; hoc est enim omnis homo : et cuncta quæ fiunt adducet Deus in judicium, sive bonum, sive malum illud sit. *Eccle. XII, 13, 14.*

Que ce tombeau nous convainque de notre néant; pourvu que cet autel, où l'on offre tous les jours pour nous une victime d'un si grand prix, nous apprenne en même temps notre dignité. La Princesse que nous pleurons sera un témoin fidèle de l'un et de l'autre. Voyons ce qu'une mort soudaine lui a ravi; voyons ce qu'une sainte mort lui a donné. Ainsi nous apprendrons à mépriser ce qu'elle a quitté sans peine; afin d'attacher toute notre estime à ce qu'elle a embrassé avec tant d'ardeur, lorsque son ame épurée de tous les sentimens de la terre, et pleine du ciel où elle touchoit, a vu la lumière toute manifeste. Voilà les vérités que j'ai à traiter, et que j'ai cru dignes d'être proposées à un si grand Prince, et à la plus illustre assemblée de l'Univers.

« N O U S mourons tous, disoit cette
 » femme dont l'Ecriture a loué la pru-
 » dence au second Livre des Rois, et
 » nous allons sans cesse au tombeau, ainsi
 » que des eaux qui se perdent sans re-

»tour (1) ». En effet, nous ressemblons tous à des eaux courantes. De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine; et cette origine est petite. Leurs années se poussent successivement comme des flots: ils ne cessent de s'écouler; tant qu'enfin, après avoir fait un peu plus de bruit, et traversé un peu plus de pays les uns que les autres, ils vont tous ensemble se confondre dans un abîme où l'on ne reconnoît plus ni Princes, ni Rois, ni toutes ces autres qualités superbes qui distinguent les hommes: de même que ces fleuves tant vantés demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'Océan avec les rivières les plus inconnues.

Et certainement, Messieurs, si quelque chose pouvoit élever les hommes au-dessus de leur infirmité naturelle; si l'origine qui nous est commune, souffroit quelque distinction solide et durable entre ceux que

(1) Omnes morimur, et quasi aquæ dilabimur in terram, quæ non revertuntur. II. Reg. XIV, 14.

Dieu a formés de la même terre : qu'y auroit-il dans l'Univers de plus distingué que la Princesse dont je parle ? Tout ce que peuvent faire non-seulement la naissance et la fortune, mais encore les grandes qualités de l'esprit pour l'élévation d'une Princesse, se trouve rassemblé, et puis anéanti dans la nôtre. De quelque côté que je suive les traces de sa glorieuse origine, je ne découvre que des Rois, et par tout je suis ébloui de l'éclat des plus augustes Couronnes. Je vois la Maison de France, la plus grande sans comparaison de tout l'Univers, et à qui les plus puissantes Maisons peuvent bien céder sans envie ; puisqu'elles lâchent de tirer leur gloire de cette source. Je vois les Rois d'Ecosse, les Rois d'Angleterre, qui ont régné depuis tant de siècles sur une des plus belliqueuses Nations de l'Univers, plus encore par leur courage que par l'autorité de leur sceptre. Mais cette Princesse, née sur le trône, avoit l'esprit et le cœur plus hauts que sa naissance. Les malheurs de sa Maison n'ont pu l'accabler dans sa première jeunesse ; et dès-

lors on voyoit en elle une grandeur qui ne devoit rien à la fortune. Nous disions avec joie que le-ciel l'avoit arrachée, comme par miracle, des mains des ennemis du Roi son père, pour la donner à la France : don précieux, inestimable présent, si seulement la possession en avoit été plus durable.

Mais pourquoi ce souvenir vient-il m'interrompre ? Hélas ! nous ne pouvons un moment arrêter les yeux sur la gloire de la Princesse, sans que la mort s'y mêle aussilôt pour tout offusquer de son ombre. O mort, éloigne-toi de notre pensée, et laisse-nous tromper pour un peu de temps la violence de notre douleur, par le souvenir de notre joie. Souvenez-vous donc, Messieurs, de l'admiration que la Princesse d'Angleterre donnoit à toute la Cour. Votre mémoire vous la peindra mieux avec tous ses traits et son incomparable douceur, que ne pourront jamais faire toutes mes paroles. Elle croissoit au milieu des bénédictions de tous les peuples; et les années ne cessoient de lui apporter de nouvelles graces. AUSSE.

la Reine sa mère, dont elle a toujours été la consolation, ne l'aimoit pas plus tendrement que faisoit Anne d'Espagne. Anne, vous le savez, Messieurs, ne trouvoit rien au-dessus de cette Princesse. Après nous avoir donné une Reine, seule capable, par sa piété et par ses autres vertus royales, de soutenir la réputation d'une tante si illustre; elle voulut, pour mettre dans sa famille ce que l'Univers avoit de plus grand, que Philippe de France son second fils épousât la Princesse Henriette; et quoique le Roi d'Angleterre, dont le cœur égale la sagesse, sût que la Princesse sa sœur, recherchée de tant de Rois, pouvoit honorer un trône, il lui vit remplir avec joie la seconde place de France, que la dignité d'un si grand Royaume peut mettre en comparaison avec les premières du reste du monde.

Que si son rang la distinguoit, j'ai eu raison de vous dire qu'elle étoit encore plus distinguée par son mérite. Je pourrois vous faire remarquer qu'elle connoissoit si bien la beauté des ouvrages de l'esprit, que l'on croyoit avoir atteint la per-

fection, quand on avoit su plaire à Madame. Je pourrois encore ajouter que les plus sages et les plus expérimentés admiroient cet esprit vif et perçant, qui embrassoit sans peine les plus grandes affaires, et pénétoit avec tant de facilité dans les plus secrets intérêts. Mais pourquoi m'étendre sur une matière où je puis tout dire en un mot ? Le Roi, dont le jugement est une règle toujours sûre, a estimé la capacité de cette Princesse, et l'a mise par son estime au-dessus de tous nos éloges.

Cependant ni cette estime, ni tous ces grands avantages n'ont pu donner atteinte à sa modestie. Tout éclairée qu'elle étoit, elle n'a point présumé de ses connoissances, et jamais ses lumières ne l'ont éblouie. Rendez témoignage à ce que je dis, vous que cette grande Princesse a honorés de sa confiance. Quel esprit avez-vous trouvé plus élevé ? Mais quel esprit avez-vous trouvé plus docile ? Plusieurs, dans la crainte d'être trop faciles, se rendent inflexibles à la raison, et s'affermissent contre elle. Madame s'éloignoit toujours

autant de la présomption que de la foiblesse; également estimable; et de ce qu'elle savoit trouver les sages conseils, et de ce qu'elle étoit capable de les recevoir. On les sait bien connoître quand on fait sérieusement l'étude qui plaisoit tant à cette Princesse. Nouveau genre d'étude, et presque inconnu aux personnes de son âge et de son rang; ajoutons, si vous voulez, de son sexe. Elle étudioit ses défauts; elle aimoit qu'on lui en fît des leçons sincères : marque assurée d'une ame forte que ses fautes ne dominent pas, et qui ne craint point de les envisager de près, par une secrète confiance des ressources qu'elle sent pour les surmonter. C'étoit le dessein d'avancer dans cette étude de sagesse, qui la tenoit si attachée à la lecture de l'histoire, qu'on appelle avec raison la sage conseillère des Princes. C'est-là que les plus grands Rois n'ont plus de rang que par leurs vertus; et que dégradés à jamais par les mains de la mort, ils viennent subir, sans Cour et sans suite, le jugement de tous les peuples et de tous les siècles. C'est-là

qu'on découvre que le lustre, qui vient de la flatterie, est superficiel, et que les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas. Là, notre admirable Princesse étudioit les devoirs de ceux dont la vie compose l'histoire : elle y perdoit insensiblement le goût des Romans et de leurs fades héros ; et soigneuse de se former sur le vrai, elle méprisoit ces froides et dangereuses fictions. Ainsi, sous un visage riant, sous cet air de jeunesse qui sembloit ne promettre que des jeux, elle cachoit un sens et un sérieux, dont ceux qui traitoient avec elle étoient surpris.

Aussi pouvoit-on sans crainte lui confier les plus grands secrets. Loin du commerce des affaires et de la société des hommes, ces âmes sans forces, aussi bien que sans foi, qui ne savent pas retenir leur langue indiscrete. (1) « Ils ressemblent, dit le Sage, à une ville sans

(1) Sicut urbs patens et absque murorum ambitu, ita vir qui non potest in loquendo cohibere spiritum suum. *Prov. XXV, 28.*

» murailles , qui est ouverte de toutes
 » parts », et qui devient la proie du pre-
 mier venu. Que Madame étoit au-dessus
 de cette foiblesse ! Ni la surprise , ni l'in-
 térêt , ni la vanité , ni l'appas d'une flat-
 terie délicate ou d'une douce conversa-
 tion , qui souvent épanchant le cœur en
 fait échapper le secret , n'étoit capable de
 lui faire découvrir le sien ; et la sûreté
 qu'on trouvoit en cette Princesse , que
 son esprit rendoit si propre aux grandes
 affaires , lui faisoit confier les plus im-
 portantes.

Ne pensez pas que je veuille , en inter-
 prète téméraire des secrets d'Etat , dis-
 courir sur le voyage d'Angleterre , ni que
 j'imite ces politiques spéculatifs , qui ar-
 rangent suivant leurs idées les conseils des
 Rois , et composent sans instruction les
 annales de leur siècle. Je ne parlerai de
 ce voyage glorieux que pour dire que
 Madame y fut admirée plus que jamais.
 On ne parloit qu'avec transport de la
 bonté de cette Princesse , qui , malgré
 les divisions trop ordinaires dans les
 Cours , lui gagna d'abord tous les esprits :

On ne pourroit assez louer son incroyable dextérité à traiter les affaires les plus délicates, à guérir ces défiances cachées, qui souvent les tiennent en suspens, et à terminer tous les différends d'une manière qui concilioit les intérêts les plus opposés. Mais qui pourroit penser, sans verser des larmes, aux marques d'estime et de tendresse que lui donna le Roi son frère? Ce grand Roi, plus capable encore d'être touché par le mérite que par le sang, ne se lassoit point d'admirer les excellentes qualités de Madame. O plaie irrémissible! Ce qui fut en ce voyage le sujet d'une si juste admiration, est devenu pour ce Prince le sujet d'une douleur qui n'a point de bornes. Princesse, le digne lien des deux plus grands Rois du monde, pourquoi leur avez-vous été si tôt ravie? Ces deux grands Roi se connoissent; c'est l'effet des soins de Madame: ainsi leurs nobles inclinations concilieront leurs esprits, et la vertu sera entr'eux une immortelle médiatrice. Mais si leur union ne perd rien de sa fermeté, nous déplorerons

éternellement qu'elle ait perdu son agrément le plus doux; et qu'une Princesse si chérie de tout l'Univers, ait été précipitée dans le tombeau, pendant que la confiance de deux si grands Rois l'élevait au comble de la grandeur et de la gloire.

La grandeur et la gloire ! Pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort ? Non, Messieurs, je ne puis plus soutenir ces grandes paroles par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir elle-même, pour ne pas appercevoir son néant. Il est temps de faire voir que tout ce qui est mortel, quoi qu'on ajoute par le dehors pour le faire paroître grand, est par son fonds incapable d'élevation. Ecoutez, à ce propos le profond raisonnement, non d'un Philosophe qui dispute dans une Ecole, ou d'un Religieux qui médite dans un Cloître : je veux confondre le monde, par ceux que le monde même révère le plus, par ceux qui le connoissent le mieux; et ne lui veux donner pour le convaincre, que des Docteurs

assis sur le trône (1). « O Dieu, dit le Roi
 » Prophète, vous avez fait mes jours me-
 » surables, et ma substance n'est rien de-
 » vant vous. » Il est ainsi, Chrétiens : tout ce
 qui se mesure, finit ; et tout ce qui est né
 pour finir, n'est pas tout-à-fait sorti du
 néant où il est sitôt replongé. Si notre être,
 si notre substance n'est rien ; tout ce que
 nous bâtissons dessus que peut-il être ? Ni
 l'édifice n'est plus solide que le fonde-
 ment ; ni l'accident attaché à l'être, plus
 réel que l'être même. Pendant que la na-
 ture nous tient si bas, que peut faire la
 fortune pour nous élever ? Cherchez, ima-
 ginez, parmi les hommes, les différences
 les plus remarquables ; vous n'en trouve-
 rez point de mieux marquée, ni qui vous
 paroisse plus effective, que celle qui re-
 lève le victorieux au-dessus des vaincus
 qu'il voit étendus à ses pieds. Cependant
 ce vainqueur, enflé de ses titres, tombera
 lui-même, à son tour, entre les mains de

(1) Ecce mensurabiles posuisti dies meos, et
 substantia mea tanquam nihilum ante te. Ps.
 XXXVIII, 6.

la mort. Alors ces malheureux vaincus rappelleront à leur compagnie leur superbe triomphateur; et du creux de leurs tombeaux sortira cette voix, qui foudroie toutes les grandeurs (1): « Vous voilà » blessé comme nous; vous êtes devenu » semblable à nous. » Que la fortune ne tente donc pas de nous tirer du néant, ni de forcer la bassesse de notre nature.

Mais peut-être, au défaut de la fortune, les qualités de l'esprit, les grands desseins, les vastes pensées pourront nous distinguer du reste des hommes. Gardez - vous bien de le croire, parce que toutes nos pensées, qui n'ont pas Dieu pour objet, sont du domaine de la mort (2). « Ils » mourront, dit le Prophète, et en ce » jour périront toutes leurs pensées; c'est-à-dire, les pensées des conquérans, les pensées des politiques, qui auront imaginé, dans leurs cabinets, des desseins où le monde entier sera compris. Ils se seront

(1) Et tu vulneratus es, sicut et nos; nostri similis effectus es. *Is. XIV*, 10.

(2) In illa die peribunt omnes cogitationes eorum. *Ps. CXLV*, 4.

munis de tous côtés, par des précautions infinies; enfin, ils auront tout prévu, excepté leur mort qui emportera, en un moment, toutes leurs pensées. C'est pour cela que l'Ecclésiaste, le Roi Salomon, fils du Roi David; car je suis bien aise de vous faire voir la succession de la même doctrine, dans un même trône; c'est, dis-je, pour cela, que l'Ecclésiaste faisant le dénombrement des illusions qui travaillent les enfans des hommes, y comprend la sagesse même. « Je me suis, dit-il, appliqué à la sagesse, et j'ai vu que » c'étoit encore une vanité (1); parce qu'il y a une fausse sagesse, qui, se renfermant dans l'enceinte des choses mortelles, s'ensevelit, avec elles, dans le néant. Ainsi je n'ai rien fait pour Madame, quand je vous ai représenté tant de belles qualités qui la rendoient admirable au monde, et capable des plus hauts desseins où une

(1) Transivi ad contemplandam sapientiam..... locutusque cum mente mea, animadverti quòd hoc quoque esset vanitas. *Ecclé.* II, 12, 15.

Princesse puisse s'élever. Jusqu'à ce que je commence à vous raconter ce qui l'unit à Dieu, une si illustre Princesse ne paroîtra, dans ce discours, que comme un exemple le plus grand qu'on se puisse proposer, et le plus capable de persuader aux ambitieux, qu'ils n'ont aucun moyen de se distinguer, ni par leur naissance, ni par leur grandeur, ni par leur esprit; puisque la mort, qui égale tout, les domine de tous côtés avec tant d'empire, et que, d'une main si prompte et si souveraine, elle renverse les têtes les plus respectées.

Considérez, Messieurs, ces grandes puissances que nous regardons de si bas. Pendant que nous tremblons sous leur main, Dieu les frappe pour nous avertir. Leur élévation en est la cause; il les épargne si peu, qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes. Chrétiens, ne murmurez pas si Madame a été choisie pour nous donner une telle instruction. Il n'y a rien ici de rude pour elle; puisque, comme vous le verrez dans la suite, Dieu la sauve par le même coup qui nous instruit. Nous devrions être

assez convaincus de notre néant : mais s'il faut des coups de surprise à nos cœurs enchantés de l'amour du monde, celui-ci est assez grand et assez terrible. O nuit, désastreuse ! ô nuit effroyable, où retentit tout-à-coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte (1). Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avoit désolé sa famille ? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourut à Saint Cloud de toutes parts : on trouve tout consterné, excepté le cœur de cette Princesse. Partout on entend des cris ; par-tout on voit la douleur et le désespoir, et l'image de la mort. Le Roi, la Reine, Monsieur, toute la Cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré ; et il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du Prophète (2) : « le Roi pleurera :

(1) Ici M. Bossuet fut interrompu par les larmes de toute l'assemblée, et par les siennes.

(2) Rex lugebit, et Princeps induetur mœ-

» le Prince sera désolé, et les mains ton-
 » beront au peuple, de douleur et d'éto-
 » nement. »

Mais, et les Princes et les peuples gémissoient en vain. En vain, Monsieur en vain le Roi même tenoit Madame serrée par de si étroits embrassemens. Alors ils pouvoient dire l'un et l'autre, avec Saint Ambroise : *Stringebam brachia tua sed jam perdideram quam tenebam* « je serrois les bras ; mais j'avois déjà perdu ce que je tenois. » La Princess leur échappoit parmi des embrassemens si tendres ; et la mort plus puissante nous l'enlevoit entre ces royales mains. Quand donc, elle devoit périr si tôt ! dans la plupart des hommes, les changemens se font peu-à-peu, et la mort les prépare ordinairement à son dernier coup : Madame cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissoit ; avec quelles graces ? vous le sa-

rore, et manus populi terræ conturbabuntur.
Ezech. VII, 27.

vez : le soir nous la vîmes séchée ; et ces fortes expressions, par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines ; devoient être, pour cette Princesse, si précises et si littérales ! Hélas ! nous composions son histoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux. Le passé et le présent nous garantissoient l'avenir, et on pouvoit tout attendre de tant d'excellentes qualités. Elle alloit s'acquérir deux puissans Royaumes par des moyens agréables. Toujours douce, toujours paisible, autant que généreuse et bienfaisante, son crédit n'y auroit jamais été odieux : on ne l'eût point vu s'attirer la gloire avec une ardeur inquiète et précipitée ; elle l'eût attendue sans impatience, comme sûre de la posséder. Cet attachement qu'elle a montré si fidèle pour le Roi jusqu'à la mort, lui en donnoit les moyens. Et certes, c'est le bonheur de nos jours, que l'estime se puisse joindre avec le devoir ; et qu'on puisse autant s'attacher au mérite et à la personne du Prince, qu'on en révere la puissance et la majesté. Les inclinations de Madame

ne l'attachoient pas moins fortement à tous ses autres devoirs. La passion qu'elle ressentoit pour la gloire de Monsieur, n'avoit point de bornes. Pendant que ce grand Prince, marchant sur les pas de son invincible frère, secondoit avec tant de valeur et de succès, ses grands et héroïques desseins dans la campagne de Flandre; la joie de cette Princesse étoit incroyable. C'est ainsi que ses généreuses inclinations l'attachoient à la gloire par les voies que le monde trouve les plus belles; et si quelque chose manquoit encore à son bonheur, elle eût tout gagné par sa douceur et par sa conduite. Telle étoit l'agréable histoire que nous faisons pour Madame; et pour achever ces nobles projets, il n'y avoit que la durée de sa vie, dont nous ne croyions pas devoir être en peine. Car qui eût pu seulement penser que les années eussent dû manquer à une jeunesse qui sembloit si vive? Toutefois c'est par cet endroit que tout se dissipe en un moment. Au lieu de l'histoire d'une belle vie nous sommes réduits à faire l'histoire d'une admirable, mais triste mort.

A

A la vérité, Messieurs, rien n'a jamais égalé la fermeté de son ame, ni ce courage paisible, qui, sans faire effort pour s'élever, s'est trouvé, par sa naturelle situation, au-dessus des accidens les plus redoutables. Oui, Madame fut douce envers la mort, comme elle l'étoit envers tout le monde. Son grand cœur, ni ne s'aigrit, ni ne s'emporta contre elle. Elle ne la brave pas non plus avec fierté; contente de l'envisager sans émotion, et de la recevoir sans trouble. Triste consolation, puisque, malgré ce grand courage, nous l'avons perdue. C'est la grande vanité des choses humaines. Après que, par le dernier effet de notre courage, nous avons, pour ainsi dire, surmonté la mort, elle éteint en nous jusqu'à ce courage par lequel nous semblions la défier. La voilà, malgré ce grand cœur, cette Princesse si admirée et si chérie; la voilà telle que la mort nous l'a faite: encore ce reste tel quel va-t-il disparaître. Cette ombre de gloire va s'évanouir, et nous l'allons voir dépourvue même de cette triste décoration. Elle va descendre à ces sombres

lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les Grands de la terre, comme parle Job; avec ces Rois et ces Princes anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places.

Mais ici notre imagination nous abuse encore. La mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place; et on ne voit-là que les tombeaux qui fassent quelque figure. Notre chair change bientôt de nature : notre corps prend un autre nom; même celui de cadavre, dit Tertulien (1), parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas long-temps : il devient un je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue; tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres, par

(1) Post totum ingnobilis elogiū; caduce in originem terram, et cadaveris nomen; et de isto quoque nomine peritura, in nullum inde jam nomen, in omnis jam vocabuli mortem. *Tertull. de resur. carnis*, n. 4.

lesquels on exprimoit ses malheureux restes.

C'est ainsi que la puissance divine, justement irritée contre notre orgueil, le pousse jusqu'au néant; et que, pour égaler à jamais les conditions, elle ne fait de nous tous qu'une même cendre. Peut-on bâtir sur ces ruines? Peut-on appuyer quelque grand dessein sur ce débris inévitable des choses humaines? Mais quoi, Messieurs, tout est-il donc désespéré pour nous! Dieu qui foudroie toutes nos grandeurs, jusqu'à les réduire en poudre, ne nous laisse-t-il aucune espérance? Lui, aux yeux de qui rien ne se perd, et qui suit toutes les parcelles de nos corps, en quelque endroit écarté du monde que la corruption ou le hasard les jette, verra-t-il périr sans ressource ce qu'il a fait capable de le connoître et de l'aimer? Ici un nouvel ordre de choses se présente à moi; les ombres de la mort se dissipent (1); « Les voies me sont ouvertes à la véritable vie ». Madame n'est plus dans

(1) *Notas mihi fecisti vias vitæ. Ps. XX, 11.*

le tombeau; la mort qui sembloit tout détruire, a tout établi : voici le secret de l'Ecclésiaste, que je vous avois marqué dès le commencement de ce discours, et dont il faut maintenant découvrir le fond.

IL faut donc penser, Chrétiens, qu'outre le rapport que nous avons du côté du corps, avec la nature changeante et mortelle, nous avons d'un autre côté un rapport intime, et une secrète affinité avec Dieu; parce que Dieu même a mis quelque chose en nous, qui peut confesser la vérité de son être, en adorer la perfection, en admirer la plénitude; quelque chose qui peut se soumettre à sa souveraine puissance, s'abandonner à sa haute et incompréhensible sagesse, se confier en sa bonté, craindre sa justice, espérer son éternité. De ce côté, Messieurs, si l'homme croit avoir en lui de l'élévation, il ne se trompera pas. Car comme il est nécessaire que chaque chose soit réunie à son principe, et que c'est pour cette

raison, dit l'Ecclésiaste (1), « Que le corps retourne à la terre dont il a été tiré » : il faut par la suite du même sentiment, que ce qui porte en nous la marque divine, ce qui est capable de s'unir à Dieu, y soit aussi rappelé. Or, ce qui doit retourner à Dieu, qui est la grandeur primitive et essentielle, n'est-il pas grand et élevé ? C'est pourquoi quand je vous ai dit que la grandeur et la gloire n'étoient parmi nous que des noms pompeux, vuides de sens et de choses, je regardois le mauvais usage que nous faisons de ces termes. Mais pour dire la vérité dans toute son étendue, ce n'est ni l'erreur, ni la vanité qui ont inventé ces noms magnifiques : au contraire, nous ne les aurions jamais trouvés, si nous n'en avions porté le fond en nous-mêmes. Car où prendre ces nobles idées dans le néant ? La faute que nous faisons, n'est donc pas de nous être servis de ces noms ; c'est de

(1) *Revertatur pulvis ad terram suam, unde erat : et spiritus redeat ad Deum qui dedit illum. Eccle. XII, 7.*

les avoir appliqués à des objets trop indignes. Saint Chrysostôme a bien compris cette vérité, quand il a dit (1), « Gloire, » richesses, noblesse, puissance, pour les » hommes du monde ne sont que des noms : » pour nous, si nous servons Dieu, ce » seront des choses. Au contraire la pauvreté, la honte, la mort, sont des choses » trop effectives et trop réelles pour eux : » pour nous, ce sont seulement des noms » ; parce que celui qui s'attache à Dieu, ne perd ni ses biens, ni son honneur, ni sa vie.

Ne vous étonnez donc pas si l'Ecclésiaste dit si souvent : « Tout est vanité ». Il s'explique, « Tout est vanité sous le » soleil » ; c'est-à-dire, tout ce qui est mesuré par les années, tout ce qui est emporté par la rapidité du temps. Sortez

(1) Gloria enim et potentia, divitiæ et nobilitas, et his similia, nomina sunt apud ipsos, res autem apud nos : quemadmodum et tristitia, mors et ignominia, et paupertas et similia, nomina sunt apud nos, res apud illos. *Homil. LVIII, in Matt. n. 5. tom. VII, pag. 591.*

du temps et du changement, aspirez à l'éternité, la vanité ne vous tiendra plus asservis. Ne vous étonnez pas si le même Ecclésiaste méprise tout en nous, jusqu'à la sagesse, et ne trouve rien de meilleur que de goûter en repos le fruit de son travail. La sagesse dont il parle en ce lieu, est cette sagesse insensée, ingénieuse à se tourmenter, habile à se tromper elle-même, qui se corrompt dans le présent, qui s'égare dans l'avenir, qui, par beaucoup de raisonnemens et de grands efforts, ne fait que se consumer inutilement en amassant des choses que le vent emporte (1). « Hé! s'écrie ce sage Roi; y a-t-il rien de si vain »? Et n'a-t-il pas raison de préférer la simplicité d'une vie particulière, qui goûte doucement et innocemment ce peu de biens que la nature nous donne, aux soucis et aux chagrins des avarés, aux songes inquiets des ambitieux (2)? « Mais cela même, dit-il,

(1) Et est quidquam tam vanum? *Eccle. II, 19.*

(2) Vidi quòd hoc quoque esset vanitas. *Eccle. II, 1.*

» ce repos, cette douceur de la vie est
 » encore une vanité » ; parce que la mort
 trouble et emporte tout. Laissons-lui donc
 mépriser tous les états de cette vie ; puis-
 qu'enfin de quelque côté qu'on s'y tourne,
 on voit toujours la mort en face, qui cou-
 vre de ténèbres tous nos plus beaux jours.
 Laissons-lui égaler le fou et le sage ; et
 même je ne craindrai pas de le dire haute-
 ment en cette chaire, laissons-lui confon-
 dre l'homme avec la bête : *Unus interi-
 tus est hominis et jumentorum.*

En effet, jusqu'à ce que nous ayons
 trouvé la véritable sagesse ; tant que nous
 regarderons l'homme par les yeux du
 corps, sans y démêler par l'intelligence
 ce secret principe de toutes nos actions,
 qui étant capable de s'unir à Dieu, doit
 nécessairement y retourner : que verrons-
 nous autre chose dans notre vie, que
 de folles inquiétudes ? et que verrons-
 nous dans notre mort, qu'une vapeur qui
 s'exhale, que des esprits qui s'épuisent,
 que des ressorts qui se démontent et se
 déconcertent ; enfin qu'une machine qui
 se dissout, et qui se met en pièces ? En-

nuyés de ces vanités, cherchons ce qu'il y a de grand et de solide en nous. Le sage nous l'a montré dans les dernières paroles de l'Ecclésiaste; et bientôt Madame nous le fera paroître dans les dernières actions de sa vie (1) : « Crains Dieu et observe ses commandemens, car c'est-là tout » l'homme » : comme s'il disoit : Ce n'est pas l'homme que j'ai méprisé, ne le croyez pas; ce sont les opinions, ce sont les erreurs par lesquelles l'homme abusé se déshonore lui-même. Voulez-vous savoir en un mot ce que c'est que l'homme? Tout son devoir, tout son objet, toute sa nature, c'est de craindre Dieu : tout le reste est vain, je le déclare; mais aussi tout le reste n'est pas l'homme. Voici ce qui est réel et solide, et ce que la mort ne peut enlever; car, ajoute l'Ecclésiaste (2) : « Dieu examinera dans son jugement tout

(1) Deum time, et mandata ejus observa; hoc est enim omnis homo. *Eccle. XII, 13.*

(2) Et cuncta quæ fiunt adducet Deus in judicium pro omni errato, sive bonum, sive malum illud sit. *Eccle. XII, 14.*

« ce que nous aurons fait de bien et de mal ». Il est donc maintenant aisé de concilier toutes choses. Le Psalmiste dit (1), « Qu'à la mort périront toutes nos pensées » ; oui, celles que nous aurons laissé emporter au monde ! dont la figure passe et s'évanouit. Car encore que notre esprit soit de nature à vivre toujours, il abandonne à la mort tout ce qu'il consacre aux choses mortelles ; de sorte que nos pensées qui devoient être incorruptibles du côté de leur principe, deviennent périssables du côté de leur objet. Voulez-vous sauver quelque chose de ce débris si universel, si inévitable ? Donnez à Dieu vos affections ; nulle force ne vous ravira ce que vous aurez déposé en ses mains divines. Vous pourrez hardiment mépriser la mort, à l'exemple de notre héroïne chrétienne. Mais afin de tirer d'un si bel exemple toute l'instruction qu'il nous peut donner, entrons dans une profonde considération des conduites de Dieu sur elle,

(2) In illa die peribunt omnes cogitationes eorum. Ps. CXLV, 4.

et adorons en cette Princesse le mystère de la prédestination et de la grace.

Vous savez que toute la vie chrétienne, que tout l'ouvrage de notre salut est une suite continuelle de miséricordes. Mais le fidèle Interprète du mystère de la grace, je veux dire le grand Augustin, m'apprend cette véritable et solide théologie, que c'est dans la première grace et dans la dernière, que la grace se montre grace; c'est-à-dire, que c'est dans la vocation qui nous prévient, et dans la persévérance finale qui nous couronne, que la bonté qui nous sauve paroît toute gratuite et toute pure. En effet, comme nous changeons deux fois d'état, en passant premièrement des ténèbres à la lumière, et ensuite de la lumière imparfaite de la foi à la lumière consommée de la gloire: comme c'est la vocation qui nous inspire la foi, et que c'est la persévérance qui nous transmet à la gloire; il a plu à la divine bonté de se marquer elle-même au commencement de ces deux états, par une impression illustre et particulière; afin que nous confessons que toute la vie

du Chrétien, et dans le temps qu'il espère, et dans le temps qu'il jouit, est un miracle de grace.

Que ces deux principaux momens de la grace ont été bien marqués par les merveilles que Dieu a faites pour le salut éternel de Henriette d'Angleterre ! Pour la donner à l'Eglise, il a fallu renverser tout un grand Royaume. La grandeur de la Maison d'où elle est sortie, n'étoit pour elle qu'un engagement plus étroit dans le schisme de ses ancêtres : disons des derniers de ses ancêtres ; puisque tout ce qui les précède, à remonter jusqu'aux premiers temps, est si pieux et si catholique. Mais si les loix de l'Etat s'opposent à son salut éternel, Dieu ébranlera l'Etat pour l'affranchir de ces loix. Il met les ames à ce prix ; il remue le ciel et la terre pour enfanter ses élus : et comme rien ne lui est cher que ces enfans de sa dilection éternelle, que ces membres inséparables de son Fils bien-aimé, rien ne lui coûte, pourvu qu'il les sauve. Notre Princesse est persécutée avant que de naître, délaissée aussitôt que mise au monde, arra-

chée en naissant à la piété d'une mère catholique, captive, dès le berceau, des ennemis implacables de sa Maison; et ce qui étoit plus déplorable, captive des ennemis de l'Eglise; par conséquent destinée premièrement par sa glorieuse naissance, et ensuite par sa malheureuse captivité, à l'erreur et à l'hérésie. Mais le sceau de Dieu étoit sur elle: elle pouvoit dire avec le Prophète (1): « Mon père et » ma mère m'ont abandonnée; mais le » Seigneur m'a reçue en sa protection ». Délaisée de toute la terre dès ma naissance (2), « Je fus comme jettée entre » les bras de sa Providence paternelle, et » dès le ventre de ma mère il se déclara » mon Dieu ». Ce fut à cette garde fidelle que la Reine sa mère commit ce précieux dépôt. Elle ne fut point trompée dans sa confiance. Deux ans après, un coup imprévu et qui tenoit du miracle, délivra

(1) Pater meus et mater mea dereliquerunt me; Dominus autem assumpsit me. Ps. XXXVI, 10.

(2) In te projectus sum ex utero: de ventre matris mee Deus meus es tu. Ps. XXI, 11.

la Princesse des mains des rebelles. Malgré les tempêtes de l'Océan, et les agitations encore plus violentes de la terre, Dieu la prenant sur ses ailes, comme l'aigle prend ses petits, la porta lui-même dans ce Royaume; lui-même la posa dans le sein de la Reine sa mère, où plutôt dans le sein de l'Eglise Catholique. Là elle apprit les maximes de la piété véritable, moins par les instructions qu'elle y recevoit, que par les exemples vivans de cette grande et religieuse Reine. Elle a imité ses pieuses libéralités. Ses aumônes toujours abondantes, se sont répandues principalement sur les Catholiques d'Angleterre, dont elle a été la fidelle protectrice.

Digne fille de Saint Edouard et de Saint Louis, elle s'attacha du fond de son cœur à la foi de ces deux grands Rois. Qui pourroit assez exprimer le zèle dont elle brûloit pour le rétablissement de cette foi dans le Royaume d'Angleterre, où l'on en conserve encore tant de précieux monumens? Nous savons qu'elle n'eût pas craint d'exposer sa vie pour un si précieux dessein; et le ciel nous l'a ravie. O Dieu, que prépare ici votre éternelle

Providence ? Me permettez-vous , ô Seigneur , d'envisager , en tremblant , vos saints et redoutables conseils ? Est-ce que les temps de confusion ne sont pas encore accomplis ? Est-ce que le crime , qui fit céder vos vérités saintes à des passions malheureuses , est encore devant vos yeux , et que vous ne l'avez pas assez puni par un aveuglement de plus d'un siècle ? Nous ravissez-vous Henriette par un effet du même jugement qui abrégea les jours de la Reine Marie , et son règne si favorable à l'Eglise ? ou bien voulez-vous triompher seul ? Et en nous ôtant les moyens dont nos desirs se flattoient , réservez-vous , dans les temps marqués par votre prédestination éternelle , de secrets retours à l'Etat et à la Maison d'Angleterre ? Quoi qu'il en soit , ô grand Dieu , recevez-en aujourd'hui les bienheureuses prémices en la personne de cette Princesse. Puisse toute sa Maison et tout le Royaume suivre l'exemple de sa foi. Ce grand Roi qui remplit de tant de vertus le trône de ses ancêtres , et fait louer tous les jours la divine main qui l'y a rétabli comme par

miracle, n'improvera pas notre zèle, si nous souhaitons devant Dieu que lui et tous ses peuples soient comme nous : *Opto apud Deum..... non tantum te, sed etiam omnes..... fieri tales, qualis et ego sum.* Ce souhait est fait pour les Rois; et Saint Paul, étant dans les fers, le fit la première fois en faveur du Roi Agrippa : mais Saint Paul en exceptoit ses liens : *Exceptis vinculis his* : et nous, nous souhaitons principalement que l'Angleterre, trop libre dans sa croyance, trop licencieuse dans ses sentimens, soit enchaînée comme nous de ces bienheureux liens, qui empêchent l'orgueil humain de s'égarer dans ses pensées, en le captivant sous l'autorité du Saint-Esprit et de l'Eglise.

Après vous avoir exposé le premier effet de la grace de Jésus Christ en notre Princesse, il me reste, Messieurs, de vous faire considérer le dernier, qui couronnera tous les autres. C'est par cette dernière grace que la mort change de nature pour les Chrétiens; puisqu'au lieu qu'elle sembloit être faite pour nous dé-

pouiller de tout, elle commence, comme dit l'Apôtre, à nous revêtir, et nous assure éternellement la possession des biens véritables. Tant que nous sommes détenus dans cette demeure mortelle, nous vivons assujettis aux changemens; parce que, si vous me permettez de parler ainsi, c'est la loi du pays que nous habitons; et nous ne possédons aucun bien, même dans l'ordre de la grace, que nous ne puissions perdre un moment après par la mutabilité naturelle de nos desirs. Mais aussitôt qu'on cesse pour nous de compter les heures, et de mesurer notre vie par les jours et par les années; sortis des figures qui passent, et des ombres qui disparaissent, nous arrivons au règne de la vérité, où nous sommes affranchis de la loi des changemens. Ainsi, notre ame n'est plus en péril; nos résolutions ne vacillent plus; la mort, ou plutôt la grace de la persévérance finale, a la force de les fixer: et de même que le Testament de Jésus-Christ, par lequel il se donne à nous, est confirmé à jamais, suivant le droit des Testamens, et la doctrine de l'Apôtre; par la mort

de ce divin Testateur; ainsi la mort du Fidèle fait que ce bienheureux Testament, par lequel, de notre côté, nous nous donnons au Sauveur, devient irrévocable.

Donc, Messieurs, si je vous fais voir encore une fois Madame aux prises avec la mort, n'appréhendez rien pour elle. Quelque cruelle que la mort vous paroisse, elle ne doit servir, à cette fois, que pour accomplir l'œuvre de la grace, et sceller, en cette Princesse, le conseil de son éternelle prédestination. Voyons donc ce dernier combat; mais encore un coup, affermissons-nous. Ne mêlons point de foiblesse à une si forte action, et ne déshonorons point, par nos larmes, une si belle victoire.

Voulez-vous voir combien la grace qui a fait triompher Madame, a été puissante? Voyez combien la mort a été terrible. Premièrement elle a plus de prise sur une Princesse qui a tant à perdre. Que d'années elle va ravir à cette jeunesse! que de joie elle enlève à cette fortune! que de gloire elle ôte à ce mérite! D'ailleurs,

peut-elle venir ou plus prompte ou plus cruelle ? C'est ramasser toutes ses forces , c'est unir tout ce qu'elle a de plus redoutable , que de joindre , comme elle fait , aux plus vives douleurs l'attaque la plus imprévue. Mais quoique , sans menacer et sans avertir , elle se fasse sentir toute entière dès le premier coup , elle trouve la Princesse prête. La grace , plus active encore , l'a déjà mise en défense. Ni la gloire , ni la jeunesse n'auront un soupir. Un regret immense de ses péchés ne lui permet pas de regretter autre chose. Elle demande le Crucifix sur lequel elle avoit vu expirer la Reine , sa belle-mère , comme pour y recueillir les impressions de constance et de piété , que cette ame vraiment chrétienne y avoit laissées avec les derniers soupirs. A la vue d'un si grand objet , n'attendez pas , de cette Princesse , des discours étudiés et magnifiques : une sainte simplicité fait ici toute la grandeur. Elle s'écrie : « O mon Dieu , pourquoi n'ai-je » pastoujours mis en vous ma confiance ? » Elle s'afflige , elle se rassure ; elle confesse humblement , et avec tous les sentimens

d'une profonde douleur, que de ce jour seulement elle commence à connoître Dieu ; n'appelant pas le connoître, que de regarder encore tant soit peu le monde. Qu'elle nous parut au dessus de ces lâches Chrétiens, qui s'imaginent avancer leur mort quand ils préparent leur confession, qui ne reçoivent les saints Sacremens que par force : dignes, certes, de recevoir pour leur jugement, ce mystère de piété, qu'ils ne reçoivent qu'avec répugnance. Madame appelle les Prêtres plutôt que les Médecins. Elle demande, d'elle-même, les Sacremens de l'Eglise ; la Pénitence avec componction ; l'Eucharistie avec crainte, et puis avec confiance ; la sainte Onction des mourans avec un pieux empressement. Bien loin d'en être effrayée, elle veut la recevoir avec connoissance. Elle écoute l'explication de ces saintes cérémonies, de ces prières apostoliques, qui, par une espèce de charme divin, suspendent les douleurs les plus violentes, qui font oublier la mort (je l'ai vu souvent) à qui les écoute avec foi : elle les suit, elle s'y conforme. On lui voit pai-

ement présenter son corps à cette huile
rée, ou plutôt au sang de Jésus, qui
le si abondamment avec cette pré-
ieuse liqueur.

Ne croyez pas que ses excessives et in-
portables douleurs aient tant soit peu
ablé sa grande ame. Ah ! je ne veux
s tant admirer les braves et les con-
érans. Madame m'a fait connoître la
ité de cette parole du sage (1) : « Le
atient vaut mieux que le fort ; et celui
ui dompte son cœur, vaut mieux que
elui qui prend des villes. » Combien
elle été maîtresse du sien ? Avec quelle
nquillité a-t-elle satisfait à tous ses de-
irs ? Rappelez en votre pensée, ce qu'elle
à Monsieur, Quelle force ! quelle ten-
esse ! O paroles qu'on voyoit sortir de
bondance d'un cœur qui se sent au des-
de tout ! paroles que la mort présente,
Dieu plus présent encore, ont consa-
es ; sincère production d'une ame, qui,

) Melior est patiens viro forti ; et qui do-
tur animo suo , expugnatore urbium. *Prov.*
32.

tenant au ciel, ne doit plus rien à la terre que la vérité : vous vivrez éternellement dans la mémoire des hommes ; mais surtout vous vivrez éternellement dans le cœur de ce grand Prince. Madame ne peut plus résister aux larmes qu'elle lui voit répandre. Invincible par tout autre endroit, ici elle est contrainte de céder. Elle prie Monsieur de se retirer ; parce qu'elle ne veut plus sentir de tendresse que pour ce Dieu crucifié qui lui tend les bras. Alors qu'avons-nous vu ? qu'avons-nous ouï ? Elle se conformoit aux ordres de Dieu ; elle lui offroit ses souffrances en expiation de ses fautes ; elle professoit hautement la foi catholique, et la résurrection des morts, cette précieuse consolation des Fidèles mourans. Elle excitoit le zèle de ceux qu'elle avoit appelés pour l'exciter elle-même, et ne vouloit point qu'ils cessassent un moment de l'entretenir des vérités chrétiennes. Elle souhaita mille fois d'être plongée au sang de l'Agneau ; c'étoit un nouveau langage que la grace lui apprenoit. Nous ne voyions en elle, ni cette ostentation par laquelle

on veut tromper les autres, ni ces émotions d'une ame alarmée, par lesquelles on se trompe soi-même. Tout étoit simple, tout étoit solide, tout étoit tranquille; tout partoît d'une ame soumise, et d'une source sanctifiée par le Saint-Esprit.

En cet état, Messieurs, qu'avions-nous à demander à Dieu pour cette Princesse, sinon qu'il l'affermît dans le bien, et qu'il conservât en elle les dons de sa grace? Ce grand Dieu nous exauçoit: mais souvent, dit Saint Augustin, en nous exauçant, il trompe heureusement notre prévoyance. La Princesse est affermie dans le bien, d'une manière plus haute que celle que nous entendions. Comme Dieu ne vouloit plus exposer, aux illusions du monde, les sentimens d'une piété si sincère, il a fait ce que dit le Sage (1): « Il s'est hâté. » En effet, quelle diligence! en neuf heures l'ouvrage est accompli. « Il s'est hâté de la » tirer du milieu des iniquités. » Voilà, dit le grand Saint Ambroise, la merveille de

(1) *Properavit educere illum de medio iniquitatum. Sap. IV, 14.*

la mort dans les Chrétiens (1) : elle ne finit pas leur vie; elle ne finit que leurs péchés, et les périls où ils sont exposés. Nous nous sommes plaints que la mort, ennemie des fruits que nous promettoit la Princesse, les a ravagés dans la fleur; qu'elle a effacé, pour ainsi dire, sous le pinceau même, un tableau qui s'avançoit à la perfection, avec une incroyable diligence, dont les premiers traits, dont le seul dessein montrait déjà tant de grandeur. Changeons maintenant de langage; ne disons plus que la mort a tout d'un coup arrêté le cours de la plus belle vie du monde, et de l'histoire qui se commençoit le plus noblement : disons qu'elle a mis fin aux plus grands périls dont une ame chrétienne peut être assaillie. Et pour ne point parler ici des tentations infinies qui attaquent, à chaque pas, la faiblesse humaine; quel péril n'eût point trouvé cette Princesse dans sa propre gloire? La gloire! qu'y a-t-il pour le Chré-

(1) Finis factus est erroris; quia culpa, non natura defecit. *De bono mortis*, cap. IX, n. 38, tom. I, p. 405.

lien

DE H. A. D'ANGLETERRE. 169
 tien de plus pernicieux et de plus mortel? quel appât plus dangereux? quelle fumée plus capable de faire tourner les meilleures têtes? Considérez la Princesse; représentez-vous cet esprit qui, répandu par tout son extérieur, en rendoit les graces si vives: tout étoit esprit, tout étoit bonté.

Affable à tous avec dignité, elle savoit estimer les uns sans fâcher les autres; et quoique le mérite fût distingué, la faiblesse ne se sentoit pas dédaignée. Quand quelqu'un traitoit avec elle, il sembloit qu'elle eût oublié son rang pour ne se soutenir que de sa raison. On ne s'apercevoit presque pas qu'on parlât à une personne si élevée; on sentoit seulement au fond de son cœur, qu'on eût voulu lui rendre au centuple la grandeur dont elle se déponilloit si obligeamment. Fidelle en ses paroles, incapable de déguisement, sûre à ses amis; par la lumière et la droiture de son esprit elle les mettoit à couvert des vains ombrages, et ne leur laissoit à craindre que leurs propres fautes. Très-reconnoissante des services, elle aimoit à

H

prévenir les injures par sa bonté; vive à les sentir, facile à les pardonner.

Que dirai-je de sa libéralité? Elle donnoit non-seulement avec joie, mais avec une hauteur d'ame qui marquoit tout ensemble et le mépris du don, et l'estime de la personne. Tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par son silence elle relevoit ses présens; et cet art de donner agréablement, qu'elle avoit si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivi, je le sais, jusqu'entre les bras de la mort. Avec tant de grandes et tant d'aimables qualités, qui eût pu lui refuser son admiration? Mais avec son crédit, avec sa puissance, qui n'eût voulu s'attacher à elle? N'alloit-elle pas gagner tous les cœurs? c'est-à-dire, la seule chose qu'ont à gagner ceux à qui la naissance et la fortune semblent tout donner. Et si cette haute élévation est un précipice affreux pour les Chrétiens, ne puis-je pas dire, Messieurs, pour me servir des paroles fortes du plus grave des Historiens (1), « Qu'elle

(1) In ipsam gloriam præcepta agebatur. Tacit. Vit. Agric. n. 41.

»alloit être précipitée dans la gloire » ? Car, quelle créature fut jamais plus propre à être l'idole du monde ? Mais ces idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates ne sont elles pas exposées ? La gloire, il est vrai, les défend de quelques foiblesses : mais la gloire les défend-elle de la gloire même ? ne s'adorent-elles pas secrètement ? ne veulent-elles pas être adorées ? Que n'ont-elles pas à craindre de leur amour-propre ? Et que se peut refuser la foiblesse humaine, pendant que le monde lui accorde tout ? N'est-ce pas là qu'on apprend à faire servir à l'ambition, à la grandeur, à la politique, et la vertu, et la religion, et le nom de Dieu ? La modération, que le monde affecte, n'étouffe pas les mouvemens de la vanité : elle ne sert qu'à les cacher ; et plus elle ménage le dehors, plus elle livre le cœur aux sentimens les plus délicats et les plus dangereux de la fausse gloire. On ne compte plus que soi-même, et on dit au fond de son cœur (1) :

(1) *Ego sum, et præter me non est altera.*
Isa. XLVII, 10.

« Je suis, et il n'y a que moi sur la
» terre ».

En cet état, Messieurs, la vie n'est-elle pas un péril? la mort n'est-elle pas une grace? Que ne doit-on pas craindre de ses vices, si les bonnes qualités sont si dangereuses? N'est-ce donc pas un bienfait de Dieu, d'avoir abrégé les tentations avec les jours de Madame, de l'avoir arrachée à sa propre gloire, avant que cette gloire, par son excès, eût mis en hasard sa modération? Qu'importe que sa vie ait été si courte? Jamais ce qui doit finir ne peut être long. Quand nous ne comptons point ses confessions plus exactes, ses entretiens de dévotion plus fréquens, son application plus forte à la piété dans les derniers temps de sa vie; ce peu d'heures saintement passées parmi les plus rudes épreuves, et dans les sentimens les plus purs du Christianisme, tiennent lieu toutes seules d'un âge accompli. Le temps a été court, je l'avoue; mais l'opération de la grace a été plus forte; mais la fidélité de l'ame a été parfaite. C'est l'effet d'un art consommé de réduire en petit

tout un grand ouvrage ; et la grace , cette excellente ouvrière , se plaît quelquefois à renfermer en un jour la perfection d'une longue vie. Je sais que Dieu ne veut pas qu'on s'attende à de tels miracles : mais si la témérité insensée des hommes abuse de ses bontés , son bras pour cela n'est pas raccourci , et sa main n'est pas affoiblie. Je me confie pour Madame en cette miséricorde , qu'elle a si sincèrement et si humblement réclamée. Il semble que Dieu ne lui ait conservé le jugement libre jusqu'au dernier soupir , qu'afin de faire durer les témoignages de sa foi. Elle a aimé en mourant , le Sauveur Jésus : les bras lui ont manqué plutôt que l'ardeur d'embrasser la croix. J'ai vu sa main défaillante chercher encore en tombant de nouvelles forces , pour appliquer sur ses lèvres ce bienheureux signe de notre rédemption. N'est-ce pas mourir entre les bras et dans le baiser du Seigneur ? Ah ! nous pouvons achever ce saint sacrifice , pour le repos de Madame , avec une pieuse confiance. Ce Jésus en qui elle a

espéré, dont elle a porté la croix en son corps par des douleurs si cruelles, lui donnera encore son sang dont elle est déjà toute teinte, toute pénétrée, par la participation à ses Sacremens, et par la Communion avec ses souffrances.

Mais en priant pour son ame, Chrétiens, songeons à nous-mêmes. Qu'attendons-nous pour nous convertir ? Quelle dureté est semblable à la nôtre, si un accident si étrange, qui devoit nous pénétrer jusqu'au fond de l'ame, ne fait que nous étourdir pour quelques momens ? Attendons-nous que Dieu ressuscite des morts pour nous instruire ? Il n'est point nécessaire que les morts reviennent, ni que quelqu'un sorte du tombeau : ce qui entre aujourd'hui dans le tombeau doit suffire pour nous convertir. Car si nous savons nous connoître, nous confesserons, Chrétiens, que les vérités de l'éternité sont assez bien établies. Nous n'avons rien que de foible à leur opposer ; c'est par passion, et non par raison, que nous osons les combattre. Si quelque chose les em-

pêche de régner sur nous, ces saintes et salutaires vérités, c'est que le monde nous occupe, c'est que les sens nous enchantent, c'est que le présent nous entraîne. Faut-il un autre spectacle pour nous détromper et des sens, et du présent, et du monde? La Providence divine pouvoit-elle nous mettre en vue, ni de plus près, ni plus fortement, la vanité des choses humaines? Et si nos cœurs s'endurcissent après un avertissement si sensible, que lui reste-t-il autre chose que de nous frapper nous-mêmes sans miséricorde? Prévenons un coup si funeste; et n'attendons pas toujours des miracles de la grace. Il n'est rien de plus odieux à la souveraine Puissance que de la vouloir forcer par des exemples, et de lui faire une loi de ses graces et de ses faveurs. Qu'y a-t-il donc, Chrétiens, qui puisse nous empêcher de recevoir, sans différer, ses inspirations? Quoi, le charme de sentir est-il si fort que nous ne puissions rien prévoir? Les adorateurs des grandeurs humaines seront-ils satisfaits de leur fortune, quand ils verront que

dans un moment leur gloire passera à leur nom, leurs titres à leurs tombeaux, leurs biens à des ingrats, et leurs dignités peut-être à leurs envieux ? Que si nous sommes assurés qu'il viendra un dernier jour où la mort nous forcera de confesser toutes nos erreurs, pourquoi ne pas mépriser par raison, ce qu'il faudra un jour mépriser par force ? Et quel est notre aveuglement, si toujours avançons vers notre fin, et plutôt mourans que vivans, nous attendons les derniers soupirs pour prendre les sentimens, que la seule pensée de la mort nous devoit inspirer à tous les momens de notre vie ?

Commencez aujourd'hui à mépriser les faveurs du monde; et toutes les fois que vous serez dans ces lieux augustes, dans ces superbes Palais, à qui Madame donnoit un éclat que vos yeux recherchent encore; toutes les fois que regardant cette grande place qu'elle remplissoit si bien, vous sentirez qu'elle y manque : songez que cette gloire que vous admiriez faisoit son péril en cette vie, et que dans l'autre

DE H. A. D'ANGLETERRE. 177

elle est devenue le sujet d'un examen rigoureux, où rien n'a été capable de la rassurer, que cette sincère résignation qu'elle a eue aux ordres de Dieu, et les saintes humiliations de la pénitence.

HISTOIRE ABRÉGÉE

DE

MARIE-THÉRÈSE

D'AUTRICHE,

INFANTE D'ESPAGNE

REINE DE FRANCE

ET DE NAVARRE.

DEPUIS long-temps la France étoit en guerre avec l'Espagne ; et les deux Royaumes accablés des maux qui accompagnent ce fléau terrible, avoient un égal intérêt d'en désirer la fin. Marie-Thérèse, Infante d'Espagne, et l'unique fruit du mariage de Philippe IV avec Isabelle de France sa première femme, parut choisi par la Providence pour être l'instrument et le gage de la réconciliation des deux Couronnes. Cette Princesse naquit le 20 septembre 1638, et fut élevée jusqu'à l'âge d'environ six ans, avec toutes sortes de soins, par la Reine sa mère, qui étoit respectée dans les deux Cours pour ses vertus chrétiennes et royales, et qui

mourut en 1644. La jeune Princesse reçut de Dieu dès l'enfance, cet attrait pour la piété qu'elle a conservé toute sa vie, et que les grands qui l'environnèrent, loin de l'affaiblir, ne firent que rendre plus éclatant. On admira, dès ses premières années, la vivacité de son esprit, qui se manifestoit sur-tout par une facilité extraordinaire à concevoir et à retenir ce qu'on lui enseignoit.

Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, desiroit avec ardeur que sa nièce put porter un jour la couronne de France. Mais la mésintelligence qui régnoit entre les deux Cours, et qui augmentoit de plus en plus, lui avoit presque ôté l'espérance de réussir dans ce projet. Enfin en 1660 elle eut la joie de voir l'accomplissement de ses vœux; et l'on a toujours regardé comme un des plus grands traits de la profonde politique et de l'habileté du cardinal Mazarin, la conclusion du mariage de Louis XIV avec l'Infante d'Espagne. Les conférences pour la paix avoient été entamées, dès l'année précédente 1659, entre le ministre de France et celui d'Espagne, dans l'île des Faisans. Il n'étoit pas aisé de concilier les intérêts qui divisoient les deux Royaumes: mais enfin après quatre mois de difficultés et de débats, la paix fut conclue et signée le 17 novembre de la même année. Une des principales conditions du traité, fut le mariage du Roi avec l'Infante Marie-Thérèse. Louis XIV l'épousa par Procureur à Fontara-

bie le 3 juin 1660; et le 9 du même mois il l'épousa en personne à Saint-Jean-de-Luz, en présence des deux Cours. Enfin la jeune Reine fit son entrée à Paris avec une magnificence vraiment royale, le 26 août de la même année. Elle fut reçue comme un ange de paix, au milieu des acclamations de tout le peuple, et des témoignages les plus marqués d'une joie universelle.

Après cette cérémonie glorieuse où elle se fit admirer par toutes ses belles manières, une des premières occupations de la Reine fut d'aller visiter les Eglises, pour rendre ses hommages au souverain Roi, et consacrer les prémices de son règne par des actes publics de religion. Sa Cour devint bientôt une école de sagesse, où ses exemples instruisoient autant que ses discours. L'ordre y régnoit par-tout : la vertu y étoit plus estimée que la naissance et la fortune ; et les sentimens de la Reine étant la règle des personnes qui l'approchoient, si l'on n'imitoit pas en tout sa conduite, on ne pouvoit au moins s'empêcher de l'admirer, et de respecter ceux qui marchaient sur ses traces.

Tous les mémoires du temps s'accordent à relever les belles qualités de cette Princesse. Sa Piété constante et uniforme a toujours été célébrée et pendant sa vie et après sa mort. On sait combien sa patience a été exercée, quelle modération elle a fait paroître dans ses épreuves très-douloureuses et malheureusement trop mul-

tipliées; et les éloges que l'on a donnés aux vertus de cette Reine, sont justifiés par une multitude de faits particuliers qu'il ne nous est pas possible de rapporter en détail. Aussi la Reine Mère, Anne d'Autriche, avoit-elle une tendre affection pour cette aimable nièce. La jeune Reine de son côté ne s'attacha pas moins à son illustre tante. Elle prenoit ses avis avec beaucoup de confiance et de respect; l'accompagnoit dans tous ses exercices de dévotion; assistoit avec elle aux solennités publiques, autant que ses autres devoirs pouvoient le lui permettre, et principalement aux sermons des Prédicateurs les plus célèbres; mais surtout à ceux de M. Bossuet, qui étoit pour lors l'oracle de la chaire. Dans les grandes fêtes, et celles qu'elle révéroit plus particulièrement, la jeune Reine alloit faire des retraites dans les Communautés les plus austères; et non contente de s'unir aux prières et aux gémissemens de ces humbles Religieuses, elle vouloit encore prendre part aux plus pénibles de leurs observances. La manière dont elle le faisoit, montrait assez qu'elle goûtoit un plaisir dans ces exercices. Aussi dit-elle un jour à une Religieuse étonnée de voir tant de ferveur dans une Reine: « Ah !
 » ma fille, vos prières et vos pénitences auxquelles j'espère participer par la miséricorde de
 » Dieu, me donnent mille fois plus de consolation que toutes les joies des théâtres, et tous
 » les vains divertissemens de la Cour. »

On voit bien au reste que ce n'étoit point par une vaine ostentation, mais par un fonds très-intime de piété, que la Reine se monroit ainsi en public si zélée pour toutes les pratiques extérieures de la Religion. Son recueillement intérieur dans les Eglises, l'immobilité surprenante où elle demouroit dans la prière pendant des temps très-considérables, même dans des hivers fort rudes; le profond abaissement où elle paroissoit en la présence de Dieu, surtout quand elle assistoit à la messe, et qu'elle se disposoit à la sainte communion; la tranquillité avec laquelle elle continuoit ses lectures et ses oraisons, au milieu même du tumulte que l'empressement de la voir et de l'admirer causoit autour d'elle, étoient des signes non équivoques des sentimens qui tenoient son cœur uni à Dieu, et anéanti sous le poids de la Majesté divine. Nous ne finissons pas si nous voulions rapporter tous les témoignages qu'elle a laissés dans une multitude d'Eglises particulières, soit à Paris, soit dans les autres villes du Royaume, de l'humble simplicité avec laquelle elle entroit dans toutes les dévotions établies pour révéler les mystère du Christianisme, ou pour honorer les Saints. On lit encore, à la paroisse de Saint Jacques de la Boucherie, la signature de la Reine, faite de sa propre main, le 4 novembre 1662, sur les registres de la confrérie de Saint Charles, si célèbre en ce temps-là, dans laquelle elle fit aussi admettre le jeune Dau-

phin , son fils , qui étoit encore au berceau. On y conserve de même l'acte de réception de cette Reine écrit en espagnol.

Une Reine si remplie de piété devoit être sans doute bien compatissante aux besoins des pauvres. Sa charité à leur égard , et son empressement à les soulager étoit sans bornes. Quoiqu'elle fit bien des retranchemens dans sa dépense pour augmenter ses libéralités , sa caisse ne pouvoit y suffire ; et le Roi son époux , qui ne vouloit pas qu'on laissât la Reine manquer d'un argent qu'elle employoit d'une manière si utile et si édifiante , étoit souvent obligé de lui procurer de nouveaux fonds. Si quelquefois on prenoit la liberté de lui présenter qu'elle étoit trop magnifique dans ses dons , elle répondoit avec beaucoup de douceur , « que Dieu et le » Roi y suppléeroient assez. » Outre les aumônes réglées et considérables qu'elle faisoit tous les ans aux pauvres de la paroisse royale de Saint-Germain-l'Auxerrois ; outre les pensions qu'elle assignoit à d'autres Eglises , et à une multitude de communautés et de monastères qui ne subsistoient presque que de ses bienfaits ; outre ce qu'elle donnoit pour faire élever de jeunes filles dans les maisons des vierges chrétiennes , ou pour leur faciliter l'entrée en religion ; elle embrassoit encore avec ardeur tout le bien qu'on lui proposoit à faire , et ne se refusoit à aucune des bonnes œuvres qui se présentoient.

La compassion de la Reine pour les indigens ne se borneroit pas même aux aumônes abondantes qu'elle leur faisoit distribuer. Elle mettoit encore sa gloire et ses délices à humilier sa grandeur, ou plutôt à la relever véritablement aux yeux de Dieu et de toute sa Cour, en allant visiter les pauvres et les servir elle-même jusque dans les hôpitaux. Les représentations des Médecins, appuyées des ordres du Roi son époux, furent seules capables de lui faire abandonner des exercices qui pouvoient altérer une santé aussi précieuse, mais qui faisoient sa consolation. Cependant elle crut, en se soumettant aux volontés du Roi, devoir redoubler ses largesses et former de nouveaux établissemens, pour dédommager les membres souffrans de Jésus-Christ des services qu'il ne lui étoit plus permis de leur rendre en personne.

Les misères et les nécessités des pauvres du Royaume n'étoient pas les seules, que cette Reine si tendre soulageoit avec tant de bonté et d'application. Elle étendoit encore ses largesses jusque dans les pays étrangers, où elle protégeoit et assistoit les Chrétiens qui habitoient au milieu des infidèles. Son zèle lui faisoit même rechercher tous les moyens possibles de procurer aux nations barbares la connoissance de l'Evangile. On étoit toujours bien venu à réclamer sa recommandation pour le soutien de la foi, ou à lui procurer quelque occasion de di-

later le Royaume de Jésus-Christ. L'esprit de religion dont elle étoit animée, la rendoit vivement sensible aux pertes et aux gains que l'Eglise pouvoit faire. Aussi quand on vit la Hongrie et l'Empire menacés de la domination des Musulmans, la Reine redoubla ses prières, et multiplia ses dévotions ordinaires pour apaiser la colère de Dieu, irrité contre les péchés des mauvais Chrétiens; et on lui entendit dire plusieurs fois, « qu'étant chrétienne sur toutes choses, elle craignoit encore plus pour la religion de Jésus-Christ que pour la maison d'Autriche. »

L'amour qu'elle avoit pour l'Eglise, la portoit à révéler toutes les lois de la discipline. C'étoit, aux yeux de la foi, comme les franges des vêtemens de Jésus-Christ, dont elle tâchoit d'attirer en elle la vertu secrète et salutaire, qu'elle savoit y résider : de-là cette attention religieuse à se conformer très-exactement aux observances que l'Eglise prescrit. Elle crut d'abord pouvoir suivre les usages d'Espagne par rapport au jeûne et à l'abstinence qui y sont moins sévères qu'en France, où le poisson et les alimens de Carême sont plus communs. Mais il ne fallut que l'avertir de ses obligations, pour la voir réduire à la plus scrupuleuse régularité sur ce point, et renoncer aux adoucissmens que les coutumes de son pays lui avoient fait regarder comme permis, et que la flatterie ou la mollesse auroit pu lui représenter comme

nécessaires. Son zèle pour les règles de l'Eglise étoit tout-à-la-fois si fervent et si éclairé, qu'elle lorsqu'elle demandoit quelque grace, ou faisoit quelque recommandation aux Supérieurs Ecclésiastiques ou Réguliers, elle déclaroit expressément que c'étoit toujours sans préjudice aux lois et au bon ordre. Un Prélat très-éclairé ayant un jour représenté à cette pieuse Reine qu'une affaire, pour laquelle elle s'intéressoit ne pouvoit s'arranger selon ses desirs, à moins qu'on ne donnât atteinte à la discipline; elle lui pria de n'avoir aucun égard à ses sollicitations ajoutant ces excellentes paroles : « J'ai assez de mes péchés, sans me charger de ceux de » autres. »

Nous sommes dispensés de relever l'empressement qu'elle avoit pour les Sacrements, et la pureté de cœur avec laquelle elle vouloit en approcher. M. Bossuet le fait dans son Oraison funèbre d'une manière si instructive et si touchante, qu'il est plus convenable de renvoyer à ce Discours pour s'en former une juste idée. Nous ajouterons seulement que le respect de cette pieuse Reine, pour les choses saintes s'étendoit jusqu'aux temples extérieurs, qu'elle ornoit du travail de ses mains, et qu'elle enrichissoit de ses dons. Remplie de vénération pour les Ministres du Très-haut, elle ne souffroit pas qu'on en parlât avec mépris en sa présence; et elle honoroit sincèrement dans leur personne la puissance et l'autorité de Jésus-Christ.

Mais on pourroit croire que la piété de Marie-Thérèse, et son goût pour la retraite l'auroient rendue moins exacte à ce qu'elle devoit au Roi et à l'Etat. Au contraire, elle n'en remplissoit que mieux ces autres obligations, parce que l'esprit de religion, dont elle étoit animée, l'appliquoit à tous ses devoirs, et lui apprenoit à se sanctifier par leur accomplissement. Le tendre et respectueux attachement qu'elle avoit pour le Roi son époux, la portoit à l'accompagner partout, et jusqu'à l'armée. Mais les voyages les plus tumultueux et les plus fatiguans ne l'empêchoient pas de donner à l'oraison et aux lectures de piété le temps qu'elle avoit coutume d'y consacrer. Ces voyages, au lieu de la distraire, lui procuroient autant de moyens de répandre plus au loin la bonne odeur de ses vertus, et lui fournissoient de nouvelles occasions de multiplier ses bonnes œuvres.

Tant d'excellentes qualités ne pouvoient manquer de lui mériter l'estime du Roi son époux. La confiance qu'il avoit dans la sagesse de la Reine, et dans son zèle pour le bien de l'Etat, parut d'une manière très-éclatante, lorsque sur le point de partir pour aller faire la guerre aux Hollandais, il mit entre ses mains le gouvernement du Royaume. Elle fut déclarée, le 25 avril 1672, Régente pendant l'absence du Roi. Cette régence dura peu : mais elle servit à prouver la capacité de la Reine pour les affaires. Dans ce court espace de temps, sa pénétration

étonna les plus habiles ; et tous ceux qui avoient l'honneur de travailler avec elle, avouèrent que si elle ne se mêloit pas des affaires de l'Etat, sa modestie ne faisoit que couvrir les plus heureux talens pour les conduire avec autant de gloire que de succès.

Marie - Thérèse eut de son mariage avec Louis XIV, trois Princes et trois Princesses. M. le Dauphin seul survécut à la Reine sa mère ; les autres Princes et Princesses moururent tous, les uns peu de temps après leur naissance ; les autres dans un âge où l'on ne pouvoit douter qu'ils n'eussent conservé l'innocence baptismale. Quelque sensible que cette tendre mère fût à la mort de ses enfans, et surtout à celle des Princes qui paroisoient devoir être l'appui du trône et de la Famille Royale ; sa foi essuya bientôt ses larmes, en lui faisant sentir combien elle étoit heureuse de les avoir enfantés pour le Royaume céleste. Quand on vint lui annoncer la mort du Duc d'Anjou, son second fils, sans écouter les mouvemens de la nature, elle se jeta aussitôt à genoux pour offrir à Dieu une perte si douloureuse : elle fit ensuite appeler son confesseur pour se préparer à la communion, afin d'unir son sacrifice à celui de Jésus-Christ, et de puiser dans les sources du salut une consolation pure et solide. M. le Dauphin, le seul fruit qui lui restoit de son heureuse fécondité, recueillit toute son affection. Mais ce n'é-

toit pas une affection molle et charnelle. Aux instructions que lui donnoient les hommes choisis, que le Roi avoit mis auprès de ce Prince, la Reine joignoit souvent les siennes; et toute la tendresse qu'elle avoit pour ce fils cheri, ne tendoit qu'à lui inspirer une véritable piété, la crainte de Dieu, un attachement sincère pour le Roi, une bonté paternelle pour les peuples, la compassion envers les malheureux, et une infidélité inviolable à tous ses devoirs. Enfin, non contente de lui montrer dans sa propre conduite des exemples vivans et animés de toutes ces vertus, elle prioit et faisoit prier Dieu de verser ses plus abondantes bénédictions sur la belle éducation que le Roi procuroit à cet auguste fils, si cher à la France.

M. le Dauphin épousa en 1680 la Princesse de Bavière Marie - Anne - Victoire; la Reine, dans cette occasion, fit éclater son zèle pour la prospérité du Royaume, et donna à la Cour, par les actes de religion que sa piété lui inspira, de nouveaux sujets d'édification. La naissance du Duc de Bourgogne, qui remplit de joie toute la France, ne transporta pas moins la Reine que tous les Ordres de l'Etat. Mais son premier soin fut de rendre à Dieu l'hommage de cet heureux événement. Malgré la fatigue que lui avoit causée le long et périlleux travail de madame la Dauphine qui l'avoit beaucoup inquiétée, elle se fit dire la sainte messe, où elle communia; et ne voulut s'aller reposer

La Reine le reçut avec tous les sentimens qu'on pouvoit attendre de sa piété.

On lui donna ensuite l'émétique qui n'eut pas un succès favorable. Le Roi averti du danger accourut vers la Reine, qui, s'apercevant de la douleur dont il étoit saisi, lui adressa ces dernières paroles : « Je ne puis qu'être sensiblement touchée de la tendresse que vous me témoignez : mais dans l'état où je suis, j'ai peine à la soutenir ; et tous les momens qui me restent, je dois les ménager pour l'éternité. »

On engagea le Roi à se retirer, pour épargner à l'un et à l'autre une trop vive affliction ; et dans le moment la Reine eut le transport au cerveau. On vit bientôt sur sa personne les signes d'une mort prochaine ; et tandis qu'on se disposoit à lui donner l'Extrême-Onction, elle expira vers les trois heures après midi, le vendredi 30 juillet 1683, âgée de 45 ans. La Cour, la Ville et les Provinces la regrettèrent universellement ; mais surtout les Dames et les Officiers qui avoient l'honneur de la servir, qui avoient connu de si près ses rares vertus, et éprouvé tant de fois la bonté de son cœur. Le Roi au milieu de sa douleur de se voir veuf, comme il disoit, et de la Princesse du plus grand mérite lui rendit ce témoignage si digne de la noblesse des sentimens de ce monarque et de la vertu de son épouse : « Depuis vingt-trois ans que je vivois avec la Reine, je n'ai, » dit-il, point reçu d'autre chagrin de sa part, que

» que celui de l'avoir perdue. » Ce Prince voulut voir l'Oraison funèbre de la Reine, que le Père Soanen avoit prononcée dans l'Eglise des Pères de l'Oratoire de Saint-Honoré. Quelques endroits de ce discours, touchés avec beaucoup de délicatesse firent répandre au Roi des larmes: il sentit en les lisant tous ses torts à l'égard d'une épouse qu'il auroit dû aimer sans partage.

ORAIISON FUNÈBRE
DE
MARIE-THÉRÈSE
D'AUTRICHE,
INFANTE D'ESPAGNE,
REINE DE FRANCE
ET DE NAVARRE.

Prononcée le 1.^{er} Septembre 1683.

*Grandeur de l'extraction de Marie - Thérèse ;
et sainteté de son éducation. Circonstances
mémorables de son mariage avec Louis XIV.
Foi vive et humble de Marie-Thérèse : son
amour pour la prière. Sainte horreur qu'elle
avoit des moindres péchés. Sa soumission
dans ses épreuves : ses différentes vertus.
Combien elle étoit affamée de la chair de
JÉSUS-CHRIST. Avec qu'elle précipitation
la mort l'a enlevée, sans la surprendre.
Motifs pressans pour les Chrétiens, de se
préparer sans cesse à la mort ; et de faire
pénitence.*

Sine macula enim sunt ante thronum Dei.

*Ils sont sans tache devant le Trône de Dieu.
Apoc. XIV, 5.*

MONSEIGNEUR,

Quelle assemblée l'Apôtre Saint Jean

nous fait paroître ! Ce grand Prophète nous ouvre le ciel ; et notre foi y découvre, « sur la sainte montagne de Sion , » dans la partie la plus élevée de la Jérusalem bienheureuse, l'Agneau qui ôte le péché du monde, avec une compagnie digne de lui. Ce sont ceux dont il est écrit au commencement de l'Apocalypse (1) : « Il y a dans l'Eglise de Sardis un petit » nombre de Fidèles, *Pauca nomina*, qui » n'ont pas souillé leurs vêtemens, » ces riches vêtemens dont le Baptême les a revêtus; vêtemens qui ne sont rien moins que Jésus-Christ même, selon ce que dit l'Apôtre (2) : « Vous tous qui avez été baptisés, vous avez été revêtus de Jésus-Christ. » Ce petit nombre chéri de Dieu pour son innocence, et remarquable par la rareté d'un don si exquis, a su conserver ce précieux vêtement, et la grace du Baptême.

(1) Habes pauca nomina in Sardis, qui non inquinaverunt vestimenta sua. *Apoc. III*, 4.

(2) Quicumque in Christo baptisati estis, Christum induistis *Gal. III*, 27.

Et quelle sera la récompense d'une si rare fidélité? Ecoutez parler le Juste et le Saint (1). « Ils marchent, dit-il, avec moi, » revêtus de blanc; parce qu'ils en sont dignes : » dignes, par leur innocence, de porter, dans l'éternité, la livrée de l'Agneau sans tache, et de marcher toujours avec lui; puisque jamais ils ne l'ont quitté depuis qu'il les a mis dans sa compagnie : » ames pures et innocentes (2), « Ames » vierges, comme les appelle Saint Jean, au même sens que Saint Paul disoit à tous les Fidèles de Corinthe (3) : « Je vous ai » promis, comme une vierge pudique, à » un seul homme, qui est Jésus-Christ. » La vraie chasteté de l'ame, la vraie pudeur chrétienne est de rougir du péché, de n'avoir des yeux ni d'amour que pour Jésus-

(1) *Ambulabunt mecum in albis, quia digni sunt. Apoc. III, 4.*

(2) *Virgines enim sunt. Hi sequuntur Agnum quocumque ierit. Ibid. XIV, 4.*

(3) *Despondi vos uni viro virginem castam exhibere Christo. II. Cor. XI, 2.*

Christ, et de tenir toujours ses sens épurés de la corruption du siècle.

C'est dans cette troupe innocente et pure que la Reine a été placée : l'horreur qu'elle a toujours eue du péché lui a mérité cet honneur. La foi qui pénètre jusqu'aux cieux, nous la fait voir aujourd'hui dans cette bienheureuse compagnie. Il me semble que je reconnois cette modestie, cette paix, ce recueillement que nous lui voyions devant les autels, qui inspiroit du respect pour Dieu et pour elle. Dieu ajoute à ces saintes dispositions, le transport d'une joie céleste. La mort ne l'a point changée, si ce n'est qu'une immortelle beauté a pris la place d'une beauté changeante et mortelle. Cette éclatante blancheur, symbole de son innocence, et de la candeur de son ame, n'a fait, pour ainsi parler, que passer au dedans, où nous la voyions rehaussée d'une lumière divine. « Elle marche avec l'Agneau, car elle en est digne. » La sincérité de son cœur, sans dissimulation et sans artifice, la range au nombre de ceux

dont Saint Jean a dit, dans les paroles qui précèdent celles de mon texte, que (1)
 « le mensonge ne s'est point trouvé en
 » leur bouche, » ni aucun déguisement
 dans leur conduite; « ce qui fait qu'on les
 voit sans tache devant le trône de Dieu : »
*Sine macula enim sunt ante thronum
 Dei.* En effet, elle est sans reproche de-
 vant Dieu et devant les hommes : la mé-
 disance ne peut attaquer aucun endroit
 de sa vie, depuis son enfance jusqu'à sa
 mort ; et une gloire si pure, une si belle
 réputation est un parfum précieux : qui
 réjouit le ciel et la terre.

Monseigneur, ouvrez les yeux à ce
 grand spectacle : pouvois-je mieux essuyer
 vos larmes, celles des Princes qui vous
 environnent, et de cette auguste assem-
 blée, qu'en vous faisant voir, au milieu
 de cette troupe resplendissante, et dans
 cette état glorieux, une mère si chérie et
 si regrettée ? Louis même, dont la cons-
 tance ne peut vaincre ses justes douleurs,

(1) In ore eorum non est inventum menda-
 cium. *Apoc. XIV*, 5.

les trouveroit plus traitables dans cette pensée. Mais ce qui doit être votre unique consolation , doit aussi , Monseigneur , être votre exemple ; et ravi de l'éclat immortel d'une vie toujours si réglée et toujours si irréprochable, vous devez en faire passer toute la beauté dans la vôtre.

Qu'il est rare, Chrétiens, qu'il est rare, encore une fois, de trouver cette pureté parmi les hommes ! mais sur-tout , qu'il est rare de la trouver parmi les Grands (1) ! « Ceux que vous voyez revêtus d'une robe » blanche, ceux-là, dit Saint Jean, viennent d'une grande affliction : » *De tribulatione magna* ; afin que nous entendions que cette divine blancheur se forme ordinairement sous la croix, et rarement dans l'éclat, trop plein de tentations, des grandeurs humaines.

Et toutefois, il est vrai, Messieurs, que Dieu, par un miracle de sa grace, se plaît à choisir parmi les Rois de ces

(1) Hi qui amicti sunt stolis albis. hi sunt qui venerunt de tribulatione magna. *Apoc. VII, 13, 14.*

ames pures. Tel a été Saint Louis, toujours pur et toujours Saint dès son enfance; et Marie-Thérèse sa fille a eu de lui ce bel héritage.

Entrons, Messieurs, dans les desseins de la Providence, et admirons les bontés de Dieu, qui se répandent sur nous, et sur tous les peuples dans la prédestination de cette Princesse. Dieu l'a élevée au faite des grandeurs humaines, afin de rendre la pureté, et la perpétuelle régularité de sa vie plus éclatante et plus exemplaire. Ainsi, sa vie et sa mort, également pleines de sainteté et de grace, deviennent l'instruction du genre humain. Notre siècle n'en pouvoit recevoir de plus parfaite parce qu'il ne voyoit nulle part dans une si haute élévation, une pareille pureté. C'est ce rare et merveilleux assemblage que nous aurons à considérer dans les deux Parties de ce Discours. Voici en peu de mots ce que j'ai à dire de la plus pieuse des Reines, et tel est le digne abrégé de son éloge. Il n'y a rien que d'auguste dans sa personne, il n'y a rien que de pur dans sa vie.

Accourez, peuples, venez contempler, dans la première place du monde, la rare et majestueuse beauté d'une vertu toujours constante. Dans une vie si égale, il n'importe pas à cette Princesse où la mort frappe; on n'y voit point d'endroit foible par où elle pût craindre d'être surprise. Toujours vigilante, toujours attentive à Dieu et à son salut; sa mort si précipitée et si effroyable pour nous, n'avoit rien de dangereux pour elle. Ainsi son élévation ne servira qu'à faire voir à tout l'Univers, comme du lieu le plus éminent qu'on découvre dans son enceinte, cette importante vérité, qu'il n'y a rien de solide, ni de vraiment grand parmi les hommes, que d'éviter le péché; et que la seule précaution contre les attaques de la mort, c'est l'innocence de la vie. C'est, Messieurs, l'instruction que nous donne, dans ce tombeau, ou plutôt du plus haut des cieux, Très-haute, Très-excellente, Très-puissante, et Très-chrétienne Princesse MARIE - THÉRÈSE D'AUTRICHE, Infante d'Espagne, Reine de France et de Navarre.

JE n'ai pas besoin de vous dire que c'est Dieu qui donne les grandes naissances, les grands mariages, les enfans, la postérité. C'est lui qui dit à Abraham (1) : « les » Rois sortiront de vous ; » et qui fait dire, par son Prophète, à David (2) : « Le Seigneur vous fera une maison (3). Dieu, » qui d'un seul homme a voulu former » tout le genre humain, comme dit Saint » Paul, et de cette source commune le répandre sur toute la face de la terre, » en a vu et prédestiné, dès l'éternité, les alliances et les divisions, » marquant les » temps, poursuit-il, et donnant des bornes à la demeure des peuples, » et enfin un cours réglé à toutes ces choses.

(1) Reges ex te egredientur. *Gen. XVII*, 6.

(2) Prædicat tibi Dominus, quod domum faciat tibi Dominus. *II. Reg. VII*, 11.

(3) Deus.... qui fecit ex uno omne genus hominum inhabitare super universam faciem terræ, definiens statuta tempora, et terminos habitationis eorum. *Act. XVII*, 24, 26.

C'est donc Dieu qui a voulu élever la Reine, par une auguste naissance, à un auguste mariage; afin que nous la visions honorée au dessus de toutes les femmes de son siècle, pour avoir été chérie, estimée, et trop tôt, hélas! regrettée par le plus grand de tous les hommes.

Que je méprise ces Philosophes qui, mesurant les conseils de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain ordre général, d'où le reste se développe comme il peut! Comme s'il avoit, à notre manière, des vues générales et confuses; et comme si la souveraine Intelligence pouvoit ne pas comprendre, dans ses desseins, les choses particulières, qui seules subsistent véritablement. N'en doutons pas, Chrétiens: Dieu a préparé, dans son conseil éternel, les premières familles, qui sont la source des nations, et dans toutes les nations, les qualités dominantes qui devoient en faire la fortune. Il a aussi ordonné, dans les nations, les familles particulières dont elles sont composées; principalement celles qui devoient gouverner ces nations, et en parti-

culier, dans ces familles, tous les hommes par lesquels elles devoient ou s'élever, ou se soutenir, ou s'abattre.

C'est par la suite de ces conseils que Dieu a fait naître les deux puissantes Maisons d'où la Reine devoit sortir; celle de France et celle d'Autriche, dont il se sert pour balancer les choses humaines : jusqu'à quel degré et jusqu'à quel temps ? il le sait, et nous l'ignorons.

On remarque dans l'Ecriture, que Dieu donne aux Maisons Royales certains caractères propres; comme celui que les Syriens, quoique ennemis des Rois d'Israël, leur attribuent par ces paroles (1) : « Nous avons appris que les Rois de la » Maison d'Israël sont cléments ».

Je n'examinerai pas les caractères particuliers qu'on a donnés aux Maisons de France et d'Autriche; et sans dire que l'on redoutoit davantage les conseils de celle d'Autriche, ni qu'on trouvoit quelque chose de plus vigoureux dans les

(1) *Ecce audivimus quòd reges domus Israël clementes sint. III. Reg. XX, 31.*

armes et dans le courage de celle de France; maintenant que par une grace particulière ces deux caractères se réunissent visiblement en notre faveur, je remarquerai seulement ce qui faisoit la joie de la Reine; c'est que Dieu avoit donné à ces deux Maisons, d'où elle est sortie, la piété en partage: de sorte que (1) sanctifiée, qu'on m'entende bien, c'est-à-dire, consacrée à la sainteté par sa naissance, selon la doctrine de Saint Paul, elle disoit avec cet Apôtre: « Dieu que ma famille » a toujours servi, et à qui je suis dédiée » par mes ancêtres » : *Deus cui servio à progenitoribus.*

Que s'il faut venir au particulier de l'auguste Maison d'Autriche, que peut-on voir de plus illustre que sa descendance immédiate; où durant l'espace de quatre cents ans on ne trouve que des Rois et des Empereurs, et une si grande affluence de Maisons Royales, avec tant d'Etats et tant de Royaumes, qu'on a prévu, il y

(1) Filii vestri... sancti sunt. I. Cor. VII, 14.

a long-temps, qu'elle en seroit surchargée?

Qu'est-il besoin de parler de la très-chrétienne Maison de France, qui par sa noble constitution est incapable d'être assujettie à une famille étrangère; qui est toujours dominante dans un chef; qui seule dans tout l'Univers et dans tous les siècles se voit après sept cents ans d'une Royauté établie, (sans compter ce que la grandeur d'une si haute origine fait trouver ou imaginer aux curieux observateurs des antiquités) seule, dis-je, se voit, après tant de siècles, encore dans sa force et dans sa fleur, et toujours en possession du Royaume le plus illustre qui fut jamais sous le soleil, et devant Dieu, et devant les hommes : devant Dieu, d'une pureté inaltérable dans la Foi; et devant les hommes, d'une si grande dignité, qu'il a pu perdre l'Empire, sans perdre sa gloire ni son rang.

La Reine a eu part à cette grandeur, non-seulement par la riche et fière Maison de Bourgogne; mais encore par Isabelle de France sa mère, digne fille de

Henri le Grand, et, de l'aveu de l'Espagne, la meilleure Reine comme la plus regrettée qu'elle eût jamais vue sur le trône. Triste rapport de cette Princesse avec la Reine sa fille : elle avoit à peine quarante-deux ans quand l'Espagne la pleura; et pour notre malheur, la vie de Marie-Thérèse n'a guère eu un plus long cours. Mais la sage, la courageuse et la pieuse Isabelle devoit une partie de sa gloire aux malheurs de l'Espagne, dont on sait qu'elle trouva le remède par un zèle et par des conseils qui ranimèrent les Grands et les peuples, et, si on le peut dire, le Roi même. Ne nous plaignons pas, Chrétiens, de ce que la Reine sa fille, dans un Etat plus tranquille, donne aussi un sujet moins vif à nos discours; et contentons-nous de penser que dans des occasions aussi malheureuses, dont Dieu nous a préservés, nous y eussions pu trouver les mêmes ressources.

Avec quelle application et quelle tendresse Philippe IV, son père, ne l'avoit-il pas élevée? On la regardoit en Espagne non pas comme une Infante, mais comme

un Infant; car c'est ainsi qu'on y appelle la Princesse qu'on reconnoît comme héritière de tant de Royaumes. Dans cette vue, on approcha d'elle tout ce que l'Espagne avoit de plus vertueux et de plus habile. Elle se vit, pour ainsi parler, dès son enfance, toute environnée de vertus; et on voyoit paroître en cette jeune Princesse plus de belles qualités, qu'elle n'attendoit de couronnes. Philappel élève ainsi pour ses Etats; Dieu, qui nous aime, la destine à Louis.

Cessez, Princesses et Potentats, de troubler par vos prétentions le projet de ce mariage. Que l'amour, qui semble aussi le vouloir troubler, cède lui-même. L'amour peut bien remuer le cœur des Héros du monde: il peut y soulever des tempêtes, et y exciter des mouvemens qui fassent trembler les politiques, et qui donnent des espérances aux insensés: mais il y a des âmes d'un ordre supérieur à ses loix, à qui il ne peut inspirer des sentimens indignes de leur rang. Il y a des mesures prises dans le ciel qu'il ne peut rompre; et l'Infante, non-seulement par son au-

guste naissance, mais encore par sa vertu et par sa réputation, est seule digne de Louis.

C'étoit « la femme prudente qui est » donnée proprement par le Seigneur », comme dit le Sage (1). Pourquoi donnée proprement par le Seigneur, puisque c'est le Seigneur qui donne tout ? Et quel est ce merveilleux avantage qui mérite d'être attribué, d'une façon si particulière, à la divine Bonté ? Il ne faut, pour l'entendre, que considérer ce que peut dans les Maisons la prudence tempérée d'une femme sage pour les soutenir, pour y faire fleurir dans la piété la véritable sagesse, et pour calmer des passions violentes qu'une résistance emportée ne feroit qu'aigrir.

Isle pacifique, où se doivent terminer les différens de deux grands Empires à qui tu sers de limites ; isle éternellement mémorable par les conférences de deux grands Ministres, où l'on vit développer

(1) A Domino propriè uxor prudens. *Prov.* XIX, 14.

toutes les adresses et tous les secrets d'une politique si différente; où l'un se donnoit du poids par sa lenteur, et l'autre prenoit l'ascendant par sa pénétration : auguste journée, où deux fières nations, longtemps ennemies, et alors réconciliées par Marie-Thérèse, s'avancent sur leurs confins, leurs Rois à leur tête, non plus pour se combattre, mais pour s'embrasser; où ces deux Rois, avec leur Cour d'une grandeur, d'une politesse, et d'une magnificence, aussi-bien que d'une conduite si différente, furent l'un à l'autre et à tout l'Univers un si grand spectacle : fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies et vos pompes avec ces pompes funèbres, et le comble des grandeurs avec leurs ruines? Alors l'Espagne perdit ce que nous gagnions : maintenant nous perdons tout les uns et les autres, et Marie-Thérèse périt pour toute la terre. L'Espagne pleuroit seule : maintenant que la France et l'Espagne mêlent leurs larmes, et en versent des torrens; qui pourroit les arrêter? Mais

si l'Espagne pleuroit son Infante qu'elle voyoit monter sur le trône le plus glorieux de l'Univers ; quels seront nos gémissemens à la vue de ce tombeau, où tous ensemble nous ne voyons plus que l'inévitable néant des grandeurs humaines ? Taisons-nous : ce ne sont pas des larmes que je veux tirer de vos yeux. Je pose les fondemens des instructions que je veux graver dans vos cœurs : aussi-bien la vanité des choses humaines, tant de fois étalée dans cette chaire, ne se montre que trop d'elle-même sans le secours de ma voix, dans ce sceptre sitôt tombé d'une si royale main, et dans une si haute Majesté si promptement dissipée.

Mais ce qui en faisoit le plus grand éclat, n'a pas encore paru. Une Reine si grande par tant de titres, le devenoit tous les jours par les grandes actions du Roi, et par le continuel accroissement de sa gloire. Sous lui la France a appris à se connoître. Elle se trouve des forces que les siècles précédens ne savoient pas. L'ordre et la discipline militaire s'accroissent avec les armées. Si les Français peuvent

tout, c'est que leur Roi est par-tout leur Capitaine; et après qu'il a choisi l'endroit principal qu'il doit animer par sa valeur, il agit de tous côtés par l'impression de sa vertu.

Jamais on n'a fait la guerre avec une force plus inévitable; puisqu'en méprisant les saisons, il a ôté jusqu'à la défense à ses ennemis. Les soldats, ménagés et exposés quand il faut, marchent avec confiance sous ses étendards: nul fleuve ne les arrête, nul forteresse ne les effraye. On sait que Louis froudroie les villes plutôt qu'il ne les assiége; et tout est ouvert à sa puissance.

Les politiques ne se mêlent plus de deviner ses desseins. Quand il marche, tout se croit également menacé: un voyage tranquille devient tout-à-coup une expédition redoutable à ses ennemis. Gand tombe avant qu'on pense à le munir: Louis y vient par de long détours; et la Reine, qui l'accompagne au cœur de l'hiver, joint au plaisir de le suivre celui de servir secrètement à ses desseins.

Par les soins d'un si grand Roi, la

France entière n'est plus, pour ainsi parler, qu'une seule forteresse, qui montre de tous côtés un front redoutable. Couverte de toutes parts, elle est capable de tenir la paix avec sûreté dans son sein; mais aussi de porter la guerre par-tout où il faut, et de frapper de près et de loin avec une égale force. Nos ennemis le savent bien dire; et nos alliés ont ressenti, dans le plus grand éloignement, combien la main de Louis étoit secourable.

Avant lui, la France, presque sans vaisseaux, tenoit en vain aux deux mers: maintenant on les voit couvertes, depuis le Levant jusqu'au Couchant, de nos flottes victorieuses; et la hardiesse française porte par-tout la terreur avec le nom de Louis. Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disois en ton cœur avare: Je tiens la mer sous mes loix, et les nations sont ma proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnoit de la confiance: mais tu te verras attaquée dans tes murailles, comme un oiseau ravissant qu'on iroit chercher parmi ses rochers et

dans son nid, où il partage son butin à ses petits. Tu rends déjà tes esclaves. Louis a brisé les fers dont tu accablois ses sujets, qui sont nés pour être libres sous son glorieux Empire. Tes maisons ne sont plus qu'un amas de pierres. Dans ta brutale fureur, tu te tournes contre toi-même, et tu ne sais comment assouvir ta rage impuissante. Mais nous verrons la fin de tes brigandages. Les pilotes étonnés s'écrient par avance (1) : « Qui est semblable à Tyr ? toutefois elle s'est tue dans le milieu de la mer » ; et la navigation va être assurée par les armes de Louis.

L'éloquence s'est épuisée à louer la sagesse de ses loix et l'ordre de ses finances. Que n'a-t-on pas dit de sa fermeté, à laquelle nous voyons céder jusqu'à la fureur des duels ? La sévère justice de Louis, joint à ses inclinations bienfaisantes, fait aimer à la France l'autorité sous laquelle, heureusement réunie ; elle est tranquille et victorieuse. Qui veut en-

(1) Quæ est ut Tyrus, quæ obmutuit in medio maris ? *Ezech. XX/II*, 32.

tendre combien la raison préside dans les Conseils de ce Prince, n'a qu'à prêter l'oreille quand il lui plaît d'en expliquer les motifs. Je pourrois ici prendre à témoin les sages Ministres des Cours étrangères, qui le trouvent aussi convaincant dans ses discours, que redoutable par ses armes. La noblesse de ses expressions vient de celle de ses sentimens ; et ses paroles précises sont l'image de la justesse qui règne dans ses pensées. Pendant qu'il parle avec tant de force, une douceur surprenante lui ouvre les cœurs, et donne je ne sais comment, un nouvel éclat à la majesté qu'elle tempère.

N'oublions pas ce qui faisoit la joie de la Reine. Louis est le rempart de la Religion : c'est à la Religion qu'il fait servir ses armes redoutées par mer et par terre. Mais songeons qu'il ne l'établit partout au dehors, que parce qu'il la fait régner au dedans et au milieu de son cœur. C'est-là qu'il abat des ennemis plus terribles que ceux que tant de Puissances, jalouses de sa grandeur, et l'Europe entière, pourroient armer contre lui. Nos vrais enne-

mis sont en nous-mêmes; et Louis combat ceux-là plus que tous les autres. Vous voyez tomber de toutes parts les temples de l'hérésie : ce qu'il renverse au dedans est un sacrifice bien plus agréable; et l'ouvrage du Chrétien, c'est de détruire les passions qui feroient de nos cœurs un temple d'idoles. Que serviroit à Louis d'avoir étendu sa gloire partout où s'étend le genre humain? Ce ne lui est rien d'être l'homme que les autres hommes admirent; il veut être, avec David, « L'homme selon le cœur de Dieu »; c'est pourquoi Dieu le bénit. Tout le genre humain demeure d'accord qu'il n'y a rien de plus grand que ce qu'il fait, si ce n'est qu'on veuille compter pour plus grand encore tout ce qu'il n'a pas voulu faire, et les bornes qu'il a données à sa puissance.

Adorez donc, ô grand Roi, celui qui vous fait régner, qui vous fait vaincre, et qui vous donne dans la victoire, malgré la fierté qu'elle inspire, des sentimens si modérés. Puisse la Chrétienté ouvrir les yeux, et reconnoître le vengeur que Dieu lui envoie. Pendant, ô malheur, ô honte, ô juste,

Ô juste punition de nos péchés ! pendant, dis-je, qu'elle est ravagée par les Infidèles qui pénètrent jusqu'à ses entrailles ; que tarde-t-elle à se souvenir et des secours de Candie, et de la fameuse journée du Raab, où Louis renouvella dans le cœur des Infidèles l'ancienne opinion des armes françaises, fatales à leur tyrannie ; et par des exploits inouis devint le rempart de l'Autriche, dont il avoit été la terreur ?

Ouvrez donc les yeux, Chrétiens, et regardez ce Héros, dont nous pouvons dire comme Saint Paulin disoit du grand Théodose, que nous voyons en Louis (1),
 « Non un Roi ; mais un serviteur de Jésus-
 » Christ, et un Prince qui s'élève au dessus
 » des hommes, plus encore par sa foi que
 » par sa couronne.

C'étoit, Messieurs, d'un tel Héros que

(1) In Theodosio non Imperatorem, sed Christi servum ; nec regno, sed fide principem prædicamus — *Le texte porte : In Theodosio non tam Imperatorem, quam Christi servum. nec regno, sed fide Principem prædicarem. Ad Sev. Epist. XXVIII, n. 6, pag. 175.*

Marie-Thérèse devoit partager la gloire d'une façon particulière; puisque non contente d'y avoir part comme compagne de son trône, elle ne cessoit d'y contribuer par la persévérance de ses vœux.

Pendant que ce grand Roi la rendoit la plus illustre de toutes les Reines, vous la faisiez, Monseigneur, la plus illustre de toutes les mères. Vos respects l'ont consolée de la perte de ses autres enfans. Vous les lui avez rendus : elle s'est vue renaître dans ce Prince qui fait vos délices et les nôtres ; et elle a trouvé une fille digne d'elle dans cette auguste Princesse, qui par son rare mérite, autant que par les droits d'un nœud sacré, ne fait avec vous qu'un même cœur. Si nous l'avons admirée dès le moment qu'elle parut, le Roi a confirmé notre jugement ; et maintenant devenue, malgré ses souhaits, la principale décoration d'une Cour dont un si grand Roi fait le soutien, elle est la consolation de toute la France.

Ainsi notre Reine, heureuse par sa naissance, qui lui rendoit la piété, aussi bien que la grandeur, comme héréditaire, par

sa sainte éducation, par son mariage, par la gloire et par l'amour d'un si grand Roi, par le mérite et par les respects de ses enfans, et par la vénération de tous les peuples, ne voyoit rien sur la terre qui ne fût au dessous d'elle. Elevez maintenant, ô Seigneur, et mes pensées, et ma voix. Que je puisse représenter à cette auguste Audience l'incomparable beauté d'une ame que vous avez toujours habitée, qui n'a jamais (1) « affligé votre Esprit saint », qui jamais n'a perdu (2) « le goût du don céleste » : afin que nous commencions, malheureux pécheurs, à verser sur nous-mêmes un torrent de larmes; et que, ravis des chastes attraits de l'innocence, jamais nous ne nous lassions d'en pleurer la perte.

A la vérité, Chrétiens, quand on voit dans l'Evangile la brebis perdue, préférée, par le bon Pasteur, à tout le reste du troupeau; quand on lit cet heureux re-

(1) Nolite contristare Spiritum sanctum Dei. *Ephes. VI, 30.*

(2) Gustaverunt donum cœleste. *Heb. VI, 4.*

tour du Prodigue retrouvé, et ce transport d'un père attendri, qui met en joie toute sa famille; on est tenté de croire que la pénitence est préférée à l'innocence même, et que le Prodigue retourné, reçoit plus de graces que son aîné, qui ne s'est jamais échappé de la maison paternelle. Il est l'aîné toutefois; et deux mots que lui dit son père, lui font bien entendre qu'il n'a pas perdu ses avantages (1). « Mon fils, lui dit-il, vous êtes toujours » avec moi, et tout ce qui est à moi est à » vous. » Cette parole, Messieurs, ne se traite guères dans les chaires, parce que cette inviolable fidélité ne se trouve guères dans les mœurs. Expliquons-la toutefois; puisque notre illustre sujet nous y conduit, et qu'elle a une parfaite conformité avec notre texte. Une excellente doctrine de Saint Thomas nous la fait entendre, et concilie toutes choses. Dieu témoigne plus d'amour au juste toujours fidèle: il en témoigne davantage aussi au pécheur ré-

(1) Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt. *Luc. XV*, 31.

concilié; mais en deux manières différentes. L'un paroîtra plus favorisé, si l'on a égard à ce qu'il est; et l'autre, si l'on remarque d'où il est sorti. Dieu conserve au juste un plus grand don; il retire le pécheur d'un plus grand mal. Le juste semblera plus avantage, si l'on pèse son mérite; et le pécheur plus chéri, si l'on considère son indignité. Le père du Prodigue l'explique lui-même : « Mon fils, vous êtes toujours » avec moi, et tout ce qui est à moi est à » vous; » c'est ce qu'il dit à celui à qui il conserve un plus grand don (1) : « il falloit » se réjouir, parce que votre frère étoit » mort, et il est ressuscité; » c'est ainsi qu'il parle de celui qu'il retire d'un plus grand abîme de maux. Ainsi les cœurs sont saisis d'une joie soudaine par la grace inespérée d'un beau jour d'hiver, qui, après un temps pluvieux, vient réjouir tout d'un coup la face du monde; mais on ne laisse pas de lui préférer la constante sérénité d'une saison plus bénigne :

(1) Gaudere oportebat; quia frater tuus hic mortuus erat, et revixit. *Luc. XV*, 52.

et s'il nous est permis d'expliquer les sentimens du Sauveur par ces sentimens humains, il s'émeut plus sensiblement sur les pécheurs convertis, qui sont sa nouvelle conquête; mais il réserve une plus douce familiarité aux justes, qui sont ses anciens et perpétuels amis : puisque s'il dit, parlant du Prodiges (1) : « qu'on lui rende sa première robe; » il ne lui dit pas toutefois : « Vous êtes toujours avec moi : » ou comme Saint Jean le répète dans l'Apocalypse : « ils sont toujours avec l'Agneau, et paroissent sans tache devant son trône : » *Sine macula sunt ante thronum Dei.*

Comment se conserve cette pureté dans ce lieu de tentations, et parmi les illusions des grandeurs du monde ? Vous l'apprendrez de la Reine. Elle est de ceux dont le Fils de Dieu a prononcé dans l'Apocalypse : « celui qui sera victorieux, je le ferai comme une colonne dans le temple de mon Dieu : » *Faciam illum colum-*

(1) Dixit pater ad servos suos : Citò proferte stolam primam, et induite illum *Ibid.* 22.

nam in templo Dei mei. Il en sera l'ornement, il en sera le soutien par son exemple : il sera haut, il sera ferme. Voilà déjà quelque image de la Reine. « Il ne sortira » jamais du temple : » *Foras non egredietur amplius.* Immobile comme une colonne, il aura sa demeure fixe dans la maison du Seigneur, et n'en sera jamais séparé par aucun crime. « Je le ferai, » dit Jésus-Christ : et c'est l'ouvrage de sa grâce. Mais comment affermira-t-il cette colonne ? Ecoutez, voici le mystère : et « j'écrirai dessus, » poursuit le Sauveur : j'élèverai la colonne ; mais en même temps je mettrai dessus une inscription mémorable. Hé ! qu'écrirez-vous, ô Seigneur ? Trois noms seulement ; afin que l'inscription soit aussi courte que magnifique (1). « J'y écrirai, dit-il, le nom de mon Dieu, » et le nom de la Cité de mon Dieu, la » nouvelle Jérusalem, et mon nouveau » nom. » Ces noms, comme la suite le fera

(1) *Scribam super eum nomen Dei mei, et nomen Civitatis Dei mei novae Jerusalem...* et nomen meum novum. *Apoc. III, 12.*

paroître, signifient une foi vive dans l'intérieur, les pratiques extérieures de la piété dans les saintes observances de l'Eglise, et la fréquentation des saints Sacrements : trois moyens de conserver l'innocence, et l'abrégé de la vie de notre Princesse. C'est ce que vous verrez écrit sur la colonne, et vous lirez dans son inscription, les causes de sa fermeté.

Et d'abord : « J'y écrirai, dit-il, le nom » de mon Dieu, » en lui inspirant une foi vive. C'est, Messieurs, par une telle foi, que le nom de Dieu est gravé profondément dans nos cœurs. Une foi vive est le fondement de la stabilité que nous admirons : car d'où viennent nos inconstances, si ce n'est de notre foi chancelante ? Parce que ce fondement est mal affermi, nous craignons de bâtir dessus, et nous marchons d'un pas douteux dans le chemin de la vertu. La foi seule a de quoi fixer l'esprit vacillant : car écoutez les qualités que Saint Paul lui donne : *Fides sperandarum substantia rerum* : « la foi, dit-il, » est une substance, » un solide fondement, un ferme soutien. Mais de quoi ?

de ce qui se voit dans le monde ? Comment donner une consistance, ou pour parler avec Saint Paul, une substance, et un corps à cette ombre fugitive ? La foi est donc un soutien, mais des choses qu'on doit espérer. Et quoi encore ? *Argumentum non apparentium* : « c'est une pleine » conviction de ce qui ne paroît pas. » La foi doit avoir en elle la conviction. Vous ne l'avez pas, direz-vous : j'en sais la cause ; c'est que vous craignez de l'avoir, au lieu de la demander à Dieu, qui la donne. C'est pourquoi tout tombe en ruine dans vos mœurs ; et vos sens trop décisifs emportent si facilement votre raison incertaine et irrésolue. Et que veut dire cette conviction dont parle l'Apôtre, si ce n'est comme il dit ailleurs (1), « une » soumission de l'intelligence entièrement » captivée sous l'autorité d'un Dieu qui » parle ? » Considérez la pieuse Reine devant les autels : voyez comme elle est saisie de la présence de Dieu. Ce n'est pas

(1) In captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi. II. Cor. X, 5.

par sa suite qu'on la connoît ; c'est par son attention et par cette respectueuse immobilité, qui ne lui permet pas même de lever les yeux. Le Sacrement adorable approche : ah ! la foi du Centurion admirée par le Sauveur même, ne fut pas plus vive, et il ne dit pas plus humblement : « Je ne suis pas digne. » Voyez comme elle frappe cette poitrine innocente, comme elle se reproche les moindres péchés, comme elle abaisse cette tête auguste devant laquelle s'incline l'Univers. La terre, son origine et sa sépulture, n'est pas encore assez basse pour la recevoir : elle voudroit disparoître toute entière devant la Majesté du Roi des Rois. Dieu lui grave, par une foi vive, dans le fond du cœur, ce que disoit Isaïe (1) : « cherchez des antres profonds ; cachez-vous dans les ouvertures de la terre devant la face du Seigneur, et devant la gloire d'une si haute Majesté. »

(1) *Ingrederere in petram, et abscondere in fossa humo à facie timoris Domini, et à gloria majestatis ejus. Isa. II, 10.*

Ne vous étonnez donc pas si elle est si humble sur le trône. O spectacle merveilleux, et qui ravit en admiration le ciel et la terre ! Vous allez voir une Reine qui, à l'exemple de David, attaque, de tous côtés, sa propre grandeur, et tout l'orgueil qu'elle inspire. Vous verrez, dans les paroles de ce grand Roi, la vive peinture de la Reine, et vous en reconnoîtrez tous les sentimens. *Domine, non est exaltatum cor meum* : « O Seigneur, » mon cœur ne s'est point haussé : » voilà l'orgueil attaqué dans sa source. *Neque elati sunt oculi mei.* « Mes regards ne se » sont pas élevés : » voilà l'ostentation et le faste réprimés. Ah ! Seigneur, je n'ai pas eu ce dédain qui empêche de jeter les yeux sur les mortels trop rampans, et qui fait dire à l'ame arrogante (1) : « il n'y » a que moi sur la terre. » Combien étoit ennemie la pieuse Reine de ces regards dédaigneux ? et dans une si haute élévation, qui vit jamais paroître en cette

(1) *Dicis in corde tuo : Ego sum, et non est præter me amplius. Isa. XLVII, 8.*

Princesse où le moindre sentiment d'orgueil, où le moindre air de mépris? David poursuit : *Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me :*

« Je ne marche point dans des vastes pensées, ni dans des merveilles qui me passent. Il combat ici les excès où tombent naturellement les grandes puissances (1).

« L'orgueil, qui monte toujours, » après avoir porté ses prétentions à ce que la grandeur humaine a de plus solide, ou plutôt de moins ruineux, pousse ses desseins jusqu'à l'extravagance, et donne témérairement dans des projets insensés, comme faisoit ce Roi superbe, digne figure de l'Ange rebelle (2), lorsqu'il disoit en son cœur : je m'élèverai au dessus des nues; je poserai mon trône sur les

(1) *Superbia eorum qui te oderant, ascendit semper. Ps. LXXIII, 24.*

(2) *Qui dicebas in corde tuo : In cœlum ascendam; super astra cœli exaltabo solium meum..... Ascendam super altitudinem nubium : similis ero Altissimo. Isa. XIV, 13 et 14.*

»astres, et je serai semblable au Très-
 »haut. » Je ne me perds point, dit David,
 dans de tels excès; et voilà l'orgueil mépri-
 sé dans ses égaremens. Mais après l'avoir
 ainsi rabattu dans tous les endroits par où
 il sembloit vouloir s'élever, David l'at-
 terre tout-à-fait par ces paroles : « si, dit-
 »il, je n'ai pas eu d'humbles sentimens,
 »et que j'aye exalté mon ame : » *Si non*
humiliter sentiebam, sed exaltavi ani-
mam meam : ou, comme traduit Saint
 Jérôme : *Si non silere feci animam*
meam : « si je n'ai pas fait taire mon ame : »
 si je n'ai pas imposé silence à ces flatteuses
 pensées, qui se présentent sans cesse pour
 enfler nos cœurs. Et enfin il conclut ainsi
 ce beau Pseaume (1) : *Sicut ablactatus*
ad matrem suam, sic ablactata est ani-
ma mea : « mon ame a été dit-il, comme
 »un enfant sevré. » Je me suis arraché
 moi-même aux douceurs de la gloire hu-

(1) *La Vulgate porte* : *Sicut ablactatus est*
super matre sua, ita retributio in anima mea.
M. Bossuet traduit ici selon l'Hébreu, et dans
le même sens que saint Jérôme.

maine, peu capable de me soutenir, pour donner à mon esprit une nourriture plus solide. Ainsi l'ame supérieure domine de tous côtés cette impérieuse grandeur, et ne lui laisse dorénavant aucune place. David ne donna jamais de plus beau combat. Non, mes Frères, les Philistins défaits, et les ours même déchirés de ses mains, ne sont rien en comparaison de sa grandeur qu'il a domptée. Mais la sainte Princesse que nous célébrons, l'a égalé dans la gloire d'un si beau triomphe.

Elle sut pourtant se prêter au monde avec toute la dignité que demandoit sa grandeur. Les Rois, non plus que le soleil, n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne : il est nécessaire au genre humain ; et ils doivent, pour le repos, autant que pour la décoration de l'Univers, soutenir une majesté qui n'est qu'un rayon de celle de Dieu. Il étoit aisé à la Reine de faire sentir une grandeur qui lui étoit naturelle. Elle étoit née dans une Cour, où la majesté se plaît à paroître avec tout son appareil, et d'un père qui sut conserver, avec une grace, comme avec une

jalousie particulière, ce qu'on appelle en Espagne, les coutumes de qualité et les bienséances du Palais. Mais elle aimoit mieux tempérer la majesté, et l'anéantir devant Dieu, que de la faire éclater devant les hommes. Ainsi nous la voyions courir aux autels, pour y goûter, avec David, un humble repos, et s'enfoncer dans son Oratoire, où, malgré le tumulte de la Cour, elle trouvoit le Carmel d'Elie, le désert de Jean, et la montagne si souvent témoin des gémissemens de Jésus.

J'ai appris de Saint Augustin, que « l'ame attentive se fait elle-même une » solitude : » *Gignit enim sibi ipsa mentis intentio solitudinem*. Mais, mes Frères, ne nous flattons pas; il faut savoir se donner des heures d'une solitude effective, si l'on veut conserver les forces de l'ame. C'est ici qu'il faut admirer l'invincible fidélité que la Reine gardoit à Dieu. Ni les divertissemens, ni les fatigues des voyages, ni aucune occupation ne lui faisoit perdre ces heures particulières qu'elle destinoit à la méditation et à la prière. Auroit-elle été si persévérante dans cet

exercice, si elle n'y eût goûté la (1) « manne » cachée, que nul ne connoît que celui qui » en ressent les saintes douceurs ? » C'est-là qu'elle disoit avec David : « O Seigneur, votre servante a trouvé son » cœur pour vous faire cette prière : » *Invenit servus tuus cor suum*. Où allez-vous, cœurs égarés ? Quoi ! même pendant la prière vous laissez errer votre imagination vagabonde ! vos ambitieuses pensées vous reviennent devant Dieu ; elles font même le sujet de votre prière ? Par l'effet du même transport qui vous fait parler aux hommes de vos prétentions, vous en venez encore parler à Dieu, pour faire servir le ciel et la terre à vos intérêts ! Ainsi votre ambition, que la prière devoit éteindre, s'y échauffe : feu bien différent de celui que David (2) « sentoît

(1) Vincenti dabo manna absconditum. . . . et nomen novum. . . . quod nemo scit nisi qui accipit. *Apoc. II*, 17.

(2) Concaluit cor meum intra me, et in meditatione mea exardescet ignis. *Ps. XXXVIII*, 4.

» allumer dans sa méditation. » Ah ! plutôt puissiez-vous vous dire, avec ce grand Roi, et avec la piense Reine que nous honorons : « O Seigneur, votre serviteur a » trouvé son cœur. » J'ai rappelé ce fugitif, et le voilà tout entier devant votre face.

Ange saint, qui présidiez à l'oraison de cette sainte Princesse, et qui portiez cet encens au-dessus des nues, pour le faire brûler sur l'autel que Saint Jean a vu dans le ciel ; racontez-nous les ardeurs de ce cœur blessé de l'amour divin : faites-nous paroître ces torrens de larmes que la Reine versoit devant Dieu pour ses péchés. Quoi donc ! les ames innocentes ont-elles aussi les pleurs et les amertumes de la pénitence ? Oui sans doute ; puisqu'il est écrit que (1) « rien n'est pur sur la terre » et que (2) « celui qui dit qu'il ne pèche pas, » se trompe lui-même, » mais c'est des pé-

(1) *Cœli non sunt mundi in conspectu ejus. Job. XV, 15.*

(2) *Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus. I. Joan. I, 8.*

chés légers : légers par comparaison, je le confesse, légers en eux-mêmes; la Reine n'en connoît aucun de cette nature. C'est ce que porte, en son fonds, toute ame innocente. La moindre ombre se remarque sur ces vêtemens qui n'ont pas encore été salis; et leur vive blancheur en accuse toutes les taches.

Je trouve ici les Chrétiens trop savans. Chrétien, tu sais trop la distinction des péchés véniels d'avec les mortels. Quoi, le nom commun de péché ne suffira pas pour te les faire déléster les uns et les autres ! Sais-tu que ces péchés qui semblent légers, deviennent accablans par leur multitude, à cause des funestes dispositions qu'ils mettent dans les consciences ? C'est ce qu'enseignent, d'un commun accord, tous les saints Docteurs après saint Augustin et saint Grégoire. Sais-tu que les péchés qui seroient véniels par leur objet, peuvent devenir mortels par l'excès de l'attachement ? Les plaisirs innocens le deviennent bien, selon la doctrine des Saints; et seuls ils on pu damner le mauvais riche, pour avoir été

trop goûtés. Mais qui sait le degré qu'il faut pour leur inspirer ce poison mortel ? Et n'est-ce pas une des raisons qui fait que David s'écrie : *Delicta quis intelligit ?* « Qui peut connoître ses péchés » ? Que je hais donc ta vaine science et ta mauvaise subtilité, ame téméraire, qui prononces si hardiment : Ce péché que je commets sans crainte, est véniel ! L'ame vraiment pure n'est pas si savante. La Reine sait en général qu'il y a des péchés véniels ; car la Foi l'enseigne : mais la Foi ne lui enseigne pas que les siens le soient. Deux choses vous vont faire voir l'éminent degré de sa vertu. Nous le savons, Chrétiens, et ne nous donnons point de fausses louanges devant ces autels. Elle a dit souvent dans cette bienheureuse simplicité, qui lui étoit commune avec les Saints, qu'elle ne comprenoit pas comment on pouvoit commettre volontairement un seul péché, pour petit qu'il fut. Elle ne disoit donc pas : il est véniel ; elle disoit : il est péché ; et son cœur innocent se soulevoit. Mais comme il échappe toujours quelque péché à la fragilité hu-

maine, elle ne disoit pas : il est léger ; encore une fois : il est péché, disoit-elle. Alors pénétrée des siens, s'il arrivoit quelque malheur à sa personne, à sa famille, à l'Etat, elle s'en accusoit elle seule.

Mais quels malheurs, direz-vous, dans cette grandeur et dans un si long cours de prospérités ? Vous croyez donc que les déplaisirs et les plus mortelles douleurs ne se cachent pas sous la pourpre ? ou qu'un Royaume est un remède universel à tous les maux, un baume qui les adoucit, un charme qui les enchante ? Au lieu que par un conseil de la Providence divine, qui sait donner aux conditions les plus élevées leur contrepoids, cette grandeur, que nous admirons de loin comme quelque chose au-dessus de l'homme, touche moins quand on y est né, ou se confond elle-même dans son abondance ; et qu'il se forme, au contraire, parmi les grandeurs une nouvelle sensibilité pour les déplaisirs, dont le coup est d'autant plus rude, qu'on est moins préparé à le soutenir. Il est vrai que les hommes apperçoivent moins cette

malheureuse délicatesse dans les âmes vertueuses. On les croît insensibles; parce que non-seulement elles savent taire, mais encore sacrifier leurs peines secrètes. Mais le Père céleste se plaît à les regarder dans ce secret; et comme il sait leur préparer leur croix, il y mesure aussi leur récompense.

Croyez-vous que la Reine pût être en repos dans ces fameuses campagnes, qui nous apportent coup sur coup tant de surprenantes nouvelles? Non, Messieurs, elle étoit toujours tremblante; parce qu'elle voyoit toujours cette précieuse vie, dont la sienne dépendoit, trop facilement hasardée. Vous avez vu ses terreurs; Vous parlerai-je de ses pertes, et de la mort de ses chers enfans? Ils lui ont tous déchiré le cœur. Représentons-nous ce jeune Prince, que les graces sembloient elles-mêmes avoir formé de leurs mains: pardonnez-moi ces expressions. Il me semble que je vois encore tomber cette fleur. Alors, triste messenger d'un événement si funeste, je fus aussi le témoin, en voyant le Roi et la Reine, d'un côté, de

la douleur la plus pénétrante, et de l'autre, des plaintes les plus lamentables; et sous des formes différentes, je vis une affliction sans mesure. Mais je vis aussi des deux côtés la foi également victorieuse; je vis le sacrifice agréable de l'ame humiliée sous la main de Dieu, et deux victimes royales immoler, d'un commun accord, leur propre cœur.

Pourrai-je maintenant jeter les yeux sur la terrible menace du ciel irrité, lorsqu'il sembla si long-temps vouloir frapper ce Dauphin même, notre plus chère espérance? Pardonnez-moi, Messieurs, pardonnez-moi si je renouvelle vos frayeurs. Il faut bien, et je le puis dire, que je me fasse à moi-même cette violence; puisque je ne puis montrer qu'à ce prix la constance de la Reine. Nous vîmes alors dans cette Princesse, au milieu des alarmes d'une mère, la foi d'une Chrétienne, nous vîmes un Abraham prêt à immoler Isaac, et quelques traits de Marie quand elle offrit son Jésus. Ne craignons point de le dire; puisqu'un Dieu ne s'est fait homme que pour assembler autour de lui

des exemples pour tous les états. La Reine, pleine de foi, ne se propose pas un moindre modèle que Marie: Dieu lui rend aussi son fils unique qu'elle lui offre d'un cœur déchiré, mais soumis; et veut que nous lui devions encore une fois un si grand bien.

On ne se trompe pas, Chrétiens, quand on attribue tout à la prière. Dieu qui l'inspire, ne lui peut rien refuser. (1) « Un Roi, dit David, ne se sauve pas par ses armées, et le puissant ne se sauve pas par sa valeur ». Ce n'est pas aussi aux sages conseils qu'il faut attribuer les heureux succès. (2) « Il s'élève, dit le Sage, plusieurs pensées dans le cœur de l'homme »: reconnoissez l'agitation et les pensées incertaines des conseils humains: « Mais, poursuit-il, la volonté du Seigneur

(1) Non salvatur rex per multam virtutem; et gigas non salvabitur in multitudine virtutis suæ. *Ps. XXXII*, 16.

(2) Multæ cogitationes in corde viri: voluntas autem Domini permanebit. *Prov. XIX*, 21.

« demeure ferme » ; et pendant que les hommes délibèrent, il ne s'exécute que ce qu'il résout (1) « Le Terrible, le Tout-puissant, qui ôte, quand il lui plaît, l'esprit des Princes, le leur laisse aussi quand il veut, pour les confondre davantage, et les (2) « Prendre dans leurs propres fines- » ses » car (3) il n'y a point de prudence, il n'y a point de sagesse; il n'y a point de conseil contre le Seigneur ». Les Machabées étoient vaillans, et néanmoins il est écrit « qu'ils combat- » toient par leurs prières », plus que par leurs armes : *Per orationes congressi sunt* : assurés, par l'exemple de Moïse, que les mains élevées à Dieu enfoncent plus de bataillons que celles qui frappent.

(1) Vovete et reddite Domino Deo vestro,....
terribili, et ei qui aufert spiritum Principum.
Ps. LXXV, 12, 13.

(2) Qui apprehendit sapientes in astutia eorum. *Job. V, 13. I. Cor. III, 19.*

(3) Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum. *Prov. XXI, 30.*

Quand

ἀληθινῶς κεντρεῖται ἐν ἡλικιωσέῃ ἐξουσίᾳ

Quand tout cédoit à Louis, et que nous crûmes voir revenir le temps des miracles, où les murailles tomboient au bruit des trompettes; tous les peuples jetoient les yeux sur la Reine, et croyoient voir partir de son oratoire la foudre qui accabloit tant de villes.

Que si Dieu accorde aux prières les prospérités temporelles, combien plus leur accorde-t-il les vrais biens, c'est-à-dire, les vertus? Elles sont le fruit naturel d'une ame unie à Dieu par l'oraison. L'oraison, qui nous les obtient, nous apprend à les pratiquer non-seulement comme nécessaires, mais encore comme reçues (1)
 » du Père des lumières, d'où descend sur
 » nous tout don parfait » : et c'est-là le comble de la perfection; parce que c'est le fondement de l'humilité. C'est ainsi que Marie-Thérèse attira, par la prière, toutes les vertus dans son ame. Dès sa première jeunesse, elle fut, dans les mouvemens

(1) Omne datum optimum, et omne donum perfectum desursum est, descendens à Patre luminum. *Jac. I, 17.*

d'une Cour assez turbulente, la consolation et le seul soutien de la vieillesse infirme du Roi son père. La Reine sa belle-mère, malgré ce nom odieux, trouva en elle non-seulement un respect, mais encore une tendresse que ni le temps, ni l'éloignement n'ont pu altérer. Aussi pleure-t-elle sans mesure, et ne veut point recevoir de consolation. Quel cœur, quel respect, qu'elle soumission n'avoit-elle pas eu pour le Roi? Toujours vive pour ce grand Prince, toujours jalouse de sa gloire, uniquement attachée aux intérêts de son Etat, infatigable dans les voyages, et heureuse pourvu qu'elle fût en sa compagnie: femme enfin, où saint Paul auroit vu l'Eglise occupée de Jésus-Christ, et unie à ses volontés par une éternelle complaisance. Si nous osions demander au grand Prince qui lui rend ici avec tant de piété les derniers devoirs, quelle mère il a perdue, il nous répondroit par ses sanglots; et je vous dirai en son nom, ce que j'ai vu avec joie, ce que je répète avec admiration, que les tendresses inexplicables de Marie-Thérèse tendoient toutes à lui ins-

pirer la foi, la piété, la crainte de Dieu ; un attachement inviolable pour le Roi, des entrailles de miséricorde pour les malheureux, une immuable persévérance dans tous ses devoirs, tout ce que nous louons dans la conduite de ce Prince.

Parlerai-je des bontés de la Reine tant de fois éprouvées par ses domestiques ? et ferai-je retentir encore devant ces autels les cris de sa Maison désolée ? Et vous, pauvres de Jésus-Christ, pour qui seuls elle ne pouvoit endurer qu'on lui dit que ses trésors étoient épuisés ; vous premièrement, pauvres volontaires, victimes de Jésus-Christ, Religieux, Vierges sacrées, ames pures dont le monde n'étoit pas digne ; et vous, pauvres, quelque nom que vous portiez, pauvres connus, pauvres honteux, malades, impotens, estropiés (1), « Restes d'hommes », pour parler avec Saint Grégoire de Nazianze ; car la Reine respectoit en vous tous les caractères de la croix de Jésus-Christ : vous

(1) *Veterum hominum miseræ reliquæ.*
Orat. XVI, p. 244.

donc qu'elle assistoit avec tant de joie, qu'elle visitoit avec de si saints empressements, qu'elle servoit avec tant de foi; heureuse de se dépouiller d'une majesté empruntée, et d'adorer, dans votre bassesse, la glorieuse pauvreté de Jésus-Christ; quel admirable panégyrique prononceriez-vous, par vos gémissemens, à la gloire de cette Princesse, s'il m'étoit permis de vous introduire dans cette auguste assemblée? Recevez, père Abraham, dans votre sein cette héritière de votre foi, comme vous, servante des pauvres, et digne de trouver en eux, non plus des Anges, mais Jésus-Christ même. Que dirai-je davantage? Ecoutez tout en un mot : fille, femme, mère, maîtresse, Reine telle que nos vœux l'auroient pu faire, plus que tout cela, Chrétienne; elle accomplit tous ses devoirs sans présomption, et fut humble non-seulement parmi toutes les grandeurs, mais encore parmi toutes les vertus.

J'expliquerai en peu de mots les deux autres noms que nous voyons écrits sur la colonne mystérieuse de l'Apocalypse, et

dans le cœur de la Reine. Par le (1) « nom » de la sainte Cité de Dieu, la nouvelle « Jérusalem », vous voyez bien, Messieurs, qu'il faut entendre le nom de l'Eglise Catholique, Cité sainte dont toutes « les pierres sont vivantes (2) », dont Jésus-Christ est le fondement ; « Qui descend » du ciel avec lui » ; parce qu'elle y est renfermée comme dans le Chef dont tout les membres reçoivent leur vie ; Cité qui se répand par toute la terre, et s'élève jusqu'aux cieux pour y placer ses citoyens. Au seul nom de l'Eglise, toute la foi de la Reine se réveille. Mais une vraie fille de l'Eglise, non contente d'en embrasser la sainte doctrine, en aime les observances, où elle fait consister la principale partie des pratiques extérieures de la piété.

(1) Qui vicerit. scribam super eum nomen..... Civitatis Dei mei, novæ Jérusalem, quæ descendit de cælo à Deo meo. *Apoc. III, 12.*

(2) Ad quem (Christum) accedentes lapidem vivum..... et ipsi tanquam lapides vivi superædificamini domus spiritualis. *I. Pet. II, 4, 5.*

L'Eglise, inspirée de Dieu, et instruite par les saints Apôtres, a tellement disposé l'année, qu'on y trouve, avec la vie, avec les mystères, avec la prédication et la doctrine de Jésus-Christ, le vrai fruit de toutes ces choses dans les admirables vertus de ses serviteurs, et dans les exemples de ses Saints; et enfin un mystérieux abrégé de l'Ancien et du Nouveau-Testament, et de toute l'Histoire Ecclésiastique. Par-là toutes les saisons sont fructueuses pour les Chrétiens; tout y est plein de Jésus-Christ, qui est toujours (1) « admirable, » selon le Prophète, et non seulement en lui-même, mais encore (2) « dans ses Saints. » Dans cette variété, qui aboutit tout à l'unité sainte, tant recommandée par Jésus-Christ; l'ame innocente et pieuse trouve, avec des plaisirs célestes, une solide nourriture, et un perpétuel renouvellement de sa ferveur. Les jeûnes y sont mêlés dans les temps conve-

(1) Vocabitur nomen ejus, admirabilis. Isa. IX, 6.

(2) Mirabilis in Sanctis suis. Ps. LXVII, 36.

nables; afin que l'ame, toujours sujette aux tentations et au péché, s'affermisse et se purifie par la pénitence. Toutes ces pieuses observances avoient, dans la Reine, l'effet bienheureux que l'Eglise même demande: elle se renouvelloit dans toutes les Fêtes; elle se sacrifioit dans tous les jeûnes et dans toutes les abstinences. L'Espagne, sur ce sujet, a des coutumes que la France ne suit pas; mais la Reine se rangea bientôt à l'obéissance; l'habitude ne put rien contre la règle; et l'extrême exactitude de cette Princesse, marquoit la délicatesse de sa conscience.

Quel autre a mieux profité de cette parole (1): « qui vous écoute, m'écoute? » Jésus-Christ nous y enseigne cette excellente pratique, de marcher dans les voies de Dieu, sous la conduite particulière de ses serviteurs, qui exercent son autorité dans son Eglise. Les Confesseurs de la Reine pouvoient tout sur elle dans l'exercice de leur ministère; et il n'y avoit aucune vertu où elle ne pût être élevée par

(1) Qui vos audit, me audit. *Luc. X, 16.*

son obéissance. Quel respect n'avoit-elle pas pour le souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ, et pour tout l'Ordre Ecclésiastique ? Qui pourroit dire combien de larmes lui ont coûté ces divisions toujours trop longues, et dont on ne peut demander la fin avec trop de gémissemens ? Le nom même, et l'ombre de division, faisoit horreur à la Reine, comme à toute ame pieuse. Mais qu'on ne s'y trompe pas : le Saint Siège ne peut jamais oublier la France, ni la France manquer au Saint Siège. Et ceux qui, pour leurs intérêts particuliers, couverts, selon les maximes de leur politique, du prétexte de piété, semblent vouloir irriter le Saint Siège contre un Royaume qui en a toujours été le principal soutien sur la terre, doivent penser qu'une chaire si éminente, à qui Jésus-Christ a tant donné, ne veut pas être flattée par les hommes, mais honorée, selon la règle, avec une soumission profonde : qu'elle est faite pour attirer tout l'Univers à son unité, et y rappeler, à la fin, tous les Hérétiques ; et que ce qui est excessif, loin d'être le plus

attirant, n'est pas même le plus solide ni le plus durable.

Avec le saint nom de Dieu, et avec le nom de la Cité sainte, la nouvelle Jérusalem, je vois, Messieurs, dans le cœur de notre pieuse Reine, le nom nouveau du Sauveur. Quel est, Seigneur, votre nom nouveau, sinon celui que vous expliquez quand vous dites (1) : « je suis le » pain de vie, et ma chair est vraiment » viande ; « et (2) « prenez, mangez, ceci » est mon corps ? » Ce nom nouveau du Sauveur est celui de l'Eucharistie, nom composé de bien et de grace ; qui nous montre, dans cet adorable Sacrement, une source de miséricorde, un miracle d'amour, un mémorial et un abrégé de toutes les graces, et le Verbe même tout changé en grace et en douceur pour ses Fidèles. Tout est nouveau dans ce mys-

(1) Ego sum panis vitæ..... Caro mea verè est cibus. *Joan. VI, 48, 56.*

(2) Accipite, et comedite : hoc est corpus meum *Matth. XXVI, 26.*

tière : c'est le (1) « Nouveau-Testament » de notre Sauveur, et on commence à y boire ce (2) « vin nouveau, » dont la céleste Jérusalem est transportée. Mais pour le boire dans ce lieu de tentation et de péché, il s'y faut préparer par la pénitence. La Reine fréquentoit ces deux Sacremens avec une ferveur toujours nouvelle. Cette humble Princesse se sentoit dans son état naturel, quand elle étoit comme pécheresse aux pieds d'un Prêtre, y attendant la miséricorde et la sentence de Jésus-Christ. Mais l'Eucharistie étoit son amour. Toujours affamée de cette viande céleste, et toujours tremblante en la recevant, quoiqu'elle ne pût assez communier pour son desir, elle ne cessoit de se plaindre humblement et modestement des Communions fréquentes qu'on lui ordonnoit. Mais qui eût pu refu-

(1) Hic est sanguis meus novi testamenti.
Matth. XXVI, 28.

(2) Non bibam amodò de hoc genimine vitis, usque in diem illum, cum illud bibam vobiscum novum in regno Patris mei. *Ibid. 29.*

ser l'Eucharistie à l'innocence, et Jésus-Christ à une foi si vive et si pure? La règle que donne Saint Augustin, est de modérer l'usage de la Communion, quand elle tourne en dégoût. Ici on voyoit toujours une ardeur nouvelle, et cette excellente pratique, de chercher dans la Communion la meilleure préparation, comme la plus parfaite action de grâces pour la Communion même. Par ces admirables pratiques, cette Princesse est venue à sa dernière heure, sans qu'elle eût besoin d'apporter, à ce terrible passage, une autre préparation que celle de sa sainte vie; et les hommes toujours hardis à juger les autres, sans épargner les Souverains, car on n'épargne que soi-même dans ses jugemens; les hommes, dis-je, de tous les états, et autant les gens de bien que les autres, ont vu la Reine emportée, avec une telle précipitation, dans la vigueur de son âge, sans être en inquiétude pour son salut.

Apprenez donc, Chrétiens, et vous principalement, qui ne pouvez vous accoutumer à la pensée de la mort; en atten-

dant que vous méprisiez celle que Jésus-Christ a vaincue, ou même que vous aimiez celle qui met fin à nos péchés, et nous introduit à la vraie vie; apprenez la désarmer d'une autre sorte, et embrassez la belle pratique, où, sans se mettre en peine d'attaquer la mort, on n'a besoin que de s'appliquer à sanctifier sa vie.

La France a vu, de nos jours, deux Reines plus unies encore par la piété que par le sang, dont la mort, également précieuse devant Dieu, quoique avec des circonstances différentes, a été d'une singulière édification à toute l'Eglise. Vous entendez bien que je veux parler d'Anne d'Autriche, et de sa chère nièce, ou plutôt de sa chère fille Marie-Thérèse. Anne, dans un âge déjà avancé et Marie-Thérèse dans sa vigueur; mais toutes deux d'une si heureuse constitution, qu'elle sembloit nous promettre le bonheur de les posséder un siècle entier nous sont enlevées, contre notre attente l'une, par une longue maladie; et l'autre, par un coup imprévu. Anne, avertie de loin, par un mal aussi cruel qu'irréme-

diabla, vit avancer la mort à pas lents, et sous la figure qui lui avoit toujours paru la plus affreuse. Marie-Thérèse, aussitôt emportée, que frappée par la maladie, se trouve toute vive et toute entière entre les bras de la mort, sans presque l'avoir envisagée. A ce fatal avertissement, Anne, pleine de foi, ramasse toutes les forces qu'un long exercice de la piété lui avoit acquises, et regarde, sans se troubler, toutes les approches de la mort. Humiliée sous la main de Dieu, elle lui rend grâces de l'avoir ainsi avertie : elle multiplie ses aumônes toujours abondantes ; elle redouble ses dévotions toujours assidues ; elle apporte de nouveaux soins à l'examen de sa conscience toujours rigoureux. Avec quel renouvellement de foi et d'ardeur lui vîmes-nous recevoir le Saint Viatique ? Dans de semblables actions, il ne fallut, à Marie-Thérèse, que sa ferveur ordinaire : sans avoir besoin de la mort pour exciter sa piété, sa piété s'excitoit toujours assez elle-même, et prenoit, dans sa propre force, un continuel accroissement.

Que dirons-nous, Chrétiens, de ces deux Reines ? Par l'une, Dieu nous a appris comment il faut profiter du temps; et l'autre nous a fait voir que la vie, vraiment chrétienne, n'en a pas besoin. En effet, Chrétiens, qu'attendons-nous ? Il n'est pas digne d'un Chrétien de ne s'évertuer contre la mort, qu'au moment qu'elle se présente pour l'enlever. Un Chrétien, toujours attentif à combattre ses passions, « meurt tous les jours » avec l'Apôtre : *Quotidie morior*. Un Chrétien n'est jamais vivant sur la terre ; parce qu'il y est toujours mortifié, et que la mortification est un essai, un apprentissage, un commencement de la mort. Vivons nous, Chrétiens, vivons-nous ? Cet âge que nous comptons, et où tout ce que nous comptons n'est plus à nous, est-ce une vie ? Et pouvons-nous n'appercevoir pas ce que nous perdons sans cesse avec les années ? Le repos et la nourriture ne sont-ils pas de foibles remèdes de la continuelle maladie qui nous travaille ? Et celle que nous appelons la dernière, qu'est-ce autre chose, à le bien entendre, qu'un redou-

blement , et comme le dernier accès du mal que nous apportons au monde en naissant ? Quelle santé nous couvroit la mort que la Reine portoit dans son sein ? De combien près la menace a-t-elle été suivie du coup ? Et où en étoit cette grande Reine , avec toute la majesté qui l'environnoit , si elle eût été moins préparée ? Tout d'un coup on voit arriver le moment fatal , où la terre n'a plus rien pour elle que des pleurs. Que peuvent tant de fidèles domestiques , empressés autour de son lit ? Le Roi même , que pouvoit-il ; lui , Messieurs , lui qui succomboit à la douleur avec toute sa puissance et tout son courage ? Tout ce qui environne ce Prince , l'accable. Monsieur , Madame venoient partager ses déplaisirs , et les augmentoient par les leurs. Et vous , Monseigneur , que pouviez - vous , que de lui percer le cœur pas vos sanglots ? Il l'avoit assez percé par le tendre ressouvenir d'un amour qu'il trouvoit toujours également vif après vingt-trois ans écoulés. On en gémit , on en pleure : voilà ce que peut la terre pour une Reine si chérie : voilà ce

que nous avons à lui donner, des pleurs, des cris inutiles.

Je me trompe, nous avons encore des prières ; nous avons ce saint Sacrifice ; rafraîchissement de nos peines, expiation de nos ignorances et des restes de nos péchés. Mais songeons que ce Sacrifice d'une valeur infinie, où toute la croix de Jésus est renfermée, ce Sacrifice seroit inutile à la Reine, si elle n'avoit mérité, par sa bonne vie, que l'effet en pût passer jusqu'à elle. Autrement, dit Saint Augustin, qu'opère un tel sacrifice ? Nul soulagement pour les morts ; une foible consolation pour les vivans. Ainsi tout le salut vient de cette vie, dont la fuite précipitée nous trompe toujours (1). « Je viens, dit » Jésus-Christ, comme un voleur ». Il a fait selon sa parole ; il est venu surprendre la Reine dans le temps que nous la croyions la plus saine, dans le temps qu'elle se trouvoit la plus heureuse. Mais c'est ainsi qu'il agit : il trouve pour nous tant de tentations, et une telle malignité dans

(1) Veniam ad te tanquam fur. *Apec. III*, 3.

tous les plaisirs, qu'il vient troubler les plus innocens dans ses élus. Mais il vient, dit-il, « comme un voleur, » toujours surprenant, et impénétrable dans ses démarches. C'est lui-même qui s'en glorifie dans toute son Ecriture. Comme un voleur, direz-vous, indigne comparaison ! N'importe, qu'elle soit indigne de lui, pourvu qu'elle nous effraie, et qu'en nous effrayant elle nous sauve.

Tremblons donc, Chrétiens, tremblons devant lui à chaque moment : car qui pourroit ou l'éviter quand il éclate, ou le découvrir quand il se cache (1) ? « Ils mangeoient, dit-ils, ils buvoient, ils achetoient, ils vendoient, ils plantoient, ils bâtissoient, ils faisoient des mariages » aux jours de Noé, et aux jours de Loth, »

(1) Sicut factum est in diebus Noe, ita erit et in diebus Filii hominis..... uxores ducebant, et dabantur ad nuptias; similiter sicut factum est in diebus Lot: edebant et bibebant; emebant et vendebant; plantabant et ædificabant, *Luc. XVII, 26, 27, 28.*

et une subite ruine vint les accabler. Ils mangeoient, ils buvoient, ils se marioient. C'étoient des occupations innocentes : que sera-ce, quand, en contenant nos impudiques desirs, en assouvissant nos vengeances et nos secrètes jalousies, en accumulant, dans nos coffres, des trésors d'iniquité, sans jamais vouloir séparer le bien d'autrui d'avec le nôtre, trompés par nos plaisirs, par nos jeux, par notre santé, par notre jeunesse, par l'heureux succès de nos affaires, par nos flatteurs, parmi lesquels il faudroit peut-être compter des Directeurs infidèles, que nous avons choisis pour nous séduire; et enfin par nos fausses pénitences qui ne sont suivies d'aucun changement de nos mœurs, nous viendrons tout-à-coup au dernier jour. La sentence partira d'en-haut : « La fin est venue, la fin est venue » : *Finis venit, venit finis.* « La fin est venue sur vous » : *Nunc finis super te.* Tout va finir pour vous en ce moment. Tranchez *Fac conclusionem* : « Concluez », frappez l'arbre infructueux, qui n'est plu

bon que pour le feu : (1) « Coupez l'arbre, » arrachez ses branches, secouez ses feuilles, abattez ses fruits » : périclisse par un seul coup tout ce qu'il avoit avec lui-même. Alors s'élèveront des frayeurs mortelles et des grincemens de dents, préludes de ceux de l'enfer.

Ah, mes Frères, n'attendons pas ce coup terrible ! Le glaive qui a tranché les jours de la Reine, est encore levé sur nos têtes : nos péchés en ont affilé le tranchant fatal (2) « Le glaive que je tiens en » main, dit le Seigneur notre Dieu, est » aiguisé et poli ; il est aiguisé, afin qu'il » perce ; il est poli et limé, afin qu'il » brille ». Tout l'Univers en voit le brillant éclat. Glaive du Seigneur, quel coup vous venez de faire ! toute la terre en est

(1) Clamavit fortiter, et sic ait : Succidite arborem, et præcidite ramos ejus ; excutite folia ejus, et dispergite fructus ejus. *Dan. IV. 11.*

(2) Hæc dicit Dominus Deus : Loquere : Gladius, gladius exacutus est et limatus. Ut cædat victimas exacutus est ut splendeat limatus est. *Ezech. XXI, 9 et 10.*

étonnée. Mais que nous sert ce brillant qui nous étonne, si nous ne prévenons le coup qui tranche? Prévenons-le, Chrétiens, par la pénitence. Qui pourroit n'être pas ému à ce spectacle? Mais ces émotions d'un jour qu'opèrent-elles? Un dernier endurcissement, parce qu'à force d'être touché inutilement, on ne se laisse plus toucher d'aucun objet. Le sommes-nous des maux de la Hongrie et de l'Autriche ravagées? Leurs habitans passés au fil de l'épée, et ce sont encore les plus heureux; la captivité, entraîne bien d'autres maux et pour le corps et pour l'ame: ces habitans désolés, ne sont-ce pas des Chrétiens et des Catholiques, nos frères, nos propres membres, enfans de la même Eglise, et nourris à la même table du pain de vie? Dieu accomplit sa parole (1). « Le jugement commence par sa maison »: et le reste de la maison ne tremble pas!

Chrétiens, laissez-vous fléchir; faites

(1) Tempus est ut incipiat judicium à domo Dei. I. Pet. IV, 17.

pénitence; appeaisez Dieu par vos larmes. Ecoutez la pieuse Reine qui parle plus haut que tous les Prédicateurs. Ecoutez-la, Princes; écoutez-la, peuples; écoutez-la, Monseigneur, plus que tous les autres : elle vous dit, par ma bouche, et par une voix qui vous est connue, que la grandeur est un songe, la joie une erreur, la jeunesse une fleur qui tombe, et la santé un nom trompeur. Amassez donc les biens qu'on ne peut perdre. Prêtez l'oreille aux graves discours que Saint Grégoire de Nazianze adressoit aux Princes et à la Maison régnante (1). « Respectez, leur disoit-il, votre pourpre; respectez votre puissance qui vient de Dieu; et ne l'employez que pour le bien. » Connoissez ce qui vous a été confié, et le grand mystère que Dieu accomplit en vous. Il se réserve à lui seul les choses

(1) Imperatores, purpuram vereamini..... Cognoscite quantum id sit, quod vestrae fidei commissum est, quantumque circa vos mysterium..... Supera solius Dei sunt : infera autem vestra etiam sunt. Subditis vestris Deos vos præbete. *Orat. XXVII, tom. I, pag. 471.*

» d'en haut ; il partage, avec vous, celle
 » d'en bas : montrez-vous Dieux aux peuples
 » soumis, » en imitant la bonté et la
 munificence divine. C'est, Monseigneur, ce que vous demandent ces empresse-
 mens de tous les peuples, ces perpétuels
 applaudissemens, et tous ces regards qui
 vous suivent. Demandez à Dieu avec
 Salomon, la sagesse qui vous rendra digne
 de l'amour des peuples et du trône de
 vos ancêtres ; et quand vous songerez à
 vos devoirs, ne manquez pas de con-
 sidérer à quoi vous obligent les immortelles
 actions de Louis-le-Grand, et l'incompara-
 ble piété de Marie-Thérèse.



HISTOIRE ABRÉGÉE

DE MADAME

ANNE DE GONZAGUE

DE CLÈVES,

PRINCESSE PALATINE.

LE siècle de Louis XIV, si fécond en mer-
veilles de toute espèce, est principalement mé-
morable par les miracles de conversion, qui y
ont éclaté au milieu même de la Cour. La Prin-
cesse qui nous occupe, nous en fournit dans sa
personne un illustre exemple, et elle sera à ja-
mais une preuve bien consolante de la force toute
puissante de la grace, pour ramener les cœurs
les plus éloignés de Dieu. On ne sauroit donc
trop regretter que les Mémoires soient si rares et
si succints sur une vie aussi intéressante. N'est-
il pas en effet fort déplorable que la Princesse
soit si connue dans l'histoire du temps, par rap-
port à sa conduite séculière et mondaine, et
que sa longue et sincère pénitence, ne le soit,
pour ainsi dire, que par son Oraison funèbre?
Mais on est, il est vrai, dédommagé de ce si-
lence des Historiens par la vive peinture que fait

M. Bossuet, des vertus de la Princesse dans un admirable Discours, et par les instructions aussi lumineuses que pathétiques, qu'il sait tirer.

Anne de Gonzague étoit la cinquième enfans, et la deuxième des trois filles de Charles de Gonzague - Cleves, 1er du nom, Duc de Nevers et de Rhétel, puis de Mantoue et de Montferrat, et de Catherine de Lorraine morte le 8 mars 1618. Ces Princesses ayant perdu leur mère de très-bonne heure, Charles leur père, les fit élever dans la piété avec beaucoup de soin. L'aînée des trois, Louise-Marie depuis Reine de Pologne, fut très-liée avec les Religieuses de Port-Royal des champs, et tint particulièrement avec la Mère Angélique Arnauld, un commerce de lettres très-édifiant jusqu'à la mort de cette célèbre Abbesse, et puis avec la Mère Agnès sa sœur. Elle se fit gloire auprès du Pape Alexandre VII d'avoir appris dans ce Monastère à connoître la Religion, et d'y avoir puisé le goût de la piété solide. Toujours reconnoissante des grâces qu'elle y avoit reçues, elle assista plusieurs de ces saintes Religieuses de ses aumônes, les couvrit, autant qu'elle put, de sa protection royale dans des circonstances bien délicates; et engagea le Roi son époux à leur faire de riches présens pour l'ornement de leur Eglise. La troisième des sœurs appelée Bénédicte, fut nommée n'étant encore qu'un enfant, Abbesse d'Avenay.

dite le Val-dor, au diocèse de Rheims; et mourut à Paris le 20 décembre 1637 à l'âge de vingt ans huit mois. L'affection qu'elle avoit pour l'Ordre de saint Benoît, la porta à demander d'être enterrée au Val-de-Grace.

Anne de Gonzague, la deuxième des trois sœurs et qui est l'objet de ce récit, fut confiée à la Mère Françoise de la Chastre, Abbessse de Farmoutiers, au Diocèse de Meaux. Cette digne supérieure avoit fait revivre dans son Monastère l'esprit et la règle de saint Benoît, et elle y est morte en odeur de sainteté. Sous la conduite d'une Mère si recommandable, et dans une solitude si édifiante, la jeune Princesse fit pendant douze ans, qu'elle y demeura, de si grands progrès dans la piété et dans les sciences convenables à son état, qu'elle étoit déjà jugée capable de continuer l'œuvre de la vénérable Françoise de la Chastre, et de soutenir la réforme qu'elle avoit établie. Mais le dessein tout profane que la famille de la Princesse avoit formé de sacrifier les deux jeunes sœurs à l'agrandissement de leur aînée, produisit des empressemens si humains pour la voir fixée dans le cloître, qu'ils firent avorter tout à la fois, et les projets de Farmoutiers sur la jeune Princesse, et même l'amour qu'elle avoit conçu pour la vie religieuse.

La Princesse Anne, pour se soustraire à des engagemens précipités, et pour défendre sa liberté qu'on vouloit enchaîner, se retira auprès

de sa sœur Bénédicte, qui avoit été la première immolée aux vues ambitieuses de sa famille. Dieu, qui sait tirer le bien du mal, et tout tourner au salut de ses élus, avoit fait une excellente Religieuse de la jeune Abbessé; et sa sœur Anne trouva dans cette aimable société de nouveaux attraits pour la piété, qui ressuscitèrent en elle ses premiers sentimens, son ancien goût pour la vie religieuse. Ces deux cœurs, encore plus unis par les mêmes inclinations que par les liens du sang, s'animoient mutuellement dans les voies de la justice; et la Princesse Anne n'avoit plus d'autre ambition que de se consacrer à Dieu sous la conduite de sa jeune sœur.

La Providence en avoit disposé autrement. La mort du Duc de Mantoue, qui arriva le 21 septembre 1637, obligea la Princesse Anne de quitter sa solitude pour recueillir une succession terrestre, et en faire le partage avec ses co-héritiers. Bénédicte, qui n'avoit plus d'intérêts temporels à démêler, fut aussi invitée à venir concilier les esprits. Le cœur de la Princesse Anne reçut une plaie bien sensible à sa tendresse, par la perte inattendue qu'elle fit de cette sœur si chérie. La jeune Abbessé mourut à la fleur de son âge, au milieu des soins qu'elle se donnoit pour cimenter la paix dans sa famille.

Dans ces circonstances, la Princesse Anne parut à la Cour, où elle respira un air bien différent de celui dans lequel elle avoit été nourrie jusqu'alors. Les agrémens extérieurs

dont elle étoit remplie, lui attira tous les regards; mais elle se fit surtout estimer et rechercher par les charmes de son esprit, et la douceur de ses manières. Aussi ne tarda-t-elle pas à s'appercevoir qu'elle étoit aimable; et la complaisance qu'elle ressentit pour son mérite, crût à proportion de ce qu'elle plaisoit aux autres. Funeste disposition, qui par ses différens progrès la précipita d'abîmes en abîmes. Elle oublia bientôt ses premiers desseins, et toute occupée à jouir d'elle-même et de la considération qu'on avoit pour sa personne, elle ne pensa plus qu'à s'établir sur la terre d'une manière digne de sa naissance et de ses richesses.

Parmi les partis honorables et avantageux auxquels la Princesse Anne pouvoit prétendre, et que les plus grands Princes de l'Europe lui offroient, le mérite et les vertus du Prince Edouard fixèrent son choix. C'étoit le sixième des treize enfans que Frédéric V, Duc de Bavière, Comte Palatin du Rhin, et Electeur, avoit eus d'Elisabeth, fille de Jacques, Roi d'Angleterre. Frédéric fut élu Roi de Bohême en 1619, et couronné au mois de novembre. Mais ayant perdu, l'année suivante, le 8 du même mois, la fameuse bataille donnée près de Prague, il fut dépouillé de ce Royaume, et même de ses propres Etats, et obligé de chercher une retraite dans les Pays-Bas. Le Prince Edouard né le 26 octobre 1624, s'étoit réfugié en France pendant les malheurs de sa Maison.

Ce fut-là qu'on connut la Princesse Anne qui lui donna son estime.

Quoique l'alliance qu'ils contractèrent ne fût pas sans doute fort pure dans ses motifs, elle ne laissa pas d'être utile et glorieuse à la Religion Catholique. Le Prince Edouard étoit Protestant : la Princesse l'engagea à se faire instruire ; il reconnut les erreurs qu'il avoit héritées de ses ancêtres, et renonça à l'hérésie. Sa conversion fut suivie de celle de la Princesse Louise-Hollandine, sa sœur, qui se sépara avec beaucoup de foi de Madame sa mère, fort attachée à l'hérésie, pour faire librement profession de la Religion Catholique, et qui est morte Abbessé de Maubuisson, où l'on aura toujours pour sa mémoire une vénération singulière. Du mariage d'Edouard avec la princesse Anne, célébré le 24 Avril 1645, naquirent quatre enfans ; un Prince, mort âgé de 7 mois, et trois filles, Marie-Louise, Princesse de Salm ; Anne, mariée le 11 décembre 1663 à Henri-Jules de Bourbon, et Bénédicté-Henriette-Philippe, mariée le 25 septembre 1668, à Jean-Frédéric de Brunswic, Duc d'Hanovre.

La Princesse Palatine, à l'occasion des malheureuses brouilleries de la Fronde, devint plus célèbre encore par sa dextérité dans les affaires publiques, qu'elle ne l'étoit déjà par ses aventures particulières. Pendant ce cruel orage, qui sera toujours dans notre histoire une époque bien humiliante pour la nation, elle servit la Reine

Régente et le Royaume , avec une habileté surprenante. « Peut-être , dit l'Auteur de la vie de » madame de Longueville , n'y eut-il jamais de » plus beau caractère que celui de cette Princesse » (Palatine), de plus propre à se concilier les » esprits et à les concilier ensemble. Les plus opposés de sentimens se réunissoient à la choisir » pour dépositaire de leur confiance. Elle eut de » son temps à négocier tous les grands intérêts » de la Cour..... et dans ces différentes négocia- » tions , elle étoit de part et d'autre également » accréditée , non par de basses complaisances , » ou de trahisons souterraines , mais par une » capacité supérieure , appuyée sur la réputation » d'une probité non douteuse. Elle ne régna pas » moins sur les cœurs par les charmes de sa per- » sonne ; et même dans l'égarement de ses » jeunes années , qu'elle a tant déplorées depuis , » elle sut se maintenir dans une estime univer- » selle ». Tous les Mémoires du temps sont uni- » formes sur ce point ; et il n'y en a aucun qui ne rende le même témoignage à ses belles qualités humaines , sa fidélité , sa sincérité , sa douceur et sa bienfaisance. L'exactitude invio- » lable de la Princesse aux devoirs de l'amitié , se fit particulièrement admirer dans le secours aussi prompt que généreux qu'elle envoya à la Reine sa sœur , lorsque la Pologne étoit réduite aux dernières extrémités par les armes des Sué- » dois. Ce service essentiel que la Princesse rendit si noblement à sa sœur , sans s'inquiéter du

mauvais état de ses propres affaires, et sans s'arrêter à la conduite que la Reine sa sœur avoit pu tenir à son égard, réunit à jamais ces deux cœurs. Mais enfin toutes ces belles qualités ne produisirent dans la Princesse, tant que Dieu l'abandonna à ses égaremens, qu'un attachement plus fort au monde et à elle-même:

Quand Dieu eut touché madame de Longueville, et l'eut fait renoncer entièrement aux passions qui l'avoient tyrannisée si longtemps, pour embrasser une vie vraiment chrétienne; la Princesse Palatine, qui n'aimoit pas moins la Duchesse devenue pénitente, qu'elle l'avoit aimée mondaine, lui vint rendre visite, et demeura quelque temps avec elle dans une de ses terres. Ces deux Princesses, que la supériorité de leur esprit proportionnoit si bien l'une à l'autre, passèrent ensemble de délicieuses journées, où leurs entretiens rouloient souvent sur la vanité des choses humaines. Elles se quittèrent à regret; mais l'heure de la Princesse Palatine n'étoit pas encore venue.

Faute de Mémoires assez précis, nous ne pouvons fixer au juste l'époque d'une réforme très-édifiante, mais passagère, que la Princesse Palatine fit dans toute sa conduite. Peut-être est-ce à la suite d'une disgrâce, fort sensible à un cœur surtout comme le sien, qu'elle essuya à la Cour en 1660. Le Cardinal Mazarin, qui dans le temps où il fut obligé de quitter le Royaume, avoit intérêt de s'attacher la Prin-

cesse Palatine, lui avoit fait assurer la charge honorable de Sur-intendante de la Maison de la Reine future : mais il changea de dispositions lorsqu'il fut rétabli dans toute son autorité ; et voulant faire tomber cette charge sur une de ses nièces, il sut engager le Roi à demander à la Princesse la démission de sa place. Il n'en fallut pas davantage pour la porter à l'éloigner de la Cour, dont son amour-propre n'avoit pas lieu d'être satisfait. On peut conjecturer que ce fut dans ces circonstances qu'elle parut vouloir tourner son cœur vers Dieu et renoncer au monde. Retirée pendant trois ans environ à la campagne, pour mettre ordre à sa conscience et à ses affaires, elle employa des sommes considérables en bonnes œuvres, dont la principale fut d'acquitter ses dettes avec la plus scrupuleuse exactitude. Cependant elle ne touchoit pas encore au moment si désirable que Dieu lui réservoir dans sa miséricorde.

Devenue veuve en 1663, par la mort du prince Edouard, arrivée le 18 mars, elle sembla ne profiter de la liberté que lui donnoit son veuvage, que pour se porter avec plus d'ardeur à la recherche de tout ce qui peut flatter les sens et les passions, et s'engager avec moins de retenue dans les routes les plus écartées du salut. Elle reparut dans le monde, peut-être à l'occasion du mariage de sa seconde fille Anne, qui épousa, le 11 décembre 1663, Henri-Jules de Bourbon, Duc d'Enguien,

depuis Prince de Condé. A cette époque, la Princesse Palatine se laissa plus que jamais séduire par les folles joies du siècle ; et comme si elle n'eut pas encore goûté les vains plaisirs dont il éniivre ses amateurs, elle s'y livra avec un transport qui ne lui permit plus de se modérer. Tant d'infidélités furent punies par un châtiment d'autant plus terrible, qu'il lui ôtoit le plus sûr moyen de reconnoître la voie qui pouvoit la ramener à son Dieu. Frappée du plus funeste aveuglement, elle prit pour règle de ses sentimens tous les égaremens de son esprit, et pour jouir plus tranquillement des objets de ses passions, elle en vint jusqu'à secouer le joug de la foi.

Le lecteur nous permettra volontiers de nous taire ici, pour laisser parler l'illustre Prélat, qui fait dans son Discours la peinture la plus effrayante de l'état d'une ame qui s'est endurcie dans le mal ; et l'on aimera à entendre la Princesse elle-même, qui pour rendre à la grace de Jésus-Christ la louange qu'elle lui devoit, a bien par écrit la manière surnaturelle et toute divine dont Dieu dissipa ses illusions, et rompit tous ses liens. Le célèbre Bouthillier de Rancé, Abbé et Réformateur de la Trappe, ordonna à la Princesse qui l'avoit consulté, d'écrire pour l'édification de l'Eglise le récit d'une conversion si admirable. Il étoit digne du zèle de cet illustre personnage, de prendre un vif intérêt à un si grand événement

et les fidèles lui sont sans doute très-redevables de leur avoir procuré un monument si précieux des œuvres de la grace. Il est inséré, au tome I^{er}, de la Vie de M. de Rancé, écrite par Dom le Nain, Prieur de la même Abbaye. Quoique M. Bossuet en rapporte une grande partie dans son Oraison funèbre, nous sommes persuadés qu'on nous saura gré de transcrire ici la relation en entier. Elle est conçue en ces termes.

« J'avois tellement perdu toutes les lumières
 » de la foi, qu'à peine me restoit-il le doute,
 » que les personnes élevées dans une Religion,
 » ont tant de peine à quitter, et j'étois tom-
 » bée dans un tel aveuglement, que lorsqu'on
 » parloit sérieusement devant moi des choses de
 » la Religion, je me sentois la même envie de
 » rire qu'on sent ordinairement, quand des per-
 » sonnes fort simples croient des choses ridicules
 » et impossibles : et je disois souvent à quelques
 » personnes de mes amis, que le plus grand de
 » tous les miracles à mon égard, seroit celui de
 » croire fermement le Christianisme. (1) J'étois

(1) Ce qui suit jusqu'à l'alinéa, se trouve dans une édition in-4.^o donnée en 1738, avec l'Oraison funèbre de la Princesse Palatine. C'est cette édition que nous avons suivie, et qui porte pour titre : *Ecrit de Madame Anne de Gonzague de Clèves, Princesse Palatine, où elle rend compte de ce qui a été l'occasion de sa conversion.*

» néanmoins toujours persuadée qu'il y avoit un
 » premier Être. Dieu m'avoit fait la grace de
 » n'en point douter, et de lui demander souvent
 » la connoissance de la vérité, et même un cer-
 » tain desir de la connoître pour lui plaire. J'au-
 » rois donné toutes choses pour trouver la Re-
 » ligion véritable, et pour en être persuadée, si
 » elle l'étoit; car j'avois une horreur étrange de
 » passer ma vie dans des erreurs, et des chimères
 » telles que me paroissent alors les plus saints
 » mystères de notre Religion.

» J'étois dans ce malheureux état, quand une
 » nuit je songeai que marchant seule dans une
 » forêt, j'avois rencontré un aveugle dans une
 » petite grotte. Je lui demandai s'il étoit aveu-
 » gle de naissance, ou s'il l'étoit devenu. Il me
 » répondit qu'il étoit né aveugle. Vous ne savez
 » donc pas, lui dis-je, ce que c'est que la lu-
 » mière, qui est si belle et si agréable, et le
 » soleil qui est si éclatant et si beau? Non, me
 » répondit-il, je n'en puis rien imaginer; parce
 » que n'ayant jamais vu, je ne puis m'en former
 » aucune idée: cependant je ne laisse pas de
 » croire que c'est quelque chose de très-beau
 » et de très-agréable à voir.

» Alors, il me sembla que cet aveugle chan-
 » geant tout-d'un-coup de ton de voix, et me
 » parlant avec une manière d'autorité, me dit:
 » Cela vous doit bien apprendre qu'il y a des
 » choses très-excellentes et très-admirables qui
 » ne laissent pas d'être vraies et très-désirables,

»quoiqu'on ne les puisse comprendre ni imaginer
 »en aucune façon. Il me dit encore plusieurs
 »choses sur cela, que j'ai oubliées. Et il me
 »sembla que, faisant l'application de cette com-
 »paraison sur les choses de la Religion et de
 »l'autre vie, je me sentis en un moment si
 »éclairée de la vérité, que me trouvant trans-
 »portée de joie d'avoir trouvé ce que je cher-
 »chois depuis si long-temps, j'embrassai cet aveu-
 »gle, et lui dis que je lui avois plus d'obligation
 »que je n'en avois jamais eu à personne au monde.
 »Et il se répandit dans mon cœur une cer-
 »taine joie si douce et une foi si sensible,
 »qu'il est impossible de l'exprimer. Je m'éveillai
 »là-dessus, et me trouvai dans le même état
 »où je m'étois vue dans mon songe; c'est-à-dire,
 »un changement si grand en moi, que cela ne se
 »peut imaginer.

»Je me levai avec précipitation; mes actions
 »étoient, ce me semble, mêlées d'une joie et
 »d'une activité extraordinaires. Je ne pus m'em-
 »pêcher de dire mon songe à quelques-unes de
 »mes amies; et ayant trouvé les Confessions de
 »Saint-Augustin, et lisant l'endroit où il parle
 »de ces deux Courtisans qui se convertirent chez
 »un Solitaire, où ils avoient vu la vie de
 »saint Antoine; je trouvai que cela me tou-
 »choit, jusqu'à répandre des larmes; et cette
 »tendresse là me prenoit souvent dans toutes
 »les lectures que je pouvois faire. Je me trou-

«vois à la Messe dans un état bien différent de
 »celui où j'avois accoutumé d'être. Il me sem-
 »bloit sentir la présence réelle de Notre Sei-
 »gneur, à peu près comme l'on sent les choses
 »visibles; et dont l'on ne peut douter. Et cette
 »foi tendre et sensible me dura plus de quatre ou
 »cinq mois.

«Cependant, comme je ne doutois plus de-
 »puis ce temps-là, par la grace de Dieu, de
 »la vérité de notre Foi, je commençai, dès ce
 »jour-là, à résoudre un changement entier de
 »ma vie. Et l'appréhension des jugemens de
 »Dieu commença à m'étonner et à m'ôter la
 »mauvaise paresse où j'étois. Je commençai à
 »songer à ma conscience, et à faire une grande
 »confession de ma vie passée; et comme je la
 »voulois faire bien exactement, j'y employai
 »trois mois de temps, avec un si grand travail,
 »que je pense en avoir été malade. Et repen-
 »dant, quelques affaires m'étant survenues, je
 »différois de jour en jour d'achever, par le
 »Sacrement de pénitence, de me réconcilier
 »entièrement avec Dieu, lequel pour lors il me
 »semble que je n'aurois pas voulu offenser pour
 »toutes les choses du monde.

«Comme j'étois en cet état, remettant ma
 »confession au retour d'un voyage que j'étois
 »obligée de faire, je tombai dans une syncope
 »si grande, que l'on douta long-temps si j'é-
 »tois morte. je n'eus pas sitôt repris mes esprits,
 »que je songeai à l'état où j'étois, et au hasard

» que je courois de mourir sans m'être confessée.
 » Cette appréhension , jointe au mal qui avoit
 » été fort grand , me réduisit à une telle extré-
 » mité de foiblesse , que je ne pouvois parler qu'a-
 » vec peine , et ne me sentoís plus capable d'au-
 » cune application.

» J'envoyai quérir le Confesseur que j'avois
 » choisi , quelque temps auparavant , pour la
 » confession que j'avois préparée : mais après
 » lui avoir parlé un peu de temps , je vis bien
 » que je n'étois pas en état d'entreprendre une
 » confession entière. Il fallut donc attendre au
 » lendemain , et se résoudre à passer une ter-
 » rible nuit. Il est impossible d'imaginer les
 » étranges peines de mon esprit , à moins de les
 » avoir éprouvées. Je ne me sentoís plus aucune
 » force pour me confesser. J'appréhendois à
 » tous momens le retour de ma syncope , et par
 » conséquent la mort. Je regardois cet état
 » comme l'effet de la justice de Dieu , et j'atten-
 » dois avec effroi l'arrêt de ma condamnation.
 » J'avois bien dans mon cœur que je l'avois
 » mérité , et que j'étois indigne d'une miséri-
 » corde que j'avois si long-temps négligée.

» Cependant Dieu me faisoit la grace de sen-
 » tir une vraie douleur , ce me semble , d'être
 » privée éternellement de le voir et de l'aimer ,
 » et de passer l'éternité avec ses ennemis. Je sen-
 » tois tendrement ce déplaisir , et je le sentoís
 » même , à ce que je crois , entièrement déta-
 » ché de la crainte et de la frayeur des autres

» peines de l'enfer. Je disois à Dieu dans mon
 » cœur, que j'avois mérité l'enfer, et que je
 » n'avois nul droit de me plaindre; mais qu'en-
 » fin je ne le verrois jamais, et que je serois
 » éternellement haïe de lui. Ce sentiment tendre,
 » mêlé de larmes et de frayeur de l'état où j'é-
 » tois, augmentoit fort mon mal. Ceux qui me veil-
 » loient, et le médecin qui ne me quittoit guerre,
 » voyoient bien mon inquiétude; mais ils l'at-
 » tribuoient à la fièvre qui m'étoit survenue, et
 » à la crainte de retomber dans la syncope que
 » j'avois eue.

» J'étois donc dans ce déplorable état, me
 » considérant comme une personne réprouvée
 » et presque sans espérance de salut, lorsque sur
 » les cinq heures du matin, je m'endormis, et
 » songeai que je voyois une poule suivie de plu-
 » sieurs petits poussins, dont l'un s'étant éloi-
 » gné, venoit sauter sur une grosse bête endor-
 » mie, qui étoit couchée toute plate à terre,
 » comme une manière de chien. Je considérois
 » ce petit animal qui lui sautoit sur le dos, et
 » qui se jouoit sur lui, et je pensois en moi-
 » même qu'il étoit bien hardi, et que si ce
 » chien se réveillait il étoit perdu. Au même
 » temps il me sembla que je voyois venir un
 » autre chien fort grand et fort terrible, qui
 » s'étant approché du petit poussin, l'avoit en un
 » moment englouti. Je courus incontinent à lui
 » pour lui ôter le petit poulet, et comme je vou-
 » lois lui ouvrir la gueule, j'entendis quelqu'un

» qui disoit : c'en est fait , il l'a avalé. Non ,
 » dis-je , il ne l'est pas encore. Et en effet , il
 » me sembla que je lui ouvris la gueule , et que
 » je retirai ce petit animal , que je pris entre
 » mes deux mains pour le réchauffer , car il me
 » paroissoit tout hérissé et presque mort. J'en-
 » tendis encore quelqu'un qui disoit : il faut le
 » rendre au chien ; cela le gâtera de lui ôter.
 » non répondis-je , je ne le lui rendrai jamais : on
 » lui donnera d'autres viandes.

» En ce moment je m'éveillai , et l'application
 de ce songe se fit en un instant dans mon ame ,
 » comme si l'on m'eût dit : si vous , qui êtes
 » mauvaise , ne pouvez vous résoudre à rendre
 » ce petit animal que vous avez sauvé ; pour-
 » quoi croyez-vous que Dieu , qui est infiniment
 » bon , vous redonne au démon , après vous
 » avoir tirée de sa puissance ? Espérez et prenez
 » courage. Cette pensée , qui me vint forte-
 » ment et nettement dans l'esprit , fit une telle
 » impression sur moi , que je demeurai dans une
 » joie et un calme qui ne se peut exprimer. Je
 » me trouvai dans une espérance aussi ferme et
 » aussi tranquille , que si j'eusse appris d'un Ange
 » même que Dieu ne m'abandonneroit pas (1) ;
 » et je demeurai aussi en repos dans le plus fort
 » de ma fièvre , me confiant entièrement à la

(1) Ce qui suit , jusqu'à la fin , ne se trouve que
 dans l'édition in-4.^o dont nous avons parlé plus
 haut.

» miséricorde de Dieu. Je contai ce songe à une
 » de mes amies, quoique j'eusse grande peine
 » à parler; et elle sait que je n'en pouvois parler
 » qu'en versant bien des larmes, et je ne puis
 » encore y penser sans pleurer.

Voilà ce qui s'est passé dans ces deux songes,
 » que j'écris pour obéir à la personne qui l'a de-
 » siré, espérant qu'elle remerciera Dieu de sa très-
 » grande miséricorde envers moi, et qu'elle de-
 » mandera instamment pour moi la grace de
 » connoître sa sainte volonté, et de la suivre le
 » reste de mes jours.

La grace de Dieu ne fut pas infructueuse
 dans le cœur de la Princesse. Elle entra dans
 les voies de la pénitence sans vouloir se flatter
 avec une résolution ferme de satisfaire à la
 justice de son Dieu. Le courage qu'elle témoi-
 gna pour réparer tous les désordres de sa vie,
 est bien digne d'être proposé pour modèle à tant
 de personnes, surtout du grand monde, qui croient
 trop souvent faire un grand sacrifice à Dieu,
 quand elles quittent les habitudes scandaleuses
 et les vices grossiers, sans songer à se dépouiller
 sérieusement du vieil homme, et à expier leurs
 péchés par de dignes fruits de pénitence, dont
 aussi la prétendue conversion n'est qu'une
 illusion manifeste. La Princesse Palatine avoit
 la conscience trop droite pour se contenter d'une
 pareille réparation.

Elle se soumit aux lois de l'Évangile avec un
 cœur parfait et une volonté vraiment magna-

nime. Peu contente de se réformer elle-même, elle réforma encore sa maison, et ne craignit pas de montrer au monde qu'elle se glorifioit de ses mépris ; parce qu'elle le méprisoit sincèrement. Aussi ne rougit-elle point de paroître à la cour avec toute la simplicité et la modestie convenables à une chrétienne, et dont elle faisoit pour lors son unique ornement. Après avoir dit au monde un éternel adieu, elle se renferma dans son domestique comme dans un monastère, où tous les exercices se faisoient avec la même régularité que dans les communautés les plus édifiantes. On y partageoit le temps entre la prière, la lecture et le travail des mains ; et tout ce qu'on faisoit étoit sanctifié par un recueillement profond et un silence sévère. L'amusement et la vanité, bannis de cette retraite, n'avoient aucune part dans ses occupations ; et si l'on travailloit, c'étoit toujours à des ouvrages nécessaires ou utiles, et principalement pour revêtir Jésus-Christ dans ses membres, ou pour décorer son temple. Tous les sentimens de cette digne pénitente se terminoient à la pratique ; et de l'abondance de cette charité dont son cœur étoit rempli, naissoient continuellement les fruits de toutes sortes de bonnes œuvres. L'aisance avec laquelle elle se portoit à assister et servir les pauvres les plus dégoûtans, montrait assez combien elle se méprisoit, et combien elle aimoit et respectoit les membres infirmes de Jésus-Christ. Elle s'é-

toit fait une loi de marier tous les ans autant de filles que ses revenus et les autres aumônes de toute espèce qu'elle faisoit pouvoient lui permettre. Ses libéralités n'étoient pas mesurées sur son superflu, quoique très-considérable, depuis que la pénitence, à laquelle elle s'étoit vouée, et la simplicité qui en est inséparable, avoient fait chez elle de si grands retranchemens : mais elle ne consultoit que son amour pour ses frères, qui ne connoissoit d'autre règle que leurs besoins; et bientôt les profusions de sa charité la rendirent elle-même pauvre, et dans sa personne et dans sa maison.

Dieu, pour rendre sa vertu plus parfaite, ajouta, au prix de tant de bonnes œuvres, le mérite des souffrances. Elle passa les douze dernières années de sa vie dans un état habituel de douleurs aiguës, ou de langueurs pour le moins aussi pénibles. Un autre genre d'épreuve l'exerça encore plus vivement. A ses infirmités corporelles se joignirent des angoisses et des détresses spirituelles, qui lui faisoient appercevoir ces portes ténébreuses de l'enfer, dont Dieu parle à Job. Mais elle supporta toutes ces afflictions avec une patience inébranlable, et triompha de toutes les tentations avec une courageuse persévérance. Animée d'une foi vive dans la puissance de son Dieu, sa charité ne fit que se fortifier par tout ce qui sembloit devoir l'affaiblir : son cœur, au milieu de ses peines, se sentoit dilaté par la tendre confiance que lui

inspiroit l'amour que ce Dieu de bonté a témoigné aux hommes, en leur donnant son Fils unique ; amour qui lui rendoit, disoit-elle, tous les mystères croyables.

Rien de plus admirable que l'exposé des sentimens de cette Princesse, tel qu'il est présenté dans son Oraison funèbre, faite par M. Bossuet : aussi sommes-nous dispensés d'entrer dans un plus long détail à cet égard. Nous ajouterons seulement que la Princesse, toujours unie de cœur à l'Abbaye de Farmoutiers, y alloit souvent faire des retraites, et qu'elle avoit même souhaité de mourir Religieuse dans ce monastère. Mais ses cruelles infirmités, qui allèrent toujours en augmentant jusqu'à la fin de sa vie, ne lui permirent pas d'exécuter un si beau dessein. Elle s'en dédommagea, pour ainsi dire, en ordonnant par son testament que son cœur seroit porté dans cette Abbaye où elle avoit commencé à connoître le prix de la véritable piété.

Les maux de la Princesse accrurent considérablement quarante jours avant sa mort. Sa longue pénitence l'y avoit suffisamment préparée : car sa vie n'étoit plus qu'une mort continuelle. Elle profita encore de ces derniers jours pour se purifier de plus en plus par la patience, l'exercice de toutes les vertus qu'elle pratiquoit depuis tant d'années, et sur-tout par un renouvellement de douleur et d'amour. Pénétrée du besoin qu'elle avoit de Jésus-Christ, toute embrasée

du desir de le posséder à jamais ; elle le reçut plusieurs fois durant le cours de sa maladie. Enfin elle consumma son sacrifice à Paris , au Palais du Luxembourg , le 6 juillet 1684 , âgée de 68 ans. Le curé de Saint-Sulpice , M. Claude Bottu de la Barmondière , sur la paroisse duquel elle mourut , et qui l'avoit assistée dans cette dernière maladie , fit en chaire l'éloge des vertus de l'illustre défunte , relevant les sentimens si chrétiens dont il avoit été témoin , et publiant les bonnes œuvres dont il avoit été en partie le ministre et le dépositaire. Elle fut transportée au Val-de-grace , et enterrée dans le cloître de cette Abbaye auprès de la Princesse Bénédicté , Abbessé d'Avenay , sa sœur , conformément à ses dernières volontés. Sa piété lui avoit fait demander que leurs cendres fussent réunies jusqu'à la bien-heureuse résurrection , comme leurs cœurs l'avoient été pendant leur exil sur la terre. Mesdames les Duchesses d'Enguien et de Brunswick , outre l'építaphe qui fut placée sur sa tombe , firent composer en son honneur un éloge historique qu'on lit encore sur les murs du cloître vis-à-vis de son tombeau.

La Princesse avoit fait , le premier juin de l'année précédente 1683 , un testament , dont les dispositions étoient un beau monument de sa religion , et de charité pour les pauvres. Nous ne pouvons nous dispenser d'en rapporter un des articles , qui mérite particulièrement d'être connu. « Je donne , dit-elle , le clou de Notre-

» Seigneur avec tous les papiers qui en autorisent
 » la vérité et permission de l'adorer , aux Pères
 » Bénédictins de l'Abbaye de Saint-Germain-des-
 » Prés. Je leur donne encore ma croix de pierre-
 » ries avec la sainte vraie croix , que j'atteste avoir
 » vue dans les flammes sans brûler.... Je leur
 » donne encore le sang miraculeux que j'ai eu
 » du feu Duc d'Hanovre. Je donne encore à
 » l'Abaye de Saint-Germain les Reliques, etc ».

Les lecteurs seront sans doute empressés d'avoir quelque éclaircissement sur le miracle dont il est ici question. Nous n'en savons pas précisément l'époque ; mais ce qu'il y a de certain , c'est qu'il avoit précédé la conversion de la Princesse , et qu'il fit une grande impression sur elle et sur M. le Prince de Condé. Il y a apparence qu'elle étoit encore dans les ténèbres de l'incrédulité , lorsqu'elle tenta au Luxembourg , de concert avec M. le Prince , une épreuve sur ce morceau de la vraie croix , l'un des plus authentiques que l'on possède. Elle se fit apporter un brasier très-ardent , et y jeta la précieuse Relique qui y demeura quelque temps sans brûler ; et sans même y recevoir la moindre atteinte. La Princesse attesta ce miracle en mourant ; et Madame la Princesse de Bruuswich sa fille , a aussi assuré que ce prodige étoit arrivé en présence de plusieurs Princes et Princesses , et de quelques personnes de qualité.

Cette portion de la vraie croix avoit été donnée à la Princesse par Jean Cazimir , Roi de

Pologne, qui l'avoit tirée du trésor de la Couronne, et apportée avec lui, lorsqu'il se retira en France.

La pointe d'un des clous dont Notre-Seigneur Jésus-Christ fut attaché à la croix, venoit du même dépôt; et Jean Cazimir en avoit également gratifié la Princesse, qui estimoit plus ce don que toutes les richesses du monde. Aussi refusa-t-elle des offres très-considérables que Michel, successeur de Jean Cazimir, lui fit pour avoir ce précieux trésor.

Enfin le sang miraculeux de Notre-Seigneur avoit pour origine celui d'un calice répandu sur un corporal, et qui prit sur ce linge la couleur du sang naturel. Le Prince Jean-Frédéric, Duc de Brunswick et de Lunebourg obtint en 1673 cette sainte relique des Chanoines d'Einbeck qui la possédoient; et le Duc d'Hanovre, à qui elle passa, en fit dans la suite présent à la Princesse Palatine.

Toutes ces Reliques dont une partie avoit été examinée en 1673, et vérifiée par un Grand-Vicaire commis à cet effet par M. de Harlay, Archevêque de Paris, fut encore authentiquée une seconde fois, le 22 septembre 1684, par le Prieur de l'Abbaye de Saint-Germain, que le même Archevêque délégua à cette fin. Après toutes ces formalités, on les transféra solennellement dans l'Abbaye le jour de Saint Michel, 29 septembre de la même année, et M. l'Archevêque officia à cette cérémonie. On a établi

depuis dans ce Monastère une fête particulière de cette translation, qui a été unie à celle de l'exaltation de la sainte croix. Toutes ces Reliques, enchassées dans un grand et riche reliquaïre, sont ce jour-là exposées à la vénération des Fidèles.

L'Histoire de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, par Dom Bouillart, fournit sur cette matière un détail très-curieux, mais trop étendu pour l'insérer ici.



ORAIISON FUNÈBRE
DE MADAME
ANNE DE GONZAGUE
DE CLÈVES,
PRINCESSE PALATINE.

Prononcée le 9 Août 1685.

Son éducation chrétienne dans l'Abbaye de Farmoutiers, et ses heureux commencemens. De quelle manière elle fut engagée dans l'amour du monde. Conduite déplorable qu'elle tint les premières années de son veuvage. Songe miraculeux dont Dieu se servit pour ramener la Princesse de son égarement. Changement admirable que sa conversion opéra dans toute sa conduite. Combien son exemple confondra au dernier jour les mauvaises raisons des incrédules, et les vaines excuses des impénitens.

Apprehendi te ab extremis terræ, et à longinquis ejus
vocavi te : elegi te, et non abjeci te : ne timeas,
quia ego tecum sum.

*Je t'ai pris par la main, pour te ramener des extrémités
de la terre, je t'ai appelé des lieux les plus éloignés :
je t'ai choisi, et je ne t'ai pas rejeté : ne crains point,
parce que je suis avec toi. C'est Dieu même qui
parle ainsi. Is. XLI, 9, 10.*

MONSEIGNEUR,

Je voudrois que toutes les ames éloi-
gnées

nées de Dieu, que tous ceux qui se persuadaient qu'on ne peut se vaincre soi-même, ni soutenir sa constance parmi les combats et les douleurs; tous ceux enfin qui désespèrent de leur conversion ou de leur persévérance, fussent présens à cette assemblée. Ce Discours leur feroit connoître qu'une ame fidèle à la grace, malgré les obstacles les plus invincibles, s'élève à la perfection la plus éminente. La Princesse à qui nous rendons les derniers devoirs, en récitant, selon sa coutume, l'Office divin, lisoit les paroles d'Isaïe, que j'ai rapportées. Qu'il est beau de méditer l'Ecriture sainte; et que Dieu y sait bien parler, non seulement à toute l'Eglise, mais encore à chaque Fidèle selon ses besoins ! Pendant qu'elle méditoit ces paroles (c'est elle-même qui le raconte dans une lettre admirable,) Dieu lui imprima, dans le cœur, que c'étoit à elle qu'il les adressoit. Elle crut entendre une voix douce et paternelle qui lui disoit : « je t'ai ramenée des extrémités de la terre, des lieux les plus éloignés; » des voies détournées, où tu te perdois, abandonnée

à ton propre sens, si loin de la céleste patrie, et de la véritable voie qui est Jésus-Christ. Pendant que tu disois, en ton cœur rebelle : je ne puis me captiver, j'ai mis sur toi ma puissante main, « et j'ai dit : « tu seras ma servante. Je t'ai choisie » dès l'éternité, et je n'ai pas rejeté » ton ame superbe et dédaigneuse. Vous voyez par quelles paroles Dieu lui fait sentir l'état d'où il l'a tirée. Mais écoutez comme il l'encourage parmi les dures épreuves où il met sa patience : « Ne crains point » au milieu des maux dont tu te sens accablée ; » parce que je suis ton Dieu » qui te fortifie « Ne te détourne pas de la voie où je » t'engage ; puisque je suis avec toi ; » jamais je ne cesserai de te secourir : « et le » juste que j'envoie au monde, » ce Sauveur miséricordieux, ce Pontife compatissant, « te tient par la main : » *Tenebit te dextera Justi mei* (1). Voilà, Messieurs, le passage entier du saint Prophète Isaïe, dont je n'avois récité que les pre-

(1) *La Vulgate porte : Suscepit te, etc. Is. XLI, 10.*

mières paroles. Puis je mieux vous représenter les conseils de Dieu sur cette Princesse, que par des paroles dont il s'est servi pour lui expliquer les secrets de ses admirables conseils.

Venez maintenant, pécheurs, quels que vous soyez, en quelques régions écartées que la tempête de vos passions vous ait jetés; fussiez-vous dans ces terres ténébreuses dont il est parlé dans l'Ecriture (1) et dans l'ombre de la mort; s'il vous reste quelque pitié de votre âme malheureuse, venez voir d'où la main de Dieu a retiré la Princesse Anne; venez voir où la main de Dieu l'a élevée. Quand on voit de pareils exemples dans une Princesse d'un si haut rang, dans une Princesse qui fut nièce d'une Impératrice, et unie, par ce lien, à tant d'Empereurs, sœur d'une puissante Reine, épouse d'un fils de Roi, mère de deux grandes Princeses, dont l'une est un ornement dans l'auguste Mai-

(1) *Populus qui ambulabat in tenebris....
Habitantibus in regione umbræ mortis. Is,*
IX, 2.

son de France, et l'autre s'est fait admirer dans la puissante Maison de Brunswick; enfin, dans une Princesse, dont le mérite passe la naissance, encore que sortie d'un père et de tant d'aïeux Souverains, elle ait réuni en elle, avec le sang de Gonzangue et de Clèves, celui des Paléologues, celui de Lorraine, et celui de France par tant de côtés: quand Dieu joint à ces avantages une égale réputation, et qu'il choisit une personne d'un si grand éclat pour être l'objet de son éternelle miséricorde, il ne se propose rien moins que d'instruire tout l'Univers.

Vous donc qu'il assemble en ce saint lieu; et vous principalement, pécheurs, dont il attend la conversion avec une si longue patience, n'endurcissez pas vos cœurs: ne croyez pas qu'il vous soit permis d'apporter seulement à ce Discours, des oreilles curieuses. Toutes les vaines excuses, dont vous couvrez votre impénitence, vous vont être ôtées. Ou la Princesse Palatine portera la lumière dans vos yeux, ou elle fera tomber, comme un déluge de feu, la vengeance de Dieu sur

vos têtes. Mon Discours, dont vous vous croyez peut-être les juges, vous jugera au dernier jour; ce sera sur vous un nouveau fardeau, comme parloient les Prophètes : *Onus verbi Domini super Israel* et si vous n'en sortez plus Chrétiens, vous en sortirez plus coupables.

Commençons donc, avec confiance, l'œuvre de Dieu. Apprenons, avant toutes choses, à n'être pas éblouis du bonheur qui ne remplit pas le cœur de l'homme; ni des belles qualités, qui ne le rendent pas meilleur; ni des vertus, dont l'enfer est rempli, qui nourrissent le péché et l'impénitence, et qui empêchent l'horreur salutaire que l'ame pécheresse auroit d'elle-même. Entrons encore plus profondément dans les voies de la divine Providence; et ne craignons pas de faire paroître notre Princesse dans les états différens où elle a été. Que ceux-là craignent de découvrir les défauts des ames saintes, qui ne savent pas combien est puissant le bras de Dieu pour faire servir ces défauts, non seulement à sa gloire, mais encore à la perfection de ses élus. Pour nous, mes

Frères, qui savons à quoi ont servi à Saint Pierre, ses reniements; à Saint Paul, les persécutions qu'il a fait souffrir à l'Eglise; à Saint Augustin, ses erreurs; à tous les Saints pénitens, leurs péchés; ne craignons pas de mettre la Princesse Palatine dans ce rang, ni de la suivre jusque dans l'incrédulité où elle étoit enfin tombée. C'est de-là que nous la verrons sortir pleine de gloire et de vertu; et nous bénirons, avec elle, la main qui l'a relevée: heureux si la conduite que Dieu tient sur elle, nous fait craindre la justice qui nous abandonne à nous-mêmes, et désirer la miséricorde qui nous en arrache. C'est ce que demande de vous TRÈS-HAUTE ET TRÈS PUISSANTE PRINCESSE, ANNE DE GONZAGUE DE CLEVES, PRINCESSE DE MANTOUE ET DE MONFERRAT, ET COMTESSE PALATINE DU RHIN.

JAMAIS plante ne fut cultivée avec plus de soin, ni ne se vit plutôt couronnée de fleurs et de fruits, que la Princesse ANNE. Dès ses plus tendres années, elle perdit sa

reuse mère Catherine de Lorraine. Char-
 , Duc de Nevers, et depuis Duc de
 antoue, son père, lui en trouva une
 gne d'elle; et ce fut la vénérable Mère
 ançoise de la Châtre, d'heureuse et
 nte mémoire, Abbessé de Farmoutiers,
 e nous pouvons appeler la restaura-
 ce de la Règle de Saint Benoît, et la
 nière de la vie monastique. Dans la so-
 ude de Sainte Fare, autant éloignée
 s voies du siècle, que sa bienheureuse
 uation la sépare de tout commerce du
 onde : dans cette sainte montagne, que
 eu avoit choisie depuis mille ans, où
 épouses de Jésus-Christ faisoient re-
 vre la beauté des anciens jours, où les
 es de la terre étoient inconnues, où les
 stiges des hommes du monde, des cu-
 ux et des vagabonds ne paroissoient
 s : sous la conduite de la sainte Abbessé,
 i savoit donner le lait aux enfans, aussi-
 en que le pain aux forts, les commen-
 mens de la Reine Anne étoient heureux.
 es mystères lui furent révélés, l'Ecri-
 re lui devint familière : on lui avoit
 pris la langue latine, parce que c'étoit

celle de l'Eglise; et l'Office divin faisoit ses délices. Elle aimoit tout dans la vie religieuse, jusqu'à ses austérités, et à ses humiliations; et durant douze ans qu'elle fut dans ce Monastère, on lui voyoit tant de modestie et tant de sagesse, qu'on ne savoit à quoi elle étoit le plus propre, ou à commander, ou à obéir. Mais la sage Abbesse, qui la crut capable de soutenir sa réforme, la destinoit au gouvernement; et déjà on la comptoit parmi les Princesses qui avoient conduit cette célèbre Abbaye, quand sa famille, trop empressée à exécuter ce pieux projet, le rompit.

Nous sera-t-il permis de le dire? La Princesse Marie, pleine alors de l'esprit du monde, croyoit, selon la coutume des grandes Maisons, que ses jeunes sœurs devoient être sacrifiées à ses grands desirs. Qui ne sait où son rare mérite, et son éclatante beauté, avantage toujours trompeur, lui firent porter ses espérances? Et d'ailleurs dans les plus puissantes Maisons, les partages ne sont-ils pas regardés comme une espèce de dissipation, par où elles se détruisent d'elles-mêmes.

tant le néant y est attaché ? La Princesse Bénédicte, la plus jeune des trois sœurs, fut la première immolée à ces intérêts de famille. On la fit Abbesse, sans que dans un âge si tendre elle sût ce qu'elle faisoit ; et la marque d'une si grande dignité fut comme un jouet entre ses mains. Un sort semblable étoit destiné à la Princesse Anne. Elle eût pu renoncer à sa liberté, si on lui eût permis de la sentir ; et il eût fallu la conduire, et non pas la précipiter dans le bien. C'est ce qui renversa tout-à-coup les desseins de Farmoutiers. Avenai parut avoir un air plus libre ; et la Princesse Bénédicte y présentait à sa sœur une retraite agréable. Quelle merveille de la grace ! Malgré une vocation si peu régulière, la jeune Abbesse devint un modèle de vertu. Ses douces conversations rétablirent, dans le cœur de la Princesse Anne, ce que d'importuns empressemens en avoient banni. Elle prêtoit de nouveau l'oreille à Dieu qui l'appeloit, avec tant d'attraits, à la vie religieuse ; et l'asyle qu'elle avoit choisi pour défendre sa liberté, devint un piège innocent pour la

captiver. On remarquoit, dans les deux Princesses, la même noblesse dans les sentimens, le même agrément, et, si vous me permettez de parler ainsi, les mêmes insinuations dans les entretiens : au dedans les mêmes desirs, au dehors les mêmes graces ; et jamais sœurs ne furent unies par des liens, ni si doux, ni si puissans. Leur vie eût été heureuse dans leur éternelle union ; et la Princesse Anne n'aspiroit plus qu'au bonheur d'être une humble Religieuse d'une sœur dont elle admiroit la vertu.

En ce temps, le Duc de Mantoue, leur père, mourut : les affaires les appelèrent à la Cour. La Princesse Bénédicte, qui avoit son partage dans le ciel, fut jugée propre à concilier les intérêts différens dans la famille. Mais, ô coup funeste pour la Princesse Anne ! la pieuse Abbesse mourut dans ce beau travail, et dans la fleur de son âge. Je n'ai pas besoin de vous dire combien le cœur tendre de la Princesse Anne fut profondément blessé par cette mort. Mais ce ne fut pas là sa plus grande plaie. Maîtresse de ses desirs,

elle vit le monde, elle en fut vue : bientôt elle sentit qu'elle plaisoit; et vous savez le poison subtil qui entre dans un jeune cœur avec ces pensées. Ses beaux desseins furent oubliés. Pendant que tant de naissance, tant de biens, tant de graces qui l'accompagnoient, lui attiroient les regards de toute l'Europe; le Prince Edouard de Bavière, fils de l'Electeur Frédéric V, Comte Palatin du Rhin, et Roi de Bohême, jeune Prince qui s'étoit réfugié en France durant les malheurs de sa Maison, la mérita. Elle préféra, aux richesses, les vertus de ce Prince, et cette noble alliance, où de tous côtés on ne trouvoit que des Rois. La Princesse Anne l'invite à se faire instruire : il connut bientôt les erreurs où les derniers de ses pères, déserteurs de l'ancienne foi, l'avoient engagé. Heureux présages pour la Maison Palatine ! Sa conversion fut suivie de celle de la Princesse Louise, sa sœur, dont les vertus font éclater, par toute l'Eglise, la gloire du saint Monastère de Maubuisson; et ces bienheureuses prémices ont attiré une telle bénédiction sur la Maison Palatine

que nous la voyons enfin Catholique dans son chef. Le mariage de la Princesse Anne fut un heureux commencement d'un si grand ouvrage. Mais hélas ! tout ce qu'elle aimoit, devoit être de peu de durée. Le Prince son époux lui fut ravi, et lui laissa trois Princesses, dont les deux qui restent, pleurent encore la meilleure mère qui fût jamais, et ne trouvent de consolation que dans le souvenir de ses vertus. Ce n'est pas encore le temps de vous en parler : la Princesse Palatine est dans l'état le plus dangereux de sa vie.

Que le monde voit peu de ces veuves, dont parle Saint Paul, qui (1), « vraiment veuves, et désolées », s'ensevelissent, pour ainsi dire, elles-mêmes dans le tombeau de leurs époux, y enterrent tout amour humain avec ces cendres chéries ; et délaissées sur la terre, « mettent leur espérance en Dieu, et passent les

(1) Viduas honora, quæ verè viduæ sunt... Quæ autem verè vidua est et desolata, speret in Deum, et instet obsecrationibus et orationibus nocte ac die. *I. Tim. V, 3 et 5.*

« nuils et les jours dans la prière » ! Voilà l'état d'une veuve chrétienne, selon les préceptes de Saint Paul : état oublié parmi nous, où la viduité est regardée, non plus comme un état de désolation ; car ces mots ne sont plus connus, mais comme un état désirable, où affranchi de tout joug, on n'a plus à contenter que soi-même : sans songer à cette terrible sentence de Saint Paul (1) : « La veuve qui passe sa vie dans les plaisirs » ; remarquez qu'il ne dit pas ; la veuve qui passe la vie dans les crimes ; il dit : « la veuve qui la passe dans les plaisirs, elle est morte toute vive » ; parce qu'oubliant le deuil éternel et le caractère de désolation, qui fait le soutien comme la gloire de son état, elle s'abandonne aux joies du monde. Combien donc en devroit-on pleurer comme mortes, de ces veuves jeunes et riantes, que le monde trouve si heureuses ? Mais sur-tout quand on a connu Jésus-Christ, et qu'on a eu part

(1) Nam quæ in deliciis est, vivens mortua est. *Ibid.* 6.

à ses graces; quand la lumière divine s'est découverte, et qu'avec des yeux illuminés on se jette dans les voies du siècle : qu'arrive-t-il à une ame qui tombe d'un si haut état, qui renouvelle contre Jésus-Christ, et encore contre Jésus-Christ connu et goûté, tous les outrages des Juifs, et le crucifie encore une fois ?

Vous reconnoissez le langage de Saint Paul. Achevez donc, grand Apôtre, et dites-nous ce qu'il faut attendre d'une chute si déplorable (1). « Il est impossible, dit-il, qu'une telle ame soit renouvellée par la pénitence ». Impossible : quelle parole ! Soit, Messieurs, qu'elle signifie que la conversion de ces ames, autrefois, si favorisées, surpasse toute la mesure des dons ordinaires, et

(1) Impossibile est enim eos qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœleste, et participes facti sunt Spiritûs sancti; gustaverunt nihilominus bonum Dei verbum, virtutesque sæculi venturi, et prolapsi sunt; rursus renovari ad pœnitentiam, rursus crucifigentes sibimetipsis Filium Dei, et ostentui habentes. *Heb. VI, 4 et seq.*

demande, pour ainsi parler, le dernier effort de la puissance divine, soit que l'impossibilité, dont parle Saint Paul, veuille dire qu'en effet il n'y a plus de retour à ces premières douceurs qu'a goûtées une ame innocente, quand elle y a renoncé avec connoissance; de sorte qu'elle ne peut rentrer dans la grace que par des chemins difficiles, et avec des peines extrêmes.

Quoi qu'il en soit, Chrétiens, l'un et l'autre s'est vérifié dans la Princesse Palatine. Pour la plonger entièrement dans l'amour du monde, il falloit ce dernier malheur. Quoi? La faveur de la Cour. La Cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires. Par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoué. Enfoncez: vous trouvez par tout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité; et dans une ardente ambition, des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain. Tout est couvert d'un air gai, et vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir.

Le génie de la Princesse Palatine trouva également propre aux divertissemens et aux affaires. La Cour ne vit jamais rien de plus engageant ; et sans parler de sa pénétration, ni de la fertilité infinie de ses expédiens, tout cédoit au charme secret de ses entretiens. Quel vois-je durant ce temps ? quel trouble quel affreux spectacle se présente ici mes yeux ! La monarchie ébranlée jusqu'aux fondemens, la guerre civile, la guerre étrangère, le feu au dedans et au dehors, les remèdes de tous côtés plus dangereux que les maux ; les Princes arrêtés avec grand péril, et délivrés avec un péril encore plus grand ; ce Prince que l'on regardoit comme le héros de son siècle, rendu inutile à sa patrie, dont il avoit été le soutien ; et ensuite, je ne sais comment, contre sa propre inclination, armé contre elle ; un Ministre persécuté, et devenu nécessaire, non seulement par l'importance de ses services, mais encore par ses malheurs, l'autorité souveraine étoit engagée. Quel dirai-je ? Etoit-ce là de ces tempêtes

par où le Ciel a besoin de se décharger quelquefois ? Et le calme profond de nos jours devoit-il être précédé par de tels orages ? Ou bien étoient-ce les derniers efforts d'une liberté remuante, qui alloit céder la place à l'autorité légitime ? Ou bien étoit-ce comme un travail de la France, prête à enfanter le règne miraculeux de Louis ? Non, non : c'est Dieu qui vouloit montrer (1) qu'il donne la mort, et qu'il ressuscite ; qu'il plonge jusqu'aux enfers, et qu'il en retire ; qu'il (2) secoue la terre, et la brise, et qu'il guérit en un moment toutes ses brisures.

Ce fut-là que la Princesse Palatine signala sa fidélité, et fit paroître toutes les richesses de son esprit. Je ne dis rien qui ne soit connu. Toujours fidelle à l'Etat et à la grande Reine Anne d'Autriche,

(1) Dominus mortificat, et vivificat; deducit ad inferos, et reducit. *I. Reg. II, 6.*

(2) Commovisti terram, et conturbasti eam; sine contritione ejus, quia commota est. *Ps. LIX, 4.*

on sait qu'avec le secret de cette Princesse, elle eut encore celui de tous les partis : tant elle étoit pénétrante, tant elle s'attiroit de confiance, tant il lui étoit naturel de gagner les cœurs. Elle déclaroit aux chefs des partis jusqu'où elle pouvoit s'engager; et on la croyoit incapable ni de tromper; ni d'être trompée. Mais son caractère particulier étoit de concilier les intérêts opposés, et en s'élevant au-dessus, de trouver le secret endroit, et comme le nœud par où on les peut réunir. Que lui servirent ses rares talens? Que lui servit d'avoir mérité la confiance intime de la Cour, d'en soutenir le Ministre deux fois éloigné, contre sa mauvaise fortune, contre ses propres frayeurs, contre la malignité de ses ennemis, et enfin contre ses amis, ou parlés, ou irrésolus, ou infidèles? Que ne lui promit-on pas dans ces besoins? Mais quel fruit lui en revint-il, sinon de connoître par expérience le foible des grands politiques, leurs volontés changeantes, ou leurs paroles trompeuses, la diverse face des temps, les amusemens des pro-

messes; l'illusion des amitiés de la terre, qui s'en vont avec les années et les intérêts; et la profonde obscurité du cœur de l'homme, qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu'il veut, et qui n'est pas moins caché, ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres? O éternel Roi des siècles, qui possédez seul l'immortalité, voilà ce qu'on vous préfère, voilà ce qui éblouit les âmes qu'on appelle grandes?

Dans ces déplorables erreurs, la Princesse Palatine avoit les vertus que le monde admire, et qui font qu'une âme séduite s'admire elle-même: inébranlable dans ses amitiés, et incapable de manquer aux devoirs humains. La Reine sa sœur en fit l'épreuve dans un temps où leurs cœurs étoient désunis. Un nouveau Conquérant s'élève en Suède. On y voit un autre Gustave, non moins fier ni moins hardi, ou moins belliqueux que celui dont le nom fait encore trembler l'Allemagne. Charles Gustave parut à la Pologne surprise et trahie, comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles,

tout prêt à la mettre en pièces. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse d'un aigle ? Où sont ces ames guerrières, ces marteaux d'armes tant vantés, et ces arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain ? Ni les chevaux ne sont vîtes, ni les hommes ne sont adroits que pour fuir devant le vainqueur. En même temps la Pologne se voit ravagée par le rebelle Cosaque, par le Moscovite infidèle, et plus encore par le Tartare, qu'elle appelle à son secours dans son désespoir. Tout nage dans le sang, et on ne tombe que sur des corps morts. La Reine n'a plus de retraite; elle a quitté le Royaume : après de courageux, mais de vains efforts, le Roi est contraint de la suivre. Réfugié dans la Silésie, où ils manquent de choses les plus nécessaires, il ne leur reste qu'à considérer de quel côté aller, et de tomber ce grand arbre (1) ébranlé par

(1) *Clamavit fortiter, et sic ait: Succidite arborem, et præcidite ramos ejus; excutite folia ejus, et dispergite fructus ejus. Dan. II.*

tant de mains, et frappé de tant de coups à sa racine; ou qui en enleveroit les rameaux épars.

Dieu en avoit disposé autrement. La Pologne étoit nécessaire à son Eglise, et lui devoit un vengeur. Il la regarde en pitié. Sa main puissante ramène en arrière le Suédois indompté, tout frémissant qu'il étoit. Il se venge sur le Danois, dont la soudaine invasion l'avoit rappelé; et déjà il l'a réduit à l'extrémité. Mais l'empire et la Hollande se remuent contre un Conquérant qui menaçoit tout le Nord de la servitude. Pendant qu'il rassemble de nouvelles forces, et médite de nouveaux carnages, Dieu tonne du plus haut des cieux : le redouté Capitaine tombe au plus beau temps de sa vie; et la Pologne est délivrée. Mais le premier rayon d'espérance vint de la Princesse Palatine.

11. Succident eum alieni, et crudelissimi nationum, et projicient eum super montes; et in cunctis convallibus corrueunt rami ejus, et confringentur arbusta ejus in universis rupibus terre, *Ezech. XXXI, 12.*

Honteuse de n'envoyer que cent mille livres au Roi et à la Reine de Pologne, elle les envoie du moins avec une incroyable promptitude. Qu'admira-t-on davantage, ou de ce que ce secours vint si à propos, ou de ce qu'il vint d'une main dont on ne l'attendoit pas, ou de ce que, sans chercher d'excuse dans le mauvais état où se trouvoient ses affaires, la Princesse Palatine s'ôta tout pour soulager un cœur qui ne l'aimoit pas? Les deux Princesses ne furent plus qu'un même cœur. La Reine parut vraiment Reine par une bonté et par une magnificence dont le bruit a retenti par toute la terre; et la Princesse Palatine joignit au respect qu'elle avoit pour une aînée de ce rang et de ce mérite, une éternelle reconnoissance.

Quel est, Messieurs, cet aveuglement dans une ame chrétienne, et qui le pourroit comprendre, d'être incapable de manquer aux hommes, et de ne craindre pas de manquer à Dieu? Comme si le culte de Dieu ne tenoit aucun rang parmi les devoirs. ConteZ-nous donc maintenant,

vous qui les savez , toutes les grandes qualités de la Princesse Palatine : faites-nous voir , si vous le pouvez , toutes les graces de cette douce éloquence qui s'insinuoit dans les cœurs par des tours si nouveaux et si naturels : dites qu'elle étoit généreuse, libérale , reconnoissante, fidèle dans ses promesses , juste ; vous ne faites que raconter ce qui l'attachoit à elle-même. Je ne vois , dans tout ce récit , que le Prodigue de l'Evangile , qui veut avoir son partage , qui veut jouir de soi-même , et des biens que son père lui a donnés ; qui s'en va le plus loin qu'il peut de la maison paternelle , « dans un pays écarté , » où il dissipe tant de rares trésors , et en un mot , où il donne au monde tout ce que Dieu vouloit avoir.

Pendant qu'elle contentoit le monde , et se contentoit elle-même , la Princesse Palatine n'étoit pas heureuse , et le vide des choses humaines se faisoit sentir à son cœur. Elle n'étoit heureuse , ni pour avoir avec l'estime du monde qu'elle avoit tant désirée , celle du Roi même ; ni pour avoir l'amitié et la confiance de Philippe , et

des deux Princesses qui ont fait, successivement avec lui, la seconde lumière de la Cour; de Philippe, dis-je, ce grand Prince, que ni sa naissance, ni sa valeur, ni la victoire elle-même, quoiqu'elle se donne à lui avec tous ses avantages, ne peuvent enfler; et de ces deux grandes Princesses, dont on ne peut nommer l'une sans douleur, ni connoître l'autre sans l'admirer.

Mais peut-être que le solide établissement de la famille de notre Princesse, achevera son bonheur. Non; elle n'étoit heureuse, ni pour avoir placé, auprès d'elle, la Princesse Anne, sa chère fille, et les délices de son cœur, ni pour l'avoir placée dans une Maison où tout est grand. Que sert de s'expliquer davantage? On dit tout, quand on prononce seulement le nom de Louis de Bourbon, Prince de Condé, et de Henri-Jules de Bourbon, Duc d'Enguien. Avec un peu plus de vie, elle auroit vu les grands dons, et le premier des mortels, touché de ce que le monde admire le plus après lui, se plaire à le reconnoître par de dignes distinctions. C'est ce qu'elle devoit attendre du mariage

riage de la Princesse Anne. Celui de la Princesse Bénédicte, ne fut guères moins heureux ; puisqu'elle épousa Jean Frédéric, Duc de Brunsvick et d'Hanovre, Souverain puissant, qui avoit joint le savoir avec la valeur, la Religion Catholique avec les vertus de sa Maison, et pour comble de joie à notre Princesse, le service de l'Empire avec les intérêts de la France. Tout étoit grand dans sa famille, et la Princesse Marie sa fille n'auroit eu à désirer, sur la terre, qu'une vie plus longue. Que s'il falloit, avec tant d'éclat, la tranquillité et la douceur, elle trouvoit dans un Prince, aussi grand d'ailleurs que celui qui honore cet auditoire, avec les grandes qualités, celles qui pouvoient contenter sa délicatesse ; et dans la Duchesse, sa chère fille, un naturel tel qu'il le falloit à un cœur comme le sien, un esprit qui se fait sentir sans vouloir briller, une vertu qui devoit bientôt forcer l'estime du monde, et comme une vive lumière, percer tout-à-coup, avec grand éclat, un beau, mais sombre nuage. Cette alliance fortunée lui donnoit une perpé-

O

tuelle et étroite liaison avec le Prince , qui, de tout temps, avoit le plus ravi son estime : Prince qu'on admire autant dans la paix que dans la guerre, en qui l'Univers attentif ne voit plus rien à désirer, et s'étonne de trouver enfin toutes les vertus en un seul homme.

Que falloit-il davantage, et que manquoit-il au bonheur de notre Princesse ? Dieu, qu'elle avoit connu, et tout avec lui. Une fois elle lui avoit rendu son cœur. Les douceurs célestes, qu'elle avoit goûtées sous les ailes de Sainte Fare, étoient revenues dans son esprit. Retirée à la campagne, sequestrée du monde, elle s'occupa, trois ans entiers, à régler sa conscience et ses affaires. Un million, qu'elle retira du Duché de Réthelois, servit à multiplier ses bonnes œuvres ; et la première fut d'acquitter ce qu'elle devoit, avec une scrupuleuse régularité, sans se permettre ces compositions si adroitement colorées, qui souvent ne sont qu'une injustice couverte d'un nom spécieux. Est-ce donc ici cet heureux retour que je vous promets depuis si long-temps ? Non,

Messieurs : vous ne verrez encore à cette fois qu'un plus déplorable éloignement. Ni les conseils de la Providence, ni l'état de la Princesse ne permettoient qu'elle partageât tant soit peu son cœur : une ame, comme la sienne, ne souffre point de tels partages; et il falloit ou tout-à-fait rompre, ou se rengager tout-à-fait avec le monde. Les affaires l'y rappelèrent : sa piété s'y dissipa encore une fois ; elle éprouva que Jésus-Christ n'a pas dit en vain : *Fiunt novissima hominis illius pejora prioribus* : « l'état de l'homme qui retombe, devient pire que le premier. » Tremblez, ames réconciliées, qui renoncez si souvent à la grace de la pénitence : tremblez, puisque chaque chute creuse, sous vos pas, de nouveaux abîmes : tremblez enfin, au terrible exemple de la Princesse Palatine. A ce coup, le Saint-Esprit irrité se retire : les ténèbres s'épaississent ; la foi s'éteint.

Un saint Abbé (1), dont la doctrine

(1) Le célèbre M. de Rancé, Abbé de la Trappe, à qui la Princesse avoit fait part de son état.

et la vie sont un ornement de notre siècle; ravi d'une conversion aussi admirable et aussi parfaite que celle de notre Princesse, lui ordonna de l'écrire pour l'édification de l'Eglise. Elle commence ce récit en confessant son erreur. Vous, Seigneur, dont la bonté infinie n'a rien donné aux hommes de plus efficace pour effacer leurs péchés, que la grace de les reconnoître; recevez l'humble confession de votre servante; et en mémoire d'un tel sacrifice, s'il lui reste quelque chose à expier après une si longue pénitence, faites-lui sentir aujourd'hui vos miséricordes. Elle confesse donc, Chrétiens, qu'elle avoit tellement perdu les lumières de la Foi, que lorsqu'on parloit sérieusement des mystères de la Religion, elle avoit peine à retenir ce ris dédaigneux qu'excitent les personnes simples, lorsqu'on leur voit croire des choses impossibles : « Et, poursuit-elle, c'eût été pour moi le plus grand de tous les miracles; que de me faire croire fermement le Christianisme ». Que n'eût-elle pas donné pour obtenir ce miracle? Mais l'heure

manquée par la divine Providence n'étoit pas encore venue. C'étoit le temps où elle devoit être livrée à elle-même, pour mieux sentir dans la suite la merveilleuse victoire de la grace. Ainsi elle gémissoit dans son incrédulité qu'elle n'avoit pas la force de vaincre. Peu s'en faut qu'elle ne s'emporte jusqu'à la dérision, qui est le dernier excès, et comme le triomphe de l'orgueil; et qu'elle ne se trouve parmi « ces moqueurs, dont le » jugement est si proche » selon la parole du Sage : *Parata sunt derisoribus judicia.*

Déplorable aveuglement ! Dieu a fait un ouvrage au milieu de nous, qui détaché de toute autre cause, et ne tenant qu'à lui seul, remplit tous les temps et tous les lieux, et porte par toute la terre, avec l'impression de sa main, le caractère de son autorité : c'est Jésus Christ et son Eglise. Il a mis dans cette Eglise une autorité, seule capable d'abaisser l'orgueil, et de relever la simplicité; et qui également propre aux savans et aux ignorans; imprime aux uns et aux autres

un même respect. C'est contre cette autorité que les libertins se révoltent avec un air de mépris.

Mais qu'ont-ils vu ces rares génies, qu'ont-ils vu plus que les autres ? Quelle ignorance est la leur ! et qu'il seroit aisé de les confondre, si, foibles et présomptueux, ils ne craignoient d'être instruits ! Car pensent-ils avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent, que les autres qui les ont vues, et les ont méprisées ? ils n'ont rien vu ; ils n'entendent rien, ils n'ont pas même de quoi établir le néant, auquel ils espèrent après cette vie ; et ce misérable partage ne leur est pas assuré. Ils ne savent s'ils trouveront un Dieu propice, ou un Dieu contraire. S'ils le font égal au vice et à la vertu ; quelle idole ! Que s'il ne dédaigne pas de juger ce qu'il a créé, et encore ce qu'il a créé capable d'un bon et d'un mauvais choix : qui leur dira, ou ce qui lui plaît, ou ce qui l'offense, ou ce qui l'appaise ? Par où ont-ils deviné que tout ce qu'on pense de ce premier Être soit indifférent, et que toutes les Religions,

qu'on voit sur la terre, lui soient également bonnes? Parce qu'il y en a de fausses, s'ensuit-il qu'il n'y en ait pas une véritable, ou qu'on ne puisse plus connoître l'ami sincère, parce qu'on est environné de trompeurs? Est-ce peut-être que tous ceux qui errent, sont de bonne foi? L'homme ne peut-il pas, selon sa coutume s'en imposer à lui-même? Mais quel supplice ne méritent pas les obstacles qu'il aura mis, par ses préventions, à des lumières plus pures? Où a-t-on pris que la peine et la récompense ne soient que pour les jugemens humains, et qu'il n'y ait pas en Dieu une justice, dont celle qui reluit en nous ne soit qu'une étincelle? Que s'il est une telle justice, souveraine, et par conséquent inévitable; divine, et par conséquent infinie : qui nous dira qu'elle n'agisse jamais selon sa nature, et qu'une justice infinie ne s'exerce pas à la fin par un supplice infini et éternel?

Où en sont donc les impies, et quelle assurance ont-ils contre la vengeance éternelle dont on les menace? Au défaut

d'un meilleur refuge, iront-ils enfin se plonger dans l'abîme de l'athéisme et mettront-ils leur repos dans une fureur qui ne trouve presque point de place dans les esprits? Qui leur répondra ces doutes puisqu'ils veulent les appeler de ce nom? Leur raison, qu'ils prennent pour guide ne présente à leur esprit que des conjectures et des embarras. Les absurdités qu'ils tombent, en niant la Religion, deviennent plus insoutenables que les vérités dont la hauteur les étonne; et pour ne vouloir pas croire des mystères incompréhensibles, ils suivent, l'une après l'autre, d'incompréhensibles erreurs.

Qu'est-ce donc après tout, Messieurs, qu'est-ce que leur malheureuse incrédu-
lité, sinon une erreur sans fin, une témérité qui hasarde tout, un étourdissement volontaire, et en un mot, un orgueil qui ne peut souffrir son remède, c'est-à-dire qui ne peut souffrir une autorité légitime? ne croyez pas que l'homme ne se soit emporté que par l'intempérance des sens. L'intempérance de l'esprit n'est pas moins flatteuse. Comme l'autre, elle se fait

plaisirs cachés, et s'irrite par la défense. Ce superbe croit s'élever au-dessus de tout et au-dessus de lui-même, quand il s'élève, ce lui semble, au-dessus de la Religion, qu'il a si long-temps révéérée : il se met au rang des gens désabusés ; il insulte en son cœur aux foibles esprits, qui ne font que suivre les autres sans rien trouver par eux-mêmes ; et devenu le seul objet de ses complaisances, il se fait lui-même son Dieu.

C'est dans cet abîme profond que la Princesse Palatine alloit se perdre. Il est vrai qu'elle désiroit avec ardeur de connoître la vérité. Mais où est la vérité sans la foi, qui lui paroissoit impossible, à moins que Dieu l'établît en elle par un miracle ? Que lui servoit d'avoir conservé la connoissance de la Divinité ? Les esprits même les plus déréglés n'en rejettent pas l'idée, pour n'avoir point à se reprocher un aveuglement trop visible. Un Dieu qu'on fait à sa mode, aussi patient, aussi insensible que nos passions le demandent, n'incommode pas. La liberté qu'on se donne de penser tout ce

qu'on veut, fait qu'on croit respirer un air nouveau. On s'imagine jouir de soi-même et de ses desirs; et dans le droit qu'on pense acquérir de ne se rien refuser, on croit tenir tous les biens, et on les goûte par avance.

En cet état, Chrétiens, où la foi même est perdue, c'est-à-dire, où le fondement est renversé, que restoit-il à notre Princesse? Que restoit-il à une ame, qui par un juste jugement de Dieu étoit déchue de toutes les graces, et ne tenoit à Jésus-Christ par aucun lien? Qu'y restoit-il, Chrétiens, si ce n'est ce que dit saint Augustin? Il restoit la souveraine misère et la souveraine miséricorde: *Restabat magna miseria, et magna misericordia*. Il restoit ce secret regard d'une Providence miséricordieuse, qui la vouloit rappeler des extrémités de la terre; et voici quelle fut la première touche. Prêtez l'oreille, Messieurs, elle a quelque chose de miraculeux. Ce fut un songe admirable, de ceux que Dieu même fait venir du Ciel par le ministère des Anges, dont les images sont si nettes et si démêlées,

où l'on voit je ne sais quoi de céleste. Elle crut, c'est elle-même qui le raconte au saint Abbé : écoutez, et prenez garde surtout de n'écouter pas avec mépris l'ordre des avertissemens divins, et la conduite de la grace. Elle crut, dis-je, « que
 » marchant seule dans une forêt, elle y
 » avoit rencontré un aveugle dans une
 » petite loge. Elle s'approche pour lui de-
 » mander s'il étoit aveugle de naissance,
 » ou s'il l'étoit devenu par quelque acci-
 » dent. Il répondit qu'il étoit aveugle-né.
 » Vous ne savez donc pas, reprit-elle, ce
 » que c'est que la lumière qui est si belle
 » et si agréable, et le soleil qui a tant d'é-
 » clat et de beauté ? je n'ai, dit-il, jamais
 » joui de ce bel objet, et je ne m'en puis
 » former aucune idée. Je ne laisse pas de
 » croire, continua-t-il, qu'il est d'une
 » beauté ravissante. L'aveugle parut alors
 » changer de voix et de visage; et prenant un
 » ton d'autorité : Mon exemple, dit-il, vous
 » doit apprendre qu'il y a des choses très-ex-
 » cellentes et très- admirables qui échap-
 » pent à notre vue, et qui n'en sont ni moins
 » vraies ni moins désirables, quoiqu'on ne

» les puisse ni comprendre, ni imaginer ». C'est en effet qu'il manque un sens aux incrédules, comme à l'aveugle; et ce sens, c'est Dieu qui le donne, selon ce que dit saint Jean : « Il nous a donné un sens pour » connoître le vrai Dieu, et pour être en » son vrai Fils ». *Dedit nobis sensum, ut cognoscamus verum Deum, et simus in vero Filio ejus.* Notre Princesse le comprit. En même-temps, au milieu d'un songe si mystérieux, » Elle fit l'application » de la belle comparaison de l'aveugle aux » vérités de la religion et de l'autre vie » : ce sont ses mots que je vous rapporte. Dieu, qui n'a besoin ni de temps, ni d'un long circuit de raisonnemens pour se faire entendre, tout-à-coup lui ouvrit les yeux. Alors, par une soudaine illumination, « elle se sentit si éclairée, » c'est elle-même qui continue à vous parler » et tellement transportée de la joie d'a- » voir trouvé ce qu'elle cherchoit depuis » si long-temps, qu'elle ne put s'empêcher » d'embrasser l'aveugle, dont le discours » lui découvrit une plus belle lumière que » celle dont il étoit privé. Et, dit elle, il

» se répandit dans mon cœur une joie si
 » douce, et une foi si sensible, qu'il n'y
 » a point de paroles capables de l'expri-
 » mer ».

Vous attendez, Chrétiens, quel sera le réveil d'un sommeil si doux et si merveilleux. Ecoutez, et reconnoissez que ce songe est vraiment divin. « Elle s'é-
 » veilla là-dessus, dit-elle, et se trouva
 » dans le même état où elle s'étoit vue dans
 » cet admirable songe, c'est-à-dire, telle-
 » ment changée, qu'elle avoit peine à le
 » croire ». Le miracle qu'elle attendoit est arrivé : elle croit, elle qui jugeoit la foi impossible : Dieu la change par une lumière soudaine, et par un songe qui tient de l'extase. Tout suit en elle de la même force. « Je me levai, poursuit-elle, avec
 » précipitation : mes actions étoient mê-
 » lées d'une joie et d'une activité extraor-
 » dinaires ». Vous le voyez : cette nouvelle vivacité, qui animoit ses actions, se res-
 » sent encore dans ses paroles. « Tout ce
 » que je lisois sur la religion, me touchoit
 » jusqu'à répandre des larmes. Je me trou-
 » vois à la Messe dans un état bien diffé-

»rent de celui où j'avois accoutumé d'y
 »être». Car c'étoit de tous les mystères ce-
 lui qui lui paroissoit le plus incroyable.
 «Mais alors, dit-elle, il me sembloit sen-
 »tir la présence réelle de Notre-Seigneur,
 »à peu près comme l'on sent les choses
 »visibles, et dont l'on ne peut douter». Ainsi elle passa tout-à-coup d'une pro-
 fonde obscurité à une lumière manifeste.
 Les nuages de son esprit sont dissipés :
 miracle aussi étonnant que celui où Jésus-
 Christ fit tomber, en un instant, des yeux
 de Saul converti, cette espèce d'écaille
 dont ils étoient couverts. Qui donc ne s'é-
 crieroit à un si soudain changement (1) :
 »Le doigt de Dieu est ici»? La suite ne
 permet pas d'en douter; et l'opération de
 la grace se reconnoît dans ses fruits. De-
 puis ce bienheureux moment, la foi de
 notre Princesse fut inébranlable; et même
 cette joie sensible qu'elle avoit à croire,
 lui fut continuée quelque temps.

Mais au milieu de ces célestes douceurs,
 la justice divine eut son tour. L'humble

(1) *Digitus Dei est hic. Exod. VIII, 19.*

Princesse ne crut pas qu'il lui fût permis d'approcher d'abord des saints Sacremens. Trois mois entiers furent employés à repasser, avec larmes, ses ans écoulés parmi tant d'illusions, et à préparer sa confession. Dans l'approche du jour désiré, où elle espéroit de la faire, elle tomba dans une syncope qui ne lui laissa, ni couleur, ni poulx, ni respiration. Revenue d'une si longue et si étrange défaillance, elle se vit replongée dans un plus grand mal; et après les angoisses de la mort, elle ressentit toutes les horreurs de l'enfer. Digne effet des Sacremens de l'Eglise, qui, donnés ou différés, font sentir à l'ame, la miséricorde de Dieu, ou tout le poids de ses vengeances. Son confesseur qu'elle appelle, la trouve sans force, incapable d'application, et prononçant à peine quelques mots entre-coupés, il fut contraint de remettre la confession au lendemain.

Mais il faut qu'elle vous raconte elle-même, quelle nuit elle passa dans cette attente. Qui sait si la Providence n'aura pas amené ici quelque ame égarée, qui

doive être touchée de ce récit ? « Il est ,
 » dit-elle , impossible de s'imaginer les
 » étranges peines de mon esprit , sans les
 » avoir éprouvés. J'appréhendois , à cha-
 » que moment , le retour de ma syncope ,
 » c'est-à-dire , ma mort et ma damnation.
 » J'avois bien que je n'étois pas digne
 » d'une miséricorde , que j'avois si long-
 » temps négligée ; et je disois à Dieu , dans
 » mon cœur , que je n'avois aucun droit
 » de me plaindre de sa justice ; mais qu'en-
 » fin , chose insupportable ! je ne le ver-
 » rois jamais ; que je serois éternellement
 » avec ses ennemis , éternellement sans
 » l'aimer , éternellement haïe de lui. Je
 » sentoïis tendrement ce déplaisir ; et je le
 » sentoïis même , comme je crois , ce sont
 » ses propres paroles , entièrement déta-
 » ché des autres peines de l'enfer. »

Le voilà , mes chers Sœurs (1) , vous
 le connoissez , le voilà ce pur amour ,
 que Dieu lui-même répand dans les cœurs ,

(1) Les Religieuses Carmélites du Faubourg
 Saint-Jacques , où cette Oraison funèbre fut
 Prononcée.

avec toutes ses délicatesses, et dans toute sa vérité. La voilà, cette crainte, qui change les cœurs : non point la crainte de l'esclave, qui craint l'arrivée d'un maître fâcheux ; mais la crainte d'une chaste épouse, qui craint de perdre ce qu'elle aime. Ces sentimens tendres, mêlés de larmes et de frayeur, aigrissoient son mal jusqu'à la dernière extrémité. Nul n'en pénétrait la cause, et on attribuoit, ces agitations, à la fièvre dont elle étoit tourmentée.

Dans cet état pitoyable, pendant qu'elle se regardoit comme une personne réprouvée, et presque sans espérance de salut, Dieu qui fait entendre ses vérités en telle manière, et sous telle figure qu'il lui plaît, continua de l'instruire comme il a fait Joseph et Salomon ; et durant l'assoupissement, que l'accablement lui causa, il lui mit dans l'esprit, cette parabole si semblable à celle de l'Evangile. Elle voit paroître ce que Jésus-Christ n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de sa tendresse ; une poule devenue mère, empressée au-

tour des petits qu'elle conduisoit. Un d'eux s'étant écarté, notre malade le vit englouti par un chien avide. Elle accourut, elle lui arrache cet innocent animal. En même temps on lui crie d'un autre côté qu'il le falloit rendre au ravisseur, dont on éteindroit l'ardeur en lui enlevant sa proie. « Non, dit-elle, je ne le rendrai jamais. » En ce moment, elle s'éveilla, et l'application de la figure qui lui avoit été montrée, se fit, en un instant, dans son esprit, comme si on lui eût dit : « S »
 » vous, qui êtes mauvaise, ne pouvez-
 » vous résoudre à rendre ce petit animal
 » que vous avez sauvé, pourquoi croyez-
 » vous que Dieu, infiniment bon, vous
 » redonnera au démon, après vous avoir
 » tirée de sa puissance ? Espérez, et prenez courage. » A ces mots, elle demeura dans un calme, et dans une joie qu'elle ne pouvoit exprimer ; « comme si un Ange »
 » lui eut appris, ce sont encore ses paroles, que Dieu ne l'abandonneroit pas.

Ainsi tomba tout-à-coup la fureur des vents et des flots, à la voix de Jésus

Christ qui les menaçoit ; et il ne fit pas un moindre miracle dans l'ame de notre sainte Pénitente, lorsque parmi les frayeurs d'une conscience alarmée, et « les douleurs de l'enfer (1), il lui fit sentir tout-à-coup, par une vive confiance, avec la rémission de ses péchés, cette (2) paix qui surpasse toute intelligence. » Alors, une joie céleste saisit tous ses sens (3), « et les os humiliés tressaillirent. » Souvenez-vous, ô sacré Pontife, quand vous tiendrez, en vos mains, la sainte Victime qui ôte les péchés du monde ; souvenez-vous de ce miracle de sa grace. Et vous, saints Prêtres, venez ; et vous, saintes filles ; et vous, Chrétiens ; venez aussi, ô pécheurs : tous ensemble, commençons, d'une même voix, le Cantique de la délivrance, et ne cessons de répéter, avec

(1) Dolores inferni circumdederunt me. *Ps. XVII*, 6.

(2) Pax Dei, quæ exuperat omnem sensum. *Philip. IV*, 7.

(3) Auditui meo dabis gaudium et lætitiā, et exultabunt ossa humiliata. *Ps. L*, 1.

David (1) : que Dieu est bon , et que sa
» miséricorde est éternelle !

Il ne faut point manquer à de telles
graces , ni les recevoir avec mollesse. La
Princesse Palatine change, en un moment
toute entière : nulle parure que la simpli-
cité, nul ornement que la modestie. Elle
se montra au monde à cette fois ; mais ce
fut pour lui déclarer qu'elle avoit renoncé
à ses vanités. Car aussi, quelle erreur à
une Chrétienne, et encore à une Chré-
tienne pénitente, d'orner ce qui n'est
digne que de son mépris, de peindre et
de parer l'idole du monde, de retentir
comme par force et avec mille artifices
autant indignes qu'inutiles, ces graces
qui s'envolent avec le temps ? Sans s'ef-
frayer de ce qu'on diroit, sans craindre
comme autrefois, ce vain fantôme de
ames infirmes, dont les Grands sont épou-
vantés plus que tous les autres, la Prin-
cesse Palatine parut à la Cour, si diffé-
rente d'elle-même ; et dès-lors elle
renonça à tous les divertissemens, à tou-

(1) Confitemini Domino ; quoniam in æternam
misericordia ejus. Ps. CXXXV, 1.

les jeux , jusqu'aux plus innocens ; se soumettant aux sévères loix de la pénitence chrétienne , et ne songeant qu'à restreindre , et à punir une liberté qui n'avoit pu demeurer dans ses bornes. Douze ans de persévérance , au milieu des épreuves les plus difficiles ; l'ont élevée à un éminent degré de sainteté. La règle qu'elle se fit , dès le premier jour , fut immuable : toute sa maison y entra : chez elle on ne faisoit que passer d'un exercice de piété à un autre. Jamais l'heure de l'oraison ne fut changée ni interrompue , pas même par les maladies. Elle savoit que dans ce commerce sacré , tout consiste à s'humilier sous la main de Dieu , et moins à donner qu'à recevoir. Ou plutôt , selon le précepte de Jésus-Christ (1), son oraison fut perpétuelle , pour être égale au besoin. La lecture de l'Evangile et des Livres saints , en fournissoit la matière. Si le travail sembloit l'interrompre , ce n'étoit que pour la continuer d'une autre sorte. Par le travail on charmoit

(1) Oportet semper orare , et non deficere.
Luc, XVIII, 1.

l'ennui, on ménageoit le temps, on guérissoit la langueur de la paresse, et les pernicieuses rêveries de l'oisiveté. L'esprit se relâchoit; pendant que les mains industrieusement occupées, s'exerçoient dans des ouvrages dont la piété avoit donné le dessein : c'étoit ou des habits pour les pauvres, ou des ornemens pour les autels. Les Pseaumes avoient succédé aux Cantiques des joies du siècle. Tant qu'il n'étoit point nécessaire de parler, la sage Princesse gardoit le silence. La vanité et les médisances, qui soutiennent tout le commerce du monde, lui faisoient craindre tous les entretiens; et rien ne lui paroïsoit ni agréable ni sûr, que la solitude. Quand elle parloit de Dieu, le goût intérieur, d'où sortoient toutes ses paroles, se communiquoit à ceux qui conversoient avec elle; et les nobles expressions qu'on remarquoit dans ses discours ou dans ses écrits, venoient de la haute idée qu'elle avoit conçue des choses divines. Sa foi ne fut pas moins simple que vive. Dans les fameuses questions qui ont troublé, en tant de manières, le repos de nos jours,

elle déclaroit hautement, qu'elle n'avoit autre part à y prendre, que celle d'obéir à l'Eglise.

Si elle eût eu la fortune des Ducs de Nevers, ses pères, elle en auroit surpassé la pieuse magnificence ; quoique cent Temples fameux en portent la gloire jusqu'au ciel (1), « et que les Eglises des Saints publient leurs aumônes. » Le Duc, son père, avoit fondé, dans ses terres, de quoi marier, tous les ans, soixante filles : riche oblation, présent agréable. La Princesse, sa fille, en marioit aussi, tous les ans, ce qu'elle pouvoit ; ne croyant pas assez honorer les libéralités de ses ancêtres, si elle ne les imitoit. On ne peut retenir ses larmes, quand on lui voit épancher son cœur sur de vieilles femmes qu'elle nourrissoit. Des yeux si délicats firent leurs délices de ces visages ridés, de ces membres courbés sous les ans. Ecoutez ce qu'elle en écrivit au fidèle Ministre de ses charités ; et dans un même discours, apprenez à

(1) Eleemosynas illius enarrabit omnis Ecclesia sanctorum. *Eccli. XXXI, 11.*

goûter la simplicité et la charité chrétienne. « Je suis ravie, dit-elle, que l'a
 » faire de nos bonnes vieilles soit si avan
 » cée. Achéons vite, au nom de Notre
 » Seigneur; ôtons vite cette bonn
 » femme de l'étable où elle est, et la met
 » tons dans un de ces petits lits. » Quella
 nouvelle vivacité succède à celle que le
 monde inspire ? Elle poursuit, « Dieu m
 » donnera peut-être de la santé, pour aller
 » servir cette paralytique : au moins, je la
 » ferai par mes soins, si les forces me man
 » quent, et joignant mes maux aux siens,
 » je les offrirai plus hardiment à Dieu.
 » Mandez-moi ce qu'il faut pour la nour-
 » riture et les ustensiles de ces pauvres
 » femmes; peu à-peu nous les mettrons à
 » leur aise. » Je me plais à répéter toutes
 ces paroles, malgré les oreilles délicates :
 elles effacent les discours les plus magni-
 fiques; et je voudrois ne parler plus que
 ce langage.

Dans les nécessités extraordinaires, sa
 charité faisoit de nouveaux efforts, Le
 rude biver des années dernières, acheva
 de la dépouiller de ce qui lui restoit de
 superflu.

superflu : tout devint pauvre dans sa maison et sur sa personne. Elle voyoit disparaître, avec une joie sensible, les restes des pompes du monde; et l'aumône lui apprenoit à se retrancher, tous les jours, quelque chose de nouveau. C'est en effet la vraie grace de l'aumône, en soulageant les besoins des pauvres, de diminuer en nous d'autres besoins; c'est-à-dire, ces besoins honteux qu'y fait la délicatesse, comme si la nature n'étoit pas assez accablée de nécessités.

Qu'attendez-vous, Chrétiens, à vous convertir, et pourquoi désespérez-vous de votre salut? Vous voyez la perfection où s'élève l'ame pénitente, quand elle est fidelle à la grace. Ne craignez ni la maladie, ni les dégoûts, ni les tentations, ni les peines les plus cruelles. Une personne si sensible et si délicate, qui ne pouvoit seulement entendre nommer les maux, a souffert douze ans entiers, et presque sans intervalle, ou les plus vives douleurs, ou des langueurs qui épuisoient le corps et l'esprit : et cependant durant tout ce temps, et dans les tourmens inouis

de sa dernière maladie, où ses maux s'augmentèrent jusqu'aux derniers excès, elle n'a eu à se repentir que d'avoir une seule fois souhaité une mort plus douce. Encore réprima-t-elle ce foible desir, en disant aussitôt après, avec Jésus-Christ, la prière du sacré mystère du jardin : c'est ainsi qu'elle appelloit la prière de l'agonie de notre Sauveur (1) : « O mon Père » que votre volonté soit faite, et non pas la mienne ».

Ses maladies lui ôtèrent la consolation qu'elle avoit tant désirée, d'accomplir ses premiers desseins, et de pouvoir achever ses jours sous la discipline et dans l'habit de Sainte Fare. Son cœur donna ou plutôt rendu à ce Monastère, où elle avoit goûté les premières graces, a témoigné son desir ; et sa volonté a été, aux yeux de Dieu, un sacrifice parfait. C'eût été un soutien sensible à une ame comme la sienne, d'accomplir de grands ouvrages pour le service de Dieu : mais elle es

(1) Pater..... non mea voluntas, sed tua fiat.
Luc. XXII, 42.

menée par une autre voie, par celle qui crucifie davantage; qui sans rien laisser entreprendre à un esprit courageux, le tient accablé et anéanti sous la rude loi de souffrir. Encore s'il eût plu à Dieu de lui conserver ce goût sensible de la piété, qu'il avoit renouvelé dans son cœur au commencement de sa pénitence: mais non; tout lui est ôté; sans cesse elle est travaillée de peines insupportables (1). « O Seigneur, disoit le saint homme Job, » vous me tourmentez d'une manière mer- » veilleuse ». C'est que, sans parler ici de ses autres peines, il portoit au fond de son cœur une vive et continuelle appréhension de déplaire à Dieu. Il voyoit d'un côté sa sainte justice, devant laquelle les Anges ont peine à soutenir leur innocence. Il le voyoit, avec ses yeux éternellement ouverts, observer toutes les démarches (2), « compter tous les pas d'un » pécheur, et garder ses péchés, comme » sous le sceau », pour les lui représenter

(1) Mirabiliter me crucias. *Job. X*, 16.

(2) Gressus meos dinumerasti. *Job. XIV*, 16.

au dernier jour : *Signasti quasi in seculo delicta mea*. D'un autre côté, ressentait ce qu'il y a de corrompu dans le cœur de l'homme (1) : « Je craignois », dit-il, toutes mes œuvres ». Que vois-je de le péché, le péché par-tout. Et il s'écrioit nuit et jour (2) : « O Seigneur, pourquoi ne n'ôtez-vous pas mes péchés » ? que ne tranchez-vous une fois ces misérables jours où l'on ne fait que vous offenser; afin qu'il ne soit pas dit (3) « Qu'il se soit contraire à la parole du Saint ». Tel étoit le fond de ses peines; et ce qui paroît de si violent dans ses discours, n'est que la délicatesse d'une conscience qui se redoute elle-même, ou l'excès d'un amour qui craint de déplaire.

La Princesse Palatine souffrit quelq

(1) Verebar omnia opera mea. *Ibid.* IX, 2.

(2) Cur non tollis peccatum meum; et quare non aufers iniquitatem meam. *Ibid.* VII, 21.

(3) Et hæc mihi sit consolatio, ut affligere me dolore, non parcat, nec contradicam sermonibus Sancti. *Ibid.* VI, 10.

chose de semblable. Quel supplice à une conscience timorée ! Elle croyoit voir par tout dans ses actions un amour-propre déguisé en vertu. Plus elle étoit clairvoyante, plus elle étoit tourmentée. Ainsi Dieu l'humilioit par ce qui a coutume de nourrir l'orgueil, et lui faisoit un remède de la cause de son mal. Qui pourroit dire par quelles terreurs elle arrivoit aux délices de la sainte Table ? Mais elle ne perdoit pas la confiance. Enfin, dit-elle ; c'est ce qu'elle écrit au saint Prêtre que Dieu lui avoit donné, pour la soutenir dans ses peines : « Enfin je suis parvenue au divin banquet. Je m'étois levée dès le matin, pour être devant le jour aux portes du Seigneur ; mais lui seul sait les combats qu'il a fallu rendre ». La matinée se passoit dans ce cruel exercice. « Mais à la fin, poursuit-elle, malgré mes foiblesses, je me suis comme traînée moi-même aux pieds de Notre-Seigneur ; et j'ai connu qu'il falloit, puisque tout s'est fait en moi par la force de la divine bonté, que je reçusse encore, avec une espèce de force, ce dernier et souverain

» bien ». Dieu lui découvroit dans ces peines l'ordre secret de sa justice sur ceux qui ont manqué de fidélité aux graces de la pénitence. « Il n'appartient pas, » disoit-elle, aux esclaves fugitifs, qu'il » faut aller reprendre par force, et les ramener comme malgré eux, de s'asseoir » au festin avec les enfans et les amis; » et c'est assez qu'il leur soit permis de » venir recueillir à terre les miettes qui » tombent de la table de leurs Seigneurs ».

Ne vous étonnez pas, Chrétiens, si je ne fais plus, foible Orateur, que répéter les paroles de la Princesse Palatine: c'est que j'y ressens la manne cachée, et le goût des écritures divines, que ses peines et ses sentimens lui faisoient entendre. Malheur à moi, si dans cette chaire j'aime mieux me chercher moi-même que votre salut; et si je ne préfère à mes inventions, quand elles pourroient vous plaire, les expériences de cette Princesse qui peuvent vous convertir. Je n'ai regret qu'à ce que je laisse, et je ne puis vous taire ce qu'elle a écrit touchant les tentations d'incrédulité. « Il est bien croyable,

»disoit-elle, qu'un Dieu qui aime infini-
 »ment, en donne des preuves propor-
 »tionnées à l'infinité de son amour, et
 »à l'infinité de sa puissance : et ce qui est
 »propre à la toute puissance d'un Dieu,
 »passe de bien loin la capacité de notre
 »foible raison. C'est, ajoute-t-elle, ce que
 »je me dis à moi-même, quand les dé-
 »mons tâchent d'étonner ma foi; et depuis
 »qu'il a plu à Dieu de me mettre dans le
 »cœur, remarquez ces belles paroles,
 »que son amour est la cause de tout ce
 »que nous croyons, cette réponse me
 »persuade plus que tous les livres ». C'est
 en effet l'abrégé de tous les saints Livres,
 et de toute la doctrine chrétienne.

Sortez, Parole éternelle, Fils unique
 du Dieu vivant, sortez du bienheureux
 sein de votre Père, et venez annoncer
 aux hommes le secret que vous y voyez.
 Il l'a fait; et durant 3 ans il n'a cessé (1)
 de nous dire le secret des conseils de Dieu.
 Mais tout ce qu'il en a dit est renfermé

(1) Unigenitus Filius, qui est in sinu Patris,
 ipse enarravit Joan. I, 18.

dans ce seul mot de son évangile : (1)
 « Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui
 » a donné son Fils unique ». Ne demandez
 plus ce qui a uni en Jésus-Christ le ciel et
 la terre, la croix avec les grandeurs; « Dieu
 » a tant aimé le monde ». Est-il incroyable
 que Dieu aime, et que la bonté se com-
 munique ? Que ne fait pas entreprendre
 aux âmes courageuses l'amour de la
 gloire; aux âmes les plus vulgaires l'amour
 des richesses; à tous enfin, tout ce qui
 porte le nom d'amour ? Rien ne coûte, ni
 périls, ni travaux, ni peines; et voilà les
 prodiges dont l'homme est capable. Que
 si l'homme, qui n'est que foiblesse, tente
 l'impossible : Dieu, pour contenter son
 amour, n'exécutera-t-il rien d'extraordi-
 naire ?

Disons donc, pour toute raison, dans
 tous les mystères : « Dieu a tant aimé le
 » monde. » C'est la doctrine du Maître, et
 le Disciple bien-aimé l'avoit bien com-
 prise. De son temps un Cérinthe, un Hé-

(1) Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum
 unigenitum daret. *Joan. III, 16.*

siarque, ne vouloit pas croire qu'un Dieu eût pu se faire homme, et se faire victime des pécheurs. Que répondit cet apôtre vierge; ce Prophète du Nouveau Testament, cet aigle, ce Théologien par excellence, ce saint vieillard, qui n'avoit que la force que pour prêcher la vérité, et pour dire : « aimez-vous les uns les autres, en Notre-Seigneur; » que répondit-il à cet Hérésiarque ? Quel symbole, quelle nouvelle confession de foi opposa-t-il à son hérésie naissante ? Ecoutez, et admirez. « Nous croyons, dit-il, et nous confessons l'amour que Dieu a pour nous : » *Et nos credimus charitati quam habet Deus in nobis.* C'est-là toute la foi des Chrétiens : c'est la cause et l'abrégé de tout le symbole. C'est-là que la Princesse Palatine a trouvé la résolution de ses anciens doutes. Dieu a aimé; c'est tout dire. S'il a fait, disoit-elle, de si grandes choses pour déclarer son amour dans l'Incarnation; que n'aura-t-il pas fait pour le consommer dans l'Eucharistie, pour se donner, non plus en général, à la nature humaine, mais à chaque Fidèle en particulier ?

Croyons donc, avec Saint Jean, en l'amour d'un Dieu : la Foi nous paroîtra douce, en la prenant par un endroit si tendre. Mais n'y croyons pas à demi, à la manière des hérétiques, dont l'un en retranche une chose, l'autre une autre ; l'un, le mystère de l'Incarnation ; et l'autre, celui de l'Eucharistie ; chacun ce qui lui déplaît, foibles esprits, ou plutôt cœurs étroits et « entrailles resserrées (1), » que la foi et la charité n'ont pas assez dilatées pour comprendre toute l'étendue de l'amour d'un Dieu. Pour nous, croyons sans réserve ; et prenons le remède entier, quoi qu'il en coûte à notre raison. Pourquoi veut-on que les prodiges coûtent tant à Dieu ? Il n'y a plus qu'un seul prodige que j'annonce aujourd'hui au monde. O ciel, ô terre, étonnez-vous à ce prodige nouveau ! C'est que parmi tant de témoignages de l'amour divin, il y ait tant d'incrédulés et tant d'insensibles.

(1) *Cor nostrum dilatatum est..... Angustiamini autem in visceribus vestris. II. Cor. VI, 11, 12.*

N'en augmentez pas le nombre, qui va croissant tous les jours. N'alléguez plus votre malheureuse incrédulité, et ne faites pas une excuse de votre crime. Dieu a des remèdes pour vous guérir; et il ne reste qu'à les obtenir par des vœux continuels. Il a su prendre la sainte Princesse, dont nous parlons, par le moyen qu'il lui a plu : il en a d'autres pour vous jusqu'à l'infini; et vous n'avez rien à craindre, que de désespérer de ses bontés. Vous osez nommer vos ennuis, après les peines terribles où vous l'avez vue? Cependant, si quelquefois elle desiroit d'en être un peu soulagée, elle se le reprochoit à elle-même. « Je commence, disoit-elle, à m'apercevoir que je cherche le paradis terrestre à la suite de Jésus-Christ, au lieu de chercher la montagne des Olives et le Calvaire, par où il est entré dans sa gloire. » Voilà ce qu'il lui servit de méditer l'Evangile nuit et jour, et de se nourrir de la parole de vie. C'est encore ce qui lui fit dire cette admirable parole : « qu'elle aimoit mieux vivre et mourir sans consolation, que d'en chercher hors de

» Dieu. » Elle a porté ces sentimens jusqu'à l'agonie; et prête de rendre l'ame, on entendit qu'elle disoit, d'un voix mourante : « je m'en vais voir comment Dieu me traitera ; mais j'espère en ses miséricordes. » Cette parole, de confiance, emporta son ame sainte au séjour des justes.

Arrêtons ici , Chrétiens : et vous, Seigneur, imposez silence à cet indigne Ministre, qui ne fait qu'affoiblir votre parole. Parlez dans les cœurs, Prédicateur invisible; et faites que chacun se parle soi-même. Parlez, mes Frères, parlez; je ne suis ici que pour aider vos réflexions. Elle viendra cette heure dernière; elle approche, nous y touchons; la voilà venue. Il faut dire, avec Anne de Gonzague : il n'y a plus ni Princesse, ni Palatine; ces grands noms, dont on s'étourdit, ne subsistent plus. Il faut dire, avec elle : je m'en vais, je suis emporté par une force inévitable; tout fuit, tout diminue, tout disparoît à mes yeux. Il ne reste plus à l'homme que le néant et le péché : pour tout fonds, le néant; pour toute acquisition, le péché. Le reste, qu'on croyo

tenir, échappe; semblable à de l'eau gelée, dont le vil crystal se fond entre les mains qui le serrent, et ne fait que les salir. Mais voici ce qui glacera le cœur, ce qui achevera d'éteindre la voix, ce qui répandra la frayeur dans toutes les veines : « je » m'en vais voir comment Dieu me traitera. » Dans un moment, je serai entre ces mains, dont Saint Paul écrit en tremblant (1) : « Ne vous y trompez pas; on » ne se moque pas de Dieu; » et encore (2) « c'est une chose horrible de tomber entre » les mains du Dieu vivant : » entre ses mains, où tout est action, où tout est vie; rien ne s'affoiblit, ni ne se relâche, ni ne se ralentit jamais. Je m'en vais voir si ces mains toute puissantes me seront favorables ou rigoureuses; si je serai éternellement, ou parmi leurs dons, ou sous leurs coups. Voilà ce qu'il faudra dire néces-

(1) Nolite errare; Deus non irridetur. *Gal. VI, 7.*

(2) Horrendum est incidere in manus Dei viventis. *Heb. X, 31.*

sairement avec notre Princesse. Mais pourrons-nous ajouter, avec une conscience aussi tranquille : « j'espère en sa miséricorde ? » Car, qu'aurons-nous fait pour la fléchir ? Quand aurons-nous écouté (1) « la voix de celui qui crie dans le désert : » préparez les voies du Seigneur ? » Comment ? par la pénitence. Mais serons-nous fort contents d'une pénitence commencée à l'agonie, qui n'aura jamais été éprouvée, dont jamais on n'aura vu aucun fruit : d'une pénitence imparfaite ; d'une pénitence nulle, douteuse, si vous le voulez, sans forces, sans réflexion, sans loisir pour en réparer les défauts ? N'en est-ce pas assez pour être pénétré de crainte jusque dans la moëlle des os ?

Pour celle dont nous parlons, ah ! mes Frères, toutes les vertus qu'elle a pratiquées se ramassent dans cette dernière parole, dans ce dernier acte de sa vie : la

(1) *Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini. Facite ergo fructus dignos penitentiae. Luc. III, 4, 8.*

foi, le courage, l'abandon à Dieu, la crainte de ses jugemens, et cet amour plein de confiance, qui seul efface tous péchés. Je ne m'étonne donc pas, si le saint Pasteur qui l'assista dans sa dernière maladie, et qui recueillit ses derniers soupirs, pénétré de tant de vertus, les porta jusque dans la chaire, et ne put s'empêcher de les célébrer dans l'Assemblée des Fidèles. Siècle vainement subtil, où l'on veut pécher avec raison, où la foiblesse veut s'autoriser par des maximes, où tant d'âmes insensées cherchent leur repos dans le naufrage de la foi, et ne font d'effort contre elles-mêmes que pour vaincre, au lieu de leurs passions, les remords de leur conscience; la Princesse Palatine t'est donnée comme un signe et un prodige: » *In signum et in portentum.* Tu la verras au dernier jour, comme je t'en ai menacé, confondre ton impénitence et tes vaines excuses. Tu la verras se joindre à ces saintes filles, et à toute la troupe des Saints: et qui pourra soutenir leurs redoutables clameurs ?

Mais que sera-ce quand Jésus-Christ paroîtra lui-même à ces malheureux; quand (1) « ils verront celui qu'ils auront » percé, comme dit le Prophète, dont ils auront rouvert toutes les plaies; et qu'il leur dira d'une voix terrible: « Pourquoi » me déchirez-vous par vos blasphêmes, » nation impie: *Me configitis, gens tota?* Ou si vous ne le faisiez pas, par vos paroles, pourquoi le faisiez-vous par vos œuvres? Ou pourquoi avez-vous marché dans mes voies d'un pas incertain, comme si mon autorité étoit douteuse? Race infidèle, me connoissez-vous à cette fois? Suis-je votre Roi, suis-je votre juge? suis-je votre Dieu? Apprenez-le par votre supplice. Là, commencera (2) « ce pleur éternel; là, ce grincement de dents, » qui n'aura jamais de fin.

Pendant que les orgueilleux seront con-

(1) *Aspicient ad me, quem confixerunt Zach. XII, 10.*

(2) *Ibi erit fletus, et stridor dentium. Matth. VIII, 12.*

fondus, vous Fidèles (1), « qui tremblez » à sa parole, » en quelque endroit que vous soyez de cet auditoire, peu connus des hommes, et connus de Dieu, vous commencerez à (2) « lever la tête. » Si, touchés des saints exemples que je vous propose, vous laissez attendrir vos cœurs; si Dieu a béni le travail par lequel je tâche de vous enfanter en Jésus-Christ; et que trop indigne Ministre de ses conseils, je n'y aye pas été moi-même un obstacle; vous bénirez la bonté divine, qui vous aura conduits à la pompe funèbre de cette pieuse Princesse, où vous aurez peut-être trouvé le commencement de la véritable vie.

Et vous, Prince, qui l'avez tant hono-

(1) Ad quem autem respiciam, nisi ad pauperculum, et contritum spiritu, et trementem sermones meos? Audite verbum Domini, qui tremitis ad verbum ejus. *Isa. LXVI, 2, 5.*

(2) Respícite, et levate capita vestra quoniam appropinquat redemptio vestra. *Luc. XXI, 28.*

rée pendant qu'elle étoit au monde; qui, favorable interprète de ses moindres desirs, continuez votre protection et vos soins à tout ce qui lui fut cher, et qui lui donnez les dernières marques de piété avec tant de magnificence et tant de zèle: vous, Princesse, qui gémissiez en lui rendant ce triste devoir, et qui avez espéré de la voir revivre dans ce Discours; que vous dirai-je pour vous consoler? Comment pourrai-je, Madame, arrêter ce torrent de larmes, que le temps n'a pas épuisé, que tant de justes sujets de joie n'ont pas tari? Reconnoissez ici le monde: reconnoissez ses maux toujours plus réels que ses biens; et ses douleurs par conséquent plus vives et plus pénétrantes que ses joies. Vous avez perdu ces heureux momens, où vous jouissiez des tendresses d'une mère qui n'eut jamais son égale: vous avez perdu cette source inépuisable de sages conseils: vous avez perdu ces consolations qui, par un charme secret, faisoient oublier les maux dont la vie humaine n'est jamais exempte. Mais il vous

reste ce qu'il y a de plus précieux, l'espérance de la joindre dans le jour de l'Eternité; et en attendant, sur la terre, le souvenir de ses instructions, l'image de ses vertus, et les exemples de sa vie.

HISTOIRE ABRÉGÉE

DE MESSIRE

MICHEL LE TELLIER

CHANCELIER DE FRANCE.

MICHEL LE TELLIER étoit fils de Michel Seigneur de Châville près Meudon , Conseiller en la Cour des Aides , et de Claude Chauvignier son épouse. Il naquit le 19 avril 1603. Quoique nous n'ayons pas de détails sur sa jeunesse et son éducation, on peut cependant juger par la capacité avec laquelle il exerça de très-bonne honneur différentes charges, des soins qu'on avoit pris pour le former, et du succès de ses premières études.

Dès qu'il fut capable d'embrasser un état, il se détermina pour la robe : la manière plain de sagesse et d'équité, dont il défendit, contre les prétentions illégitimes, les droits de la succession de M. son Père, qu'il avoit perdu quelques années auparavant, fit connoître ce qu'il devoit attendre de lui dans la suite. Il n'avoit encore que vingt-un ans, lorsqu'il fut pour

d'une charge de Conseiller au Grand Conseil. Son mérite lui tint lieu de l'âge prescrit par les Ordonnances ; et il soutint l'idée qu'on avoit de lui par une intégrité et une application au travail qui lui donnèrent beaucoup de célébrité. En 1631, il quitta cette charge, pour exercer celle de Procureur du Roi au Châtelet, dont il remplit, pendant environ sept ans, les fonctions avec une capacité supérieure et une estime générale. Ces différens emplois manifestèrent de plus en plus les grands talens de M. le Tellier, qui fut fait Maître des Requêtes, et nommé par Louis XIII, en 1639, pour accompagner à Rouen M. le Chancelier Séguier et M. Talon, Conseiller d'Etat ; afin d'examiner avec eux les procédures faites contre les séditieux de Normandie.

M. le Tellier épousa, vers le même temps, Mademoiselle Elisabeth Turpin, fille de Jean Turpin, Seigneur de Vauvredon et Conseiller d'Etat, dont il eut trois enfans, François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, si célèbre dans le ministère de Louis XIV ; Charles-Maurice le Tellier, mort Archevêque de Reims ; et Madelaine-Fare le Tellier, première femme de Louis-Marie, Duc d'Aumont. Dès que ces enfans furent en âge de profiter de ses soins paternels, M. le Tellier s'appliqua à leur donner une éducation digne des grands emplois auxquels la Providence sembloit les destiner. Quoiqu'il eût confié les deux premiers à un Ecclésiastique,

qu'il croyoit digne de toute sa confiance, il ne laissoit pas de veiller sur leurs études et sur leur conduite, autant que ses grandes occupations le lui permettoient : il se faisoit rendre compte de leurs progrès, et les animoit par de fréquentes visites, par les lettres qu'il leur écrivoit, et tout ce qui pouvoit les piquer d'émulation. Pour lui, que la simplicité et la gravité de ces mœurs antiques, dont on a tant de peine à trouver aujourd'hui quelques traces, et les autres vertus essentielles à un digne Magistrat, rendoient singulièrement recommandable, il ne se distinguoit que par la solidité de ses vues, et par son amour pour la justice.

La droiture et l'habileté qu'il montra dans l'affaire de Normandie, et les autres qui lui furent confiées, le firent choisir en 1640 pour Intendant de l'armée de Piémont. Ils s'acquittèrent si dignement de cette importante commission, qu'en 1643 le Cardinal Mazarin crut devoir le proposer pour remplir la charge de Secrétaire d'Etat, vacante par la démission volontaire de M. des Noyers. M. le Tellier, après avoir obtenu l'agrément du Roi, entra en exercice de cette charge, dont il n'eut néanmoins le titre qu'après la mort de son prédécesseur.

Ministre fidèle, il ne manqua pas d'occasions, sous la régence de la Reine Anne d'Autriche, et pendant la minorité de Louis XIV, de signaler son zèle pour le bien de l'Etat. Les esprits étoient alors dans une si grande fermentation,

qu'il falloit chaque jour chercher de nouveaux moyens, pour arrêter les progrès d'un incendie qui menaçoit de tout embraser. Jamais la Monarchie ne s'étoit trouvée dans une crise aussi violente; et l'on eût dit que lassée de son existence, elle eût conspiré sa ruine: ou bien que succombant sous le poids de sa propre grandeur, elle alloit être renversée par le dernier effort qu'elle faisoit pour se soutenir. M. le Tellier, dans des circonstances si critiques; soutint toujours l'autorité royale avec autant de prudence que de fermeté. Les affaires les plus difficiles et les plus délicates passèrent par ses mains, et il les traita avec cette sagesse et cette supériorité de génie qui caractérisent les grands hommes. Il eut la principale part au traité de Ruel, qui parut d'abord ramener le calme. Mais le feu des dissensions s'étant bientôt rallumé avec une nouvelle force, la Reine Régente et le Cardinal Mazarin lui donnèrent toute leur confiance pour travailler au rétablissement de la paix.

La pureté de ses vues, et sa fidélité inviolable ne le mirent cependant pas à l'abri de la jalousie des perturbateurs du repos public. Par un étourdissement inconcevable, tous les efforts des factieux étoient dirigés contre l'autorité Royale, sans qu'ils voulussent le voir ni en laisser persuader. Aussi ne pouvoient-ils souffrir patiemment auprès du trône un Ministre qui en étoit, pour ainsi dire, le plus ferme

appui. Mais malgré les avis secrets que M. le Tellier reçut plus d'une fois des desseins violens que les rebelles formoient contre lui, il demeura toujours inébranlable dans son devoir, au péril même de sa vie. M. le Cardinal Mazarin ayant été obligé, en 1651, de céder à l'orage et de s'éloigner de la Cour, M. le Tellier qui s'aperçut que ses services, dans un si grand bouleversement, ne pouvoient plus être utiles, crut devoir, pour le bien de la paix, déférer aux desirs des séditieux qui souhaitoient son éloignement. « A Dieu ne plaise, disoit-il, que ce Ministre que je suis, je devienne une pierre d'achoppement pour les sujets du Roi que je veux servir. Je me retirerai volontiers, si c'est à ce prix qu'il faut acheter la concorde et la tranquillité de l'Etat ». Il demanda donc la permission de s'exiler lui-même, et de se renfermer dans sa solitude de Châville, où il emporta avec lui la satisfaction d'avoir toujours travaillé à procurer le bien public, et un désir sincère d'y consacrer tous ses soins, dès qu'il pourroit le faire librement. Mais bientôt la Reine Régente, qui n'avoit elle-même cédé qu'à la nécessité des affaires, impatiente de se voir privée de ses plus fidèles Ministres, rappella M. le Tellier, avant même le retour du Cardinal. Mazarin ayant quitté une seconde fois la Cour, et étant même sorti du Royaume, pour ôter tout prétexte aux mécontents, tout le poids du ministère tomba presque entièrement

sur M. le Tellier, qui demeura auprès de la Régente et du jeune Roi. Sa sagesse et sa modération contribuèrent beaucoup à la pacification des troubles, et à l'affermissement de l'autorité souveraine, qui, pendant cette horrible tempête, avoit souffert un si funeste ébranlement.

Le Roi étant enfin rentré dans Paris, et le Cardinal Mazarin revenu à la Cour avec plus de crédit que jamais, M. le Tellier, pour récompense de ses services, fut revêtu de la charge de Trésorier des Ordres du Roi; et l'an 1654 il fut envoyé à Péronne avec un pouvoir absolu de signer, au nom de Sa Majesté, tous les ordres nécessaires, pour empêcher que cette place importante ne tombât entre les mains des ennemis.

Cette même année 1654, M. le Tellier obtint pour le Marquis de Louvois, son fils aîné, la survivance de sa charge de Secrétaire d'Etat; grace qui étoit alors fort singulière, vû l'étendue des fonctions attachées à cette place. Des yeux mal disposés n'appercevroient sans doute dans cette conduite de M. le Tellier, qu'une ambition démesurée, ou qu'un desir au moins trop précipité d'avancer sa famille. On va néanmoins voir que ce respectable père étoit toujours animé des mêmes sentimens, et que le service du Roi et de l'Etat tenoient le premier rang dans son affection. Il s'appliqua d'abord à donner lui-même à son fils toutes les

Q

leçons qui lui étoient nécessaires, pour remplir dignement une place aussi importante. Et afin de lui procurer des lumières proportionnées aux grandes affaires qu'il auroit à traiter, il mit auprès de lui des personnes habiles, capables de lui fournir des notions justes sur le droit public et privé : en un mot il n'oublia rien pour instruire parfaitement un fils qu'il désiroit voir succéder à son zèle et à ses travaux pour le bien du Royaume. La suite justifia la sincérité de ces dispositions patriotiques : car il témoigna être prêt à sacrifier la fortune de ce fils, dès qu'il eut lieu de craindre que son avantage personnel ne devint préjudiciable à la cause publique. Nous avons trouvé sur ce sujet une anecdote très-intéressante dans des Mémoires pour servir à l'histoire du Marquis de Louvois, imprimés à Amsterdam en 1740. Elle fait trop d'honneur à la probité et à la fidélité de M. le Tellier, pour ne pas l'insérer ici : nous nous contentons d'en abréger le récit.

Dans les premiers commencemens, M. de Louvois donna à M. son père beaucoup de satisfaction par son assiduité à remplir les devoirs de sa charge. Mais les passions et le goût des plaisirs ayant bientôt pris le dessus dans le cœur du jeune Marquis, M. le Tellier perdit presque toutes les espérances qu'il avoit conçues de sa bonne conduite. Il fit néanmoins toutes sortes d'essais pour le retirer de la dissipation des plaisirs, et le forcer, pour ainsi dire,

s'appliquer à ses fonctions. Plusieurs années passèrent dans une espèce de combat continu entre le père et le fils. Enfin après avoir tenté, sans avoir pu engager son fils à renoncer de vie; soit feinte, soit vérité, il prit parti de le destituer de sa charge. Pour le faire avec moins d'éclat, M. le Tellier attendit le voyage de Fontainebleau. Il y manda le chevalier de la Hillière, Gouverneur de Thionville, intime ami et confident du Marquis de Louvois. Dès qu'il fut arrivé, M. le Tellier l'ayant conduit dans son cabinet, lui dit obliquement qu'étant parfaitement persuadé de son zèle, il l'avoit préféré à ses meilleurs amis et à ses plus proches, pour lui confier l'affaire la plus importante que sa famille pût jamais avoir : qu'ayant jusqu'alors travaillé à l'élévation de son fils aîné, et employé tous les moyens imaginables pour l'obliger d'exercer sa charge, d'une manière qui répondit à son attente, il avoit la douleur de voir tous ses efforts inutiles : que la reconnoissance qu'il devoit au Roi pour les bienfaits dont il l'avoit comblé, et le zèle qu'il avoit toujours eu pour le bien de l'Etat, ne lui permettoient pas de laisser occuper sa place par un successeur qui s'en rendoit de plus en plus indigne : que sa conscience et son honneur étoient trop engagés pour qu'il pût le souffrir; qu'il s'étoit donc déterminé à lui ôter sa charge, et à supplier le Roi d'en donner la survivance à un autre sujet,

sur les mœurs, l'esprit et la conduite de son fils, il comptoit avec une pleine assurance : qu'il s'agissoit pas au reste de délibérer s'il devoit porter à faire ce changement ; que c'étoit une chose absolument résolue après une mûre délibération : qu'il étoit uniquement question de viser à la manière dont on exécuteroit ce projet : qu'il y avoit deux voies ; l'une d'aggraver directement auprès du Roi sans la participation de son fils, pour faire révoquer sa survivance à cause de son incapacité et de sa mauvaise conduite ; l'autre, que son fils lui-même témoignât en public le dégoût qu'il avoit de cette charge, et qu'ensuite il suppliât le Roi d'en agréer la démission ; que la première le perdrait infailliblement dans l'esprit du Roi, qu'au contraire en renonçant lui-même à sa survivance, son honneur seroit à couvert, et l'entrée à quelque autre emploi ne lui seroit entièrement fermée. M. le Tellier ajouta que le Chevalier, que ne connoissant personne en Cour, il pût prendre plus de confiance qu'en lui-même, qui eût plus de crédit sur l'esprit de son père, il le prioit de l'engager à prendre au plutôt l'une de ces deux voies ; qu'il ne lui donnoit que quelques jours pour se déterminer, et lui rendre une réponse positive ; parce qu'il vouloit profiter de son séjour de la Cour à Fontainebleau, pour obtenir du Roi la survivance en faveur de son fils, qu'il destinoit pour être son successeur, et ne pas aller avec moins d'éclat dans sa charge : c

reste il étoit nécessaire que cette affaire ne se traitât qu'entre eux trois, pour éviter les inconvéniens qu'il y auroit à craindre, si la chose étoit divulguée.

Le Chevalier, véritablement attaché à M. le Tellier, ne put s'empêcher de condamner une pareille résolution, qui alloit à détruire l'établissement de son fils, et porter le dernier coup à sa maison. M. le Tellier l'interrompit, et le fit souvenir qu'il ne s'agissoit pas de raisonner sur son dessein qui étoit fixe et immuable; qu'au reste il n'y avoit pas un moment à perdre; et que si son fils différoit de remettre au Roi sa démission, il étoit déterminé à l'y forcer sans autres égards que ceux qu'il devoit au service du Roi et de l'Etat.

Le Chevalier n'insista que pour demander un plus long délai sur une affaire d'une si grande importance : il obtint la quinzaine entière avec peine; et pour ne pas perdre des momens si précieux, il joignit à l'instant le Marquis de Louvois, qu'il trouva au milieu de plusieurs jeunes gens le long du canal. Il lui raconta à l'écart ce qui venoit de se passer entre M. le Tellier et lui; lui annonça la résolution prise de le déposséder de sa charge; les deux voies que l'on proposoit pour exécuter ce dessein, et le terme fatal que son père lui donnoit pour se déterminer.

Le jeune homme fut frappé jusqu'au fond de l'ame d'une proposition si inopinée : mais la

pensée qu'un autre alloit bientôt occuper
 place, et qu'il ne lui restoit plus d'espoir
 fléchir son père trop justement irrité, lui
 sur-tout une grande impression. Le Chevalier
 vivement touché lui-même, profita de cette
 disposition favorable, pour rappeler le Marquis
 au travail, et faire absolument divorce avec
 tous ceux qui pouvoient l'en détourner. Après
 lui avoir dit qu'il ne falloit point compter sur
 les prières ni sur les sollicitations de ses amis
 ou de ses proches, puisque M. le Tellier man-
 quoit assez qu'il étoit inexorable; il ajouta qu'il
 lui venoit dans l'idée un moyen contre lequel
 il ne croyoit pas que la colère de M. le Telli-
 er pût tenir; et que cet expédient dépendoit
 uniquement du Marquis lui-même. « Vous devez
 » dit-il, vous souvenir que j'ai obtenu de M.
 » Tellier une quinzaine pour attendre votre
 » solution. Vous pensez, comme moi, que c'est
 » uniquement le dégoût que vous avez témoigné
 » pour votre charge qui produit la révolution
 » nous voyons. A quoi tient-il que vous ne profi-
 » tiez si bien du délai que M. votre père vous donne
 » qu'il puisse être convaincu de votre parti
 » changement? Si vous voulez donc suivre mon
 » conseil, vous partirez secrètement dès ce
 » jour pour Paris, et vous y porterez beaucoup d'affaires
 » à faire pour les expédier pendant le séjour
 » que vous y ferez. C'est de votre travail et de la
 » diligence avec laquelle vous vous y prendrez
 » que dépend votre salut. Il n'est pas possible

« que votre père s'acharne à votre perte , quand
 « vous ferez cesser les causes de son mécontente-
 « ment : fuyez seulement cette jeunesse effrénée ,
 « source de vos malheurs , et attachez - vous à
 « votre charge » .

Ce discours fit un effet admirable sur l'esprit du jeune homme. Dès le soir même il partit secrètement pour Paris , avec un Commis chargé de tant d'ouvrage , qu'il avoit presque épuisé le Bureau. Cinq jours de retraite et d'un travail continuel produisirent une expédition extraordinaire d'affaires. M. le Tellier feignoit de n'y pas prendre garde. Cependant son fils , de retour à Fontainebleau , observa la même conduite. Nulles visites inutiles , nulle interruption dans l'exercice de sa charge. Au bout du terme , le Chevalier de la Hillière ayant demandé à M. le Tellier ce qu'il en pensoit ; il répondit que l'ardeur toute nouvelle de ce jeune homme lui étoit fort suspecte , et qu'il n'y avoit que la persévérance qui pût lui faire connoître la sincérité de son changement , et remettre les choses dans leur ordre naturel. Cependant il accorda encore quelques délais à l'exécution de son dessein : délais qui ne furent point infructueux ; puisque , depuis cette époque , le Marquis de Louvois n'a cessé jusqu'à sa mort de se livrer au travail avec une application incroyable , sans retour vers les plaisirs et la liberté auxquels il avoit une si violente attache. Enfin M. le Tellier rendit à son fils toute son amitié ; et le marquis , par son

zèle et sa fidélité, mérita, comme on sait, toute la confiance de Louis XIV.

Pendant cette fâcheuse crise, M. le Tellier n'avoit été que plus assidu à remplir ses propres devoirs, et à profiter, pour le service du Roi et de l'Etat, de l'estime universelle qu'il s'étoit acquise. Lorsque le Cardinal Mazarin partit en 1659, pour se rendre au lieu où la paix avec l'Espagne et le mariage du Roi avec l'Infante devoient se conclure, il laissa M. le Tellier auprès du Roi, pour dresser les dépêches et les instructions qu'il attendoit de Sa Majesté; et pendant la durée de cette importante négociation, ce fut à M. le Tellier que le Cardinal adressa les relations de ses conférences avec le Ministre d'Espagne.

Le Cardinal étant mort peu de temps après la conclusion de cette paix si intéressante pour les deux Royaumes, Louis XIV, qui se mit à la tête des affaires, ne cessa de témoigner beaucoup de confiance à M. le Tellier, qui exerça la charge de Secrétaire d'Etat jusqu'en 1656, où il en remit, avec l'agrément de Sa Majesté, le titre entre les mains de M. de Louvois, qui en avoit la survivance depuis plus de dix ans. Le Roi conserva à M. le Tellier la qualité de Ministre avec les fonctions et les honneurs qui y sont attachés, et il continua d'assister aux Conseils, où ses lumières et son discernement étoient d'un grand secours.

On eut alors un nouveau sujet d'admirer la

sagesse et la modération de M. le Tellier. Bien éloigné de la foiblesse de certains pères, jaloux de la réputation de leurs enfans, il se sépara d'avec son fils ; et retiré au Marais à Paris, il prit toutes sortes de précautions, pour ne pas diminuer, par sa présence, l'honneur que M. de Louvois acquéroit chaque jour. Il se faisoit même gloire de publier dans l'occasion que son fils le surpassoit en capacité, et qu'il avoit une joie extrême que Sa Majesté pût être beaucoup mieux servie à l'avenir qu'elle ne l'avoit été jusque-là. La manière dont il s'exprimoit à ce sujet, montroit tant de sincérité, qu'on ne pouvoit douter que ce témoignage ne parût plutôt de la solidité de son jugement et de la pureté de son zèle pour le Roi, que des sentimens de la tendresse paternelle.

Louis XIV lui avoit souvent donné des marques d'une estime et d'une affection très-distinguées. Ce fidèle Ministre avoit reçu de la bouche du Roi ce bel éloge, « que jamais homme n'avoit » été de meilleur conseil sur toutes sortes d'affaires ». Aussi Sa Majesté, dans les vicissitudes qu'éprouva la santé de M. le Tellier, ne put s'empêcher de faire paroître son inquiétude et la crainte qu'elle avoit de le perdre. Enfin, à toutes les bontés dont elle l'avoit comblé, elle ajouta encore une nouvelle preuve de son estime et de sa confiance, en l'élevant après la mort de M. d'Aligre, en 1677, à la dignité de Chancelier et de Garde-des-Sceaux de France. M. le

Tellier avoit alors soixante-quatorze ans : ce qui lui fit dire agréablement au Roi, en le remerciant. « Qu'il honoroit sa famille et couronnoit son tombeau ». Son grand âge néanmoins ne diminua rien de sa première vigueur, et n'empêcha pas qu'il n'apportât, dans une place si éminente, toute l'application qu'elle demandoit. Il sembla au contraire reprendre de nouvelles forces, pour remplir dignement des fonctions si multipliées et d'une si grande importance. On étoit étonné en voyant avec quelle activité et quelle présence d'esprit il expédioit les affaires et vaquoit à tout. Il avoit tant à cœur de s'acquitter exactement de toutes ses obligations, qu'il recommanda souvent à sa famille et à ses amis de ne point manquer de l'avertir, dès qu'ils appercevroient en lui le moindre affoiblissement de tête ; afin que ses infirmités ne devinssent pas préjudiciables au bien public. Dieu voulut lui épargner cette espèce d'humiliation. Le respectable vieillard conserva jusqu'à la mort une netteté d'esprit merveilleuse, et une solidité de jugement peu commune. Aussi se trouva-t-il en état de faire beaucoup de réglemens pleins de lumières pour l'administration de la Justice, et de procurer plusieurs Ordonnances très-sages.

Une vie si bien remplie n'étoit pas dans M. le Tellier le fruit d'une philosophie austère et caustique ; mais elle avoit pour principe un fonds intime de religion, qui le rendit toujours sensible à la gloire de Dieu et aux véritables intérêts

de l'Eglise. C'est ce zèle vraiment chrétien, qui, dans plusieurs circonstances, lui fit discerner avec justesse, et suivre avec fidélité les règles que la loi de son Dieu lui prescrivait. S'il étoit possible d'entrer dans le détail de toutes les grandes affaires qui ont occupé l'Eglise pendant le ministère de M. le Tellier, et auxquelles il a eu beaucoup de part, on remarqueroit, avec une extrême satisfaction, combien il aimoit sincèrement la Religion, et combien, dans tous ses besoins, on le trouvoit, pour l'ordinaire, disposé à la servir. En 1668, sous le pontificat de Clément IX, il fut l'ame des négociations les plus délicates, qui demandoient une grande dextérité et la probité la mieux éprouvée : il ne négligea rien pour les faire réussir, et il employa, avec beaucoup de soin, son crédit et ses bons offices à pacifier les troubles qui agitoient depuis long-temps l'Eglise de France. Dans l'affaire de la Régale, il se tint pas à lui qu'on ne laissât mourir en paix les saints Evêques d'Alet et de Pamiers ; et si on l'eût écouté, on se fût épargné bien des injustices et des vexations. La publication des quatre célèbres articles du Clergé de France en 1682, fut, en très-grande partie, son ouvrage, et doit être regardée comme un des plus glorieux monumens de son zèle pour le maintien de la doctrine de l'Eglise et de l'autorité royale. Enfin l'on peut dire, sans exagération, que c'est à la sagesse de ce Ministre, et à son expérience con-

sommée dans les affaires, que l'on est principalement redevable de ce qui s'est fait de son temps à l'avantage de la Religion.

Vivement touché des maux que l'hérésie avoit causés en France, il mit en œuvre tous les moyens qui se présentèrent pour affermir la foi catholique. La révocation de l'Edit de Nantes l'occupa sérieusement, et lui parut un événement digne de toute son application. Jaloux de voir l'Eglise vengée des attentats de ses ennemis, il scella avec une joie marquée la déclaration qui abrogeoit cet ancien Edit, témoignant sortir du monde plein de consolation, après avoir reçu l'accomplissement de ses vœux.

M. le Tellier éprouvoit depuis quelque temps les atteintes de la maladie qui devoit le conduire au tombeau, et il attendoit la mort avec une foi admirable. M. Bossuet, qui fut témoin des sentimens chrétiens de ce grand homme, fait remarquer qu'une si ferme constance dans ce vénérable vieillard ne pouvoit être que l'effet d'une préparation de toute la vie. Il reçut les derniers Sacremens avec la piété et la paix d'une ame qui a mis son trésor dans le ciel, et qui ne tient plus à la terre. Sa conscience lui permit de déclarer hautement, « que depuis quarante-deux » ans qu'il servoit le Roi, il avoit la consolation » de ne lui avoir jamais donné de conseils que » selon sa conscience; et, dans un si long minis- » tère, de n'avoir jamais souffert une injustice » qu'il pût empêcher. » Entièrement appliqué à

rompre les liens qui l'attachoient encore au monde, il crut devoir se faire une dernière violence pour se séparer de ce qu'il avoit de plus cher. Dans cette vue il invita sa tendre épouse à s'éloigner : « Je veux, dit-il, m'arracher jusqu'aux moindres vestiges de l'humanité. » Le desir de voir Dieu, et l'espérance de chanter éternellement ses miséricordes l'occupoient uniquement. Il expira dans ces édifiantes dispositions, le 28 octobre 1685, âgé de 83 ans, regretté de son Prince, de toute la France et des étrangers même. Il fut enterré à Saint-Gervais sa paroisse, où M. Bossuet prononça son Oraison funèbre.

ORAIISON FUNÈBRE

DE MESSIRE

MICHEL LE TELLIER,

CHANCELIER DE FRANCE,

Prononcée le 25 Janvier 1686.

Toutes les qualités d'un grand Magistrat, admirées en lui dès sa jeunesse. Conduite pleine de prudence, de courage et de désintéressement qu'il tint au milieu des fureurs des guerres civiles. Dans quelles dispositions il reçut la charge de Chancelier et avec quelle douceur, quel zèle, quelle dignité il s'en acquitta. De quel œil il vit la mort approcher, et comment il se disposa à sortir de ce monde.

Posside sapientiam, acquire prudentiam, arripe illam, et exaltabit te; glorificaberis ab ea, cum eam fueris amplexatus.

Possédez la sagesse, et acquérez la prudence : si vous la cherchez avec ardeur, elle vous élèvera, et vous remplira de gloire, quand vous l'aurez embrassée.
Prov. IV, 7 et 8.

MESSEIGNEURS, (1)

En louant l'homme incomparable, dont

(1) A. Messeigneurs les Evêques qui étoient présents.

cette illustre assemblée célèbre les funérailles, et honore les vertus, je louerai la sagesse même : et la sagesse que je dois louer dans ce Discours, n'est pas celle qui élève les hommes, et qui agrandit les Maisons, ni celle qui gouverne les Empires, qui règle la paix et la guerre, et enfin, qui dicte les lois, et qui dispense les grâces. Car encore que ce grand Ministre, choisi, par la Providence, pour présider aux conseils du plus sage de tous les Rois, ait été le digne instrument des desseins les mieux concertés que l'Europe ait jamais vus; encore que la sagesse, après l'avoir gouverné dès son enfance, l'ait porté aux plus grands honneurs, et au comble des félicités humaines : sa fin nous a fait paroître que ce n'étoit pas pour ces avantages qu'il en écoutoit les conseils. Ce que nous lui avons vu quitter sans peine, n'étoit pas l'objet de son amour.

Il a connu la sagesse que le monde ne connoît pas : cette (1) « sagesse qui vient

(1) Sapientia des rsum descendens. Jac. II, 15.

» d'en-haut, qui descend du Père des lumières, » et qui fait marcher les hommes dans les sentiers de la justice. C'est elle dont la prévoyance s'étend aux siècles futurs, enferme, dans ses desseins, l'éternité toute entière. Touché de ses immortels et invisibles attraits, il l'a recherchée avec ardeur selon le précepte du Sage (1).

« La sagesse vous élèvera, dit Salomon, » et vous donnera de la gloire, quand vous » l'aurez embrassée. » Mais ce sera une gloire que le sens humain ne peut comprendre. Comme ce sage et puissant Ministre aspirait à cette gloire, il l'a préférée à celle dont il se voyoit environné sur la terre : c'est pourquoi sa modération l'a toujours mis au-dessus de sa fortune.

Incapable d'être ébloui des grandeurs humaines; comme il y paroît sans ostentation, il y est vu sans envie : et nous remarquons, dans sa conduite, ces trois caractères de la véritable sagesse ; qu'é-

(1) Exaltabit te (sapientia) : glorificaberis ab ea, cum eam fueris amplexatus. *Proverb. VI, 8.*

levé, sans empressement, aux premiers honneurs, il y a vécu aussi modeste que grand; que dans ses importans emplois, soit qu'il nous paroisse, comme Chancelier, chargé de la principale administration de la Justice, ou que nous le considérons dans les autres occupations d'un long ministère; supérieur à ses intérêts, il n'a regardé que le bien public; qu'enfin dans une heureuse vieillesse, prêt à rendre, avec sa grande ame, le sacré dépôt de l'autorité, si bien confié à ses soins, il a vu disparaître toute sa grandeur avec sa vie, sans qu'il lui en ait coûté un seul soupir: tant il avoit mis en lieu haut et innaccessible à la mort, son cœur et ses espérances. De sorte qu'il nous paroît, selon la promesse du Sage, dans une gloire immortelle, pour s'être soumis aux lois de la véritable sagesse, et pour avoir fait céder à la modestie, l'éclat ambitieux des grandeurs humaines, l'intérêt particulier à l'amour du bien public, et la vie même au desir des biens éternels. C'est la gloire qu'a remportée TRÈS-HAUT ET

378 ORAISON FUNÈBRE
TRÈS-PUISSANT SEIGNEUR MESS
MICHEL LE TELLIER, CHEVALI
CHANCELIER DE FRANCE.

LE grand Cardinal de Richelieu achève
son glorieux ministère, et finissoit,
ensemble, une vie pleine de merveilles.
Sous sa ferme et prévoyante conduite,
la puissance d'Autriche cessoit d'être
doutée; et la France, sortie enfin de
guerres civiles, commençoit à donner
branle aux affaires de l'Europe. On
porte une attention particulière à celles d'Italie,
et, sans parler des autres raisons, Louis
XIII, de glorieuse et triomphante mé-
moire, devoit sa protection à la Duchesse
de Savoie, sa sœur, et à ses enfans. Mazarin,
dont le nom devoit être si glorieux
dans notre histoire, employé, par la France,
de Rome, en diverses négociations, étoit
donné à la France; et propre, par son
génie et par ses correspondances, à
régner les esprits de sa nation, il
fit prendre un cours si heureux aux
seils du Cardinal de Richelieu, qu'il

Ministre se crut obligé de l'élever à la pourpre. Par-là il sembla montrer son successeur à la France; et le Cardinal Mazarin s'avançoit secrètement à la première place.

En ce temps, Michel le Tellier, encore Maître des Requêtes, étoit Intendant de Justice en Piémont. Mazarin, que ses négociations attiroient souvent à Turin, fut ravi d'y trouver un homme d'une si grande capacité, et d'une conduite si sûre dans les affaires : car les ordres de la Cour obligeoient l'Ambassadeur à concerter toutes choses avec l'Intendant, à qui la divine Providence faisoit faire ce léger apprentissage des affaires d'Etat. Il ne falloit qu'en ouvrir l'entrée à un génie si perçant, pour l'introduire, bien avant, dans les secrets de la politique. Mais son esprit modéré ne se perdoit pas dans ces vastes pensées; et renfermé, à l'exemple de ses pères, dans les modestes emplois de la robe, il ne jetoit pas seulement les yeux sur les engagemens éclatans, mais périlleux de la Cour. Ce n'est pas qu'il ne parût toujours supérieur à ses emplois.

Dès sa première jeunesse tout cédoit aux lumières de son esprit, aussi pénétrant et aussi net, qu'il étoit grave et sérieux. Poussé par ses amis, il avoit passé du grand Conseil, sage Compagnie où sa réputation vit encore, à l'importante charge de Procureur du Roi. Cette grande Ville se souvient de l'avoir vu, quoique jeune, avec toutes les qualités d'un grand Magistrat, opposé non seulement aux brigues et aux partialités qui corrompent l'intégrité de la justice, et aux préventions qui en obscurcissent les lumières; mais encore aux voies irrégulières et extraordinaires, où elle perd, avec sa constance, la véritable autorité de ses jugemens. On y vit enfin tout l'esprit et les maximes d'un juge, qui, attaché à la règle, ne porte pas dans le tribunal, ses propres pensées, ni des adoucissemens, ou des rigueurs arbitraires; et qui veut que les lois gouvernent, et non pas les hommes. Telle est l'idée qu'il avoit de la Magistrature. Il apporta ce même esprit dans le Conseil, où l'autorité du Prince, qu'on y exerce avec un pouvoir plus absolu, semble ou-

vrir un champ plus libre à la justice; et toujours semblable à lui-même, il y suivit dès-lors la même règle qu'il y a établie depuis, quand il a été le chef.

Et certainement, Messieurs, je puis dire, avec confiance, que l'amour de la justice étoit comme né avec ce grand Magistrat, et qu'il croissoit avec lui dès son enfance. C'est aussi de cette heureuse naissance, que sa modestie se fit un rempart contre les louanges qu'on donnoit à son intégrité; et l'amour qu'il avoit pour la justice ne lui parut pas mériter le nom de vertu, parce qu'il le portoit, disoit-il, en quelque manière dans le sang. Mais Dieu, qui l'avoit prédestiné à être un exemple de justice dans un si beau règne, et dans la première charge d'un si grand Royaume, lui avoit fait regarder le devoir de juge où il étoit appelé, comme le moyen particulier qu'il lui donnoit pour accomplir l'œuvre de son salut. C'étoit la sainte pensée qu'il avoit toujours dans le cœur, c'étoit la belle parole qu'il avoit toujours à la bouche; et par-là il faisoit

assez connoître combien il avoit pris le goût véritable de la piété chrétienne. Saint Paul en a mis l'exercice, non pas dans ces pratiques particulières que chacun se fait à son gré, plus attaché à ces lois qu'à celles de Dieu ; mais à se sanctifier dans son état, et « chacun dans les » emplois de sa vocation : » *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est*. Mais si, selon la doctrine de ce grand Apôtre, on trouve la sainteté dans les emplois les plus bas, et qu'un esclave s'élève à la perfection dans le service d'un Maître mortel, pourvu qu'il y sache regarder l'ordre de Dieu : à quelle perfection l'ame chrétienne ne peut-elle pas aspirer dans l'auguste et saint ministère de la justice ; puisque, selon l'Ecriture (1) « l'on y exerce le jugement, non des hommes, mais du Seigneur même ? »

Ouvrez les yeux, Chrétiens ; contemplez ces augustes tribunaux où la justice

(1) Non enim hominis exercetis judicium, sed Domini. II, Paral XIX, 6.

rend ses oracles : vous y verrez avec David (1), » les Dieux de la terre, qui meurent, à la vérité, comme des hommes; » mais qui, cependant, doivent juger comme des Dieux, sans crainte, sans passion, sans intérêt; « le Dieu des Dieux » à leur tête, comme le chante ce grand Roi, d'un ton si sublime dans ce divin Pseaume (2) : « Dieu assiste, dit-il, à l'assemblée des » Dieux; et au milieu, il juge les Dieux. » O Juges, quelle Majesté de vos séances ! quel Président de vos assemblées ! mais aussi quel Censeur de vos jugemens ! Sous ces yeux redoutables, notre sage Magistrat écoutoit également le riche et le pauvre; d'autant plus pur et d'autant plus ferme dans l'administration de la justice, que sans porter ses regards sur les hautes places dont tout le monde le jugeoit digne, il mettoit son élévation, comme son étude, à se rendre parfait dans son état.

(1) Ego dixi : Dii estis. vos autem sicut homines moriemini. *Ps. LXXXI*, 6, 7.

(2) Deus stetit in synagoga Deorum : in medio autem Deos dijudicat. *Ibid.* 1.

Non, non, ne le croyez pas, que la justice habite jamais dans les ames où l'ambition domine. Toute ame inquiète et ambitieuse, est incapable de règle. L'ambition a fait trouver ces dangereux expédiens, où, semblable à un sépulcre blanchi, un juge artificieux ne garde que les apparences de la justice. Ne parlons pas des corruptions qu'on a honte d'avoir à se reprocher : parlons de la lâcheté ou de la licence d'une justice arbitraire, qui, sans règle et sans maxime, se tourne au gré de l'ami puissant. Parlons de la complaisance qui ne veut jamais ni trouver le fil, ni arrêter le progrès d'une procédure malicieuse. Que dirai-je du dangereux artifice qui fait prononcer, à la justice, comme autrefois aux démons, des oracles ambigus et captieux ? Que dirai-je des difficultés qu'on suscite dans l'exécution, lorsqu'on n'a pu refuser la justice à un droit trop clair ? « La loi est déchirée, comme » disoit le Prophète, et le jugement n'arrive jamais à sa perfection : » *Non pervenit usque ad finem judicium*. Lorsque le juge veut s'agrandir, et qu'il change
en

en une souplesse de Cour; le rigide et inexorable ministère de la justice, il fait naufrage contre ces écueils. On ne voit, dans ses jugemens, qu'une justice imparfaite, semblable, je ne craindrai pas de le dire, à la justice de Pilate : justice qui fait semblant d'être vigoureuse, à cause qu'elle résiste aux tentations médiocres, et peut-être aux clameurs d'un peuple irrité; mais qui tombe et disparoît tout-à-coup lorsqu'on allègue, sans ordre même et mal-à-propos, le nom de César. Que dis-je, le nom de César ? Ces ames, prostituées à l'ambition, ne se mettent pas à si haut prix : tout ce qui parle, tout ce qui approche, ou les gagne, ou les intimide; et la Justice se retire d'avec elles. Que si elle s'est construit un sanctuaire éternel et incorruptible dans le cœur du sage Michel le Tellier, c'est que, libre des empressemens de l'ambition, il se voit élevé aux plus grandes places, non par ses propres efforts, mais par la douce impulsion d'un vent favorable : ou plutôt, comme l'événement l'a justifié, par un choix particulier de la divine Providence.

R

Le Cardinal de Richelieu étoit mort peu regretté de son Maître, qui craignoit de lui devoir trop. Le gouvernement passé fut odieux. Ainsi, de tous les Ministres, le Cardinal Mazarin, plus nécessaire et plus important, fut le seul dont le crédit se soutint; et le Secrétaire d'Etat, chargé des ordres de la guerre, ou rebuté d'un traitement qui ne répondoit pas à son attente, ou déçu par la douceur apparente du repos qu'il crut trouver dans la solitude, ou flaté d'une secrète espérance de se voir plus avantageusement rappelé par la nécessité de ses services, ou agité de ces je ne sais quelles inquiétudes, dont les hommes ne savent pas se rendre raison à eux-mêmes, se résolut tout-à-coup à quitter cette grande charge. Le temps étoit arrivé que notre sage Ministre devoit être montré à son Prince et à sa patrie. Son mérite le fit chercher à Turin, sans qu'il y pensât. Le Cardinal Mazarin, plus heureux, comme vous le verrez, de l'avoir trouvé, qu'il ne le conçut alors, rappella au Roi ses agréables services; et le rapide moment d'une conjoncture impré-

vue, loin de donner lieu aux sollicitations, n'en laissa pas même aux desirs. Louis XIII rendit, au ciel, son âme juste et pieuse; et il parut que notre Ministre étoit réservé au Roi son fils.

Tel étoit l'ordre de la Providence, et je vois ici quelque chose de ce qu'on lit dans Isaïe. La sentence partit d'en-haut, et il fut dit à Sobna, chargé d'un ministère principal : « je t'ôterai de ton poste, » je te déposerai de ton ministère : » *Expellam te de statione tuâ, et de ministerio tuo deponam te* (1) : « En ce temps, » j'appellerai mon serviteur Eliakim, » et je le revêtirai de ta puissance. » Mais un plus grand honneur lui est destiné : le temps viendra que par l'administration de la justice, « il sera le père des habitans » de Jérusalem, et de la maison de Juda, » *Erit pater habitantibus Jérusalem* (2).

(1) Et erit in die illa : vocabo servum meum Eliacim filium Helcise, et induam illum tunicâ tuâ..... et potestatem tuam dabo in manu ejus. *Is. II, 20, 1.*

(2) Et dabo clavem domûs David super hu-

« La clef de la maison de David, c'est-à-dire, de la maison régnante, sera attachée à ses épaules; il ouvrira, et personne ne pourra fermer; il fermera, et personne ne pourra ouvrir: » il aura la souveraine dispensation de la justice et des graces.

Parmi ces glorieux emplois, notre Ministre a fait voir, à toute la France, que sa modération, durant quarante ans, étoit le fruit d'une sagesse consommée. Dans les fortunes médiocres, l'ambition, encore tremblante, se tient si cachée, qu'à peine se connoît-elle elle-même. Lorsqu'on se voit tout-d'un-coup élevé aux places les plus importantes, et que je ne sais quoi nous dit dans le cœur qu'on mérite d'autant plus de si grands honneurs, qu'ils sont venus à nous comme d'eux-mêmes; on ne se possède plus: et si vous me permettez de vous dire une pensée de Saint Chrysostôme, c'est aux hommes

merum ejus; et aperiet, et non erit qui claudat, et claudet, et non erit qui aperiat. *Is. XXII, 21, 22.*

vulgaires un trop grand effort, que celui de se refuser à cette éclatante beauté qui se donne à eux. Mais notre sage Ministre ne s'y laissa pas emporter. Quel autre parut d'abord plus capable de grandes affaires ? Qui connoissoit mieux les hommes et les temps ? Qui prévoyoit de plus loin, et qui donnoit des moyens plus sûrs pour éviter les inconvéniens, dont les grandes entreprises sont environnées ? Mais dans une si haute capacité, et dans une si belle réputation, qui jamais a remarqué, ou sur son visage un air dédaigneux, ou la moindre vanité dans ses paroles ? Toujours libre dans sa conversation, toujours grave dans les affaires, et toujours aussi modéré que fort, et insinuant dans ses discours, il prenoit sur les esprits un ascendant que la seule raison lui donnoit. On voyoit, et dans sa maison, et dans sa conduite, avec des mœurs sans reproches, tout également éloigné des extrémités, tout enfin mesuré par la sagesse.

S'il sut soutenir le poids des affaires, il sut aussi les quitter, et reprendre son

premier repos. Poussé par la cabale, Châville le vit tranquille, durant plusieurs mois, au milieu de l'agitation de toute la France. La Cour le rappelle en vain : il persiste dans sa paisible retraite, tant que l'état des affaires le put souffrir, encore qu'il n'ignorât pas ce qu'on machinoit contre lui durant son absence; et il ne parut pas moins grand en demeurant sans action, qu'il l'avoit paru en se soutenant au milieu des mouvemens les plus basardeux. Mais dans le plus grand calme de l'Etat, aussi-tôt qu'il lui fut permis de se reposer des occupations de sa charge, sur un fils qu'il n'eût jamais donné au Roi, s'il ne l'eût senti capable de le bien servir; après qu'il eût reconnu que le nouveau Secrétaire d'Etat savoit, avec une ferme et continuelle action, suivre les desseins, et exécuter les ordres d'un maître si entendu dans l'art de la guerre: ni la hauteur des entreprises ne surpassoit sa capacité, ni les soins infinis de l'exécution n'étoient au-dessus de sa vigilance: tout étoit prêt aux lieux destinés; l'ennemi également menacé dans toutes ses places;

les troupes, aussi vigoureuses que disciplinées, n'attendoient que les derniers ordres du grand Capitaine, et l'ardeur que ses yeux inspirent : tout tombe sous ses coups, et il se voit l'arbitre du monde. Alors le zélé Ministre, dans une entière vigueur d'esprit et de corps, crut qu'il pouvoit se permettre une vie plus douce.

L'épreuve en est hasardeuse pour un homme d'Etat; et la retraite presque toujours a trompé ceux qu'elle flattoit de l'espérance du repos. Celui-ci fut d'un caractère plus ferme. Les conseils où il assistoit, lui laissoient presque tout son temps; et après cette grande foule d'hommes et d'affaires qui l'environnoit, il s'étoit lui-même réduit à une espèce d'oisiveté et de solitude : mais il la sut soutenir. Les heures qu'il avoit libres, furent remplies de bonnes lectures, et ce qui passe toutes les lectures, de sérieuses réflexions sur les erreurs de la vie humaine, et sur les vains travaux des politiques, dont il avoit tant d'expérience. L'éternité se présente à ses yeux comme le digne objet du cœur de l'homme. Parmi

ces sages pensées, et renfermé dans un doux commerce avec ses amis aussi modestes que lui : car il savoit les choisir de ce caractère, et il leur apprenoit à conserver dans les emplois les plus importants, et de la plus haute confiance ; il goûtoit un véritable repos dans la maison de ses pères, qu'il avoit accommodé peu-à-peu à sa fortune présente, sans lui faire perdre les traces de l'ancienne simplicité ; jouissant, en sujet fidèle, des prospérités de l'Etat, et de la gloire de son maître.

La charge de Chancelier vauqua, et toute la France la destinoit à un Ministre si zélé pour la justice. Mais comme dit le Sage (1), autant que le ciel s'élève, et que la terre s'incline « au-dessous de lui » autant le cœur des Rois est impénétrable. » Enfin le moment du Prince n'étoit pas encore arrivé ; et le tranquille Ministre, qui connoissoit les dangereuses jalousies des Cours, et les sages tempérans des conseils des Rois, sut encore

(1) Cælum sursùm, et terra deorsùm, et cœ-
regum inscrutabile. *Prov. XXV*, 3.

lever les yeux vers la divine Providence, dont les décrets éternels règlent tous ces mouvemens. Lorsqu'après de longues années, il se vit élevé à cette grande charge, encore qu'elle reçut un nouvel éclat en sa personne, où elle étoit jointe à la confiance du Prince; sans s'en laisser éblouir, le modeste Ministre disoit seulement que le Roi, pour couronner plutôt la longueur que l'utilité de ses services, vouloit donner un titre à son tombeau, et un ornement à sa famille. Tout le reste de sa conduite répondit à de si beaux commencemens. Notre siècle, qui n'avoit point vu de Chancelier si autorisé, vit en celui-ci autant de modération et de douceur, que de dignité et de force; pendant qu'il ne cessoit de se regarder comme devant bientôt rendre compte à Dieu d'une si grande administration. Ses fréquentes maladies le mirent souvent aux prises avec la mort. Exercé par tant de combats, il en sortoit toujours plus fort, et plus résigné à la volonté divine.

La pensée de la mort ne rendit pas sa vieillesse moins tranquille ni moins agréa-

ble. Dans la même vivacité, on lui vit faire seulement de plus graves réflexions sur la caducité de son âge, et sur le désordre extrême que causeroit, dans l'Etat, une si grande autorité dans des mains trop foibles. Ce qu'il avoit vu arriver à tant de sages vieillards, qui sembloient n'être plus rien que leur ombre propre, le rendoit continuellement attentif à lui-même. Souvent il se disoit, en son cœur, que le plus malheureux effet de cette foiblesse de l'âge, étoit de se cacher à ses propres yeux; de sorte que tout-à-coup on se trouve plongé dans l'abîme, sans avoir pu remarquer le fatal moment d'un insensible déclin : il conjuroit ses enfans, par toute la tendresse qu'il avoit pour eux, et par toute leur reconnoissance, qui faisoit sa consolation dans ce court reste de vie, de l'avertir de bonne heure quand ils verroient sa mémoire vaciller, ou son jugement s'affoiblir; afin que par un reste de force, il pût garantir le public, et sa propre conscience, des maux dont les menaçoit l'infirmité de son âge. Et lors même qu'il sentoit son esprit entier, il

prononçoit la même sentence, si le corps abattu n'y répondoit pas : car c'étoit la résolution qu'il avoit prise dans sa dernière maladie ; et plutôt que de voir languir les affaires avec lui, si ses forces ne lui revenoient, il se condamnoit, en rendant les sceaux, à rentrer dans la vie privée, dont aussi jamais il n'avoit perdu le goût ; au hasard de s'ensevelir tout vivant, et de vivre peut-être assez pour se voir long-temps traversé par la dignité qu'il auroit quittée ; tant il étoit au-dessus de sa propre élévation, et de toutes les grandeurs humaines.

MAIS ce qui rend sa modération plus digne de nos louanges, c'est la force de son génie né pour l'action, et la vigueur qui durant cinq ans, lui fit dévouer sa tête aux fureurs civiles. Si aujourd'hui je me vois contraint de retracer l'image de nos malheurs, je n'en ferai point d'excuse à mon Auditoire, où de quelque côté que je me tourne, tout ce qui frappe mes yeux, me montre une fidélité irrépro-

chable , ou peut-être une courte erreur réparée par de longs services. Dans ces fatales conjonctures, il falloit, à un Ministre étranger, un homme d'un ferme génie, et d'une égale sûreté, qui, nourri dans les Compagnies, connut les Ordres du Royaume, et l'esprit de la nation. Pendant que la magnanime et intrépide Régente étoit obligée à montrer le Roi enfant, aux Provinces, pour dissiper les troubles qu'on y excitoit de toutes parts, Paris, et le cœur du Royaume, demandoient un homme capable de profiter des momens, sans attendre de nouveaux ordres, et sans troubler le concert de l'Etat. Mais le Ministre lui-même, souvent éloigné de la Cour, au milieu de tant de conseils, que l'obscurité des affaires, l'incertitude des événemens, et les différens intérêts faisoient hasarder, n'avoit-il pas besoin d'un homme que la Régente pût croire? Enfin, il falloit un homme qui, pour ne pas irriter la haine publique déclarée contre le ministère, sût se conserver de la créance dans tous les partis, et ménager les restes de l'autorité.

Cet homme, si nécessaire au jeune Roi, à la Régente, à l'Etat, aux Ministres, aux cabales mêmes, pour ne les précipiter pas aux dernières extrémités par le désespoir : vous me prévenez, Messieurs, c'est celui dont nous parlons. C'est donc ici qu'il parut comme un génie principal. Alors nous le vîmes s'oublier lui-même, et comme un sage pilote, sans s'étonner, ni des vagues, ni des orages, ni de son propre péril, aller droit comme au terme unique d'une si périlleuse navigation, à la conservation du corps de l'Etat, et au rétablissement de l'autorité royale. Pendant que la Cour réduisoit Bordeaux, et que Gaston, laissé à Paris pour le maintenir dans le devoir, étoit environné de mauvais conseils ; le Tellier fut le Chusai qui les confondit, et qui assura la victoire à l'Oingt du Seigneur. Fallut-il éventer les Conseils d'Espagne, et découvrir le secret d'une paix trompeuse que l'on proposoit, afin d'exciter la sédition, pour peu qu'on l'eût différée ? Le Tellier en fit d'abord accepter les offres : notre Plénipotentiaire partit ; et l'Archiduc, forcé

d'avouer qu'il n'avoit pas de pouvoir, fit connoître lui-même au peuple ému, si toutefois un peuple ému connoît quelque chose, qu'on ne faisoit qu'abuser de sa crédulité.

Mais s'il y eut jamais une conjoncture où il fallut montrer de la prévoyance, et un courage intrépide, ce fut lorsqu'il s'agit d'assurer la garde des trois illustres captifs. Quelle cause les fit arrêter ? si ce fut ou des soupçons ou des vérités, ou de vaines terreurs ou de vrais périls, et, dans un pas si glissant, des précautions nécessaires, qui le pourra dire à la postérité ? Quoi qu'il en soit, l'oncle du Roi est persuadé : on croit pouvoir s'assurer des autres Princes, et on en fait des coupables, en les traitant comme tels. Mais où garder des lions toujours prêts à rompre leurs chaînes, pendant que chacun s'efforce de les avoir en sa main, pour les retenir ou les lâcher au gré de son ambition ou de ses vengeances ? Gaston, que la Cour avoit attiré dans ses sentimens, étoit-il inaccessible aux factieux ? Ne vois-je pas, au contraire, autour de lui des ames hau-

taines, qui, pour faire servir les Princes à leurs intérêts cachés, ne cessoient de lui inspirer qu'il devoit s'en rendre le maître? De quelle importance, de quel éclat, de quelle réputation au dedans et au dehors, d'être le maître du sort du Prince de Condé? Ne craignons point de le nommer, puisqu'enfin tout est surmonté par la gloire de son grand nom, et de ses actions immortelles. L'avoir entre ses mains, c'étoit y avoir la victoire même, qui le suit éternellement dans les combats. Mais il étoit juste que ce précieux dépôt de l'Etat, demeurât entre les mains du Roi, et il lui appartenoit de garder une si noble partie de son sang.

Pendant donc que notre Ministre travailloit à ce glorieux ouvrage, où il y alloit de la Royauté et du salut de l'Etat, il fut seul en butte aux factieux. Lui seul, disoient-ils, savoit dire et taire ce qu'il falloit: seul il savoit épancher et retenir son discours; impénétrable, il pénétoit tout; et pendant qu'il tiroit le secret des cœurs, il ne disoit, maître de lui-même, que ce qu'il vouloit. Il perceoit dans tous

les secrets, démêloit toutes les intrigues ; découvroit les entreprises les plus cachées et les plus sourdes machinations. C'étoit ce Sage dont il est écrit : « les conseils se » recèlent dans le cœur de l'homme, à la » manière d'un profond abîme, sous une » eau dormante : mais l'homme sage les » épuise ; il en découvre le fond : *Sicut aqua profunda, sic consilium in corde viri : vir sapiens exhauriet illud.* Lui seul réunissoit les gens de bien, rompoit les liaisons des factieux, en déconcertoit les desseins, et alloit recueillir, dans les égarés, ce qu'il y restoit quelquefois de bonnes intentions. Gaston ne croyoit que lui ; et lui seul savoit profiter des heureux momens, et des bonnes dispositions d'un si grand Prince. « Venez, venez, faisons » contre lui de secrètes menées » *Venite, et cogitemus contra eum cogitationes ;* unissons-nous, pour le décréditer tous ensemble ; « frappons-le de notre langue, et » ne souffrons plus qu'on écoute tous ses » beaux discours : » *Percutiamus eum lingua, et non attendamus ad universos sermones ejus.*

Mais on faisoit contre lui de plus fâcheux complots. Combien reçut-il d'avis secrets, que sa vie n'étoit pas en sûreté ! Et il connoissoit, dans le parti, de ces fiers courages dont la force malheureuse et l'esprit extrême ose tout, et sait trouver des exécuteurs. Mais sa vie ne lui fut pas précieuse, pourvu qu'il fût fidèle à son ministère. Pouvoit-il faire à Dieu un plus beau sacrifice, que de lui offrir une ame pure de l'iniquité de son siècle, et dévouée à son Prince et à la patrie ? Jésus nous en a montré l'exemple : les Juifs même le reconnoissoient pour un si bon citoyen, qu'ils crurent ne pouvoir donner auprès de lui une meilleure recommandation à ce Centenier, qu'en disant à notre Sauveur (1) : « Il aime notre nation. » Jérémie a-t-il plus versé de larmes que lui sur les ruines de sa patrie ? Que n'a pas fait ce Sauveur miséricordieux, pour prévenir les malheurs de ses citoyens ? Fidèle au Prince, comme à son pays, il n'a pas

(1) Diligit enim gentem nostram. *Luc.* VII, 5.

craint d'irriter l'envie des Pharisiens en défendant les droits de César; et lorsqu'il est mort pour nous sur le Calvaire, victime de l'Univers, il a voulu que le plus cheri de ses Evangélistes, remarquât qu'il mouroit spécialement « pour sa nation : »
Quia moriturus erat pro gente.

Si notre zélé Ministre, touché de ces vérités, exposa sa vie, craindrait-il de hasarder sa fortune ? Ne sait-on pas qu'il falloit souvent s'opposer aux inclinations du Cardinal son bienfaiteur ? Deux fois, en grand politique, ce judicieux favori sut céder au temps, et s'éloigner de la Cour. Mais il faut le dire : toujours il y vouloit revenir trop tôt. Le Tellier s'opposoit à ses impatiences jusqu'à se rendre suspect ; et sans craindre ni ses envieux, ni les défiances d'un Ministre également soupçonneux, et ennuyé de son état, il alloit d'un pas intrépide où la raison d'Etat le déterminoit. Il sut suivre ce qu'il conseilloit. Quand l'éloignement de ce grand Ministre eut attiré celui de ses confidens, supérieur, par cet endroit, au Ministre même, dont il admiroit d'ail-

leurs les profonds conseils, nous l'avons vu retiré dans sa maison, où il conserva sa tranquillité parmi les incertitudes des émotions populaires, et d'une Cour agitée; et résigné à la Providence, il vit, sans inquiétude, frémir à l'entour les flots irrités: et parce qu'il souhaitoit le rétablissement du Ministre, comme un soutien nécessaire de la réputation et de l'autorité de la Régence, et non pas, comme plusieurs autres, pour son intérêt, que le poste qu'il occupoit lui donnoit assez de moyens de ménager d'ailleurs: aucun mauvais traitement ne le rebutoit. Un beau-frère sacrifié, malgré ses services, lui montrait ce qu'il pouvoit craindre. Il savoit, crime irrémissible dans les Cours, qu'on écoutoit des propositions contre lui-même; et peut-être que sa place eût été donnée, si on eût pu la remplir d'un homme aussi sûr. Mais il n'en tenoit pas moins la balance droite. Les uns donnoient au Ministre des espérances trompeuses, les autres lui inspiroient de vaines terreurs; et en s'empressant beaucoup, ils faisoient les zélés et les importants. Le

Tellier lui montrait la vérité, quoique souvent importune; et industrieux à se cacher dans les actions éclatantes, il en renvoyoit la gloire au Ministre, sans craindre, dans le même temps, de se charger des refus que l'intérêt de l'Etat rendoit nécessaires. Et c'est delà qu'il est arrivé, qu'en méprisant, par raison, la haine de ceux dont il lui falloit combattre les prétentions, il en acquéroit l'estime, et souvent même l'amitié et la confiance. L'histoire en racontera de fameux exemples: je n'ai pas besoin de les rapporter; et content de remarquer des actions de vertu, dont les sages auditeurs puissent profiter, ma voix n'est pas destinée à satisfaire les politiques ni les curieux.

Mais puis-je oublier celui que je vois partout dans le récit de nos malheurs? Cet homme (1) si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'Etat; d'un caractère si haut, qu'on ne pouvoit ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi; ferme génie, que nous avons vu, en ébranlant

(1) Le Cardinal de Retz.

l'univers, s'attirer une dignité qu'à la fin, il voulut quitter comme trop chèrement achetée, ainsi qu'il eut le courage de le reconnoître dans le lieu le plus éminent de la Chrétienté, et enfin comme peu capable de contenter ses desirs, tant il connut son erreur, et le vide des grandeurs humaines. Mais pendant qu'il vouloit acquiescer ce qu'il devoit un jour mépriser, il remua tout par de secrets et puissans ressorts; et après que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux, de ses tristes et intrépides regards. La Religion s'intéresse dans ses infortunes; la Ville Royale s'émute, et Rome même menace. Quoi donc, n'est-ce pas assez que nous soyons attaqués au dedans et au dehors par toutes les Puissances temporelles? Faut-il que la Religion se mêle dans nos malheurs; et qu'elle semble nous opposer de près et de loin une autorité sacrée? Mais par les soins du sage Michel le Tellier, Rome n'eut point à reprocher au Cardinal Mazarin d'avoir terni l'éclat de la pourpre dont il étoit revêtu : les affaires

ecclésiastiques prirent une forme réglée; ainsi le calme fut rendu à l'Etat. On revoit dans sa première vigueur l'autorité affoiblie : Paris et tout le Royaume, avec un fidèle et admirable empressement, reconnoît son Roi gardé par la Providence, et réservé à ses grands ouvrages : le zèle des Compagnies, que de tristes expériences avoient éclairées est inébranlable : les pertes de l'Etat sont réparées : le Cardinal fait la paix avec avantage. Au plus haut point de sa gloire, sa joie est troublée par la triste apparition de la mort : intrépide, il domine jusqu'entre ses bras et au milieu de son ombre. Il semble qu'il ait entrepris de montrer à toute l'Europe que sa faveur attaquée par tant d'endroits est si hautement établie, que tout devient foible contre elle, jusqu'à une mort prochaine et lente. Il meurt avec cette triste consolation; et nous voyons commencer ces belles années, dont on ne peut assez admirer le cours glorieux.

Cependant la grande et pieuse Anne d'Autriche rendoit un perpétuel témoignage à l'inviolable fidélité de notre Mi-

tre, où, parmi tant de divers mouvemens, elle n'avoit jamais remarqué un douteux. Le Roi, qui dès son enfance avoit vu toujours attentif au bien de l'Etat, et tendrement attaché à sa Personne sacrée, prenoit confiance en ses conseils; et le Ministre conservoit sa modération, soigneux surtout de cacher l'important service qu'il rendoit continuellement à l'Etat, en faisant connoître les hommes capables de remplir les grandes places, et en leur rendant à propos des offices qu'ils ne savoient pas. Car que peut être de plus utile un zélé Ministre; puisque le Prince, quelque grand qu'il soit, ne connoît sa force qu'à demi, s'il ne connoît les grands hommes que la Providence fait naître en son temps pour le seconder.

Ne parlons pas des vivans, dont les vertus, non plus que les louanges, ne sont jamais sûres dans le véritable état de cette vie. Mais je veux ici nommer par honneur le sage, le docte et le pieux Lamouignon, que notre Ministre proposoit toujours comme digne de prononcer les

oracles de la justice dans le plus majestueux de ses Tribunaux. La justice, leur commune amie, les avoit réunis; et maintenant ces deux âmes pieuses, touchées sur la terre du même desir de faire régner les lois, contemplent ensemble, à découvert, les lois éternelles d'où les nôtres sont dérivées; et si quelque légère trace de nos foibles distinctions paroît encore dans une si simple et si claire vision, elles adorent Dieu en qualité de justice et de règle.

Ecce in justitia regnabit Rex; et Principes in judicio præerunt : « Le » Roi régnera selon la justice, et les Ju- » ges présideront en jugement ». La justice passe du Prince dans les Magistrats; et du trône, elle se répand sur les tribunaux. C'est dans le règne d'Ezéchias, le modèle de nos jours. Un Prince zélé pour la justice nomme un principal et universel Magistrat, capable de contenter ses desirs. L'infatigable Ministre ouvre des yeux attentifs sur tous les tribunaux; animé des ordres du Prince, il y établit la règle, la discipline, le concert, l'esprit de justice. Il sait que si la prudence du souverain

souverain Magistrat est obligée quelquefois, dans les cas extraordinaires, de suppléer à la prévoyance des lois, c'est toujours en prenant leur esprit; et enfin qu'on ne doit sortir de la règle qu'en suivant un fil qui tienne, pour ainsi dire, à la règle même. Consulté de toutes parts, il donne des réponses courtes, mais décisives, aussi pleines de sagesse que de dignité; et le langage des lois est dans son discours. Par toute l'étendue du Royaume, chacun peut faire ses plaintes, assuré de la protection du Prince; et la justice ne fut jamais ni si éclairée ni si secourable. Vous voyez comme ce sage Magistrat modère tout le corps de la justice: voulez-vous voir ce qu'il fait dans la sphère où il est attaché, et qu'il doit mouvoir par lui-même?

Combien de fois s'est-on plaint que les affaires n'avoient ni de règle ni de fin; que la force des choses jugées n'étoit presque plus connue; que la compagnie où l'on renversoît, avec tant de facilité, les jugemens de toutes les autres, ne respectoit pas davantage les siens; enfin que le

nom du Prince étoit employé à rendre tout certain, et que souvent l'iniquité sortoit du lieu d'où elle devoit être foudroyée? Sous le sage Michel le Tellier, le Conseil fit sa véritable fonction; et l'autorité de ses Arrêts, semblable à un juste contre-poids, tenoit, par tout le Royaume, la balance égale. Les Juges, que leurs coups hardis et leur artifices faisoient redouter, furent sans crédit : leur nom ne servit qu'à rendre la justice plus attentive. Au Conseil comme au Sceau, la multitude, la variété, la difficulté des affaires n'étonnèrent jamais ce grand Magistrat. Il n'y avoit rien de plus difficile, ni aussi de plus hasardeux, que de le surprendre; et dès le commencement de son ministère, cette irrévocable sentence sortit de sa bouche, que le crime de le tromper seroit le moins pardonnable. De quelque belle apparence que l'iniquité se couvrît, il en pénétrait les détours; et d'abord il savoit connoître, même sous les fleurs, la marche tortueuse de ce serpent. Sans châtiment, sans rigueur, il couvroit l'injustice de confusion; en lui faisant seu-

lement sentir qu'il la connoissoit; et l'exemple de son inflexible régularité fut l'inévitable censure de tous les mauvais dessein. Ce fut donc par cet exemple admirable, plus encore que par ses discours et par ses ordres, qu'il établit dans le Conseil une pureté et un zèle de la justice, qui attire la vénération des peuples, assure la fortune des particuliers, affermit l'ordre public, et fait la gloire de ce règne.

Sa justice n'étoit pas moins prompte qu'elle étoit exacte. Sans qu'il fallut le presser, les gémissemens des malheureux plaideurs, qu'il croyoit entendre nuit et jour, étoient pour lui une perpétuelle et vive sollicitation. Ne dites pas à ce zélé Magistrat qu'il travaille plus que son grand âge ne le peut souffrir : vous irriterez le plus patient de tous les hommes. Est-on, disoit-il, dans les places pour se reposer et pour vivre ? ne doit-on pas sa vie à Dieu, au Prince et à l'Etat ? Sacrés Autels, vous m'êtes témoins que ce n'est pas aujourd'hui par ces artificieuses fictions de l'éloquence, que je lui mets en

la bouche ces fortes paroles. Sache la postérité, si le nom d'un si grand Ministre fait aller mon discours jusqu'à elle, que j'ai moi-même souvent entendu ces saintes réponses. Après de grandes maladies, causées par de grands travaux, on voyoit revivre cet ardent desir de reprendre ses exercices ordinaires, au hasard de retomber dans les mêmes maux ; et tout sensible qu'il étoit aux tendresses de sa famille, il l'accoutumoit à ces courageux sentimens. C'est, comme nous l'avons dit, qu'il faisoit consister, avec son salut, le service particulier qu'il devoit à Dieu, dans une sainte administration de la justice. Il en faisoit son culte perpétuel, son sacrifice du matin et du soir, selon cette parole du Sage (1) : « la justice vaut mieux devant » Dieu que de lui offrir des victimes. » Car quelle plus sainte hostie, quel encens plus doux, quelle prière plus agréable,

(1) Facere misericordiam et judicium, magis placet Domino quam victimæ. Prov. XXI, 3.

que de faire entrer devant soi la cause de la veuve, que d'essuyer les larmes du pauvre oppressé, et de faire taire l'iniquité par toute la terre? Combien le pieux Ministre étoit touché de ces vérités, ses paisibles audiences le faisoient paroître.

Dans les audiences vulgaires, l'un, toujours précipité, vous trouble l'esprit; l'autre, avec un visage inquiet, et des regards incertains, vous ferme le cœur : celui-là se présente à vous par coutume ou par bienséance, et il laisse vaguer ses pensées, sans que vos discours arrêtent son esprit distrait : celui-ci, plus cruel encore, a les oreilles bouchées par ses préventions ; et incapable de donner entrée aux raisons des autres, il n'écoute que ce qu'il a dans son cœur. A la facile audience de ce sage Magistrat, et par la tranquillité de son favorable visage, une ame agitée se calmoit. C'est-là qu'on trouvoit (1) « ces dou-

(1) Responsio mollis frangit iram. *Prov. XV, 1.*

» ces réponses qui appaisent la colère, et
 » ces paroles qu'on préfère aux dons: » *Verbum melius quàm datum*. Il connoissoit les deux visages de la justice : l'un facile dans le premier abord ; l'autre sévère et impitoyable quand il faut conclure. Là, elle veut plaire aux hommes, et également contenter les deux partis : ici, elle ne craint ni d'offenser le puissant, ni d'affliger le pauvre et le foible. Ce charitable Magistrat étoit ravi d'avoir à commencer par la douceur ; et dans toute l'administration de la justice, il nous paroissoit un homme que sa nature avoit fait bienfaisant ; et que la raison rendoit inflexible. C'est par où il avoit gagné les cœurs. Tout le Royaume faisoit des vœux pour la prolongation de ses jours : on se reposoit sur sa prévoyance : ses longues expériences étoient, pour l'Etat, un trésor inépuisable de sages conseils ; et sa justice, sa prudence, la facilité qu'il apportoit aux affaires, lui méritoient la vénération et l'amour de tous les peuples.

O Seigneur, vous avez fait, comme

«dit le Sage (1), l'œil qui regarde, et
 «l'oreille qui entend.» Vous donc, qui
 donnez aux Juges ces regards benins, ces
 oreilles attentives, et ce cœur toujours
 ouvert à la vérité, écoutez-nous pour ce-
 lui qui écoutoit tout le monde. Et vous,
 doctes Interprètes des loix, fidèles dépo-
 sitaires de leurs secrets, et implacables
 vengeurs de leur sainteté méprisée, suivez
 ce grand exemple de nos jours. Tout
 l'Univers a les yeux sur vous. Affranchis
 des intérêts et des passions, sans yeux
 comme sans mains, vous marchez sur la
 terre semblables aux Esprits célestes : ou
 plutôt images de Dieu (2), vous en imi-
 tez l'indépendance. Comme lui, vous n'a-
 vez besoin ni des hommes, ni de leurs

(1) *Aurem audientem, et oculum videntem, Dominus fecit utrumque. Prov. XX, 12.*

(2) *Domínus Deus vester, ipse est Deus Deo-
 rum, et Dominus dominantium: Deus magnus
 et potens, et terribilis, qui personam non ac-
 cipit, nec munera. Facit judicium pupillo et
 viduæ, amat peregrinum, et dat ei victum
 atque vestitum. Deut. X, 17, 18.*

présens ; comme lui, vous faites justice à la veuve et au pupille : l'étranger n'implore pas en vain votre secours ; et assurés que vous exercez la puissance du Juge de l'Univers, vous n'épargnez personne dans vos jugemens. Puisse-t-il, avec ses lumières et avec son esprit de force, vous donner cette patience, cette attention et cette docilité toujours accessible à la raison, que Salomon lui demandoit pour juger son peuple.

Mais ce que cette chaire, ce que ces Autels, ce que l'Evangile que j'annonce, et l'exemple du grand Ministre, dont je célèbre les vertus, m'oblige à regarder plus que toutes choses, c'est les droits sacrés de l'Eglise. L'Eglise ramasse ensemble tous les titres par où l'on peut espérer le secours de la justice. La justice doit une assistance particulière aux foibles, aux orphelins, aux épouses délaissées et aux étrangers. Quelle est forte cette Eglise, et que redoutable est le glaive que le Fils de Dieu lui a mis dans la main ! Mais c'est un glaive spirituel, dont les superbes et les incrédules ne ressentent pas

le (1) « double tranchant. » Elle est fille du Tout-puissant : mais son Père, qui la soutient au dedans, l'abandonne souvent aux persécuteurs ; et à l'exemple de Jésus-Christ, elle est obligée de crier, dans son agonie (2) : « mon Dieu, mon Dieu, pour-quoi m'avez-vous délaissée ? » Son (3) « époux » est le plus puissant comme « le plus beau, » et le plus parfait « de tous les enfans des hommes : » mais elle n'a (4) « entendu sa voix » agréable : elle n'a joui de sa douce et desirable présence, qu'un

(1) De ore ejus gladius utrâque parte acutus exibat. *Apoc. I*, 16.

Vivus est sermo Dei et efficax, et penetrabilior omni gladio ancipiti. *Heb. IV*, 12.

(2) Eli, Eli, lammasabacthani : hoc est, Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me ? *Matth. XXVII*, 46.

(3) Speciosus formâ præ filiis hominum. *Ps. XLIV*, 3.

(4) Amicus sponsi, qui stat et audit eum gaudio gaudet propter vocem sponsi. *Joan. III*, 29.

moment : tout d'un coup il a pris la fuite avec une course rapide (1) ; « et plus vite » qu'un faon de biche ; il s'est élevé au » dessus des plus hautes montagnes. » Semblable à une épouse désolée, l'Eglise ne fait que gémir ; et le (2) « chant de la » tourterelle » délaissée est dans sa bouche. Enfin elle est étrangère, et comme errante sur la terre, où elle vient recueillir les enfans de Dieu sous ses ailes ; et le monde, s'efforce de les lui ravir, ne cesse de traverser son pèlerinage.

Mère affligée, elle a souvent à se plaindre de ses enfans qui l'oppriment. On ne cesse d'entreprendre sur ses droits sacrés : sa puissance céleste est affoiblie, pour ne pas dire tout-à-fait éteinte. On se venge sur elle de quelques-uns de ses Ministres, trop hardis usurpateurs des droits temporels : à son tour, la puissance temporelle a semblé vouloir tenir l'Eglise cap-

(1) *Fuge, dilecte mi, et assimilare caprea hinnuloque cervorum super montes aromatum. Cant. VIII, 14.*

(2) *Vox turturis audita est in terrâ nostrâ. Cant. II, 12.*

tive, et se récompenser de ses pertes sur Jésus-Christ même. Les Tribunaux séculiers ne retentissent que des affaires ecclésiastiques : on ne songe pas au don particulier qu'à reçu l'Ordre Apostolique pour les décider : don céleste que nous ne recevons qu'une fois (1) « Par l'imposition des mains » ; mais que saint Paul nous ordonne de « ranimer », de renouveler et de rallumer sans cesse en nous-mêmes comme un feu divin ; afin que la vertu en soit immortelle. Ce don nous est-il seulement accordé pour annoncer la sainte parole, ou pour sanctifier les âmes par les Sacremens ? N'est-ce pas aussi pour policer les Eglises, pour y établir la discipline, pour appliquer les Canons inspirés de Dieu à nos saints prédécesseurs, et accomplir tous les devoirs du ministère ecclésiastique ?

Autrefois, et les Canons et les Lois, et les Evêques et les Empereurs concouroient

(1) *Admoneo te ut resuscites gratiam Dei, quæ est in te per impositionem manuum mearum. II. Tim. I, 6.*

ensemble à empêcher les Ministres des Autels de paroître, pour les affaires mêmes temporelles, devant les Juges de la terre. On vouloit avoir des intercesseurs purs du commerce des hommes; et on craignoit de les rengager dans le siècle d'où ils avoient été séparés, pour être le partage du Seigneur. Maintenant c'est pour les affaires ecclésiastiques qu'on les y voit entraînés; tant le siècle a prévalu, tant l'Eglise est foible et impuissante. Il est vrai que l'on commence à l'écouter: l'auguste Conseil et le premier Parlement donnent du secours à son autorité blessée: les sources du droit sont révélées; les saintes maximes revivent. Un Roi zélé pour l'Eglise, et toujours prêt à lui rendre davantage qu'on ne l'accuse de lui ôter, opère ce changement heureux: son sage et intelligent Chancelier seconde ses desirs. Sous la conduite de ce Ministre, nous avons comme un nouveau Code, favorable à l'Episcopat; et nous vanterons désormais, à l'exemple de nos pères, les Lois unies aux Canons. Quand ce sage Magistrat renvoie les affaires ecclésiasti-

aux Tribunaux séculiers, ses doctes arrêts leur marquent la voie qu'ils doivent tenir, et le remède qu'il pourra donner à leurs entreprises.

Ainsi la sainte clôture, protectrice de l'humilité et de l'innocence, est établie : ainsi la puissance séculière ne donne plus ce qu'elle n'a pas ; et la sainte subordination des puissances ecclésiastiques, image des célestes hiérarchies et lien de notre unité, est conservée : ainsi la Cléricature jouit, par tout le Royaume, de son privilège : ainsi sur le sacrifice des vœux, et sur ce (1) « grand Sacrement de l'indissoluble union de Jésus-Christ avec son Eglise », les opinions sont plus saines dans le Barreau éclairé, et parmi les Magistrats intelligens, que dans les livres de quelques Auteurs qui se disent Ecclésiastiques et Théologiens. Un grand Prélat à part à ces grands ouvrages : habile autant qu'agréable intercesseur auprès

(1) Sacramentum hoc magnum est : ego autem dico in Christo et in Ecclesiâ. *Eph.* I, 52.

d'un père porté par lui-même à favoriser l'Eglise, il sait ce qu'il faut attendre de la piété éclairée d'un grand Ministre; et il représente les droits de Dieu, sans blesser ceux de César. Après ces commencemens, ne pourrons-nous pas enfin espérer que les jaloux de la France n'aient pas éternellement à lui reprocher les libertés de l'Eglise toujours employées contre elle-même?

Ame pieuse du sage Michel le Tellier, après avoir avancé ce grand ouvrage, recevez, devant ces Autels, ce témoignage sincère de votre foi et de notre reconnoissance, de la bouche d'un Evêque, trop tôt obligé à changer en sacrifices pour votre repos, ceux qu'il offroit pour une vie si précieuse. Et vous, saints Evêques, interprètes du ciel, Juges de la terre, Apôtres, Docteurs et serviteurs des Eglises; vous qui sanctifiez cette assemblée par votre présence, et vous qui, dispersés par tout l'Univers, entendrez le bruit d'un ministère si favorable à l'Eglise, offrez à jamais de saints sacrifices pour cette ame pieuse. Ainsi puisse, la disci-

plaine ecclésiastique, être entièrement rétablie : ainsi puisse être rendue la majesté à vos tribunaux , l'autorité à vos jugemens , la gravité et le poids à vos censures. Puissiez-vous, souvent assemblés au nom de Jésus-Christ, l'avoir au milieu de vous, et revoir la beauté des anciens jours. Qu'il me soit permis du moins de faire des vœux devant ces Autels, de soupirer après les antiquités, devant une compagnie si éclairée, et (1) « d'annoncer la sagesse entre les parfaits. »

Mais, Seigneur, que ce ne soit pas seulement des vœux inutiles ! Que ne pouvons-nous obtenir de votre bonté, si, comme nos prédécesseurs, nous faisons nos chastes délices de votre Écriture, notre principal exercice de la prédication de votre parole, et notre félicité de la sanctification de votre peuple ; si, attachés à nos troupeaux par un saint amour, nous craignons d'en être arrachés ; si nous sommes soigneux de former des Prêtres,

(1) Sapientiam loquimur inter perfectos.
1. Cor. II, 6.

que Louis puisse choisir pour remplir nos Chaires; si nous lui donnons le moyen de décharger sa conscience de cette partie la plus périlleuse de ses devoirs; et que, par une règle inviolable, ceux-là demeurent exclus de l'Episcopat, qui ne veulent pas y arriver par des travaux apostoliques. Car aussi, comment pourrons-nous, sans ce secours, incorporer tout-à-fait, à l'Eglise de Jésus-Christ, tant de peuples nouvellement convertis, et porter, avec confiance, un si grand accroissement de notre fardeau? Ah! si nous ne sommes infatigables à instruire, à reprendre, à consoler, à donner le lait aux infirmes, et le pain aux forts, enfin à cultiver ces nouvelles plantes, et à expliquer, à ce nouveau peuple, la sainte parole, dont, hélas! on s'est tant servi pour le séduire (1): « le fort armé, chassé de sa demeure, reviendra, » plus furieux que

(1) Tunc vadit et assumit septem alios spiritus secum, nequiores se; et ingressi habitant ibi: et fiunt novissima illius pejora prioribus. *Luc. XI, 21, 24, 25, 26.*

jamais, « avec sept esprits plus malins
 » que lui; et notre état deviendra pire que
 » le précédent. »

Ne laissons pas cependant de publier
 ce miracle de nos jours : faisons-en passer
 le récit aux siècles futurs. Prenez vos
 plumes sacrées, vous qui composez les
 annales de l'Eglise (1) : « agiles instru-
 » mens d'un prompt Ecrivain et d'une
 » main diligente, » hâtez-vous de mettre
 Louis avec les Constantins et les Théo-
 doses. Ceux qui vous ont précédés dans
 ce beau travail, racontent (2), qu'avant

(1) *Lingua mea calamus scribæ velociter scri-
 bentis. Ps. XLIV, 2.*

(2) *Nam superiorum Imperatorum tempo-
 ribus, quicumque Christum colebant, licet
 opinionibus inter se dissentirent, à Gentilibus
 tamen pro iisdem habebantur..... Quam ob
 causam singuli facile in unum convenientes,
 separatim collectas celebrabant, et assidue se-
 cum mutuò colloquentes, tametsi pauci nu-
 mero essent, nequaquam dissipati sunt. Post
 hanc vero legem nec publicè collectas agere
 eis licuit, lege id prohibente; nec clanculò,
 cum singularum civitatum Episcopi ac Clerici*

» qu'il y eût eu des Empereurs dont les lois
 » eussent ôté les assemblées aux Héréti-
 » ques, les sectes demeuroident unies, et
 » s'entretenoient long-temps. Mais, pour-
 » suit Sozomène, depuis que Dieu suscita
 » des Princes Chrétiens, et qu'ils eurent
 » défendu ces conventicules, la loi ne per-
 » mettoit pas aux Hérétiques de s'assem-
 » bler en public; et le Clergé, qui veil-
 » loit sur eux, les empêchoit de le faire
 » en particulier. De cette sorte, la plus
 » grande partie se réunissoit, et les opi-
 » niâtres mouroient sans laisser de posté-
 » rité; parce qu'ils ne pouvoient ni com-
 » muniquez entre eux, ni enseigner libre-
 » ment leurs dogmes. » Ainsi tomboit l'hé-

eos sollicitè observarent. Unde factum est ut
 plerique eorum, metu percussî, ecclesiæ ca-
 tholicæ sese adjunxerint, Alii verò, licet in
 eadem sententiâ perseveraverint, nullis tamen
 opinionis suæ successoribus post se relictis,
 ex hac vitâ migrârunt : quippe qui nec in
 unum coire permetterentur, nec opinionis suæ
 consortes liberè ac sine metu docere possent.
Sozom., hist. lib. II, cap. XXXII.

résie avec son venin ; et la discorde ren-
troit dans les enfers d'où elle étoit sortie.

Voilà, Messieurs , ce que nos pères
ont admiré dans les premiers siècles de
l'Eglise. Mais nos pères n'avoient pas
vu, comme nous , une hérésie invétérée
tomber tout-à-coup , les troupeaux égarés
revenir en foule , et nos Eglises trop étroi-
tes pour les recevoir : leurs faux Pasteurs
les abandonner , sans même en attendre
l'ordre , et heureux d'avoir à leur allé-
guer leur bannissement pour excuse : tout
calme dans un si grand mouvement : l'U-
nivers étonné de voir , dans un événement
si nouveau , la marque la plus assurée ,
comme le plus bel usage de l'autorité , et
le mérite du Prince plus reconnu et plus
révéré que son autorité même. Touchés
de tant de merveilles , épanchons nos
cœurs sur la piété de Louis : poussons
jusqu'au ciel nos acclamations , et disons
à ce nouveau Constantin , à ce nouveau
Théodose , à ce nouveau Marcien , à ce
nouveau Charlemagne , ce que les six
cent trente Pères dirent autrefois dans le

Concile de Chalcédoine (1): « Vous avez af-
 » fermi la Foi, vous avez exterminé les Hé-
 » rétiques : c'est le digne ouvrage de votre
 » règne, c'en est le propre caractère. Par
 » vous l'hérésie n'est plus : Dieu seul a pu
 » faire cette merveille. Roi du ciel, con-
 » servez le Roi de la terre : c'est le vœu
 » des Eglises ; c'est le vœu des Evêques. »

QUAND le sage Chancelier reçut l'ordre
 de dresser ce pieux Edit, qui donne le der-
 nier coup à l'hérésie, il avoit déjà ressenti
 l'atteinte de la maladie dont il est mort.
 Mais un Ministre, si zélé pour la justice,
 ne devoit pas mourir avec le regret de ne
 l'avoir pas rendue à tous ceux dont les

(1) Hæc digna vestro imperio : hæc pro-
 pria vestri regni..... Per te orthodoxa fides
 firmata est : per te hæresis non est. Cœlestis
 Rex, terrenum custodi, Per te firmata fides
 est..... Unus Deus qui hoc fecit..... Rex
 cœlestis, Augustam custodi, dignam pacis.....
 Hæc oratio Ecclesiarum hæc oratio Pastorum.
Concil. Chalced. Act. VI.

affaires étoient préparées. Malgré cette fatale foiblesse qu'il commençoit de sentir, il écouta, il jugea, et il goûta le repos d'un homme heureusement dégagé, à qui, ni l'Eglise, ni le monde, ni son Prince, ni sa patrie, ni les particuliers, ni le public, n'avoit plus rien à demander. Seulement Dieu lui réservait l'accomplissement du grand ouvrage de la Religion; et il dit, en scellant la révocation du fameux Edit de Nantes, qu'après ce triomphe de la Foi, et un si beau monument de la piété du Roi, il ne se soucioit plus de finir ses jours. C'est la dernière parole qu'il ait prononcée dans la fonction de sa charge; parole digne de couronner un si glorieux ministère.

En effet, la mort se déclare : on ne tente plus de remède contre ses funestes attaques : dix jours entiers, il la considère avec un visage assuré, tranquille. Toujours assis, comme son mal le demandoit, on croit assister jusqu'à la fin, ou à la paisible audience d'un Ministre, ou la douce conversation d'un ami commode. Souvent il s'entretient seul avec la mort : la mé-

moire, le raisonnement, la parole ferme et aussi vivant par l'esprit qu'il étoit mourant par le corps, il semble lui demander d'où vient qu'on la nomme cruelle. Elle lui fut, nuit et jour, toujours présente car il ne connoissoit plus le sommeil, et la froide main de la mort pouvoit seule lui clorre les yeux. Jamais il ne fut si attentif : « je suis, disoit-il, en faction ; » car il me semble que je lui vois prononcer encore cette courageuse parole : il n'est pas temps de se reposer : à chaque attaque il se tient prêt, et il attend le moment de sa délivrance.

Ne croyez pas que cette constance ait pu naître tout-à-coup entre les bras de la mort : c'est le fruit des méditations que vous avez vues, et de la préparation de toute sa vie. La mort révèle les secrets des cœurs. Vous, riches, vous qui vivez dans les joies du monde, si vous saviez avec quelle facilité vous vous laissez prendre aux richesses que vous croyez posséder ; si vous saviez par combien d'imperceptibles liens elles s'attachent, et, pour ainsi dire, elle s'incorporent à votre cœur, et

combien sont forts et pernicious ces liens que vous ne sentez pas, vous entendriez la vérité de cette parole du Sauveur (1): « Malheur à vous, riches; et vous pousseriez, comme dit Saint Jacques (2), des cris lamentables et des hurlemens à la vue de vos misères. » Mais vous ne sentez pas un attachement si déréglé. Le désir se fait mieux sentir; parce qu'il a de l'agitation et du mouvement. Mais dans la possession, on trouve, comme dans un lit, un repos funeste, et on s'endort dans l'amour des biens de la terre, sans s'appercevoir de ce malheureux engagement.

C'est, mes Frères, où tombe celui qui met sa confiance dans les richesses; je dis même dans les richesses bien acquises. Mais l'excès de l'attachement que nous ne sentons pas dans la possession, se fait,

(1) *Vae vobis divitibus. Luc. VI, 24.*

(2) *Agite nunc, divites, plorate ululantes in miseriis vestris, quæ advenient vobis, Jac. V, 1.*

dit Saint Augustin (1), sentir dans la perte. C'est-là qu'on entend ce cri d'un Roi malheureux, d'un Agag outré contre la mort, qui lui vient ravir tout-à-coup, avec la vie, sa grandeur et ses plaisirs : *Siccine separat amara mors ?* « Est-ce » ainsi que la mort amère vient rompre » tout-à-coup de si doux liens ? » Le cœur saigne : dans la douleur de la plaie, on sent combien ces richesses y tenoient ; et le péché que l'on commettoit par un attachement si excessif, se découvre tout entier : *Quantum hæc amando peccaverint, perdendo senserunt.* Par une raison contraire, un homme, dont la fortune protégée du ciel ne connoît pas les disgraces ; qui élevé, sans envie, aux plus grands honneurs, heureux, dans sa per-

(1) Illi autem infirmiores, qui terrenis his bonis, quamvis ea non præponerent Christo, aliquantulâ tamen cupiditate cōhæreabant, quantum hæc amando peccaverint, perdendo senserunt. Tantum quippe doluerunt, quantum se doloribus inseruerunt, *August. de Civit. Dei, lib. I, cap. 10, n. 2.*

sonne et dans sa famille, pendant qu'il voit disparoître une vie si fortunée, bénit la mort, et aspire aux biens éternels; ne faut-il pas voir qu'il n'avoit pas mis (1) « son cœur dans le trésor que les voleurs » peuvent enlever, » et que, comme un autre Abraham, il ne connoît de repos que (2) « dans la Cité permanente ? »

Un fils consacré à Dieu, s'acquitte courageusement de son devoir comme de toutes les autres parties de son ministère; et il va porter la triste parole à un père si tendre et si chéri. Il trouve ce qu'il espéroit, un Chrétien préparé à tout, qui attendoit ce dernier office de sa piété. L'Extrême - Onction, annoncée par la même bouche à ce Philosophe Chrétien, excite autant sa piété, qu'avoit fait le

(1) *Nolite thesaurizare vobis thesauros in terrâ..... ubi fures effodiunt et furantur. The-
saurisate autem vobis thesauros in cœlo. Ubi
enim est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum.
Matth. VI, 19, 20, 21.*

(2) *Expectabat fundamenta habentem ci-
vitatem. Heb. XI, 10.*

Saint Viatique. Les saintes prières des agonisans réveillent la foi : son ame s'épanche dans les célestes Cantiques ; et vous diriez qu'il soit devenu un autre David, par l'application qu'il se fait à lui-même de ses divins Pseaumes. Jamais juste n'attendit la grace de Dieu avec une plus ferme confiance : jamais pécheur ne demanda un pardon plus humble, ni ne s'en crut plus indigne.

Qui me donnera le burin que Job desiroit pour graver, sur l'airain et sur le marbre, cette parole sortie de sa bouche en ces derniers jours : « Que depuis quarante-deux ans qu'il servoit le Roi, il avoit la consolation de ne lui avoir jamais donné de conseil que selon sa conscience ; et dans un si long ministère, de n'avoir jamais souffert une injustice qu'il pût empêcher ? » La justice demeurer constante, et, pour ainsi dire, toujours vierge et incorruptible parmi des occasions si délicates : quelle merveille de la grace ! Après ce témoignage de sa conscience, qu'avoit-il besoin de nos éloges ? Vous étonnez-vous de sa tranquillité ?

Quelle maladie ou quelle mort peut troubler celui qui porte au fond de son cœur un si grand calme ? Que vois-je durant ce temps ? Des enfans percés de douleur : car ils veulent bien que je rende ce témoignage à leur piété, et c'est la seule louange qu'ils peuvent écouter sans peine. Que vois-je encore ? Une femme forte, pleine d'aumônes et de bonnes œuvres, précédée, malgré ses desirs, par celui que tant de fois elle avoit cru devancer. Tantôt elle va offrir, devant les Autels, cette plus chère et plus précieuse partie d'elle-même : tantôt elle rentre auprès du malade, non par foiblesse ; mais dit-elle, « pour apprendre à mourir, et profiter de cet exemple. » L'heureux vieillard jouit jusqu'à la fin des tendresses de sa famille, où il ne voit rien de foible : mais pendant qu'il en goûte la reconnoissance, comme un autre Abraham, il la sacrifie ; et en l'invitant à s'éloigner : « Je veux, dit-il, m'arracher jusqu'aux moindres vestiges de l'humanité. »

Reconnoissez-vous un Chrétien qui achève son sacrifice ; qui fait le dernier

effort, afin de rompre tous les liens de la chair et du sang, et ne tient plus à la terre? Ainsi parmi les souffrances et dans les approches de la mort, s'épure, comme dans un feu, l'ame chrétienne. Ainsi elle se dépouille de ce qu'il y a de terrestre et de trop sensible, même dans les affections les plus innocentes. Telles sont les graces qu'on trouve à la mort. Mais qu'on ne s'y trompe pas, c'est quand on l'a souvent méditée, quand on s'y est long-temps préparé par de bonnes œuvres: autrement la mort porte en elle-même ou l'insensibilité, ou un secret désespoir, ou, dans ses justes frayeurs, l'image d'une pénitence trompeuse, et enfin un trouble fatal à la piété.

Mais voici dans la perfection de la charité, la consommation de l'œuvre de Dieu. Un peu après, parmi ses langueurs, et percé de douleurs aiguës, le courageux vieillard se lève; et les bras en haut, après avoir demandé la persévérance: « Je ne desire point, dit-il, la fin de mes peines; mais je desire de voir Dieu ». Que vois-je ici, Chrétiens? la foi véritable

qui d'un côté ne se lasse pas de souffrir, vrai caractère d'un Chrétien; et de l'autre, ne cherche plus qu'à se développer de ses ténèbres, et en dissipant le nuage, se changer en pure lumière et en claire vision. O moment heureux, où nous sortirons des ombres et des (1) « énigmes » pour voir la vérité manifeste! Courons-y, mes Frères, avec ardeur; hâtons nous de « purifier notre cœur, afin de voir Dieu », selon la promesse de l'Evangile (2). Là est le terme du voyage: là se finissent les gémissemens: là s'achève le travail de la foi, quand elle va, pour ainsi dire, enfanter la vue. Heureux moment, encore une fois! qui ne te desire pas, n'est pas Chrétien.

Après que ce pieux desir est formé par le Saint - Esprit dans le cœur du vieillard plein de foi, que reste-t-il, Chrétiens, si-

(1) Videmus nunc per speculum in ænigmate.
1, Cor. XIII, 12.

(2) Beati mundo corde; quoniam ipsi Deum videbunt. Matth. V, 8.

non qu'il aille jouir de l'objet qu'il aime? Enfin, prêt à rendre l'ame : « Je rends »graces à Dieu, dit-il, de voir défaillir »mon corps devant mon esprit ». Touché d'un si grand bienfait, et ravi de pouvoir pousser ses reconnoissances jusqu'au dernier soupir, il commença l'Hymne des divines miséricordes, *Misericordias Domini in æternum cantabo* : « Je chanterai, dit-il, éternellement les miséricordes du Seigneur ». Il expire en disant ces mots, et il continue avec les Anges le sacré Cantique. Reconnoissez maintenant que sa perpétuelle modération venoit d'un cœur détaché de l'amour du monde; et réjouissez-vous en Notre-Seigneur, de ce que riche il a mérité les graces et la récompense de la pauvreté.

Quand je considère attentivement dans l'Evangile la parole, ou plutôt l'histoire du mauvais riche, et que je vois de quelle sorte Jésus-Christ y parle des fortunés de la terre; il me semble d'abord qu'il ne leur laisse aucune espérance au siècle futur. Lazare, pauvre et couvert d'ul-

ères, (1) « est porté par les Anges au sein d'Abraham », pendant que le riche, toujours heureux dans cette vie, « est enseveli dans les enfers ». Voilà un traitement bien différent que Dieu fait à l'un et à l'autre. Mais comment est-ce que le Fils de Dieu nous en explique la cause? (2) Le riche, dit-il, a reçu ses biens, et le pauvre ses maux dans cette vie : et de-là quelle conséquence? Ecoutez, riches, et tremblez : « Et maintenant, poursuit-il, l'un reçoit sa consolation, et l'autre son juste supplice ». Terrible distinction ! funeste partage pour les grands du monde ! Et toutefois ouvrez les yeux : c'est le riche Abraham qui reçoit le pauvre Lazare dans son sein ; et il vous montre, ô riches

(1) Factum est autem ut moreretur mendicis, et portaretur ab Angelis in sinum Abraham. Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno. *Luc. XVI, 22.*

(2) Et dixi illi Abraham : Fili, recordare quia rescepiisti bona in vita tua ; et Lazarus similiter mala. Nunc autem hic consolatur ; tu verò cruciaris. *Ibid. 25.*

du siècle, à quelle gloire vous pouvez aspirer, si (1) « pauvres en esprit », et détachés de vos biens, vous vous tenez aussi prêts à les quitter, qu'un voyageur empressé à déloger de la tente où il passe une courte nuit. Cette grace, je le confesse, est rare dans le nouveau Testament, où les afflictions et la pauvreté des enfans de Dieu doivent sans cesse représenter à toute l'Eglise un Jésus-Christ sur la Croix. Et cependant, Chrétiens, Dieu nous donne quelquefois de pareils exemples; afin que nous entendions qu'on peut mépriser les charmes de la grandeur, même présente, et que les pauvres apprennent à ne désirer pas avec tant d'ardeur ce qu'on peut quitter avec joie.

Ce Ministre si fortuné et si détaché tout ensemble, leur doit inspirer ce sentiment. La mort a découvert le secret de ses affaires, et le public, rigide censeur des hommes de cette fortune et de ce rang, n'y a rien vu que de modéré. On a vu ses bien accrus naturellement par un si

(1) *Beati pauperes spiritu. Matt. V, 3.*

long ministère, et par une prévoyante économie; et on ne fait qu'ajouter à la louange de grand Magistrat et de sage Ministre, celle de sage et vigilant père de famille, qui n'a pas été jugée indigne des saints patriarches. Il a donc, à leur exemple, quitté sans peine ce qu'il avoit acquis sans empressement : ses vrais biens ne lui sont pas ôtés; et sa justice demeure aux siècles des siècles. C'est d'elle que sont découlées tant de graces et tant de vertus que sa dernière maladie a fait éclater. (1) Ses aumônes, si bien cachées dans le sein du pauvre, ont prié pour lui (2) : sa main droite les cacheoit à sa main gauche; et à la réserve de quelqu'ami, qui en a été le ministre ou le témoin nécessaire, ses plus intimes confidens les ont

(1) Conclude eleemosynam in corde pauperis; et hæc pro te exorabit. *Eccli. XXIX, 15.*

(2) Te faciente eleemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua..... Et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi. *Matth. VI, 3, 4.*

ignorées : mais « le Père qui les a vues » dans le secret, lui en a rendu la ré-
«compense».

Peuples, ne le pleurez plus ; et vous qui, éblouis de l'éclat du monde, admirez le tranquille cours d'une si longue et si belle vie, portez plus haut vos pensées. Quoi donc, quatre-vingt trois ans passés au milieu des prospérités, quand il n'en faudroit retrancher ni l'enfance où l'homme ne se connoît pas, ni les maladies où l'on ne vit point, ni tout les temps dont on a toujours tant de sujet de se repentir, paroîtront-ils quelque chose à la vue de l'Eternité, où nous nous avançons à si grands pas ? Après cent trente ans de vie, (1) Jacob amené au Roi d'Egypte, lui raconte la courte durée de son laborieux pèlerinage, qui n'égale pas les jours de son père Isaac, ni de son aïeul

(1) Respondit Jacob : Dies peregrinationis meae centum triginta annorum sunt, parvi et mali ; et non pervenerunt usque ad dies patrum meorum, quibus peregrinati sunt. *Genes. XLVII, 9.*

Abraham. Mais les ans d'Abraham et d'Isaac, qui ont fait paroître si courts ceux de Jacob, s'évanouissent auprès de la vie de Sem, que celle d'Adam et de Noé efface. Que si le temps comparé au temps, la mesure à la mesure, et le terme au terme, se réduit à rien : que sera-ce si l'on compare le temps à l'éternité, où il n'y a ni mesure ni terme? Comptons donc comme très-court, Chrétiens, ou plutôt comptons comme un pur néant tout ce qui finit ; puisqu'enfin quand on auroit multiplié les années au-delà de tous les nombres connus, visiblement ce ne sera rien quand nous serons arrivés au terme fatal.

Mais peut-être que prêt à mourir on comptera pour quelque chose cette vie de réputation, ou cette imagination de revivre dans sa famille qu'on croira laisser solidement établie. Qui ne voit, mes Frères, combien vaines, mais combien courtes et combien fragiles sont encore ces secondes vies, que notre foiblesse nous fait inventer, pour couvrir en quelque sorte l'horreur de la mort ? Dormez

T 6

votre sommeil, riches de la terre, et demeurez dans votre poussière. Ah ! si quelques générations, que dis-je ! si quelques années après votre mort, vous reveniez, hommes oubliés, au milieu du monde, vous vous hâteriez de rentrer dans vos tombeaux, pour ne voir pas votre nom terni, votre mémoire abolie et votre prévoyance trompée dans vos amis, dans vos créatures, et plus encore dans vos héritiers et dans vos enfans. Est-ce là le fruit du travail dont vous vous êtes consumés sous le soleil, vous amassant un trésor de haine et de colère éternelle au juste jugement de Dieu ?

Surtout, mortels, désabusez-vous de la pensée dont vous vous flattez, qu'après une longue vie la mort vous sera plus douce et plus facile. Ce ne sont pas les années, c'est une longue préparation qui vous donnera de l'assurance. Autrement un Philosophe vous dira en vain que vous devez être rassasiés d'années et de jours, et que vous avez assez vu les saisons se renouveler, et le monde rouler autour de vous ; ou plutôt, que vous vous êtes

assez vu rouler vous-mêmes, et passer avec le monde. La dernière heure n'en sera pas moins insupportable, et l'habitude de vivre ne fera qu'en accroître le desir. C'est de saintes méditations, c'est de bonnes œuvres, c'est ces véritables richesses, que vous enverrez devant vous au siècle futur, qui vous inspireront de la force; et c'est par ce moyen que vous affermirez votre courage. Le vertueux Michel le Tellier vous en a donné l'exemple; la sagesse, la fidélité, la justice, la modestie, la prévoyance, la piété; toute la troupe sacrée des vertus qui veilloient pour ainsi dire, autour de lui, en ont banni les frayeurs, et ont fait du jour de sa mort, le plus beau, le plus triomphant, le plus heureux jour de sa vie.

HISTOIRE ABRÉGÉE

DE

LOUIS DE BOURBON

PRINCE DE CONDÉ,

PREMIER PRINCE DU SANG

CE Prince, qui a fait un si grand personnage sous le règne de Louis XIV, naquit à Paris le 8 septembre 1621, de Henri de Bourbon Prince de Condé, et de Charlotte-Marguerite de Montmorency. On donna au jeune Prince dans le moment de sa naissance, le nom de Louis d'Enguien, qu'il porta jusqu'à la mort de son père. L'extrême foiblesse de son tempérament fit craindre qu'il n'eût le sort de trois autres Princes nés avant lui, qui étoient morts en bas âge. Il fut nourri avec beaucoup de précaution à Montrond dans le Berry, place très-forte qui appartenoit en propriété au Prince de Condé.

A peine étoit-il sorti de l'enfance, n'ayant pas encore huit ans, que Henri son père vint à Bourges, lieu le plus ordinaire de sa résidence, dans le dessein de faire élever sous ses yeux un fils qui lui étoit si cher. Pour s'as-

d'avantage du succès de son éducation, il voulut en être comme le Gouverneur, et se contenta de mettre auprès du Duc d'Enguien un Gentilhomme sage et vertueux, en qualité de Sous-Gouverneur. Il lui choisit pour Directeurs de ses études les Pères Pelletier et le Maître-Gontier, Jésuites; mais il régla lui-même l'usage que son fils devoit faire de son temps. Plus ce Prince étoit instruit, et connoissoit le mérite de la science et le prix des bonnes mœurs, plus il veilla sur la conduite de son fils, et donna d'attention au plan de ses études. On lui fit suivre le cours entier des classes et des exercices du Collège où il alloit prendre ses leçons.

Le Duc d'Enguien répondit parfaitement aux soins que son père, de concert avec ses maîtres, prenoit pour former son esprit et son cœur. Il apprit avec une facilité merveilleuse tout ce qu'on lui enseigna; et dès l'âge de douze ans il fit un *Traité* sur la Rhétorique, qu'il adressa au Prince de Conti son frère. Il étudia la Philosophie avec tant d'application, qu'il fut en état de soutenir des thèses publiques, qui lui méritèrent de grands applaudissemens.

Le cours de ses études fini, le Prince de Condé ne jugea pas convenable de lui faire commencer aussitôt les exercices d'Académie; parce qu'il ne le trouvoit pas encore assez robuste. En attendant, il l'envoya à Montrond avec un savant Docteur en Droit de la Faculté de Bourges, pour y employer utilement son temps. Le jeune

Prince y étudia le Droit public et particulier, l'Histoire, les Mathématiques, etc. avec des succès prodigieux. Il réussit de même dans tous les exercices accadémiques qu'il parcourut rapidement : et enfin il se présenta à la Cour avec toutes les qualités d'un grand Prince. Son entrée s'y fit à l'époque de la naissance du Dauphin tant désiré, Louis XIV ; et sa présence embellit les fêtes qui furent données à l'occasion de cet heureux événement.

Le Duc d'Enguien ne perdit pas à la Cour le goût qu'il avoit pris pour l'étude et les sciences qui nourrissent l'esprit, l'ornent et l'ennoblissent. Il aimoit beaucoup la lecture, et ne passoit pas de jour sans y employer plusieurs heures avec une application suivie. Il se rendit tous les sujets familiers : car il vouloit tout savoir ; et peu content des connoissances superficielles, il approfondissoit tout ce qu'il apprenoit. Durant ses premières années de loisir, il fut des assemblées de l'hôtel de Rambouillet, si renommées pour lors, et qui étoient comme l'école des beaux esprits. Les sciences avoient tant d'attraits pour lui, que dans les intervalles de ses travaux militaires il y revenoit toujours, et montrait par sa conduite que les plaisirs de la littérature ne sont pas des amusemens indignes d'un héros. L'Histoire sur-tout faisoit ses plus chères délices : mais ce qui l'y attachoit plus particulièrement, c'étoit la vie des grands hommes qu'il étudioit avec soin.

Parmi tant de belles qualités, on apperçut néanmoins dans ce jeune Prince un mélange de défauts, qui montrèrent en lui trop de conformité avec Alexandre, dont il sembloit s'être appliqué à copier le caractère. Il étoit peu capable d'égards; violent, emporté, d'une humeur qui souffroit difficilement la résistance et les contradictions. L'élévation de son rang ne fit que mettre ces défauts dans un plus grand jour, et les rendre plus dangereux.

Les inclinations du Prince parurent bientôt décidées pour les armes. Dès l'âge de dix-neuf ans, en 1640, il commença à servir en qualité de volontaire au siège d'Arras, dont la conquête très-glorieuse à la France, le fut beaucoup en particulier pour le Duc d'Enguien, qui se trouva par tout, et donna en toutes occasions des preuves distinguées de sa valeur.

Le Cardinal de Richelieu, dont le ministère devenoit de jour en jour plus illustre et plus impérieux, ambitionnoit pour sa famille les plus nobles alliances. Celle du premier Prince du sang ne lui parut pas au-dessus de ses prétentions; et M. le Prince de Condé désiroit lui-même l'alliance du Cardinal. Une conversation de plusieurs heures, que ce Ministre eut avec le Duc d'Enguien, augmenta encore l'estime qu'il faisoit de sa personne, et le desir qu'il avoit de se l'attacher. Surpris des talens et de la capacité d'un Prince si jeune, il pressa plus que jamais la conclusion du mariage projeté de sa

nièce Claire-Clémence, fille du Maréchal de Brezé, avec le Duc d'Enguien. Le Prince de Condé son père, qui avoit paru les années précédentes souhaiter d'unir sa maison à celle du Cardinal, avoit depuis quelque temps changé de vues, et témoigna presque autant de répugnance pour ce mariage, que le Duc d'Enguien même. Cependant l'autorité supérieure du Cardinal, qui n'aimoit pas à être refusé, l'emporta sur toutes les résistances. Les fiançailles furent célébrées dans la chambre du Roi, le 7 février 1640; et le 12 du même mois la bénédiction nuptiale fut donnée aux deux époux par l'Archevêque de Paris, dans la Chapelle du Palais Cardinal. Peu de jours après son mariage, le Duc d'Enguien tomba très-dangereusement malade; ce qui fut attribué à la violence qu'il s'étoit faite pour consentir à cette alliance. On craignit longtemps pour sa vie : mais la jeunesse et les remèdes lui firent enfin prendre le dessus; et son tempérament jusqu'alors très-délicat, se fortifia tout-à-coup.

Dès qu'il fut guéri, il suivit son inclination pour la guerre : il se rendit en Flandres en 1641 au siège d'Aire, où il se distingua par cette intrépidité qui lui étoit naturelle. Il servit encore l'année suivante dans l'armée de Roussillon, et on le vit s'exposer au péril comme le moindre soldat.

Le Cardinal de Richelieu étant mort le 4 décembre de la même année 1642, le Cardinal

Mazarin sa créature, qu'il avoit désigné pour lui succéder dans le ministère, fut mis à la tête du Conseil. Il proposa au Roi le Duc d'Enguien pour commander en Flandres, voulant sans doute mettre dans ses intérêts, dès le commencement, la Maison de Condé.

Quoique ce Prince n'eût encore donné que des marques de valeur, et qu'à l'âge de vingt-un ans on eût lieu de craindre qu'il n'eût pas encore toute l'expérience nécessaire; cependant il fut nommé, à l'ouverture de la campagne de 1643, pour être Général en chef. Déjà le Prince s'étoit rendu à l'armée, et se hâtoit de venir au secours de Rocroy, dont il importoit beaucoup d'empêcher la prise, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort du Roi Louis XIII, arrivée le 14 mai 1643. Le Duc d'Enguien ne se laissa point abattre par une si triste nouvelle. Loin de succomber aux vues d'ambition qu'on voulut lui inspirer, dans une circonstance où il pouvoit, à la tête d'une armée qui lui étoit toute dévouée, devenir comme l'arbitre de la Régence, et augmenter considérablement la grandeur et le pouvoir de sa Maison, il n'en témoigna que plus de zèle pour l'intérêt public et s'appliqua uniquement à sauver la France.

La bataille de Rocroy a été tant célébrée, qu'il n'est pas nécessaire de parler de la gloire que le Duc d'Enguien s'acquît dans cette journée. Il nous suffit de remarquer, qu'après avoir

formé le plan d'une action générale, et pris en conséquence, comme d'un coup d'œil, toutes ses mesures avec la sagacité et la prudence du Capitaine le plus expérimenté; après avoir visité ses corps-de-garde, et s'être assuré contre les surprises, il ordonna qu'on l'éveillât avant le lever du soleil; et en attendant une journée si importante pour l'Etat et pour lui, il s'endormit tranquillement. Le combat se donna le lendemain 19 mai: le Prince fit des prodiges de bravoure, et remporta sur l'ennemi une victoire des plus complètes. Pénétré d'une juste reconnoissance pour le Dieu des armées, il fléchit le genou au milieu du champ de bataille; et commandant à tous les soldats d'en faire autant, il rendit à haute voix, au Souverain Arbitre des combats, de très-humbles actions de grâces de la protection qu'il lui avoit accordée.

La nouvelle d'une victoire si intéressante pour la France répandit l'allégresse par-tout, principalement à la Cour. La Reine Régente et le Cardinal Mazarin en apprirent le détail avec une joie inexprimable. Le duc d'Enguien fut peut être celui qui parut le moins sensible à la gloire qu'il s'étoit acquise dans cette journée. Au lieu de se presser de venir recevoir les complimens et les honneurs qui lui étoient dûs, il ne s'occupa qu'à profiter de ses avantages, et de l'affoiblissement où il avoit réduit l'armée ennemie. Enfin, le 15 de septembre, il arriva

à Paris, où le Roi et la Reine lui donnèrent tous les témoignages d'estime et d'affection, que méritoient les services signalés qu'il avoit rendus au Royaume.

Si les bornes que nous nous sommes prescrites nous permettoient de nous étendre sur les événemens mémorables des différentes guerres où le Prince continua de s'immortaliser, combien de sujets d'admiration ne nous présenteroient-ils pas ? Mais il faudroit un volume pour embrasser cette multitude de faits plus éclatans les uns que les autres, qui développèrent les grandes qualités de notre héros. Ainsi nous ne le suivrons point dans les campagnes de 1644, 1645, 1646, etc. où il se montra autant habile dans la science des sièges, que redoutable dans les batailles. Les places les plus fortes et les mieux défendues ne purent tenir contre ses attaques. Il défit à Fribourg, à Nortlingue les plus grands Capitaines et les meilleures troupes des ennemis, remporta des victoires décisives, et devint enfin comme le boulevard de la France.

Après la glorieuse campagne de 1646, le Duc d'Enguien reparut à la Cour, où il reçut des applaudissemens universels. Il éprouva aussi un refus auquel il ne s'attendoit pas dans de pareilles circonstances, et dont il conserva sans doute trop de ressentiment. La charge d'Amiral étant vacante par la mort d'Armand Duc de Brezé son beau-frère, le Duc qui la désiroit, la fit demander par le Prince de Condé son père.

Mais la Reine Régente s'excusa de lui accorder cette charge, sous prétexte d'en réserver la disposition à la majorité du Roi.

Le Duc d'Enguien fit alors une perte d'une très-grande conséquence dans la personne d'Henri Prince de Condé, qui mourut le 26 décembre de cette même année. Sa mort fut très-funeste au Royaume : car la sagesse de ce Prince, le crédit qu'il avoit à la Cour, son autorité dans les Conseils et dans le Parlement avoient jusque-là suspendu les troubles dont l'Etat étoit menacé. Il laissa trois enfans ; le Duc d'Enguien, que nous appellerons à l'avenir Prince de Condé, Armand Prince de Conty si célèbre dans la suite par sa vie pénitente et sa mort chrétienne ; et Anne-Geneviève, très-connue sous le nom de Duchesse de Longueville, et encore plus avantageusement par son éclatante conversion. Si ces trois illustres personages, qui jouèrent un aussi grand rôle dans les malheureuses guerres de la Fronde, n'avoient pas été privés des sages conseils et des graves exemples d'un père si respectable et si dévoué à la Cour, il y a tout lieu de présumer qu'ils ne seroient pas tombés dans les écarts qui ont été dans la suite le sujet de leurs regrets et de leurs larmes.

Le Prince de Condé, devenu riche et puissant, fut regardé de toute la Cour comme celui dont l'amitié ou la haine alloit décider de la bonne ou de la mauvaise fortune des hommes.

L'air victorieux que lui donnoient ses grands succès, le faisoit redouter et considérer des plus puissants. Chacun s'empressoit de capter sa bienveillance; et quand il venoit chez la Reine, il remplissoit son appartement des personnes du Royaume les plus qualifiées. Ses Favoris, qui étoient pour la plupart de jeunes Seigneurs qui l'avoient suivi à l'armée, et qui participoient à sa grandeur, comme ils avoient contribué à la gloire qu'il s'étoit acquise, furent appelés les petits Maîtres; parce qu'ils tenoient à celui qui le paroissoit être de tous les autres. Le Cardinal Mazarin, qui craignoit l'humeur impérienne et altière du Prince, chercha à l'éloigner de la Cour; et pour y réussir, il le prit par son foible, en lui proposant d'aller commander en Catalogne avec la qualité de Vice-Roi. Le Prince de Condé, avide de gloire, accepta cette commission, qui ne lui fut pas d'abord aussi heureuse qu'il l'avoit espéré. Mais dès qu'il eût réparé l'échec qu'il avoit reçu au siège de Lérida, en prenant la ville d'Ager, et faisant lever le siège de Constantin, il se retira dans son gouvernement de Bourgogne, fort aigri contre le Cardinal qui, l'ayant engagé dans cette entreprise, ne lui avoit pas envoyé les secours qu'il lui avoit promis. Les pressantes sollicitations qu'on employa pour l'adoucir, le déterminèrent enfin à revenir à la Cour; et après avoir fait de vifs reproches au Cardinal, il s'appaisa entièrement sur la promesse qu'on

lui fit du commandement de l'armée de Flandre pour l'année suivante. Le Prince de Condé mit en campagne dès que la saison le lui permit. Après plusieurs succès assez considérables, quoique privé des secours nécessaires par la mésintelligence survenue entre la Cour et le Parlement, il poussa ses exploits avec tant de vigueur, qu'il gagna auprès de Lens une des plus mémorables victoires dont l'histoire fasse mention. La fierté des Espagnols fut profondément humiliée par ce coup terrible, qui abattit tellement leur puissance, qu'il leur fut impossible de s'en relever dans la suite.

Les actions de grâces solennelles qu'on rendit en France pour un si grand succès, et les réjouissances publiques qui les accompagnèrent, furent comme la malheureuse époque où éclata dans Paris, par la journée des Barricades, ce long et cruel orage qui agita le Royaume depuis 1648 jusqu'à la fin de 1653. Quoiqu'il fût à désirer qu'on pût abolir à jamais le souvenir de ces tristes événemens; cependant la parole que le Prince de Condé y prit avec des alternatives si singulières, ne nous permet pas d'en supprimer tout-à-fait le déplorable récit.

Dès les premiers mouvemens des séditieux, la Cour se hâta de rappeler ce grand Capitaine pour la rassurer et pour contenir les mutins par sa présence et par le respect qu'on portoit à sa personne. La jeunesse, la vivacité, et sur-tout la hauteur du Prince de Condé, le rendoient peut-être

eut-être plus incapable qu'on ne pensoit de
 profiter pour le bien de l'Etat de la supériorité,
 que lui donnoient sa naissance et ses nobles
 exploits. A peine fut-il revenu de l'armée, que
 chacun travailla à l'entraîner dans ses intérêts.
 La Reine, qui comptoit sur lui, fut informée
 des efforts que faisoient les Froudeurs pour se
 attirer. Ils lui offrirent en effet, sous les cou-
 leurs les plus éblouissantes, le titre de Chef de
 parti, et lui représentèrent qu'il pouvoit seul
 sauver la France exposée aux plus affreux dan-
 gers; et délivrer d'un Ministre odieux la nation
 opprimée. De son côté la Régente redoubla de
 soins et d'attentions pour s'attacher le Prince de
 Condé, et conserver au Roi son fils un si puis-
 sant appui. Elle n'épargna ni les larmes, ni les
 prières. Elle l'appella plusieurs fois son troisième
 fils, et lui dit que sa valeur soutenoit toutes ses
 espérances. Le Roi, que la Reine avoit pré-
 venu, l'embrassa, le pria, le conjura de ne pas
 souffrir qu'étant Prince du même sang, la Ma-
 jesté Royale courût à sa vue risque d'être dé-
 gradée. Enfin, le Cardinal Mazarin lui pro-
 testa qu'il ne feroient rien que par ses conseils;
 et qu'il suivroit toutes ses volontés. Ces discours
 et ces flatteuses promesses persuadèrent au Prince
 de Condé qu'il devoit se déterminer à défendre
 la Reine et le jeune Roi. D'ailleurs cette réso-
 lution, si juste et si honorable en elle-même,
 lui promettoit des avantages plus réels et plus
 glorieux, qu'il ne pouvoit en attendre de la

part des Frondeurs. Leurs séduisantes propositions ne trouvèrent donc pour le moment aucune prise sur l'ame de ce Prince généreux, malgré les mécontentemens personnels qu'il avoit de la conduite du Cardinal. Après avoir d'abord usé des plus sages tempéramens pour concilier les intérêts de la Cour et ceux du peuple séduit; dès qu'il s'aperçut que l'autorité royale étoit véritablement en péril, rien ne fut capable de le retenir. Il marcha avec ardeur où son devoir l'appelloit, s'offrit à la Régente pour l'aider à venger le Roi du mépris que ses sujets faisoient de la puissance souveraine, et lui conseilla de tout hasarder pour rétablir une autorité qui paroissoit expirante, et qui demandoit des remèdes extrêmes pour reprendre sa première vigueur. Animé par ce zèle ardent qui le caractérisoit, et déterminé à ne pas souffrir qu'on portât atteinte aux droits sacrés de la Couronne, il fit prendre à la Reine la triste et sévère résolution de ne plus parler à ses peuples que par la bouche de ses canons, et de soumettre par la force des armes ceux sur qui l'obéissance, le respect et l'amour n'avoient plus d'empire.

Dans ce dessein, le Roi, la Reine Régente et toute la Cour étant sortis sans éclat de Paris la nuit du jour des Rois, 6 janvier 1649; pour se retirer à Saint-Germain-en-Laye; le Prince de Condé fit le 7 janvier avec sept ou huit mille hommes le blocus de Paris, réduisit les mutins aux abois, et contraignit bientôt les Frondeurs

à demander eux-mêmes la paix, qui leur fut accordée sans peine, et dont les conditions furent signées le 11 mars suivant. Heureux ce Prince, s'il eût toujours persévéré dans une conduite si digne de sa naissance et de son grand cœur, et s'il n'avoit pas cessé de suivre les engagements d'un sujet fidèle et d'un vrai Chrétien !

Mais la scène ne tarda pas à changer de face. Le prince prêta l'oreille aux conseils impérieux de la duchesse de Longueville sa sœur, qui avoit déjà subjugué le Prince de Conti son frère, et une grande partie des personnages les plus distingués du Royaume. Elle captiva tellement son esprit, qu'il ne se conduisit plus que par ses avis, qui ne tendoient qu'à l'indisposer contre le Cardinal. Alors livré à la fougue de son tempérament, et comptant plus qu'il ne convenoit sur ses forces, il affecta de mépriser un ennemi qu'il devoit ménager. Trop appliqué peut-être à se rendre important, ou même nécessaire, il devint tout-à-la-fois odieux et au cardinal dont il avoit été le défenseur, et à la Fronde dont il avoit déconcerté les projets. En conséquence la perte du Prince fut résolue comme d'un homme remuant et dangereux, qui mettoit ses services à trop haut prix, et paroissoit rebelle à force de prétentions. On ne laissa pas néanmoins d'avoir à l'extérieur des manières obligeantes pour lui, jusqu'à ce que les mesures fussent prises pour s'assurer de sa personne. Enfin, le 18 janvier 1650, le premier Prince du sang, l'appui

de la Monarchie et la terreur de ses ennemis, fut arrêté avec le Prince de Conti son frère, et le Duc de Longueville son beau-frère. Ils furent renfermés comme prisonniers d'Etat, d'abord à Vincennes, ensuite à Marcoussy, puis au Havre-de-Grace.

Le Prince de Condé ne s'oublia pas lui-même dans une situation qui devoit lui paroître si singulière. Comme il ne se sentoit pas coupable des mauvaises intentions qu'on lui imputoit, il ne voulut pas faire la moindre résistance quand on l'arrêta, de peur de se rendre criminel, et réprima même les transports du Prince de Conti, qui voulut, dans le premier mouvement, faire du bruit. Malgré la sévérité avec laquelle ils étoient gardés, le Prince de Condé ne s'occupoit presque que des moyens de se tirer de sa prison. Le Prince de Condé ayant demandé un jour qu'on lui donnât le livre de l'Imitation de Jésus-Christ, pour se consoler dans une position si triste; le Prince de Conti reprit avec sa vivacité ordinaire : « Et moi je vous prie de m'envoyer l'imitation de M. de Beaufort, afin que je voie comme il a fait pour se sauver » d'ici il y a bientôt deux ans. » Cependant, quel que fut le zèle de ses amis et la fécondité de ses ressources, il ne put obtenir cette imitation tant désirée, et ce ne fut qu'au bout de treize mois, le 11 février 1651, que le Roi et la Reine Régente, sollicités par le Parlement, firent expédier les ordres nécessaires pour la liberté

des Princes. Le Cardinal Mazarin, qui, toujours poursuivi par la haine publique, avoit résolu de s'y soustraire au moins pour un temps, en s'éloignant de la cour, se fit un mérite d'aller lui-même leur annoncer le premier leur délivrance. Mais il vit bien à l'accueil que les Princes lui firent, qu'ils ne lui en savoient pas beaucoup plus de gré.

En effet, le Prince de Condé, qui, au rapport de M. Bossuet, déclara dans la suite au Roi, « qu'il étoit entré innocent dans la prison, mais qu'il en étoit sorti coupable, » ne tarda pas à montrer qu'un traitement si peu attendu avoit fait une plaie bien profonde et bien sensible dans une ame aussi hautaine que la sienne. Malgré les acclamations publiques, et les marques d'estime et d'affection avec lesquelles les Princes furent reçus, on s'apperçut bien que la réconciliation n'étoit ni sincère ni parfaite. Le Prince de Condé quitta d'abord Paris, et se retira à Saint-Maur, où sa Cour ne fut pas moins considérable que celle du Roi. Il ne prenoit aucune précaution pour dissimuler ses pensées ; et déguiser son mécontentement. Peu de temps après, il prétexta une fausse indisposition ou une affaire, afin de se dispenser de se trouver à la pompeuse cérémonie du lit de justice, où le roi déclara sa majorité ; et il s'excusa par une lettre que sa Majesté ne voulut pas lire.

Cependant il demouroit toujours irrésolu sur

le parti qu'il prendroit ; et l'on fut étonné qu'un Prince, qui, dans les opérations militaires et dans le plus grand feu de l'action, conservoit un sang froid et une présence d'esprit admirables, pour former et exécuter à l'instant les plus vastes projets, s'oublioit, pour ainsi dire, lui-même dans une occasion si importante. Mais tel étoit son génie, qu'il ne paroissoit plus le même homme quand il falloit délibérer sur des sujets qui ne lui offroient rien d'assez éclatant pour l'enflammer. Enfin madame de Longueville, qui avoit tant d'ascendant sur le Prince de Condé, fixa ses incertitudes. Elle opina pour la guerre, et y détermina malheureusement ce grand Capitaine. Livré à ce funeste engagement, il déclara à ceux qui composoient cet aveugle conseil, que puisqu'ils vouloient la guerre, il falloit la faire ; mais qu'ils se souvinssent qu'il tireroit l'épée malgré lui, et qu'il seroit peut-être le dernier à la remettre dans le fourreau ; qu'ils l'entraînoient dans une mauvaise affaire, dans laquelle il pourroit arriver qu'ils ne le suivissent pas jusqu'au bout.

Le Prince de Condé partit donc le 16 septembre 1651, de Montrond, où avoit été prise une résolution si étrange, pour aller à son gouvernement de Guienne. Là il se mit à la tête des mécontents, prit les armes contre son Roi, et conclut un traité avec les ennemis de l'Etat pour faire la guerre au Royaume dont il avoit été jusqu'alors l'épée et le bouclier. Ni la

déclaration enregistrée au Parlement le 5 décembre suivant, par laquelle ce Prince et ses adhérens étoient déclarés criminels de lèse-majesté, ni les sollicitations que la Cour de France lui fit faire, et les avantages qu'on lui promit, ne purent le porter à rentrer dans son devoir. Après avoir tenu tête aux armées du Roi en différentes Provinces, il se rendit à Paris, par une marche aussi pénible que dangereuse, pour affermir cette capitale dans son parti. On entama pour lors de nouvelles négociations avec la Cour : mais comme elles ne produisirent aucun effet, le Prince de Condé se mit en état de recommencer la guerre. Deux ou trois mois se passèrent en diverses attaques peu décisives, jusqu'à la journée sanglante du faubourg Saint-Antoine, qui porta un coup mortel à la faction des Frondeurs. Depuis cette action, le parti des Princes et des Seigneurs opposés à l'autorité royale, ou, comme ils se le figuroient ; à la domination du Cardinal Mazarin, s'affaiblit insensiblement, et sans espoir. Le Cardinal, pour faciliter sa réconciliation, consentit de nouveau à quitter la Cour. Bientôt les troubles s'appaisèrent : enfin le Roi entra dans Paris le 21 octobre, et fit publier une amnistie générale.

Le prince de Condé n'accomplit que trop fidèlement l'espèce de prédiction qu'il avoit faite. Il ne voulut point prendre part à l'amnistie accordée par Sa Majesté, ni accepter les

propositions qui lui furent faites. Il sortit de Paris cinq jours avant que le Roi y revint ; et ne voyant plus de ressource aux malheurs dans lesquels il s'étoit précipité , il se crut dans la nécessité de chercher un asyle hors du Royaume , et de se jeter entre les bras de ces mêmes ennemis de la France , dont il avoit été si longtemps le vainqueur et l'effroi. Ainsi il demeura au service de l'Espagne jusqu'à la paix des Pyrénées , et au mariage du Roi avec l'Infante Marie-Thérèse.

Au milieu même de ses égaremens , ce Prince infortuné conserva toujours un cœur Français. On le vit , lors même qu'il étoit pensionnaire de la Cour de Madrid , soutenir avec force la prééminence du Sang de France , et obliger cette cour fière et impérieuse d'ordonner à l'Archiduc , fils et frère des Rois d'Espagne , de rendre en public à la Maison de Bourbon les honneurs dus à sa supériorité sur celle d'Autriche. Quoiqu'il fût en état , à la tête de toutes les forces de la Monarchie espagnole , de faire trembler la France , dont il avoit été auparavant le rempart , il fit assez connoître avec quelle ardeur il aspirait au moment où la paix romproit les funestes engagemens qu'il avoit pris avec les ennemis de son Roi et de sa patrie. La conduite qu'il tint , lorsqu'il s'agit de régler ce qui le concernoit , déclara hautement combien sa situation lui étoit pénible ; car , malgré la protection glorieuse et puissante que

le couronne d'Espagne lui accordoit, il témoigna
 être prêt à sacrifier tous ses avantages person-
 nels, pour accélérer la conclusion de la paix
 tant désirée. Il donna même par écrit une dé-
 claration, dans laquelle il remettoit tous ses
 intérêts et tous les dons que sa Majesté Catho-
 lique vouloit lui faire, au bon plaisir et à la dis-
 crétion du Roi de France. Le Roi, en considé-
 ration des prières de sa Majesté Catholique,
 usant de sa clémence royale, voulut bien rece-
 voir le Prince de Condé en ses bonnes grâces,
 lui pardonner tout ce qu'il avoit fait contre son
 service, et trouver bon qu'il revînt dans le
 Royaume, et même à la Cour. Il fut en outre
 établi dans la libre possession et jouissance de
 tous ses biens, honneurs, dignités et dans tous
 les privilèges de premier Prince du Sang. Cet
 article, qui avoit surtout suspendu le succès des
 conférences des Pyrénées, étant consenti, la
 paix générale fut signée et ratifiée. Le Prince
 de Condé revint en France; mais il ne souffrit
 pas qu'on lui déférât aucun honneur public
 qu'il n'eût eu la consolation de voir le Roi.
 Enfin, le 19 janvier, il arriva à Aix où étoit
 la Cour. Le Cardinal Mazarin le présenta à
 Louis XIV, qui le reçut avec toutes les dé-
 monstrations d'une bonté sincère et d'une par-
 faite réconciliation; lui disant fort obligeam-
 ment qu'il oublioit le passé, et qu'il lui accor-
 doit son amitié.

Le Prince de Condé rendu à son Roi, et à

sa patrie, ne parut plus appliqué qu'à réparer par de nouveaux services les reproches qu'il avoit mérités. Il déclaroit hautement « que » quand le Royaume renverseroit, il seroit toujours inébranlable dans son devoir. » La mort du Roi d'Espagne, qui arriva quatre ou cinq ans après la conclusion de la paix; obligeant Louis XIV de faire valoir les prétentions que la Reine son épouse avoit sur le Brabant, il entra en Flandre; et donna au Prince de Condé le commandement d'une armée, avec laquelle il soumit en peu de jours toute la Franche-Comté qui fut restituée au Roi d'Espagne par le traité d'Aix-la-Chapelle.

La guerre de Hollande lui fournit encore une nouvelle occasion de signaler son zèle pour le service du Roi, et d'augmenter l'éclat de ses vertus militaires. Il avoit sous lui un des trois corps d'armée avec lesquels Louis XIV pénétra dans les Provinces-Unies en 1672. Ce fut le Prince de Condé qui ouvrit l'avis du passage du Rhin si célébré dans nos histoires, et il eut une part bien périlleuse à l'exécution d'une entreprise aussi difficile. Plusieurs prétendent qu'il mit le comble à sa gloire par le gain de la bataille de Senef, donnée le 11 d'août 1674. Cette victoire si vivement disputée, qui coûta la vie à une multitude prodigieuse d'Officiers et de soldats français, leur semble le chef-d'œuvre de l'habileté du Prince de Condé, et le plus grand effort de la supériorité de ce génie intré-

pide. D'autres au contraire pensent que le Prince dans cette bataille parut suivre plutôt l'ardeur bouillante de son courage, que les règles de la prudence et les sentimens de l'humanité : aussi la perte immense qu'il y fit indisposa-t-elle beaucoup les ministres de France contre lui. Cependant le roi ne laissa pas de lui faire une réception fort obligeante, à son retour de cette campagne : car le Prince de Condé, que la goutte empêchoit de marcher aisément, demandant pardon au Roi qui étoit au haut de l'escalier, de ce qu'il le faisoit attendre trop longtemps; le roi lui répondit : « Mon Cousin, ne vous pressez pas. Quand on est chargé de lauriers comme vous êtes, on ne sauroit marcher si vite.

Le Prince de Condé commanda encore en Flandre l'année suivante 1675 ; mais il n'y resta que quelques mois, et fut obligé de passer en Allemagne. Personne n'ignore le coup fatal qui eueva à la France le Maréchal de Turenne (1) le 27 juillet 1675, et qui jeta la Cour et tout le Royaume dans une juste consternation. Le Roi ne crut pas pouvoir mieux rassurer l'armée d'Allemagne, et la mettre plus en état de faire tête aux Impériaux qu'en y envoyant le Prince

(1) La comparaison que M. Bossuet fait de ce grand homme avec le Prince de Condé dans l'Oraison funèbre du dernier, est regardée avec raison, comme un des plus beaux morceaux de son Discours.

de Condé. Dès qu'il fut arrivé, il fit lever le siège d'Haguenau, que Montecuculli, général si fameux et si consommé dans la guerre, avoit entrepris.

La campagne finie, le Prince de Condé quitta l'armée qu'il n'eut plus sous ses ordres, quoique la guerre d'Allemagne ait continué jusqu'en 1678. On fit courir le bruit que le Prince avoit demandé lui-même au Roi la permission de ne plus servir, à cause des infirmités auxquelles il devenoit sujet. Il est cependant plus vraisemblable que la jalousie des Ministres d'un côté, les prétentions du Prince de l'autre, et surtout sa conduite à Senef, où il avoit fait périr tant de monde, furent les principales raisons qui empêchèrent qu'on ne le chargeât du commandement. Il demeura à la Cour, où il eut toujours sa place dans le Conseil; mais sans avoir presque aucune part dans les affaires, ni même aux délibérations. Enfin, la paix de Nimègue ayant été conclue le 17 Juillet 1679, le Prince de Condé choisit ce temps de calme pour prier le Roi de lui permettre de se retirer à Chantilly, alléguant son âge et ses incommodités.

La dernière maladie et la mort de la Duchesse de Longueville, que Dieu appela à lui en 1679, le retinrent cependant encore quelque temps à Paris. Il conserva toujours une très-grande affection pour cette sœur, dont les mauvais conseils lui avoient fait faire tant de

faux pas, mais dont l'éminente piété, qui avoit succédé à ses premiers égaremens, le pénétoit d'admiration. Aussi entretenoit-il avec elle des liaisons très-intimes. Plus il la voyoit, plus il en concevoit une haute idée; et comme on s'avisa de dire un jour en sa présence, « Que tous les dévots étoient des gens sans esprit »; ce Prince, d'un grand jugement et d'une merveilleuse naïveté, répondit: « Je ne sais pas trop ce que c'est que dévotion; mais je sais bien que ma sœur n'est pas une sotte ». Il fut très-assidu auprès d'elle pendant sa dernière maladie. Les regards pleins d'une tendresse religieuse qu'elle jettoit sur lui dans le desir qu'il fût rempli des sentimens dont elle étoit animée, le touchèrent vivement. Le jour qu'elle mourut, le Prince de Condé vint encoré la voir, et se tint au pied du lit de la Princesse, pendant que le Curé de Saint-Jacques lui parloit avec beaucoup d'onction pour exciter sa confiance. Tout-à-coup la malade fit un effort en étendant les bras, comme si elle eût voulu s'élancer vers le Ciel. M. le Prince, frappé de ce spectacle, s'écria dans l'instant: « Ah, que je suis touché! » Sur quoi le Curé dit une parole qui faisoit tout-à-la-fois l'éloge du frère et de la sœur: « Monseigneur, cela vous touche, parce que cela est vrai ».

Peu de temps après la mort de la Duchesse, M. le Prince de Condé exécuta le projet de retraite qu'il avoit conçu. Il se renferma à Chantilly en 1680, pour ne plus se mêler des

affaires publiques et penser sérieusement à celle de son salut. Quelqu'éloigné que fût une pareille vie de l'agitation dans laquelle ce Prince avoit vécu jusque-là, il n'y fit pas moins paroître de grandeur d'ame ; et l'on admira dans sa conduite tous les traits d'un héroïsme vraiment chrétien. Il s'occupa d'abord à réparer et à embellir le lieu de sa solitude, et il en fit un des plus magnifiques séjours. Son génie fécond sut se procurer mille plaisirs différens dans cette aimable retraite. La lecture, pour laquelle, il eut toute sa vie beaucoup de goût, lui fit trouver les momens courts; et après avoir vaqué aux exercices qu'il s'étoit prescrits, son esprit prenoit des délassemens, aussi utiles qu'agréables, dans la société des savans en tout genre qu'il assembloit autour de lui. Le lait fit sa nourriture la plus ordinaire, à cause de la goutte dont il étoit toujours tourmenté : au moyen de ce régime il conserva jusqu'à la fin de sa vie une santé assez vigoureuse, malgré ses incommodités.

Quoiqu'il eût en quelque sorte oublié la Cour, il ne manquoit pas néanmoins d'y aller deux ou trois fois l'année, pour y rendre ses respects au Roi. Plus il avançoit dans la piété, plus il redoubloit de soumission pour son Prince; et il avoit grand soin d'inspirer les mêmes sentimens au Duc d'Enguien son fils, qu'il rappeloit fortement à son devoir dans toutes les occasions où il pouvoit avoir de la répu-

gnance à se rendre aux volontés du Roi. Le Roi de son côté lui donna des marques de bienveillance qui furent fort sensibles au Prince, et qu'il sut reconnoître, avec une générosité et une magnificence extraordinaires, dans la visite que le Roi lui fit à Chantilly avec toute sa Cour, en 1685. Il s'épuisa à trouver des moyens pour exprimer au Roi son respect et sa reconnoissance, et n'oublia rien pour témoigner sa libéralité aux Courtisans qui accompagnoient Sa Majesté.

Une des plus importantes occupations du Prince dans sa retraite fut de se préparer à acquérir une gloire infiniment plus solide que celle qu'il s'étoit procurée par tant d'actions mémorables. Trop jaloux de son salut pour attendre aux derniers momens à se disposer à rendre ses comptes au souverain Juge, il choisit un Confesseur à qui il se soumit avec autant de sincérité que de confiance. Ses infirmités le réduisant dans l'impuissance d'embrasser de grandes austérités corporelles, il travailla à nourrir dans son ame le sacrifice d'un esprit humilié et d'un cœur contrit, par la lecture des saintes Ecritures, et par une pratique fidelle de toutes les œuvres de piété, de justice et de miséricorde qui convenoient à son état. Après avoir donné le premier l'exemple des vertus chrétiennes, il apportoit tous ses soins pour les faire aimer de ceux qui étoient dans sa dépendance. Son zèle fut récompensé, et il eut la

consolation de voir que sa maison profitoit des leçons vivantes qu'il lui fournissoit dans sa personne. Sensible au malheur des Chrétiens qui avoient été élevés dans l'hérésie, il s'appliquoit lui-même à instruire ceux de ses gens qui n'avoient pas encore quitté l'erreur ; et il le faisoit avec une supériorité, une netteté, une force qui convainquoient l'esprit ; avec une charité qui gagnoit les cœurs.

C'est ainsi qu'il employa les dernières années de sa vie à gouverner sa famille, à édifier ses domestiques et à accomplir tous ses devoirs. Les maux aigus dont il fut éprouvé, et qu'il souffrit avec beaucoup de patience, contribuèrent à le purifier, et le conduisirent par degré au terme de sa carrière : mais plusieurs événemens, très-pénibles à la tendresse de son cœur ; hâtèrent le progrès du mal qui devoit lui donner la mort. La nouvelle du danger où se trouvoit la Duchesse de Bourbon sa petite-fille, qu'il apprit être attaquée de la petite-vérole à Fontainebleau, commença à lui causer une émotion qui eut de funestes suites. Sur le champ, il partit de Chantilly pour se rendre auprès d'elle, et arriva assez tôt pour s'opposer au Roi avec une hardiesse tendre et respectueuse, et l'empêcher d'entrer dans la chambre de la Duchesse.

Bientôt la maladie, dont il avoit au-dedans de lui le principe, se déclara, et malgré son indisposition, il ne laissoit pas de se faire porter

l'appartement de la Princesse. A cette session succéda une autre, bien capable de faire succomber. Le Roi lui-même tomba malade; et le vif attachement que le Prince avoit pour sa personne sacrée, en redoublant ses craintes et ses agitations, aigrit beaucoup plus mal. Son zèle pour Sa Majesté fit que, oubliant lui-même, il ordonna au Duc d'Enguien son fils de demeurer auprès d'elle, quoique le Prince fût lui-même déjà très-inquiet de l'état de son père. Insensiblement la maladie du Prince de Condé augmenta au point qu'on commença à appréhender pour sa vie. Alors le Duc d'Enguien qui avoit obéi fort exactement à l'ordre du Prince son père, et qui, pour cacher ses intentions, étoit retourné deux ou trois fois de Fontainebleau à Versailles, ayant fait de nouvelles instances pour se rapprocher de son père, le Prince de Condé répondit, « qu'il ne pouvoit pas du desir que son fils avoit d'être auprès de lui, et qu'il auroit lui-même beaucoup de joie de le voir : mais ajouta-t-il, il faut que nous sacrifions lui et moi notre propre satisfaction à nos devoirs. Qu'il demeure à la Cour : quand il faudra qu'il se rende ici, je lui ferai savoir : ce sera peut-être plutôt que moi et moi ne le voudrions ». En même temps il serra en soupirant la main de celui à qui il parloit.

On ne tarda pas à voir que l'attachement à la vie n'étoit pas le principal motif de l'atten-

drissement qu'il témoignoit ; car son Médecin étant entré quelques momens après, et lui ayant déclaré qu'il trouvoit son poulx fort mauvais : « N'y a-t-il pas de danger, repartit le Prince ? » ne le dissimulez pas : et le Médecin lui ayant répondu que puisqu'il lui commandoit de s'expliquer avec liberté il croyoit à propos de songer aux Sacremens : « Voilà parler », reprit le Prince sans s'émouvoir. Après être demeuré quelques momens en silence : « O mon Dieu, » s'écria-t-il, que votre volonté soit faite. Je me jette entre vos bras : donnez-moi la grace de bien mourir ». En même temps il demanda qu'on fit avertir son Confesseur. Il ordonna aussi qu'on appelât la Duchesse d'Enguien qui étoit dans la plus grande consternation, et lui dit de faire venir en toute diligence le Duc d'Enguien son fils, et le Prince de Conti son neveu, qui étoit exilé à Chantilly. En conservant toujours une présence d'esprit et une tranquillité admirables, il se fit apporter une plume et du papier, écrivit de sa propre main une page entière qu'il donna à lire à la Duchesse, et qu'il fit cacheter pour être remise au Duc d'Enguien, lors de son décès.

Le Prince, après avoir donné ordre aux affaires de sa maison, avoir laissé à tous ses domestiques, sans en excepter un seul, des marques de sa bonté, fait des legs aux pauvres, et enjoint de bâtir une Eglise, pour servir de Paroisse à Chantilly, voulut dans la soirée écrire

au Roi. Mais étant trop foible pour tenir la plume, il dicta une longue lettre pleine de sentimens de respect, de reconnoissance, et de regret de s'être écarté, dans le milieu de sa vie, du zèle et de la fidélité qu'il avoit montrés d'abord pour le service du Roi et de l'Etat : remerciant ensuite sa Majesté du pardon qu'elle lui avoit accordé, il la prioit, dans les termes les plus pressans, de vouloir bien rendre l'honneur de ses bonnes grâces au Prince de Conti. Le Prince de Condé signa cette lettre, et commanda qu'on la tint prête pour l'envoyer à l'heure qu'il jugeroit à propos, et il acheva de régler ses affaires domestiques.

La manière dont ce Prince s'acquitta des devoirs de la Religion, n'est pas moins édifiante. Il fit une confession générale avec beaucoup de douleur, d'humilité et de confiance. Il ne négligea rien pour réparer le mal qu'il avoit pu faire ou causer aux autres. Comme il n'avoit pas la force de s'expliquer lui-même, il chargea son Confesseur, en présence du saint Sacrement, de demander pour lui pardon aux assistans, à ses domestiques et à ses amis, des scandales qu'il leur avoit donnés par sa conduite. C'est dans ces dispositions de foi et de pénitence, qu'il reçut l'Extrême-Onction et le saint Viatique. Il embrassa la croix avec de vifs sentimens d'amour, en suppliant Jésus-Christ que son sang répandu pour lui ne le fût pas inutilement. Il se fit réciter trois fois les prières des

agonisans, dans lesquelles il trouvoit toujours de nouvelles consolations. Les Pseaumes, qu'il avoit sans cesse à la bouche, fixoient toutes les pensées de son esprit vers les biens célestes, et produisoient en lui ces pieux gémissemens et ces saints transports qui préparent l'ame à jouir de son Dieu. Détaché de ce corps qui alloit se dissoudre, il ne voulut plus que les soins de sa conservation pussent le distraire de l'attention qu'il donnoit aux exhortations des Ecclésiastiques qui étoient auprès de lui, et dont il dit, en congédiant ses Médecins : « Voilà maintenant mes vrais Médecins ». Plus il avançoit vers la mort, plus il s'animoit intérieurement par la contemplation des vérités éternelles, qui sembloient se montrer à lui dans toute leur clarté. « Je reconnois, disoit-il, maintenant, mieux que jamais, qu'il faut être homme de bien pendant sa vie, et qu'il n'y a que cela de solide ».

A une heure après minuit, le 11 décembre, il se trouva plus mal, et sentit toutes les approches de la mort. Le Duc d'Enguien arriva sur les six heures du matin, et apprit au Prince son père, que le Roi en sa considération venoit de pardonner au Prince de Conti. M. le Prince, très-sensible à une grace qu'il désiroit ardemment, fit ouvrir la lettre qu'il avoit préparée pour le Roi, et ajouter : « Qu'il s'estimoit heureux d'avoir encore assez de vie pour remercier Sa Majesté ; et qu'il mourroit content, si elle vouloit bien

lui faire la justice de croire que personne n'avoit pour elle des sentimens si remplis de respect, de dévouement, et s'il l'osoit dire, de tendresse ».

Le dernier entretien que le Prince mourant eut avec le Duc d'Enguien, ne fut qu'une effusion de son cœur paternel : il lui parla des dispositions qui regardoient sa conscience, et le chargea de les exécuter, en disant qu'il n'étoit pas besoin de rien écrire, et qu'il étoit assuré de la fidélité du Duc à remplir ses intentions. Il fit ensuite avancer la Duchesse d'Enguien, et dit à l'un et à l'autre les choses les plus touchantes sur la conduite qu'ils étoient obligés de tenir à l'égard de Dieu, du Roi et de leurs enfans; sur l'union qu'il desiroit qu'il fût entre eux, et sur la manière dont ils devoient agir avec leurs amis, leurs domestiques et toute sorte de personnes. Il finit en les embrassant, et leur donna sa bénédiction pour eux et pour leurs enfans. Vers les onze heures et demie le Prince de Conti arriva à Fontainebleau : le Prince, qui l'aimoit comme son enfant, le tenant entre ses bras avec le Duc d'Enguien, les exhorta à s'aimer sincèrement et sans affectation, et leur dit avec fermeté : « Qu'ils ne seroient jamais ni grands hommes, ni grands Princes, qu'autant qu'ils seroient gens de bien, fidèles à Dieu et au Roi ».

Quelques momens avant sa mort; son Confesseur l'ayant invité à réciter ces paroles de

David : « O Dieu, créez en moi un cœur pur
 il demeura quelques momens comme occupé
 de la vue d'un objet ; puis il prononça ces pa-
 roles : « Je n'ai jamais douté des Mystères de
 Religion, quoi qu'on ait dit ; mais j'en doute
 » moins que jamais. Que ces vérités, ajouta-t-il
 » se démêlent et s'éclaircissent dans mon esprit
 » Oui, nous verrons Dieu comme il est, face à
 » face ». Ce qu'il répéta encore en latin : *Facie
 ad faciem*, avec un religieux transport. Enfin
 épuisé par la violence du mal, il mourut à Fon-
 tainebleau sur les sept heures du soir, le 12 dé-
 cembre, âgé de soixante-cinq ans et trois mois.
 Le Prince étoit à l'agonie, quand le Roi reçut
 sa lettre qu'il se fit lire : et attendri de la sin-
 cérité avec laquelle il condamnoit la conduite
 qu'il avoit tenue dans le milieu de sa vie, il
 laissa couler des larmes, et dit tout haut,
 « Qu'il perdoit un grand Prince ».



RAISON FUNÈBRE

DE

LOUIS DE BOURBON,
PRINCE DE CONDÉ,
REMIER PRINCE DU SANG.

Prononcée le 10 Mars 1687.

*ses mémorables exploits devant Rocroy et dans
ses différentes campagnes. Guerres malheu-
reuses dans lesquelles il fut entraîné lorsqu'il
sortit de prison. Regret sincère qu'il eut de ses
fautes. Parallèle de ce Prince avec le Ma-
rêchal de Turenne. Sa vie édifiante et pleine
de charité. Sentimens extraordinaires de foi,
de religion et de pénitence, qu'il fit paroître
dans sa dernière maladie. Leçons qu'il four-
nit à tous par son exemple.*

*dominus tecum, virorum fortissime..... Vade in hac
fortitudine tua..... Ego ero tecum.*

*Le Seigneur est avec vous, ô le plus courageux de
tous les hommes. Allez avec ce courage dont vous
êtes rempli. Je serai avec vous. Juges, VI, 12, 14, 16.*

MONSEIGNEUR, (1)

Au moment que j'ouvre la bouche

(1) M. le Prince.

pour célébrer la gloire immortelle de Louis de Bourbon, Prince de Condé, je me sens également confondu, et par la grandeur du sujet, et s'il m'est permis de l'avouer, par l'inutilité du travail. Quelle partie du monde habitable n'a pas ouï les victoires du Prince de Condé, et les merveilles de sa vie ? On les raconte partout : le Français qui les vante, n'apprend rien à l'étranger ; et quoi que je puisse aujourd'hui vous en rapporter, toujours prévenu par vos pensées, j'aurai encore à répondre au secret reproche que vous me ferez d'être demeuré beaucoup au-dessous. Nous ne pouvons rien, foibles Orateurs, pour la gloire des ames extraordinaires. Le Sage a raison de dire que (1) « leurs seules actions les peuvent louer » : toute autre louange languit auprès des grands noms ; et la seule simplicité d'un récit fidèle pourroit soutenir la gloire du Prince de Condé. Mais en attendant que l'histoire, qui doit ce ré-

(1) *Laudent eam in portis opera ejus. Prov. XXXI, 31.*

cit aux siècles futurs, le fasse paroître, il faut satisfaire, comme nous pourrons, à la reconnoissance publique, et aux ordres du plus grand de tous les Rois.

Que ne doit point le Royaume à un Prince qui a honoré la maison de France, tout le nom Français, son siècle, et, pour ainsi dire, l'humanité toute entière? Louis-le-Grand est entré lui-même dans ces sentimens. Après avoir pleuré ce grand homme, et lui avoir donné par ses larmes, au milieu de toute sa Cour, le plus glorieux éloge qu'il pût recevoir, il assemble dans un Temple si célèbre, ce que son Royaume a de plus auguste, pour y rendre des devoirs publics à la mémoire de ce Prince; et il veut que ma foible voix anime toutes ces tristes représentations, et tout cet appareil funèbre. Faisons donc cet effort sur notre douleur.

Ici un plus grand objet, et plus digne de cette Chaire, se présente à ma pensée. C'est Dieu qui fait les Guerriers et les Conquérans. « C'est vous, lui disoit Da-

»vid (1), qui avez instruit mes mains à
 »combattre, et mes doigts à tenir l'épée». S'il inspire le courage, il ne donne pas moins les autres grandes qualités naturelles et sur-naturelles, et du cœur et de l'esprit. Tout part de sa puissante main: c'est lui qui envoie du ciel les généreux sentimens, les sages conseils, et toutes les bonnes pensées. Mais il veut que nous sachions distinguer entre les dons qu'il abandonne à ses ennemis, et ceux qu'il réserve à ses serviteurs. Ce qui distingue ses amis d'avec tous les autres, c'est la piété: jusqu'à ce qu'on ait reçu ce don du ciel, tous les autres non-seulement ne sont rien, mais encore tournent en ruine à ceux qui en sont ornés. Sans ce don inestimable de la piété, que seroit-ce que le Prince de Condé avec tout ce grand cœur et ce grand génie? Non, mes Frères, si la piété n'avoit comme

(1) *Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prælium, et digitos meos ad bellum. Ps. CXLIII, 1.*

ré ses autres vertus, ni ces Princes
 uveroient aucun adoucissement à
 ouleur, ni ce religieux Pontife
 e confiance dans ses prières, ni
 éme aucun soutien aux louanges
 dois à un si grand homme.
 ssons donc à bout la gloire hu-
 par cet exemple : détruisons l'idole
 ambitieux : qu'elle tombe anéantie
 ces Autels. Mettons ensemble au-
 lui, car nous le pouvons dans un
 e sujet, toutes les plus belles qua-
 ne excellente nature ; et à la gloire
 vérité, montrons dans un Prince
 é de tout l'Univers, que ce qui
 s héros, ce qui porte la gloire du
 e jusqu'au comble, valeur, magna-
 , bonté naturelle ; voilà pour le
 vivacité, pénétration, grandeur et
 ité de génie ; voilà pour l'esprit :
 oient qu'une illusion, si la piété ne
 it jointe : et enfin, que la piété est
 de l'homme. C'est, Messieurs, ce
 ous verrez dans la vie éternellement
 orable de TRÈS-HAUT ET TRÈS-

PUISSANT PRINCE LOUIS DE BOURBON
PRINCE DE CONDÉ, PREMIER PRINCE
DU SANG.

DIEU nous a révélé que lui seul il fait les Conquérans, et que seul il les fait servir à ses desseins. Quel autre a fait un Cyrus, si ce n'est Dieu, qui l'avoit nommé deux cents ans avant sa naissance dans les oracles d'Isaïe? Tu n'es pas encore, lui disoit-il, (1) « Mais je te vois, » et je t'ai nommé par ton nom : tu l'appelleras Cyrus. Je marcherai devant toi dans les combats : à ton approche je

(1) Hæc dicit Dominus christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram..... Ego ante te ibo, et gloriosos terræ humiliabo : portas æreas conteram, et vectes ferreos confringam.....; ut scias quia ego Dominus, qui voco nomen tuum..... Vocavi te nomine tuo..... Acciuxi te, et non cognovisti me..... Ego Dominus, et non est alter, formans lucem, et creans, tenebras, faciens pacem, et creans malum : ego Dominus faciens omnia hæc. etc. *Is. XLV. 1, 2, 3, et seq.*

« mettrai les Rois en fuite je , briserai les
 » portes d'airain. C'est moi qui étends les
 » cieux , qui soutiens la terre, qui nomme
 » ce qui n'est pas comme ce qui est » :
 c'est-à-dire, c'est moi qui fais tout, et
 moi qui vois dès l'éternité tout ce que
 je fais. Quel autre a pu former un
 Alexandre, si ce n'est ce même Dieu,
 qui en a fait voir de si loin, et par des
 figures si vives, l'ardeur indomptable à
 son Prophète Daniel ? Le voyez - vous,
 dit-il, ce conquérant ; avec quelle rapi-
 dité (1) « il s'élève de l'Occident comme
 » par bonds, et ne touche pas à terre » ?
 Semblable dans ses sauts hardis , et dans
 sa légère démarche à ces animaux vigou-
 reux et bondissans , il ne s'avance que
 par vives et impétueuses saillies, et n'est
 arrêté ni par montagnes ni par préci-
 pices. Déjà le Roi de Perse est entre ses
 mains : (2) « A sa vue il s'est animé » :

(1) Veniebat ab Occidente super faciem
 totius terræ , et non tangebatur terram. *Dan.*
VIII, 5.

(2) Cucurrit ad eum in impetu fortitudi-

Efferatus est in eum, dit le Prophète :
 « Il l'abat, il le foule aux pieds : nul ne le
 » peut défendre des coups qu'il lui porte,
 » ni lui arracher sa proie ».

A n'entendre que ces paroles de Daniel, qui croiriez-vous voir, Messieurs, sous cette figure ? Alexandre, ou le Prince de Condé ? Dieu donc lui avoit donné cette indomptable valeur pour le salut de la France, durant la minorité d'un Roi de quatre ans. Laissez-le croître ce Roi chéri du ciel, tout cédera à ses exploits : supérieur aux siens comme aux ennemis, il saura tantôt se servir, tantôt se passer de ses plus fameux Capitaines ; et seul sous la main de Dieu, qui sera continuellement à son secours, on le verra l'assuré rempart de ses Etats. Mais Dieu avoit choisi le Duc d'Enguien pour le défendre dans son enfance. Aussi vers les premiers jours de son règne, à l'âge de

nis sure ; cūque appropinquasset prope arietem..... ; cūque eum misisset in terram, conculcavit, et nemo quibat liberare arietem de manu ejus. *Ibid.* 6, 7, 20.

vingt-deux ans, le Duc conçut un dessein, où les vieillards expérimentés ne pourent atteindre; mais la victoire le justifia devant Rocroy. L'armée ennemie est plus forte, il est vrai; elle est composée de ces vieilles bandes Vallones, Italiennes et Espagnoles, qu'on n'avait pu rompre jusqu'alors. Mais pour combien falloit-il compter le courage qu'inspiroit à nos troupes le besoin pressant de l'Etat, les avantages passés, et un jeune Prince du Sang qui portoit la victoire dans ses yeux? Dom Francisco de Mellos l'attend de pied ferme; et sans pouvoir reculer, les deux Généraux et les deux armées semblent avoir voulu se renfermer dans des bois et dans des marais, pour décider leur querelle, comme deux braves en champ clos. Alors que ne vit-on pas? Le jeune Prince parut un autre homme. Touchée d'un si digne objet, sa grande ame se déclara toute entière: son courage croissoit avec les périls, et ses lumières avec son ardeur.

A la nuit qu'il fallut passer en présence des ennemis, comme un vigilant

Capitaine il reposa le dernier ; mais jamais il ne reposa plus paisiblement. A la veille d'un si grand jour, et dès la première bataille, il est tranquille ; tant il se trouve dans son naturel : et on sait que le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre. Le voyez-vous comme il vole, ou à la victoire, ou à la mort ? Aussi-tôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il étoit animé, on le vit presque en même-temps pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée, rallier les Français à demi vaincus, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner de ses regards étincelans ceux qui échappoient à ses coups.

Restoit cette redoutable Infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauroient réparer leurs brèches, demeuroient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute et lançoient des feux de toutes parts. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rom-

ore ces intrépides combattans, trois fois
 l fut repoussé par le valeureux Comte
 de Fontaines, qu'on voyoit porté dans sa
 chaise, et malgré ses infirmités, montrer
 qu'une ame guerrière est maîtresse du
 corps qu'elle anime. Mais enfin il faut
 céder. C'est en vain qu'à travers des bois
 avec sa cavalerie toute fraîche, Bek
 précipite sa marche pour tomber sur nos
 soldats épuisés. Le Prince l'a prévenu :
 les bataillons enfoncés demandent quar-
 tier; mais la victoire va devenir plus
 terrible pour le Duc d'Enguien que le
 combat. Pendant qu'avec un air assuré
 il s'avance pour recevoir la parole de ces
 braves gens, ceux ci toujours en garde
 craignent la surprise de quelque nouvelle
 attaque. Leur effroyable décharge met
 les nôtres en furie; on ne voit plus que
 carnage: le sang énivre le soldat, jusqu'à
 ce que le grand Prince, qui ne put voir
 égorger ces lions comme de timides
 brebis, calma les courages émus, et joi-
 gnit au plaisir de vaincre celui de par-
 donner.

Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes, et de leurs braves Officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avoit plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur ? De quels yeux regardèrent-ils le jeune Prince, dont la victoire avoit relevé la haute contenance, à qui la clémence ajoutoit de nouvelles graces ? Qu'il eût encore volontiers sauvé la vie au brave Comte de Fontaines ! Mais il se trouva par terre, parmi ces milliers de morts dont l'Espagne sent encore la perte. Elle ne savoit pas que le Prince, qui lui fit perdre tant de ses vieux régimens à la journée de Rocroy, en devoit achever les restes dans les plaines de Lens. Ainsi la première victoire fut le gage de beaucoup d'autres.

Le Prince fléchit le genou, et dans le champ de bataille il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyoit. Là, on célébra Rocroy délivré, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à sa honte, la Régence affermie, la France en repos, et un règne qui devoit être si beau, com-

nencé par un si heureux présage. L'armée commença l'action de grâces : toute la France suivit; on y élevoit jusqu'au ciel le coup d'essai du Duc d'Enguien. C'en seroit assez pour illustrer une autre vie que la sienne; mais pour lui, c'est le premier pas de sa course.

Dès cette première campagne, après la prise de Thionville, digne prix de la victoire de Rocroy, il passa pour un Capitaine également redoutable dans les sièges et dans les batailles. Mais voici dans un jeune Prince victorieux, quelque chose qui n'est pas moins beau que la victoire. La Cour qui lui préparoit à son arrivée les applaudissemens qu'il méritoit, fut surprise de la manière dont il les reçut. La Reine Régente lui a témoigné que le Roi étoit content de ses services : c'est dans la bouche du souverain la digne récompense de ses travaux. Si les autres osoient le louer, il repoussoit leurs louanges comme des offenses; et indocile à la flatterie, il en craignoit jusqu'à l'apparence. Telle étoit la délicatesse, ou plutôt telle étoit la solidité de

ce Prince. Aussi avoit-il pour maxime (écoutez , c'est la maxime qui fait les grands hommes), que dans les grandes actions il faut uniquement songer à bien faire , et laisser venir la gloire après la vertu. C'est ce qu'il inspiroit aux autres ; c'est ce qu'il suivoit lui-même. Ainsi la fausse gloire ne le tentoit pas : tout tenoit au vrai et au grand. De-là vient qu'il mettoit sa gloire dans le service du Roi , et dans le bonheur de l'Etat : c'étoit là le fond de son cœur ; c'étoient ses premières et ses plus chères inclinations.

La Cour ne le retint guerre , quoiqu'il en fût la merveille. Il falloit montrer partout , et à l'Allemagne comme à la Flandre , le défenseur intrépide que Dieu nous donnoit. Arrêtez ici vos regards. Il se prépare contre le Prince quelque chose de plus formidable qu'à Rocroy ; et pour éprouver sa vertu , la guerre va épuiser toutes ses inventions et tous ses efforts. Quel objet se présente à mes yeux ? Ce n'est pas seulement des hommes à combattre , c'est des montagnes inaccessibles ; c'est des ravines et des précipices d'un

côté; c'est de l'autre un bois impénétrable, dont le fond est un marais; et derrière des ruisseaux, de prodigieux retranchemens : c'est par-tout des forts élevés, et des forêts abattues, qui traversent des chemins affreux : et au-dedans, c'est Merci avec ses braves Bava-
rois enflés de tant de succès et de la prise de Fribourg; Merci qu'on ne vit jamais reculer dans les combats; Merci, que le Prince de Condé et le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, et à qui ils ont rendu ce grand témoignage, que jamais il n'avoit perdu un seul moment favorable, ni manqué de prévenir leurs desseins, comme s'il eût assisté à leurs conseils. Ici donc durant huit jours, et à quatre attaques différentes, on vit tout ce qu'on peut soutenir et entreprendre à la guerre.

Nos troupes semblent rebutées autant par la résistance des ennemis que par l'effroyable disposition des lieux; et le Prince se vit quelque temps comme abandonné. Mais comme un autre Machabée,

« Son bras ne l'abandonna pas (1); et son courage irrité par tant de périls, vint à son secours ». On ne l'eut pas plutôt vu pied à terre forcer le premier ces inaccessibles hauteurs, que son ardeur entraîna tout après elle. Merci voit sa perte assurée : ses meilleurs régimens sont défaits : la nuit sauve les restes de son armée. Mais que des pluies excessives s'y joignent encore, afin que nous ayons à la fois, avec tout le courage et tout l'art, toute la nature à combattre : quelqu'avantage que prenne un ennemi habile autant que hardi, et dans quelque affreuse montagne qu'il se retranche de nouveau ; poussé de tous côtés, il faut qu'il laisse en proie au Duc d'Enguien, non-seulement son canon et son bagage, mais encore tous les environs du Rhin. Voyez comme tout s'ébranle. Philisbourg est aux abois en dix jours, malgré l'hiver qui approche : Philisbourg qui tint si long-temps le Rhin

(1) Salvavit mihi brachium meum, et indignatio mea ipsa auxiliata est mihi. *Is. LXIII, 5.*

captif sous nos lois, et dont le plus grand des Rois a si glorieusement réparé la perte. Vormes, Spire, Mayence, Landeau, vingt autres places de nom ouvrent leurs portes. Merci ne les peut défendre, et ne paroît plus devant son vainqueur : ce n'est pas assez, il faut qu'il tombe à ses pieds, digne victime de sa valeur. Nordlingue en verra la chute : il y sera décidé qu'on ne tient non plus devant les Français en Allemagne qu'en Flandre ; et on devra tous ces avantages au même Prince. Dieu, protecteur de la France et d'un Roi qu'il a destiné à ses grands ouvrages, l'ordonne ainsi.

Par ces ordres, tout paroissoit sûr sous la conduite du Duc d'Enguien ; et sans vouloir ici achever le jour à vous marquer seulement ses autres exploits, vous savez parmi tant de fortes places attaquées, qu'il n'y en eut qu'une seule qui put échapper à ses mains ; encore releva-t-elle la gloire du Prince. L'Europe qui admiroit la divine ardeur dont il étoit animé dans les combats, s'étonna qu'il en fût le maître, et dès l'âge de vingt - six

ans, aussi capable de ménager ses troupes, que de les pousser dans les hasards, et de céder à la fortune, que de la faire servir à ses desseins. Nous le vîmes par-tout ailleurs comme un de ces hommes extraordinaires qui forcent tous les obstacles. La promptitude de son action ne donnoit pas le loisir de la traverser. C'est-là le caractère des Conquérans. Lorsque David, un si grand guerrier, déplora la mort de deux fameux Capitaines qu'on venoit de perdre, il leur donna cet éloge : (1) « plus » vîtes que les aigles, plus courageux que » les lions ». C'est l'image du Prince que nous regrettons. Il paroît en un moment comme un éclair dans les pays les plus éloignés. On le voit en même-temps à toutes les attaques, à tous les quartiers. Lorsqu'occupé d'un côté, il envoie reconnoître l'autre, le diligent Officier qui porte ses ordres, s'étonne d'être prévenu, et trouve déjà tout ranimé par la présence du Prince. Il semble qu'il se mul-

(1) Aquilis velociores ; leonibus fortiores.
H. Reg. 1, 23.

plie dans une action : ni le fer , ni le feu
ne l'arrêtent. Il n'a pas besoin d'armer
cette tête qu'il expose à tant de périls :
Dieu lui est une armure plus assurée,
les coups semblent perdre leur force en
l'approchant , et laisser seulement sur lui
des marques de son courage et de la pro-
tection du ciel. Ne lui dites pas que la
vie d'un premier Prince du Sang , si né-
cessaire à l'Etat , doit être épargnée : il
répond qu'un Prince du Sang , plus in-
téressé par sa naissance à la gloire du
Roi et de la Couronne , doit , dans le be-
soin de l'Etat , être dévoué plus que tous
les autres pour en relever l'éclat.

Après avoir fait sentir aux ennemis,
durant tant d'années , l'invincible puis-
sance du Roi ; s'il fallut agir au-dedans
pour la soutenir , je dirai tout en un mot ,
il fit respecter la Régence : et puisqu'il
faut une fois parler de ces choses dont
je voudrois pouvoir me taire éternelle-
ment ; jusqu'à cette fatale prison , il n'a-
voit pas seulement songé qu'on pût rien
attenter contre l'Etat ; et dans son plus

grand crédit, s'il souhaitoit d'obtenir des graces, il souhaitoit encore plus de les mériter. C'est ce qui lui faisoit dire : je puis bien ici répéter devant ces Autels, les paroles que j'ai recueillies de sa bouche, puisqu'elles marquent si bien le fond de son cœur : il disoit donc, en parlant de cette prison malheureuse, qu'il y étoit entré le plus innocent de tous les hommes, et qu'il en étoit sorti le plus coupable. « Hélas ! poursuivoit-il je ne respirois que » le service du Roi, et la grandeur de » l'Etat ». On ressentoit dans ses paroles un regret sincère d'avoir été poussé si loin par ses malheurs. Mais sans vouloir excuser ce qu'il a si hautement condamné lui-même ; disons, pour n'en parler jamais, que comme dans la gloire éternelle les fautes des saints Pénitens, couvertes de ce qu'ils ont fait pour les réparer, et de l'éclat infini de la divine miséricorde, ne paroissent plus ; ainsi dans des fautes si sincèrement reconnues, et dans la suite si glorieusement réparées par de fidèles services, il ne faut plus re-

garder que l'humble reconnoissance du Prince qui s'en repentit, et la clémence du grand Roi qui les oublia.

Que s'il est enfin entraîné dans ces guerres infortunées, il y aura du moins cette gloire, de n'avoir pas laissé avilir la grandeur de sa Maison chez les étrangers. Malgré la majesté de l'Empire, malgré la fierté d'Autriche, et les Couronnes héréditaires attachées à cette Maison, même dans la branche qui domine en Allemagne; réfugié à Namur, soutenu de son seul courage et de sa seule réputation, il porta si loin les avantages d'un Prince de France, et de la première Maison de l'Univers, que tout ce qu'on put obtenir de lui, fut qu'il consentît de traiter d'égal avec l'Archiduc, quoique frère de l'Empereur, et fils de tant d'Empereurs; à condition qu'en lieu tiers, ce Prince feroit les honneurs des Pays-Bas. Le même traitement fut assuré au Duc d'Enguien; et la Maison de France garda son rang sur celle d'Autriche, jusque dans Bruxelles. Mais voyez ce que fait faire un vrai courage. Pendant que le

Prince se soutenoit si hautement avec l'Archiduc qui dominoit, il rendoit au Roi d'Angleterre et au Duc d'Yorck, maintenant un Roi si fameux ; malheureux alors, tous les honneurs qui leur étoient dûs ; et il apprit enfin à l'Espagne trop dédaigneuse, quelle étoit cette majesté que la mauvaise fortune ne pouvoit ravir à de si grands Princes.

Le reste de sa conduite ne fut pas moins grand. Parmi les difficultés que ses intérêts apportent au traité des Pyrénées, écoutez quels furent ses ordres ; et voyez si jamais un particulier traita si noblement ses intérêts. Il mande à ses agens dans la conférence, qu'il n'est pas juste que la paix de la Chrétienté soit retardée d'avantage à sa considération : qu'on ait soin de ses amis ; et pour lui, qu'on lui laisse suivre sa fortune. Ah ! quelle grande victime se sacrifie au bien public ! Mais quand les choses changèrent, et que l'Espagne lui voulut donner ou Cambrai et ses environs, ou le Luxembourg en pleine souveraineté ; il déclara qu'il préféreroit à ces avantages, et à tout

qu'on pouvoit jamais lui accorder de plus grand : quoi ? son devoir et les bonnes grâces du Roi. C'est ce qu'il avoit toujours dans le cœur : c'est ce qu'il répétoit sans cesse au Duc d'Enguien. Le voilà dans son naturel. La France le vit alors accomplir par ces derniers traits , et avec ce je ne sais quoi d'achevé , que les malheurs ajoutent aux grandes vertus : elle le revit dévoué plus que jamais à l'Etat et à son Roi. Mais dans ses premières guerres, il n'avoit qu'une seule vie à lui offrir : maintenant il en a une autre, qui lui est plus chère que la sienne.

Après avoir , à son exemple , glorieusement achevé le cours de ses études , le Duc d'Enguien est prêt à le suivre dans les combats. Non content de lui enseigner la guerre , comme il a fait jusqu'à la fin par ses discours , le Prince le mène aux leçons vivantes et à la pratique. Laissons le passage du Rhin , le prodige de notre siècle , et de la vie de Louis le Grand. A la journée de Senef , le jeune Duc , quoiqu'il commandât , comme il avoit déjà fait en d'autres campagnes , vient

dans les plus rudes épreuves apprend la guerre aux côtés du Prince son père. Au milieu de tant de périls, il voit le grand Prince renversé dans un fossé sous un cheval tout en sang. Pendant qu'il lui offre le sien, et s'occupe à relever le Prince abattu, il est blessé entre les bras d'un père si tendre, sans interrompre ses soins, ravi de satisfaire à la fois à la piété et à la gloire. Que pouvoit penser le Prince, si ce n'est que pour accomplir les plus grandes choses, rien ne manqueroit à ce digne fils que les occasions? Et ses tendresses se redoubloient avec son estime.

Ce n'étoit pas seulement pour un fils, ni pour sa famille qu'il avoit des sentimens si tendres. Je l'ai vu, et ne croyez pas que j'use ici d'exagération, je l'ai vu vivement ému des périls de ses amis : je l'ai vu simple et naturel, changer de visage au récit de leurs infortunes, entrer avec eux dans les moindres choses comme dans les plus importantes ; dans les accommodemens calmer les esprits aigris, avec une patience et une douceur qu'on n'au-

oit jamais attendue d'une humeur si vive, ni d'une si haute élévation. Loin de nous les Héros sans humanité. Ils pourront bien forcer les respects, et ravir l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires; mais ils n'auront pas les cœurs.

Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté comme le propre caractère de la nature divine, et pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. La bonté devoit donc faire comme le fonds de notre cœur, et devoit être en même-temps le premier attrait que nous aurions en nous-mêmes pour gagner les autres hommes. La grandeur qui vient par-dessus, loin d'affoiblir la bonté, n'est faite que pour l'aider à se communiquer davantage, comme une fontaine publique qu'on élève pour la répandre. Les cœurs sont à ce prix; et les grands dont la bonté n'est pas le partage, par une juste punition de leur dédaigneuse insensibilité, demeureront privés éternellement du plus grand bien

de la vie humaine, c'est-à-dire, des douceurs de la société. Jamais homme ne les goûta mieux que le Prince dont nous parlons : jamais homme ne craignit moins que la familiarité blessât le respect. Est-ce là celui qui forçoit les Villes, et qui gagnoit les batailles ? Quoi, il semble avoir oublié ce haut rang qu'on lui a vu si bien défendre ! Reconnoissez le Héros, qui toujours égal à lui-même, sans se hausser pour paroître grand, s'abaisser pour être civil et obligeant, se trouve naturellement tout ce qu'il doit être envers tous les hommes : comme un fleuve majestueux et bienfaisant, qui porte paisiblement dans les Villes l'abondance qu'il a répandue dans les campagnes en les arrosant ; qui se donne à tout le monde, et ne s'élève et ne s'enfle, que lorsqu'avec violence on s'oppose à la douce pente qui le porte à continuer son tranquille cours.

Telle a été la douceur, et telle a été la force du Prince de Condé. Avez-vous un secret important ? Versez-le hardiment dans ce noble cœur : votre affaire devient la sienne par la confiance. Il n'y

a

rien de plus inviolable pour ce Prince, que les droits sacrés de l'amitié. Lorsqu'on lui demande une grace, c'est lui qui paroît l'obligé; et jamais on ne vit de joie ni si vive ni si naturelle, que celle qu'il ressentoit à faire plaisir. Le premier argent qu'il reçut d'Espagne avec la permission du Roi, malgré les nécessités de sa maison épuisée, fut donné à ses amis, encore qu'après la paix il n'eût rien à espérer de leurs secours : et quatre cent mille écus distribués par ses ordres, firent voir, chose rare dans la vie humaine, la reconnoissance aussi vive dans le Prince de Condé, que l'espérance d'engager les hommes l'est dans les autres.

Avec lui la vertu eut toujours son prix : il la louoit jusque dans ses ennemis. Toutes les fois qu'il avoit à parler de ses actions, et même dans les relations qu'il envoyoit à la Cour, il vantoit les conseils de l'un, la hardiesse de l'autre, chacun avoit son rang dans ses discours; et parmi ce qu'il donnoit à tout le monde, on ne savoit où placer ce qu'il

Y

avoit fait lui-même. Sans envie, sans fard, sans ostentation; toujours grand dans l'action et dans le repos, il parut à Chantilly comme à la tête des troupes. Qu'il embellît cette magnifique et délicieuse maison, ou bien qu'il munit un camp au milieu du pays ennemi, et qu'il fortifiât une Place; qu'il marchât avec une armée parmi les périls, ou qu'il conduisît ses amis dans ces superbes allées au bruit de tant de jets d'eau, qui ne se faisoient ni jour ni nuit : c'étoit toujours le même homme, et sa gloire le suivoit par-tout. Qu'il est beau après les combats et le tumulte des armes, de savoir encore goûter ces vertus paisibles et cette gloire tranquille, qu'on n'a point à partager avec le soldat non plus qu'avec la fortune; où tout charme, et rien n'éblouit; qu'on regarde sans être étourdi ni par le son des trompettes, ni par le bruit des canons, ni par les cris des blessés; où l'homme paroît tout seul aussi grand, aussi respecté, que lorsqu'il donne des ordres, et que tout marche à sa parole! Venons maintenant aux qualités de

prît; et puisque pour notre malheur, qu'il y a de plus fatal à la vie humaine, est-à-dire, l'art militaire, est en même-temps ce qu'elle a de plus ingénieux et de plus habile; considérons d'abord par quel endroit le grand génie de notre Prince. Et premièrement, quel Général porta jamais plus loin sa prévoyance? C'étoit une de ses maximes, qu'il falloit vaincre les ennemis de loin pour ne plus avoir à vaincre de près, et se réjouir à leur approche. Le voyez-vous, comme il considère tous les avantages qu'il peut donner ou prendre? Avec quelle vivacité il se met dans l'esprit en un moment, le temps, les lieux, les personnes, et non-seulement leurs intérêts et leurs talents, mais encore leurs humeurs et leurs caprices? Le voyez-vous, comme il compte la cavalerie et l'infanterie des ennemis, par le naturel des pays, ou les Princes confédérés? Rien n'échappe à sa prévoyance. Avec cette prodigieuse compréhension de tout le détail et du plan universel de la guerre, on le voit toujours attentif à ce qui survient.

Il tire d'un déserteur, d'un transfuge, d'un prisonnier, d'un passant, ce qu'il veut dire, ce qu'il veut taire, ce qu'il ne sait, et, pour ainsi dire, ce qu'il ne s'attend pas : tant il est sûr dans ses conséquences. Ses partis lui rapportent jusqu'aux moindres choses : on l'éveille à chaque moment ; car il tenoit pour maximum qu'un habile Capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris. Aussi lui devons-nous cette louange, qu'il ne l'a jamais été. A quelque heure et de quelque côté que viennent les ennemis, ils le trouvent toujours sur ses gardes, toujours prêt à fondre sur eux, et à prendre ses avantages.

Comme une aigle qu'on voit toujours soit qu'elle vole au milieu des airs, soit qu'elle se pose sur le haut de quelque rocher, porter de tous côtés des regards perçans, et tomber si sûrement sur sa proie, qu'on ne peut éviter ses ongles non plus que ses yeux : aussi vifs étoient les regards, aussi vite et impétueuse étoit l'attaque, aussi fortes et inévitables étoient les mains du Prince de Condé.

camp on ne connoît point les vaines
 reurs, qui fatiguent et rebutent plus
 e les véritables. Toutes les forces de-
 eurent entières pour les vrais périls :
 ut est prêt au premier signal ; et comme
 le Prophète : (1) « Toutes les flèches
 ont aiguësées , et tous les arcs sont ten-
 us ». En attendant on repose d'un som-
 eil tranquille , comme on feroit sous
 n toît et dans son enclos. Que dis-je ,
 on repose ? A Piéton , près de ce corps
 doutable , que trois Puissances réunies
 oient assemblé , c'étoit dans nos troupes
 continuels divertissemens : toute l'ar-
 ée étoit en joie , et jamais elle ne sentit
 u'elle fût plus foible que celle des en-
 emis. Le Prince par son campement
 voit mis en sûreté non-seulement toute
 tre frontière et toutes nos Places , mais
 encore tous nos soldats : il veille , c'est
 assez. Enfin l'ennemi décampe ; c'est ce
 ue le Prince attendoit. Il part à ce pre-
 mier mouvement : déjà l'armée Hollan-

(1) Sagittæ ejus acutæ , et omnes arcus
 ejus extenti. Is. V. 28.

daise, avec ses superbes étendards, ne lui échappera pas. Tout nage dans le sang, tout est en proie : mais Dieu sait donner des bornes aux plus beaux desseins. Cependant les ennemis sont poussés par-tout : Oudenarde est délivrée de leurs mains. Pour les tirer eux-mêmes de celles du Prince, le ciel les couvre d'un brouillard épais. La terreur et la désertion se met dans leurs troupes : on ne sait plus ce qu'est devenue cette formidable armée. Ce fut alors que Louis, qui après avoir achevé le rude siège de Besançon, avoit encore une fois réduit la Franche-Comté avec une rapidité inouïe, étoit revenu tout brillant de gloire ; pour profiter de l'action de ses armées de Flandre et d'Allemagne, commanda ce détachement, qui fit en Alsace les merveilles que vous savez ; et parut le plus grand de tous les hommes, tant par les prodiges qu'il avoit faits en personne, que par ceux qu'il fit faire à ses Généraux.

Quoiqu'une heureuse naissance eût apporté de si grands dons à notre Prince, il ne cessoit de l'enrichir par

ses réflexions. Les campemens de César firent son étude. Je me souviens qu'il nous ravissoit, en nous racontant comme en Catalogne, dans les lieux où ce fameux Capitaine par l'avantage des postes contraignit cinq légions Romaines; et deux chefs expérimentés, à poser les armes sans combat; lui-même il avoit été reconnoître les rivières et les montagnes qui servirent à ce grand dessein: et jamais un si digne maître n'avoit expliqué par de si doctes leçons les Commentaires de César. Les Capitaines des siècles futurs lui rendront un honneur semblable. On viendra étudier sur les lieux ce que l'histoire racontera du campement de Piéton, et des merveilles dont il fut suivi. On remarquera dans celui de Chatenoy l'éminence qu'occupa ce grand Capitaine, et le ruisseau dont il se couvrit sous le canon du retranchement de Selestad. Là, on lui verra mépriser l'Allemagne conjurée; suivre à son tour les ennemis, quoique plus forts; rendre leurs projets inutiles; et leur faire lever le siège de Saverne,

comme il avoit fait un peu auparavant celui de Haguenau. C'est par de
bles coups, dont sa vie est pleine
a porté si haut sa réputation, que
dans nos jours s'être fait un nom
les hommes, et s'être acquis un
dans les troupes, d'avoir servi
Prince de Condé; et comme un tit
commander, de l'avoir vu faire.

Mais si jamais il parut un hom
traordinaire, s'il parut être écla
voir tranquillement toutes chose
dans ces rapides momens d'où dé
les victoires, et dans l'ardeur du c
Par-tout ailleurs il délibère; de
prête l'oreille à tous les conseils: i
se présente à la fois; la multitu
objets ne le confond pas; à l'ins
parti est pris; il commande et il a
ensemble, et tout marche en co
et en sûreté. Le dirai-je? mais po
craindre que la gloire d'un si
homme puisse être diminuée par ce
Ce n'est plus ces prompts saillie
savait si vite et si agréablement ré

mais enfin qu'on lui voyoit quelquefois dans les occasions ordinaires : vous diriez qu'il y a en lui un autre homme, à qui sa grande ame abandonne de moindres ouvrages, où elle ne daigne se mêler. Dans le feu, dans le choc, dans l'ébranlement, on voit naître tout-à-coup je ne sais quoi de si net, de si posé, de si vif, de si ardent, de si doux, de si aimable pour les siens, de si hautain et de si menaçant pour les ennemis, qu'on ne sait d'où lui peut venir ce mélange de qualités si contraires. Dans cette terrible journée, où aux portes de la Ville et à la vue de ses citoyens, le ciel sembla vouloir décider du sort de ce Prince; où avec l'élite des troupes il avoit en tête un Général si pressant; où il se vit plus que jamais exposé aux caprices de la fortune: pendant que les coups venoient de tous côtés; ceux qui combattoient auprès de lui nous ont dit souvent, que si l'on avoit à traiter quelque grande affaire avec ce Prince, on eût pu choisir de ces momens où tout étoit en feu autour de lui : tant son esprit s'élevoit alors, tant son ame

leur paroissoit éclairée comme d'en-haut en ces terribles rencontres : semblable à ces hautes montagnes dont la cime au-dessus des nues et des tempêtes, trouve la sérénité dans sa hauteur, et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne.

Ainsi dans les plaines de Lens, nom agréable à la France, l'Archiduc, contre son dessein, tiré d'un poste invincible par l'appât d'un succès trompeur ; par un soudain mouvement du Prince, qui lui oppose des troupes fraîches à la place des troupes fatiguées, est contraint à prendre la fuite. Ses vieilles troupes périssent ; son canon où il avoit mis sa confiance est entre nos mains ; et Beck, qui l'avoit flatté d'une victoire assurée, pris et blessé dans le combat, vient rendre en mourant un triste hommage à son vainqueur par son désespoir. S'agit-il ou de secourir ou de forcer une Ville ? le Prince saura profiter de tous les momens. Ainsi, au premier avis que le hasard lui porta d'un siège important, il traverse promptement tout un grand pays ; et d'une première vue, il découvre un pas-

sage assuré pour le secours, aux endroits qu'un ennemi vigilant n'a pû encore assez munir. Assiège-t-il quelque Place? il invente tous les jours de nouveaux moyens d'en avancer la conquête. On croit qu'il expose les troupes: il les ménage en abrégant le temps des périls par la vigueur des attaques. Parmi tant de coups surprenans, les Gouverneurs les plus courageux ne tiennent pas les promesses qu'ils ont faites à leurs Généraux: Dunkerque est pris en treize jours au milieu des pluies de l'automne; et ces barques si redoutées de nos Alliés; paroissent tout-à-coup dans tout l'Océan avec nos étendards.

Mais ce qu'un sage Général doit le mieux connoître, c'est ses soldats et ses chefs. Car delà vient ce parfait concert qui fait agir les armées comme un seul corps, ou pour parler avec l'écriture, « Comme un seul homme »: *Egressus est Israel tanquam vir unus* (1). Pour-

(1) Le texte sacré porte: et egressi sunt quasi vir unus. I. Reg. XI, 7.

quoi comme un seul homme ? Parce que sous un même chef, qui connoît et les soldats et les chefs comme ses bras et ses mains, tout est également vif et mesuré. C'est ce qui donne la victoire : et j'ai eu dire à notre grand Prince, qu'à la journée de Nordlingue, ce qui l'assuroit du succès, c'est qu'il connoissoit M. de Turenne, dont l'habileté consommée n'avoit besoin d'aucun ordre pour faire tout ce qu'il falloit. Celui-ci publioit de son côté qu'il agissoit sans inquiétude ; parce qu'il connoissoit le Prince, et ses ordres toujours sûrs. C'est ainsi qu'ils se donnoient mutuellement un repos qui les appliquoit chacun tout entier à son action : ainsi finit heureusement la bataille la plus hasardeuse, et la plus disputée qui fût jamais.

C'a été dans notre siècle un grand spectacle de voir, dans le même temps et dans les mêmes campagnes, ces deux hommes que la voix commune de toute l'Europe égaloit aux plus grands Capitaines des siècles passés, tantôt unis, plus encore par le concours des mêmes pensées, que

les ordres que l'inférieur recevoit de
 re; tantôt opposés front à front, et
 ublant l'un dans l'autre l'activité
 a vigilance : comme si Dieu, dont
 ent, selon l'Ecriture, la sagesse se
 dans l'Univers, eût voulu nous les
 trer en toutes les formes, et nous
 trer ensemble tout ce qu'il peut faire
 hommes. Que de campemens, que
 belles marches, que de hardiesse,
 de précautions, que de périls, que
 ressources !

Vit-on jamais en deux hommes les
 mes vertus, avec des caractères si di-
 s, pour ne pas dire si contraires ?
 n paroît agir par des réflexions pro-
 des; et l'autre par de soudaines illu-
 sations : celui-ci par conséquent plus
 mais sans que son feu eût rien de
 cipité : celui-là d'un air plus froid,
 s jamais rien avoir de lent, plus hardi
 aire qu'à parler, résolu et déterminé
 dedans, lors même qu'il paroisoit
 embarrassé au-dehors. L'un, dès qu'il
 ut dans les armées, donne une haute

idée de sa valeur, et fait attendre quelque chose d'extraordinaire ; mais toutelois s'avance par ordre , et vient comme par degrés aux prodiges qui ont fini le cours de sa vie : l'autre, comme un homme inspiré, dès sa première bataille s'égale aux maîtres les plus consommés. L'un, par de vifs et continuels efforts, emporte l'admiration du genre humain, et fait taire l'envie : l'autre jette d'abord une si vive lumière, qu'elle n'osoit l'attaquer. L'un enfin, par la profondeur de son génie et les incroyables ressources de son courage, s'élève au-dessus des plus grands périls, et sait même profiter de toutes les infidélités de la fortune : l'autre, et par l'avantage d'une si haute naissance, et par ces grandes pensées que le ciel envoie, et par une espèce d'instinct admirable dont les hommes ne connoissent pas le secret, semble né pour entraîner la fortune dans ses desseins, et forcer les destinées. Et afin que l'on vît toujours dans ces deux hommes de grands caractères, mais divers ; l'un emporté d'un

up soudain meurt pour son pays,
 comme un Judas le Machabée; l'armée
 pleure comme son père, et la Cour
 tout le peuple gémit; sa piété est louée
 comme son courage, et sa mémoire ne
 se flétrit point par le temps : l'autre
 élevé par les armes au comble de la gloire
 comme un David, comme lui meurt dans
 son lit en publiant les louanges de Dieu,
 instruisant sa famille; et laisse tous
 les cœurs remplis tant de l'éclat de sa
 vie, que de la douceur de sa mort. Quel
 spectacle de voir et d'étudier ces deux
 hommes, et d'apprendre de chacun d'eux
 toute l'estime que méritoit l'autre! C'est
 ce qu'a vu notre siècle : et ce qui est en-
 core plus grand, il a vu un Roi se servir
 de ces deux grands chefs, et profiter du
 secours du ciel; et après qu'il en est privé
 par la mort de l'un et les maladies de
 l'autre, concevoir de plus grand desseins,
 exécuter de plus grandes choses, s'élever
 au-dessus de lui-même, surpasser et l'es-
 pérance des siens, et l'attente de l'Uni-
 vers : tant est haut son courage, tant est

vaste son intelligence, tant ses destinées sont glorieuses.

Voilà, Messieurs, les spectacles que Dieu donne à l'Univers, et les hommes qu'il y envoie quand il y veut faire éclater, tantôt dans une nation, tantôt dans une autre, selon ses conseils éternels, sa puissance ou sa sagesse. Car ses divins attributs paroissent-ils mieux dans les cieux qu'il a formés de ses doigts, que dans ces rares talens qu'il distribue, comme il lui plaît, aux hommes extraordinaires? Quel astre brille davantage dans le firmament, que le Prince de Condé n'a fait dans l'Europe? Ce n'étoit pas seulement la guerre qui lui donnoit de l'éclat: son grand génie embrassoit tout, l'antique comme le moderne, l'Histoire, la Philosophie, la Théologie la plus sublime, et les arts avec les sciences. Il n'y avoit livre qu'il ne lût: il n'y avoit homme excellent, ou dans quelque spéculation, ou dans quelque ouvrage, qu'il n'entretînt: tous sortoient plus éclairés d'avec lui, et rectifioient leurs pensées, ou par ses péné-

trantes questions, ou par ses réflexions judicieuses. Aussi sa conversation étoit un charme; parce qu'il savoit parler à chacun selon ses talens; et non-seulement aux gens de guerre de leurs entreprises, aux courtisans de leurs intérêts, aux politiques de leurs négociations; mais encore aux voyageurs curieux de ce qu'ils avoient découvert, ou dans la nature, ou dans le gouvernement, ou dans le commerce; à l'artisan, de ses inventions, et enfin aux savans de toutes les sortes, de ce qu'ils avoient trouvé de plus merveilleux. C'est de Dieu que viennent ces dons: qui en doute? Ces dons sont admirables: qui ne le voit pas? Mais pour confondre l'esprit humain qui s'enorgueillit de tels dons, Dieu ne craint point d'en faire part à ses ennemis.

Saint Augustin considère parmi les Païens tant de sages, tant de conquérans, tant de graves législateurs, tant d'excellens citoyens, un Socrate, un Marc-Aurèle, un Scipion, un César, un Alexandre, tous privés de la connoissance de Dieu, et exclus de son Royaume éternel.

N'est-ce donc pas Dieu qui les a faits ? Mais quel autre les pouvoit faire, si ce n'est celui qui fait tout dans le ciel et dans la terre ? Mais pourquoi les a-t-il faits ? et quels étoient les desseins particuliers de cette sagesse profonde, qui jamais ne fait rien en vain ? Ecoutez la réponse de saint Augustin. « Il les a faits, » nous dit-il, pour orner le siècle présent : *Et ordinem sæculi præsentis ornaret.* Il a fait dans les grands hommes ces rares qualités, comme il a fait le soleil. Qui n'admire ce bel astre ? Qui n'est ravi de l'éclat de son midi, et de la superbe parure de son lever et de son coucher ? Mais puisque Dieu le fait luire sur les bons et sur les mauvais, ce n'est pas un si bel objet qui nous rend heureux : Dieu l'a fait pour embellir et pour éclairer ce grand théâtre du monde. De même, quand il a fait dans ses ennemis, aussi bien que dans ses serviteurs, ces belles lumières d'esprit, ces rayons de son intelligence, ces images de sa bonté ; ce n'est pas pour les rendre heureux qu'il leur a fait ces riches présens ; c'est une

décoration de l'Univers, c'est un ornement du siècle présent. Et voyez la malheureuse destinée de ces hommes qu'il a choisis pour être les ornemens de leur siècle. Qu'ont-ils voulu ces hommes rares, sinon des louanges, et la gloire que les hommes donnent? Peut-être que pour les confondre, Dieu refusera cette gloire à leurs vains desirs? Non: il les confond mieux en la leur donnant, même au-delà de leur attente. Cet Alexandre qui ne vouloit que faire du bruit dans le monde, y en fait plus qu'il n'auroit osé espérer. Il faut encore qu'il se trouve dans tous nos panégyriques; et il semble par une espèce de fatalité glorieuse à ce Conquérant, qu'aucun Prince ne puisse recevoir de louanges, qu'il ne les partage. S'il a fallu quelque récompense à ces grandes actions des Romains, Dieu leur en a su trouver une convenable à leurs mérites comme à leurs desirs. Il leur donne pour récompense l'empire du monde, comme un présent de nul prix.

O Rois, confondez-vous dans votre grandeur: Conquérans, ne vantez pas vos

victoires. Il leur donne pour récompense la gloire des hommes : récompense qui ne vient pas jusqu'à eux ; qui s'efforce de s'attacher , quoi ? peut-être à leurs médailles , ou à leurs statues déterrées , restes des ans et des barbares ; aux ruines de leurs monumens et de leurs ouvrages qui disputent avec le temps , ou plutôt à leur idée , à leur ombre , à ce qu'on appelle leur nom. Voilà le digne prix de tant de travaux , et dans le comble de leurs vœux la conviction de leur erreur. Venez , rassasiez - vous , Grands de la terre : saisissez-vous , si vous pouvez , de ce fantôme de gloire , à l'exemple de ces grands hommes que vous admirez. Dieu qui punit leur orgueil dans les enfers , ne leur a pas envié , dit saint - Augustin , cette gloire tant désirée ; et « vains , ils » ont reçu une récompense aussi vaine » que leurs desirs » : *Perceperunt mercedem suam , vani vanam.*

IL n'en sera pas ainsi de notre grand Prince : l'heure de Dieu est venue , l'heure attendue , heure désirée , heure de miséricorde et

de grace. Sans être averti par la maladie , sans être pressé par le temps, il exécute ce qu'il méditoit. Un sage Religieux , qu'il appelle exprès , règle les affaires de sa conscience : il obéit , humble Chrétien , à sa décision , et nul n'a jamais douté de sa bonne foi. Dès lors aussi on le vit toujours sérieusement occupé du soin de se vaincre soi-même , de rendre vaines toutes les attaques de ses insupportables douleurs , d'en faire par sa soumission un continuel sacrifice. Dieu , qu'il invoquoit avec foi , lui donna le goût de son Ecriture , et dans ce livre divin , la solide nourriture de la piété. Ses Conseils se régloient plus que jamais par la justice : on y soulageoit la veuve et l'orphelin ; et le pauvre en approchoit avec confiance. Sérieux autant qu'agréable père de famille , dans les douceurs qu'il goûtoit avec ses enfans , il ne cessoit de leur inspirer les sentimens de la véritable vertu ; et ce jeune Prince , son petit-fils , se sentira éternellement d'avoir été cultivé par de telles mains. Toute sa maison profitoit de son exemple. Plusieurs de ses

domestiques avoient été malheureusement nourris dans l'erreur, que la France toléroît alors. Combien de fois l'a-t-on vu inquiet de leur salut, affligé de leur résistance, consolé par leur conversion? Avec quelle incomparable netteté d'esprit leur faisoit-il voir l'antiquité et la vérité de la Religion Catholique? Ce n'étoit plus cet ardent vainqueur qui sembloit vouloir tout emporter; c'étoit une douceur, une patience, une charité qui songeoit à gagner les cœurs et à guérir des esprits malades.

Ce sont, Messieurs, ces choses simples: gouverner sa famille, édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde, accomplir le bien que Dieu veut, et souffrir les maux qu'il envoie; ce sont ces communes pratiques de la vie chrétienne, que Jésus-Christ louera au dernier jour devant ses saints Anges et devant son Père céleste. Les histoires seront abolies avec les empires, et il ne se parlera plus de tous ces faits éclatans dont elles sont pleines.

Pendant qu'il passoit sa vie dans ces

occupations, et qu'il portoit au-dessus de ses actions les plus renommées la gloire d'une si belle et si pieuse retraite, la nouvelle de la maladie de la Duchesse de Bourbon vint à Chantilly comme un coup de foudre. Qui ne fut frappé de la crainte de voir éteindre cette lumière naissante? On appréhenda qu'elle n'eût le sort des choses avancées. Quels furent les sentimens du Prince de Condé, lorsqu'il se vit menacé de perdre ce nouveau lien de sa famille avec la personne du Roi? C'est donc dans cette occasion que devoit mourir ce Héros. Celui que tant de sièges et tant de batailles n'ont pu emporter, va périr par sa tendresse. Pénétré de toutes les inquiétudes que donne un mal affreux, son cœur, qui le soutient seul depuis si long-temps, achève à ce coup de l'accabler : les forces qu'il lui fait trouver, l'épuisent. S'il oublie toute sa foiblesse à la vue du Roi qui approche de la Princesse malade ; si, transporté de son zèle, et sans avoir besoin de secours à cette fois, il accourt pour l'avertir de tous les périls que ce grand Roi ne crai-

gnoit pas, et qu'il l'empêche enfin d'avancer : il va tomber évanoui à quatre pas ; et on admire cette nouvelle manière de s'exposer pour son Roi. Quoique la Duchesse d'Enguien, Princesse dont la vertu ne craignit jamais que de manquer à sa famille et à ses devoirs, eût obtenu de demeurer auprès de lui pour le soulager ; la vigilance de cette Princesse ne calme pas les soins qui le travaillent ; et après que la jeune Princesse est hors de péril, la maladie du Roi va bien causer d'autres trouble à notre Prince.

Puis-je ne m'arrêter pas en cet endroit ? A voir la sérénité qui reluisoit sur ce front auguste, eût-on soupçonné que ce grand Roi, en retournant à Versailles, allât s'exposer à ces cruelles douleurs, où l'Univers a connu sa piété, sa constance et tout l'amour de ses peuples ? De quels yeux le regardions-nous, lorsqu'aux dépens d'une santé qui nous est si chère, il vouloit bien adoucir nos cruelles inquiétudes par la consolation de le voir ; et que maître de sa douleur, comme de tout le reste des choses, nous le voyions

tous

ous les jours non-seulement régler ses affaires selon sa coutume, mais encore entretenir sa Cour attendrie, avec la même tranquillité qu'il lui fait paroître dans ses jardins enchantés? Bëni soit-il de Dieu et des hommes, d'unir ainsi toujours la bonté à toutes les autres qualités que nous admirons. Parmi toutes ses douleurs, il s'informoit avec soin de l'état du Prince de Condé; et il marquoit, pour la santé de ce Prince, une inquiétude qu'il n'avoit pas pour la sienne. Il affoiblissoit, ce grand Prince; mais la mort cacheoit ses approches. Lorsqu'on le crut en meilleur état, et que le Duc d'Enguien, toujours partagé entre les devoirs de fils et de sujet, étoit retourné; par son ordre, auprès du Roi, tout change en un moment, et on déclare au Prince sa mort prochaine.

Chréliens, soyez attentifs, et venez apprendre à mourir, ou plutôt, venez apprendre à n'attendre pas la dernière heure pour commencer à bien vivre. Quoi, attendre à commencer une vie nouvelle, lorsqu'entre les mains de la mort, glacés

sous ses froides mains, vous ne savez si vous êtes avec les morts ou encore avec les vivans ! Ah ! prévenez par la pénitence cette heure de troubles et de ténèbres. Là, sans être étonné de cette dernière sentence qu'on lui prononça, le Prince demeure un moment dans le silence; et tombe à-coup : « O mon Dieu, dit-il, vous le voulez; votre volonté soit faite : je m'en jette entre vos bras; donnez-moi la grâce de bien mourir ». Que desirez-vous davantage ? Dans cette courte prière, voyez la soumission aux ordres de Dieu, l'abandon à sa Providence, la confiance en sa grace, et toute la piété. Dès-lors aussi, tel qu'on l'avoit vu dans tous les combats, résolu, paisible, occupé sans inquiétude de ce qu'il falloit faire pour les soutenir : tel fut-il à ce dernier combat, et la mort ne lui parut pas plus affreuse, pâle et languissante, que lorsqu'elle le présente au milieu du feu, sous l'éclat de la victoire qu'elle montre seule.

Pendant que les sanglots éclatoient de toutes parts; comme si un autre que lui en eût été le sujet, il continuoît à don-

es ordres; et s'il défendoit les pleurs, ce n'étoit pas comme un objet dont il fût troublé, mais comme un empêchement qui le retardoit. A ce moment, il étend ses soins jusqu'aux moindres de ses domestiques. Avec une libéralité digne de sa naissance et de leurs services, il les laisse comblés de ses dons, mais encore plus honorés des marques de son souvenir. Comme il donnoit des ordres particuliers et de la plus haute importance, puisqu'il y alloit de sa conscience et de son salut éternel, averti qu'il falloit écrire et ordonner dans les formes : quand je devois, Monseigneur, renouveler vos douleurs, et rouvrir toutes les plaies de votre cœur, je ne tairai pas ces paroles qu'il répéta si souvent : qu'il vous connoissoit : qu'il n'y avoit sans formalité qu'à vous dire ses intentions; que vous iriez encore au-delà, et suppléeriez de vous-même à tout ce qu'il pourroit avoir oublié. Qu'un père vous ait aimé, je ne m'en étonne pas, c'est un sentiment que la nature inspire; mais qu'un père si éclairé vous ait témoigné cette confiance

jusqu'au dernier soupir; qu'il se soit reposé sur vous de choses si importantes, et qu'il meure tranquillement sur cette assurance; c'est le plus beau témoignage que votre vertu pouvoit remporter: et malgré tout votre mérite, votre Altesse n'aura de moi aujourd'hui que cette louange.

Ce que le Prince commença ensuite pour s'acquitter des devoirs de la Religion, mériteroit d'être raconté à toute la terre, non à cause qu'il est remarquable; mais à cause, pour ainsi dire, qu'il ne l'est pas, et qu'un Prince, si exposé à tout l'Univers, ne donne rien aux spectateurs. N'attendez donc pas; Messieurs, de ces magnifiques paroles qui ne servent qu'à faire connoître, sinon un orgueil caché, du moins les efforts d'une ame agitée, qui combat ou qui dissimule son trouble secret. Le Prince de Condé ne sait ce que c'est que de prononcer de ces pompeuses sentences; et dans la mort comme dans la vie, la vérité fit toujours toute sa grandeur. Sa confession fut humble, pleine de componction et de con-

ance. Il ne lui fallut pas long-temps pour la préparer : la meilleure préparation pour celle des derniers temps ; c'est de ne les attendre pas.

Mais, Messieurs ; prêtez l'oreille à ce qui va suivre. A la vue du saint Viatique qu'il avoit tant désiré, voyez comme il s'arrête sur ce doux objet. Alors il se souvient des irrévérences, dont, hélas ! on déshonore ce divin mystère. Les Chrétiens ne connoissent plus la sainte frayeur dont on étoit saisi autrefois à la vue du sacrifice. On diroit qu'il eût cessé d'être terrible, comme l'appelloient les saints Pères ; et que le sang de notre victime n'y coule pas encore aussi véritablement que sur le Calvaire. Loin de trembler devant les Autels, on y méprise Jésus-Christ présent ; et dans un temps où tout un Royaume se remue pour la conversion des hérétiques, on ne craint point d'en autoriser les blasphêmes. Gens du monde, vous ne pensez pas à ces horribles profanations : à la mort vous y penserez avec confusion et saisissement.

Le Prince se ressouvint de toutes les fautes qu'il avoit commises; et trop foible pour expliquer avec force ce qu'il en sentoit, il emprunta la voix de son Confesseur pour en demander pardon au monde, à ses domestiques et à ses amis. On lui répondit par des sanglots : ah ! répondez-lui maintenant en profitant de cet exemple. Les autres devoirs de la Religion furent accomplis avec la même piété et la même présence d'esprit. Avec quelle foi, et combien de fois pria-t-il le Sauveur des âmes, en baisant sa croix, que son sang répandu pour lui ne le fût pas inutilement ! C'est ce qui justifie le pécheur, c'est ce qui soutient le juste, c'est ce qui rassure le Chrétien. Que dirai-je des saintes prières des agonisants, où, dans les efforts que fait l'Eglise, on entend ses vœux les plus pressés, et comme les derniers cris par où cette sainte mère achève de nous enfanter à la vie céleste ? Il se les fit répéter trois fois; et il y trouva toujours de nouvelles consolations. En remerciant ses Médecins : « Voilà, dit-il,

« maintenant mes vrais Médecins » : il montroit les Ecclésiastiques dont il écou-
toit les avis, dont il continuoit les prières ;
les Pseaumes toujours à la bouche, la
confiance toujours dans le cœur. S'il se
plaignoit, c'étoit seulement d'avoir si peu
à souffrir pour expier ses péchés. Sensible
jusqu'à la fin à la tendresse des siens, il
ne s'y laissa jamais vaincre ; et aux con-
traire, il craignoit toujours de trop don-
ner à la nature.

Que dirai-je de ses derniers entretiens
avec le Duc d'Enguien ? Quelles couleurs
assez vives pourroient vous représenter
et la constance du Père, et les extrêmes
douleurs du fils ? D'abord le visage en
pleurs, avec plus de sanglots que de pa-
roles, tantôt la bouche collée sur ces
mains victorieuses, et maintenant defail-
lantes ; tantôt se jettant entre ces bras et
dans ce sein paternel, il semble, par
tant d'efforts, vouloir retenir ce cher
objet de ses respects et de ses tendresses.
Les forces lui manquent ; il tombe à ses
pieds. Le Prince, sans s'émouvoir, lui
laisse reprendre ses esprits : puis appel-

lant la Duchesse sa belle fille, qu'il voyoit aussi sans parole et presque sans vie, avec une tendresse qui n'eut rien de foible, il leur donne ses derniers ordres où tout respiroit la piété. Il les finit en les bénissant avec cette foi et avec ces vœux que Dieu exauce, et en bénissant avec eux, ainsi qu'un autre Jacob, chacun de leurs enfans en particulier ; et on vit de part et d'autre tout ce qu'on affoiblit en le répétant.

Je ne vous oublierai pas, ô Prince son cher neveu, et comme son second fils, ni le glorieux témoignage qu'il a rendu constamment à votre mérite, ni ses tendres empressemens, et la lettre qu'il écrivit en mourant, pour vous rétablir dans les bonnes grâces du Roi, le plus cher objet de vos vœux ; ni tant de belles qualités qui vous ont fait juger digne d'avoir si vivement occupé les dernières heures d'une si belle vie. Je n'oublierai pas non plus les bontés du Roi qui prévirent les desirs du Prince mourant, ni les généreux soins du Duc d'Enguien qui ménagea cette grace, ni le gré que lui

ent le Prince d'avoir été si soigneux, en lui donnant cette joie, d'obliger un si cher parent. Pendant que son cœur s'épanche, et que sa voix se ranime en louant le Roi, le Prince de Conti arrive pénétré de reconnoissance et de douleur. Les tendresses se renouvellent : les deux Princes ouïrent ensemble ce qui ne sortira jamais de leur cœur ; et le Prince conclut, en leur confirmant qu'ils ne seroient jamais ni grands hommes, ni grands Princes, ni honnêtes gens, qu'autant qu'ils seroient gens de bien, fidèles à Dieu et au Roi. C'est la dernière parole qu'il laissa gravée dans leur mémoire : c'est avec la dernière marque de sa tendresse, l'abrégé de leurs Devoirs. Tout retentissoit de cris, tout fondoit en larmes : le Prince seul n'étoit pas ému, et le trouble n'arrivoit pas dans l'asyle où il s'étoit mis. O Dieu, vous éliez sa force, son inébranlable refuge, et comme disoit David, ce ferme rocher où s'appuyoit sa constance.

Puis-je taire durant ce temps ce qui se faisoit à la Cour et en la présence du Roi ? Lorsqu'il y fit lire la dernière lettre que

lui écrivit ce grand homme, et qu'on y vit dans les trois temps que marquoit le Prince, ses services qu'il y passoit si légèrement au commencement et à la fin de sa vie, et dans le milieu, ses fautes dont il faisoit une si sincère reconnoissance : il n'y eut cœur qui ne s'attendrît à l'entendre parler de lui-même avec tant de modestie; et cette lecture, suivie des larmes du Roi, fit voir ce que les héros sentent les uns pour les autres. Mais lorsqu'on vint à l'endroit du remerciement, où le Prince marquoit qu'il mouroit content, et trop heureux d'avoir encore assez de vie pour témoigner au Roi sa reconnoissance, son dévouement, et, s'il l'osoit dire, sa tendresse : tout le monde rendit témoignage à la vérité de ses sentimens ; et ceux qui l'avoient oui parler si souvent de ce grand Roi dans ses entretiens familiers, pouvoient assurer que jamais ils n'avoient rien entendu ni de plus respectueux et de plus tendre pour sa personne sacrée, ni de plus fort pour célébrer ses vertus royales, sa piété, son courage, son grand génie, principalement à la guerre, que

ce qu'en disoit ce grand Prince avec aussi peu d'exagération que de flatterie. Pendant qu'on lui rendoit ce beau témoignage, ce grand homme n'étoit plus. Tranquille entre les bras de son Dieu, où il s'étoit une fois jetté, il attendoit sa miséricorde et imploroit son secours, jusqu'à ce qu'il cessa enfin de respirer et de vivre.

C'est ici qu'il faudroit laisser éclater ses justes douleurs à la perte d'un si grand homme. Mais pour l'amour de la vérité, et à la honte de ceux qui la méconnoissent, écoutez encore ce beau témoignage qu'il lui rendit en mourant. Averti par son Confesseur, que si notre cœur n'étoit pas encore entièrement selon Dieu, il falloit, en s'adressant à Dieu même, obtenir qu'il nous fit un cœur comme il le vouloit, et lui dire, avec David, ces tendres paroles : (1) « O Dieu, créez en moi un cœur pur ». A ces mots, le Prince s'arrête comme occupé de quelque grande

(1) Cor mundum crea in me, Deus. Ps.
L. 12.

pensée; puis appelant le saint Religieux qui lui avoit inspiré ce beau sentiment : « Je n'ai jamais douté, dit-il, des mystères de la Religion, quoi qu'on ait dit ». Chrétiens, vous l'en devez croire; et dans l'état où il est, il ne doit plus rien au monde que la vérité. « Mais, poursuivit-il, j'en doute moins que jamais. Que ces vérités, continuoit-il, avec une douceur ravissante, se démêlent et s'éclaircissent dans mon esprit ! Oui, dit-il, nous, verrons Dieu comme il est, face à face ». Il répétoit en latin, avec un goût merveilleux, ces grands mots : *Sicuti est; facie ad faciem*, et on ne se lassoit point de le voir dans ce doux transport.

Que se faisoit-il dans cette ame ? quelle nouvelle lumière lui apparoissoit ? quel soudain rayon perçoit la nue, et faisoit comme évanouir en ce moment, avec toutes les ignorances des sens, les ténèbres mêmes, si je l'ose dire, et les saintes obscurités de la Foi ? Que deviennent alors ces beaux titres dont notre orgueil est flatté ? Dans l'approche d'un si beau jour, et dès la première atteinte d'une si vive

lumière ; combien promptement disparaissent tous les fantômes du monde ! Que l'éclat de la plus belle victoire paroît sombre ! Qu'on en méprise la gloire, et qu'on veut de mal à ces foibles yeux, qui s'y sont laissés éblouir !

Venez, peuples, venez maintenant ; mais venez plutôt, Princes et Seigneurs ; et vous, qui jugez la terre ; et vous qui ouvrez aux hommes les portes du ciel ; et vous plus que tous les autres, Princes et Princesses, nobles rejettons de tant de Rois, lumières de la France, mais aujourd'hui obscurcies, et couvertes de votre douleur comme d'un nuage : venez voir le peu qui nous reste d'une si auguste naissance, de tant de grandeur, de tant de gloire. Jetez les yeux de toutes parts : voilà tout ce qu'ont pu faire la magnificence et la piété, pour honorer un héros : des titres, des inscriptions, vaines marques de ce qui n'est plus ; des figures qui semblent pleurer autour d'un tombeau, et des fragiles images d'une douleur que le temps emporte avec tout le reste,

des colonnes qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant : et rien enfin ne manque dans tous ces honneurs, que celui à qui on les rend. Pleurez donc sur ces foibles restes de la vie humaine ; pleurez sur cette triste immortalité que nous donnons aux Héros.

Mais approchez en particulier, ô vous, qui courez avec tant d'ardeur dans la carrière de la gloire, âmes guerrières et intrépides. Quel autre fut plus digne de vous commander ? Mais dans quel autre avez-vous trouvé le commandement plus honnête ? Pleurez donc ce grand Capitaine, et dites, en gémissant : Voilà celui qui nous menoit dans les hasards ; sous lui se sont formés tant de renommés Capitaines, que ses exemples ont élevés aux premiers honneurs de la guerre : son ombre eût pu encore gagner des batailles ; et voilà que dans son silence, son nom même nous anime ; et ensemble, il nous avertit que pour trouver à la mort quelque reste de nos travaux, et n'arriver pas sans res-

source à notre éternelle demeure , avec le Roi de la terre il faut encore servir le Roi du ciel. Servez donc ce Roi immortel et si plein de miséricorde, qui vous compense un soupir et un verre d'eau donné en son nom , plus que tous les autres ne feront jamais tout votre sang répandu ; et commencez à compter le temps de vos utiles services, du jour que vous vous serez donnés à un maître si bienfaisant.

Et vous, ne viendrez-vous pas à ce triste monument, vous, dis-je, qu'il a bien voulu mettre au rang de ses amis ? Tous ensemble, en quelque degré de sa confiance qu'il vous ait reçus, environnez ce tombeau ; versez des larmes avec des prières, et admirant dans un si grand Prince une amitié si commode et un commerce si doux, conservez le souvenir d'un Héros dont la bonté avoit égalé le courage. Ainsi puisse-t-il toujours vous être un cher entretien : ainsi puissiez-vous profiter de ses vertus ; et que sa mort, que vous déplorez, vous serve à la fois de consolation et d'exemple.

Pour moi, s'il m'est permis, après tous

les autres, de venir rendre les derniers de-
voirs à ce tombeau, ô Prince, le digne
sujet de nos louanges et de nos regrets,
vous vivrez éternellement dans ma mé-
moire : votre image y sera tracée, non
point avec cette audace qui promettoit
la victoire; non, je ne veux rien voir en
vous de ce que la mort y efface. Vous au-
rez dans cette image des traits immortels :
je vous y verrai tel que vous étiez à ce
dernier jour sous la main de Dieu, lors-
que sa gloire sembla commencer à vous
apparoître. C'est là que je vous verrai
plus triomphant qu'à Fribourg et à Ro-
croy; et ravi d'un si beau triomphe, je
dirai, en action de grâces, ces belles pa-
roles du bien-aimé Disciple : *Et hæc
est victoria quæ vincit mundum, fides
nostra* : la véritable victoire, celle qui
» met sous nos pieds le monde entier, c'est
» notre foi ». Jouissez, Prince, de cette
victoire; jouissez-en éternellement par
l'immortelle vertu de ce sacrifice. Agréez
ces derniers efforts d'une voix qui vous
fut connue. Vous mettrez fin à tous ces
discours : au lieu de déplorer la mort des

utres, grand Prince, dorénavant je veux
apprendre de vous à rendre la mienne
intelligible. Heureux, si averti par ces cheveux
blancs du compte que je dois rendre de
mon administration, je réserve au trou-
seau que je dois nourrir de la parole de
Dieu, les restes d'une voix qui tombe, et
d'une ardeur qui s'éteint.

F I N.



TABLE DES TITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

HISTOIRE abrégée de madame Henriette-Marie de France, Reine d'Angleterre.	page 1
Oraison FUNÈBRE de madame Henriette-Marie de France, Reine de la Grande-Bretagne,	40
HISTOIRE abrégée de madame Henriette-Anne d'Angleterre, Duchesse d'Orléans.	100
Oraison FUNÈBRE de madame Henriette-Anne d'Angleterre, Duchesse d'Orléans.	121
HISTOIRE abrégée de Marie-Thérèse d'Autriche, Infante d'Espagne, Reine de France et de Navarre.	178
Oraison FUNÈBRE de Marie-Thérèse d'Autriche, Infante d'Espagne, Reine de France et de Navarre.	194
HISTOIRE abrégée de madame Anne de Gonzague, de Clèves, Princesse Palatine.	263

TABLE DES TITRES.	547
ORAISON FUNÈBRE <i>de madame Anne de Gonzague de Clèves, Princesse Palatine.</i>	288
HISTOIRE <i>abrégée de messire Michel le Tellier, Chancelier de France.</i>	356
ORAISON FUNÈBRE <i>de messire Michel le Tellier, Chancelier de France.</i>	374
HISTOIRE <i>abrégée de Louis de Bourbon, Prince de Condé, premier Prince du Sang.</i>	446
ORAISON FUNÈBRE <i>de Louis de Bourbon, Prince de Condé, premier Prince du Sang.</i>	479

Fin de la Table.

Del'Imprimerie de l' *Année Littéraire*, rue de la Harpe,
n.º 117, au ci-devant Collège d'Harcourt.



Δημόσια Κεντρική Βιβλιοθήκη Βέροιας



